This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ΕΚ ΤΗΣ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗΣ

Α. ΨΥΤΑΡΗ.

174

RELATIONS

DES

AMBASSADEURS VÉNITIENS

SUR

CHARLES-QUINT ET PHILIPPE II.

RELATIONS

DES

AMBASSADEURS VÉNITIENS

SUR

CHARLES-QUINT ET PHILIPPE II;

PAR

M. GACHARD,

Membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire; de l'Académie impériale des sciences de Vienne; de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam; de l'Académie royale d'histoire de Madrid, etc., etc.

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

1855.

PRÉFACE.

I.

Il y a deux ans, dans un travail auquel l'Académie voulut bien accorder les honneurs de l'impression (1), je signalai à l'attention des hommes qui font de l'histoire le sujet favori de leurs études, les dépêches et les relations des ambassadeurs vénitiens. Je m'appliquai à montrer l'importance de ces monuments diplomatiques, en les considérant sous le point de vue des annales des temps modernes en général, et des annales de la Belgique en particulier. Je parlai

(1) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne, considérés sous le point de vue de l'histoire moderne en général, et de l'histoire de la Belgique en particulier*, dans le t. XXVII des mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

d'abord des dépêches, et, à l'occasion de leur rareté dans les dépôts publics, j'entrai dans quelques détails sur les célèbres archives de Venise. Je traitai des rapports commerciaux et politiques qui existèrent entre la République et les Pays-Bas depuis le moyen âge; je fis connaître les noms des ambassadeurs envoyés par les doges à nos souverains; j'indiquai le parti à tirer de leurs correspondances, pour notre histoire nationale.

Passant ensuite aux relations, je citai les lois qui, dès le XIIIme siècle, imposèrent aux ambassadeurs de Venise le devoir de rendre compte, à leur retour, de ce que, pendant leur mission, ils avaient remarqué d'utile ou d'intéressant pour le gouvernement de leur pays; je fis ressortir la sagesse de ces mesures, et les avantages que la République en retira. Je dis quelles étaient les relations les plus anciennes qui fussent parvenues jusqu'à nous. J'expliquai la forme dans laquelle ces rapports étaient conçus, et les matières qu'ils embrassaient. Je racontai comment des collections manuscrites en furent faites, d'abord à Rome et en Toscane, et plus tard par toute l'Europe, et comment le gouvernement vénitien, qui, dans le principe, n'avait pas mis obstacle à leur divulgation, résolut, à la fin du

XVIme siècle, qu'à l'avenir ils seraient gardés dans les archives secrètes, sans qu'on pût en donner communication à personne. Je m'occupai des relations qui ont été mises en lumière à diverses époques, et spécialement de celles dont la publication est due à une société que fonda, à Florence, en 1838, le marquis Gino Capponi. Je m'attachai à caractériser ces documents, en m'appuyant sur l'autorité de Wicquefort, de Scipion Ammirato, de Gabriel Naudé, de Foscarini, et, parmi les modernes, de MM. Albèri, Tommaseo, Ranke, Reumont et Wheaton. J'énumérai les emprunts que les historiens leur ont faits, et enfin je donnai la liste des relations, imprimées et inédites, qui intéressent les annales de la Belgique, parmi celles dont l'existence dans les principales bibliothèques de l'Europe a été constatée jusqu'ici.

Je terminai par des analyses et des extraits des relations sur Philippe le Beau et Charles-Quint que M. Albèri a insérées dans la collection de Florence.

L'indulgence avec laquelle ce travail a été accueilli, dans le sein et hors de l'Académie, m'engage aujourd'hui à le faire suivre des relations sur Charles-Quint et sur Philippe II qui

sont restées inédites : j'entends celles que j'ai pu consulter à l'Escurial, à Madrid, à Paris, à Bruxelles; j'ai déjà fait remarquer, ailleurs (1), que les archives de Venise doivent en renfermer beaucoup qui ne sont pas connues.

Les relations que j'ai recueillies et analysées sont au nombre de sept, savoir :

I. Relation de Frédéric *Badoaro,* retourné de son ambassade auprès de Charles-Quint et de Philippe II, en 1557;

II. Relation de Michel *Suriano,* faite au retour de son ambassade auprès de Philippe II, en 1559 (2);

III. Relation d'Antoine *Tiepolo,* retourné de son ambassade auprès du même monarque, en 1567;

IV. Relation de la cour d'Espagne faite, en 1572, par un gentilhomme de la suite de *Tiepolo,* ayant été ambassadeur auprès du même monarque;

V. Relation d'Espagne, faite en 1577 (anonyme);

---

(1) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne,* etc., p. 46.

(2) J'ai appris, lorsque déjà mon travail sur la relation de Suriano était achevé, que cette relation avait été publiée, à Rome, en 1846, dans le journal littéraire le *Saggiatore* : mais c'est là une publicité toute locale; et, hors des États romains, il est permis de considérer encore comme inédit le rapport de Michel Suriano.

VI. Relation de Thomas *Contarini*, faite au retour de son ambassade en Espagne, en 1593;

VII. Relation de François *Vendramino*, faite au retour de la même ambassade, en 1595.

II.

Les relations sur Charles-Quint publiées par M. Albèri dans la collection de Florence, nous représentent ce monarque à des époques notables de son règne : en 1525 (1), alors que François Ier était son prisonnier à Madrid; en 1532 (2), après qu'il avait pacifié l'Italie, reçu à Bologne, des mains de Clément VII, la double couronne des rois des Lombards et des empereurs d'Occident, et fait élire roi des Romains Ferdinand, son frère; en 1546 (3), après la conquête de la Gueldre, et ses deux expéditions en France, où il avait porté la terreur de ses armes jusque dans Paris; en 1551 (4), lorsque son autorité en Allemagne semblait pour longtemps affermie

(1) Relation de Gaspard Contarini.
(2) — de Nicolas Tiepolo.
(3) — de Bernard Navagero.
(4) — de Marin Cavalli.

par les victoires qu'il avait remportées sur les protestants, et la dissolution de la ligue de Smalkalde, dont les principaux chefs étaient en son pouvoir.

La collection de Florence renferme quelques autres relations qui peuvent être consultées avec fruit, par les historiens, sur la personne, le caractère, la politique, la puissance de Charles-Quint. Tels sont :

Le discours de la négociation de la paix de Bologne, en 1529, entre Clément VII, Charles-Quint, la république de Venise et François Sforza, écrit par Nicolas da Ponte, qui fut élevé au dogat en 1578 (1);

La relation de Rome de Gaspard Contarini, faite le 9 mars 1530 (2);

La relation de Nicolas Tiepolo de son ambassade au congrès de Nice, où fut conclue une trêve entre Charles-Quint et François Ier, à l'intervention du pape Paul III; lue au sénat le 12 juin 1538 (3);

La relation de Laurent Contarini, présentée

---

(1) *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, t. III, pp. 141-253.

(2) *Ibid.*, pp. 257-274. — Voy. aussi p. 247.

(3) *Ibid.*, série I, t. II, pp. 75-115.

au sénat, en 1548, sur Ferdinand, roi des Romains, près duquel il avait résidé les deux années précédentes (1).

M. Tommaseo a traduit en grande partie le rapport de Nicolas Tiepolo, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France* (2) : aussi je ne m'y arrêterai pas, quoique le traducteur ait négligé un passage considérable, où Tiepolo s'efforce à convaincre le sénat que l'intention de l'Empereur est de faire une guerre énergique au Turc, même de l'aller chercher jusque dans Constantinople, si la République veut lui prêter un concours efficace.

Mais des extraits des trois autres relations doivent trouver place ici : car, outre l'intérêt qu'ils offrent par eux-mêmes, ils serviront à compléter les renseignements que j'ai empruntés déjà à la collection de Florence sur l'illustre empereur à qui la Belgique se glorifie d'avoir donné le jour; ils éviteront aussi des recherches laborieuses à ceux de nos écrivains qui seraient curieux de connaître tout ce qu'on a publié, quant à Charles-Quint, des appréciations dues aux

(1) *Relazioni*, etc., série I, t. I, pp. 369-469.
(2) Paris, 1838, in-4°, t. I, pp. 197-248.

diplomates les plus habiles, les mieux informés de son temps.

M. Bucholtz a donné, en allemand, dans son histoire de l'empereur Ferdinand Ier (1), de curieux extraits d'une relation faite sur Charles-Quint, en 1548, par N. Mocenigo (2). Il ne dit pas où existe le manuscrit de cette relation, que je n'ai trouvée ni à Madrid, ni à Paris, ni à Bruxelles, et que je n'ai vue citée nulle part. Mocenigo aurait donc remplacé Bernard Navagero à la cour impériale, en 1546 (3). J'ai compulsé Paruta, Morosini, Doglioni et d'autres historiens de Venise : aucun d'eux ne parle d'un Mocenigo comme ayant représenté la République, à cette époque, auprès de l'Empereur.

III.

Les négociations de Bologne marquent un des

---

(1) *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, t. VI, 1835, pp. 498 à 517.

(2) Mocenigo y rapporte une particularité que je ne remarque dans aucune autre relation vénitienne : c'est que l'approche d'une araignée faisait trembler Charles-Quint.

(3) Voy. les *Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 85.

périodes les plus brillants de la vie de Charles-Quint. Charles venait de mettre fin à ses différends avec Clément VII par le traité de Barcelone, avec François Ier par la paix de Cambrai : le pape s'était engagé à placer sur sa tête la couronne impériale et à lui donner l'investiture du royaume de Naples; le roi de France avait renoncé à ses prétentions en Italie, au droit de ressort et de souveraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois; il avait abandonné tous ceux qui suivaient son parti. Il restait à Charles à pacifier la péninsule italique, à y empêcher le retour de l'influence française, à y établir la sienne; et ces résultats importants, les négociations de Bologne les lui procurèrent.

Un événement qui eut de telles conséquences mérite d'être étudié par les historiens jusque dans ses moindres détails. Le discours de Nicolas da Ponte est, sous ce rapport, un document du plus haut intérêt, car il a un caractère tout à fait authentique. Il n'est même, à proprement parler, qu'un précis des dépêches reçues et écrites par le sénat, ainsi que des discussions qui eurent lieu dans ce corps, et auxquelles l'auteur était présent. Il commence au 26 octobre 1529, et finit au 9 mars 1530.

La seigneurie de Venise, informée que Charles-Quint devait s'aboucher à Bologne avec Clément VII (1), avait chargé son ambassadeur auprès du saint-père, Gaspard Contarini, de traiter de la paix avec l'Empereur. Contarini était, plus que tout autre, propre à cette mission, non-seulement par ses rares talents, mais encore par la bienveillance que Charles lui avait témoignée durant son ambassade de cinq années à la cour d'Espagne (2).

L'Empereur fut précédé à Bologne de son grand chancelier, Mercurin de Gattinara, qui, peu de jours auparavant, avait reçu à Parme le chapeau de cardinal (3). Il arriva, le 4 novembre (1529), aux portes de cette ville, où Clément VII l'attendait depuis le 24 octobre,

---

(1) « S. M., pour aller secourir le roy d'Hongrie, son frère, et deffendre la chrestienté, détermina d'envoyer supplier S. S. vouloir venir jusques à Bologne, afin qu'ils se pussent voir et communicquer ensemble pour les affaires et remèdes de ladicte chrestienté, restaurer nostre saincte foy, et extirper les sectes luthériennes et autres inicques et erronées opinions. A quoy S. S., cognoissant la nécessité estre tant grande, voulut obtempérer, et condescendre à la requeste tant juste et raisonnable de S. M. . . . . » (Journal MS. de Vandenesse.)

(2) Voy. les *Monuments de la diplomatie vénitienne*, pp. 62-70.

(3) Je suis ici le journal de Vandenesse, qui devait être bien informé. Selon les *Relazioni* (série II, t. III, p. 153), Gattinara avait reçu le chapeau à Gênes.

accompagné de vingt-cinq cardinaux et de toute sa cour (1).

Nicolas da Ponte donne, d'après les dépêches de l'ambassadeur Contarini, la description de l'entrée de Charles-Quint à Bologne (5 novembre). Charles montait un genet d'Espagne, richement caparaçonné; il portait une robe d'or au-dessus de ses armes, et était coiffé d'un bonnet de velours noir. Sur le Marché avait été dressé un grand échafaud : c'était là que Charles devait être reçu par le pape, la mitre en tête, et entouré des cardinaux et des évêques. Il descendit de cheval, en approchant de l'échafaud : avant d'en monter les degrés, il mit un genou en terre et fit la révérence au chef de l'Église. Il s'agenouilla une deuxième fois en montant, et, lorsqu'il fut près du souverain pontife, il s'agenouilla encore et baisa le pied de Sa Sainteté (2). Le pontife lui présenta alors sa main à baiser, et, s'étant levé, lui donna l'*osculum pacis;* puis Sa Majesté lui offrit mille ducats en médailles d'or et d'argent, de toute sorte et valeur, selon l'usage ob-

(1) Journal MS. de Vandenesse.

(2) Leti se trompe donc, lorsqu'il affirme le contraire. (Voy. la *Vie de l'empereur Charles V,* édit. de Bruxelles, 1710, t. I, p. 316.)

servé lorsque le pape couronne l'Empereur. Les paroles dont usa Clément VII furent les suivantes : « Votre Majesté soit la bien venue! Nous » nous félicitons de la voir arrivée ici en bonne » santé et disposition; nous espérons qu'elle » apporte la paix à toute l'Italie. » L'Empereur répondit qu'il était venu pour se rencontrer avec Sa Sainteté, et arranger avec elle en personne les choses qui n'avaient pu être réglées par correspondance. Lorsqu'il se fut relevé, le pape le plaça à sa droite, pendant que les gens de sa suite baisaient le pied de Sa Sainteté; après cela, l'Empereur prit la gauche, et ils se rendirent au palais où leurs logements étaient préparés. Arrivés à la porte de l'Église, l'Empereur y entra pour faire sa prière, et le pape continua son chemin. Leurs appartements avaient été distribués de manière que des uns on pouvait aller secrètement aux autres (1).

---

(1) « ..... Ed approssimandosi (l'Imperatore) al luogo dov'era il pontefice, smontò da cavallo, ed ivi, innanzi che ascendesse, s'inginocchiò e gli fece riverenza; poi salì, ed innanzi che si approssimasse, di nuovo con le ginocchia in terra lo salutò. Accostatosi finalmente, la terza fiata s'inginocchiò e baciolli il piede. Il pontefice accogliendolo si lasciò baciare la mano, e levato in piede, gli dette *osculum pacis;* e poi da Sua Maestà gli furono offerti ducati mille in tante

Le 6 novembre, Contarini eut sa première audience de l'Empereur, qui lui fit un accueil gracieux, le forçant de s'asseoir et de se couvrir. Il ne fut question, dans cette entrevue, que du différend qu'il y avait entre la République et le pape, au sujet de Ravenne et de Cervia, dont les Vénitiens s'étaient emparés au moment de la captivité de Clément VII. Contarini complimenta l'Empereur, de la part de ses maîtres, sur son heureuse arrivée en Italie; il l'assura que, toujours et en tous lieux, la Seigneurie l'avait tenu en très-grand honneur, et que les circonstances seules, ainsi que la mauvaise manière d'agir des

---

medaglie d'oro e d'argento di più sorta e valuta, giusta l'ordine e costume che si osserva ogni volta che il pontefice incorona l'Imperatore. Le parole che usò il pontefice furono queste : « Sia ben venuta » la Maestà Vostra; noi ci congratuliamo del suo essere qui giunta » sana e di buona voglia, e speriamo che la sarà portatrice di pace a » tutta l'Italia. » Alle quali parole rispondendo l'Imperatore, disse, che in verità era venuto in queste parti per trovarsi con Sua Santità, e con quella personalmente acconciare quelle cose che con lettere non si avevano potuto acconciare. Levatosi da terra, fu posto dal pontefice alla destra, sicchè la compagnia sua gli baciò il piede; dipoi posto alla sinistra, s'inviarono insieme agli alloggiamenti; e giunti alla chiesa, il pontefice seguì il camino, e l'Imperatore entrovvi a fare orazione. La quale fornita, si ridusse alla stanza apparecchiata accanto di quella del pontefice; sicchè dalle camere dell'uno si poteva andare secretamente in quelle dell'altro. » (*Relazioni*, etc., série II, t. III, p. 163.)

ministres vénitiens (1), avaient été cause de ce qui s'était passé de contraire aux sentiments qu'elle professait pour lui (2).

Charles commit, pour négocier avec l'envoyé de Venise, son grand chancelier et deux de ses conseillers, Louis de Flandre, seigneur de Praet, et Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle. Les conférences se tenaient chez Gattinara, qui était arrivé à Bologne, souffrant de la goutte. Le pape ne dédaignait pas de se rendre en personne chez le premier ministre de l'Empereur (3).

Quelques difficultés s'étant élevées entre les négociateurs, Contarini alla trouver l'Empereur le 14 novembre. Charles lui dit tout d'abord : « Monsieur l'ambassadeur, si la Seigneurie est » désireuse de la paix, faites deux choses : pre- » mièrement, ce que vous avez à faire, faites-le » vite; secondement, ne cherchez pas à procurer » tant d'avantage à la Seigneurie qu'en tout vous » soyez en désaccord avec nous; remplissez » votre devoir envers votre patrie, mais donnez- » nous aussi lieu de reconnaître qu'après elle

(1) « .... Li mali modi usati dai nostri ministri.... »
(2) *Relazioni*, etc., p. 164.
(3) *Ibid.*, etc., pp. 153, 173, 177, 199.

» vous avez toujours aimé l'Empereur. » Il parla ensuite de l'affaire du duc de Milan, et dit : « Pourquoi les Vénitiens ne se contenteraient-» ils pas de voir cet État entre les mains, non » de mon frère, mais d'un Italien, leur ami? » Sachez que je ne veux en Italie un seul pied » de terre, excepté ce qui m'appartient en pro-» pre (faisant allusion au royaume de Naples); » et je veux manifester au monde entier que je » n'ai pas l'ambition de dominer, dont quel-» ques-uns m'accusent : mais plutôt y en a-t-il » d'autres qui aspirent à ce rôle (entendant par » là les Vénitiens). » Depuis, il nomma Alexandre de Médicis comme lui paraissant plus digne d'occuper le duché de Milan que le duc François Sforza, et parla d'une ligue défensive qui serait faite avec lui et les autres princes d'Italie (1).

---

(1) « Alli quattòrdici dunque messer Gasparo andò da Cesare, il quale nel principio del suo parlare gli disse : « Domine orator, se la » Signoria è desiderosa di pace, fate due cose : la prima, quello che » avete a fare fatelo presto ; la seconda, non cercate tanto di far beneficio » alla Signoria, che al tutto vi scordiate di noi, perciocchè, sebbene » siete debitore di fare ogni cosa per la vostra patria, pure cono-» sciamo che dopo quella sempre avete amato la persona dello Impe-» ratore. » Entrò poi nelle cose del duca di Milano e disse : « Perchè » non si contenterebbero i Veneziani che in quello stato vi fosse un

L'ambassadeur répondit par un très-beau discours, où il s'efforça surtout de détourner Charles de ses desseins relatifs à l'État de Milan. Il invoqua sa clémence en faveur de François Sforza, l'engagea à l'admettre en sa présence, à écouter bénignement sa justification, à lui pardonner (1). Charles répliqua : « Quand le duc de Milan me » fera demander un sauf-conduit, je ne le lui » refuserai pas, et j'userai envers lui de la raison » convenable. Mais sachez que le duc est hau- » tain et obstiné; qu'il ne veut point avouer » ses torts, et qu'il soutient même n'en avoir » pas (2). » L'ambassadeur de Sforza était à Milan; sur l'avis de Contarini, il sollicita pour

---

» Italiano loro amico, e non mio fratello? Sappiate che io non voglio » in Italia neppure un piede di terra, se non quello che è proprio » mio (accennando al reame di Napoli); e voglio far conoscere a tutto » il mondo che non voglio farmi monarca, come alcuni mi diffama- » rono; ma piuttosto vi sono altri che aspirano a questo (volendo » inferire i Veneziani). » Dipoi nominò Alessandro dei Medici, il quale gli pareva essere più degno di quello stato che il duca Francesco : col quale Alessandro e cogli altri principi d'Italia si faria poi una lega a mutua diffensione degli Stati.... » (*Relazioni*, etc., p. 178.)

(1) *Ibid.*, pp. 178 et 179.

(2) « ..... Rispose l'Imperatore : « Quando il duca di Milano mi » farà domandare salvo condotto, non glielo negherò, e userò verso » di lui quella pia discrezione che si conviene; ma sappiate che il » duca è persona superba e pertinace, e dopo il peccato non vuol » riconoscersi, anzi contrasta di non avere errato.... » (*Ibid.*, p. 179.)

son maître un sauf-conduit, qu'il obtint. Charles avait dit, la veille encore, au pape qu'il ne l'accorderait pas (1).

A la faveur de ce sauf-conduit, Sforza vint à Bologne; il y arriva sans bruit et sans pompe : les envoyés de Venise et du pape lui avaient recommandé de se montrer humble et modeste (2). Lorsqu'il se présenta devant l'Empereur, il lui dit : « J'ai grandement désiré de remplir ce » devoir envers Votre Majesté, et de lui baiser » les mains; mais la malignité du sort a été » telle qu'il m'a fallu le différer jusqu'à pré- » sent. Je suis venu aussi pour me justifier des » torts que m'imputent beaucoup de personnes » qui m'ont en haine : car, dans le temps que » j'ai été au château de Milan, je ne crois pas » avoir manqué en aucune manière à V. M. Si, » après ma sortie du château, j'ai fait quelque » chose contre la volonté de V. M., cela est pro- » venu de la mauvaise fortune et de la manière » dont les ministres de V. M. se sont conduits » envers moi. Néanmoins, je me jette dans les » bras de son infinie clémence, et lui demande

(1) *Relazioni*, etc., p. 180.
(2) *Ibid.*, pp. 181, 189.

» pardon de mes fautes. » A ces paroles du duc, l'Empereur, l'accueillant avec bonté, lui répondit qu'il députerait deux de ses conseillers pour entendre les raisons qu'il avait à alléguer, et qu'ensuite il en agirait à son égard raisonnablement et courtoisement. Le duc repartit qu'il avait sollicité un sauf-conduit pour pouvoir en sûreté paraître devant lui, qu'il n'en avait plus désormais besoin, et qu'il le restituait. L'Empereur refusa de le recevoir; mais, enfin, le duc le laissa entre les mains d'un des conseillers qui se trouvait là (1).

Charles-Quint tenait beaucoup à ce que, avec la paix, il se fît une ligue défensive des princes et États d'Italie contre toute puissance qui attaquerait l'un d'eux; il craignait que, lui parti pour l'Allemagne et les fils du roi de France restitués à leur père, selon les stipulations du traité de Cambrai, François Ier ne cherchât, malgré ses promesses, à reconquérir l'État de Milan (2). Clément VII entrait à cet égard dans les vues de l'Empereur (3). Les Vénitiens y résistaient; il leur

(1) *Relazioni, etc.*, p. 192.
(2) *Ibid.*, p. 188.
(3) *Ibid.*, p. 191.

répugnait surtout de prendre des engagements qui pussent exciter les défiances du Turc : aussi Contarini ne négligeait-il rien pour dissuader les ministres impériaux de leur projet (1). Mais il put bientôt se convaincre que ses observations n'étaient pas écoutées : dans une audience qu'il avait fait demander à l'Empereur, Charles lui déclara en termes formels qu'il voulait absolument la ligue, afin que le duché de Milan ne fût occupé ni par le roi de France, ni par les Vénitiens, ni par aucun autre. Il lui échappa de dire à cette occasion : « Si je n'étais pas chrétien, et » si je n'aimais pas mon âme, je ferais des choses » qui ne plairaient point à la seigneurie de Ve- » nise (2). » Le pape donna à Contarini l'explication de ces paroles qui avaient éveillé en lui de vives inquiétudes : le roi de France faisait faire, par son ambassadeur, les propositions les plus séduisantes à l'Empereur pour ravoir l'État de Milan; il lui offrait, notamment, un million d'or qui serait employé au soutien de la guerre contre

(1) *Relazioni, etc.*, pp. 193-197.

(2) « ..... Se io non fossi cristiano et non amassi l'anima mia, farei delle cose che non piacerebbero alla signoria di Venezia.... » (*Ibid.*, p. 199.)

les Vénitiens, et, en cas de victoire, les deux souverains se partageraient les États de la République (1). Charles confirma lui-même, quelques jours après, à l'ambassadeur, ce que le pape lui avait appris : « Qu'en penseriez-vous, lui dit-il, » si je vous contais les offres que le roi de » France me fait en ce moment? Il me promet » de me compter 200,000 écus avant la restitu- » tion de ses fils; il me promet de m'aider à ac- » croître mes États en Italie; il m'offre, en un » mot, monts et merveilles; il me fait prier de » m'aboucher avec lui et de me rendre à cet effet » à Turin, où il viendra.... Jugez, d'après cela, » comment vont les choses (2). »

Le sénat de Venise comprit qu'il devait faire des concessions. Par son ordre, Contarini alla trouver l'Empereur, et lui annonça que la République était prête à conclure une ligue avec lui pour la défense du duché de Milan, après

---

(1) *Relazioni*, etc., p. 199.

(2) « ..... Che vi sembrerebbe, s'io vi dicessi il partito ch'ora mi fa (il re di Francia)? Mi promette al presente, inanzi la restituzione delli figliuoli, di sborsarmi duecento mila scudi; promette ajutarmi ad ampliare lo Stato in Italia; mi offerisce, come si suol dire, mari e monti; mi fa pregare che mi abocchi con lui, e che voglia trasferirmi a Torino, dov'egli verrebbe ..... : sicchè intendete come le cose vanno..... » (*Ibid.*, p. 207.)

qu'il aurait été remis entre les mains de François Sforza, et pour celle du royaume de Naples contre tous princes chrétiens. L'Empereur, ayant entendu cette déclaration, remercia grandement l'ambassadeur, et lui dit : « Maintenant je vois » que la Seigneurie veut la paix, dont je m'oc- » cupe avec une entière affection, contre l'avis » de bien des personnes. Quant à ce qui regarde » le duc François, les ministres que j'ai députés » pour traiter avec lui arrangeront ces choses, » selon mes intentions, d'une manière qui sera » agréable à la Seigneurie (1). » Ces ministres étaient les mêmes que l'Empereur avait choisis pour la négociation avec Venise, c'est-à-dire le grand chancelier, le Sr de Praet et le Sr de Granvelle (2).

Charles-Quint, cependant, loin d'être résolu à restituer l'État de Milan à François Sforza, voulait toujours en donner l'investiture au neveu

---

(1) « ..... Cesare, intesa questa deliberazione, ringraziò sommamente la Signoria, e disse : « Ora conosco che la si mette in via di » voler la pace, alla quale io attendo con ogni affezione, contro la » disapprovazione di varie persone; e quanto aspetta alle cose del » duca Francesco, io ho deputato quelli che le hanno a trattare, i » quali di ordine mio faranno cose che piaceranno alla Signoria » Vostra..... » (*Relazioni*, etc., p. 204.)

(2) *Ibid.*, p. 199.

du pape, Alexandre de Médicis. Clément VII eut la générosité ou la sagesse de ne pas se prêter aux désirs de l'Empereur : il lui répondit que les princes d'Italie, mais surtout les Vénitiens, seraient contraires à son neveu; qu'il faudrait, d'ailleurs, chasser Sforza de la partie du duché restée en sa possession, et que ce serait la guerre, au lieu de la paix que l'un et l'autre désiraient si vivement (1).

Enfin, après de longs pourparlers, toutes les difficultés furent aplanies, et, le 23 décembre, les ministres de l'Empereur signèrent, avec les plénipotentiaires de Venise et du duc de Milan, les conditions du traité. Charles-Quint, que Contarini alla féliciter avec un autre envoyé vénitien, Gabriel Veniero, et les cardinaux Cornelio et Pisani, leur dit qu'il avait eu dans sa vie beaucoup de victoires, mais qu'aucune ne lui avait jamais causé autant de joie que la conclusion de cette paix (2).

La publication du traité se fit avec solennité

---

(1) *Relazioni, etc.*, p. 205.

(2) « ..... L'Imperatore, ringraziando degli uffici fatti, aveva detto di aver avuto molte vittorie, ma di non aver mai avuto da quelle tanta allegrezza quanta dalla conclusione di questa pace.... » (*Ibid.*, p. 222.)

à Bologne le 1er janvier 1530; Charles-Quint, Clément VII et François Sforza assistèrent ensemble à la messe qui fut célébrée à cette occasion (1).

Le 4 janvier, le grand conseil de Venise nomma, pour son ambassadeur ordinaire auprès de l'Empereur, Nicolas Tiepolo (2); Gaspard Contarini, qui sollicitait avec instance son rappel, fut remplacé auprès du pape par Antoine Suriano (3). Dès le 29 décembre, quatre ambassadeurs extraordinaires, choisis parmi les plus grands de la République, avaient été désignés, pour aller complimenter Charles-Quint et Clément VII, à l'occasion de la paix : ces ambassadeurs étaient Marc Dandolo, Louis Gradenigo, Louis Mocenigo et Laurent Bragadino (4).

IV.

« Les rapports des ambassadeurs vénitiens au » sénat ne sont pas une répétition des dépêches

---

(1) *Relazioni*, etc., p. 237.

(2) *Ibid.*, p. 244. — *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, pp. 70-84.

(3) *Relazioni*, etc., p. 237.

(4) *Ibid.*, p. 235.

» qu'ils adressaient au doge pendant leur mis-
» sion.... Les ambassadeurs y traitent, en gé-
» néral, de matières dont ils n'ont point parlé
» dans leur correspondance, ou qu'ils y ont à
» peine effleurées. S'ils y rappellent des choses
» que leurs lettres avaient déjà fait connaître, ce
» n'est qu'en passant, et pour servir d'appui aux
» raisons données par eux; ordinairement, ils
» se réfèrent à ces lettres pour les événements
» dont ils ont été les témoins, et pour les affaires
» qu'ils ont négociées..... »

Ces observations que j'ai consignées dans mon mémoire sur *les Monuments de la diplomatie vénitienne* (1), la relation de Rome de Gaspard Contarini les confirme pleinement. En effet, elle n'a rien de commun avec les dépêches du même ambassadeur dont le discours de Nicolas da Ponte nous a fourni le précis, et Contarini lui-même va nous en déduire le motif : « Sérénissime prince
» et très-excellents pères, — dit-il en débutant
» — je suis certain que vous trouveriez très-
» déplacé que, dans cette relation de mon am-
» bassade, d'abord auprès du souverain pontife,

(1) Page 36.

» ensuite auprès de S. S. et de l'Empereur, je
» voulusse vous entretenir de toutes les négocia-
» tions qui me sont passées par les mains, et
» dont j'ai rendu un compte détaillé, par mes
» lettres, à Vos Seigneuries, lesquelles les ont
» en mémoire.... Partant, laissant de côté ce qui
» concerne ces négociations, je m'appliquerai à
» vous rapporter les choses qui, étant dignes
» d'être connues de Vos Seigneuries, ne pou-
» vaient être expliquées par lettres aussi bien
» que je le ferai maintenant de vive voix. Je vous
» dirai donc principalement tout ce qu'il est bon
» que Vos Seigneuries sachent de la personne,
» du caractère et de la volonté du souverain
» pontife, ainsi que de ceux qui l'entourent; je
» ferai le semblable à l'égard de l'Empereur et
» des siens; je parlerai aussi, en quelques mots,
» de l'illustrissime seigneur duc de Milan, avec
» lequel j'ai été à Bologne pendant près de trois
» mois.... (1). »

---

(1) « ..... Serenissimo principe ed eccellentissimi padri, io stimo certo che saria ragionevolmente tenuto dalle SS. VV. Ill. e Sapientissime cosa molto inetta, quando io volessi in questa mia narrazione ovvero relazione della ambasceria esercitata per nome di questa Repubblica serenissima, prima appresso il pontefice, dipoi appresso al medesimo e alla Cesarea Maestà, replicare particolarmente tutte le

Nous n'avons point à nous occuper ici de Clément VII ni de François Sforza; mais voici comme l'ambassadeur s'exprime à l'égard de Charles-Quint :

« L'Empereur, au 24 février dernier, a accompli sa trentième année. S'il n'est pas d'une très-forte complexion, sa santé est bonne. Il a le corps parfaitement proportionné; une seule chose lui gâte la figure : c'est le menton. Il est prudent, réservé, et s'occupe avec la plus grande sollicitude de ses affaires, à ce point qu'il écrit actuellement de sa main à l'Impératrice en Espagne, et à son frère en Allemagne, des lettres très-longues. Le pape m'a dit que, en négociant avec lui, S. M. avait un mémorial où étaient

---

trattazioni e negozii che mi sono passati per le mani, avendoli tutti minutissimamente significati per mie lettere alle EE. VV., le quali li hanno tutti in memoria... Pertanto, lasciando tutta questa parte di trattazione, mi rivolgerò a narrare tutte quelle altre, che (essendo degne di essere intese dalle SS. VV. EE.) non si hanno potuto nè si possono così spiegare con lettere, come adesso si farà colla viva voce. Però, narrerò alle SS. VV. principalmente tutto quello della persona, natura e volontà del pontefice et di quelli che gli sono appresso, che è buono che da quelle s'intenda; ed il simile poi farò della Cesarea Maestà e de' suoi. Dirò anche alcune parole dell' illustrissimo signor duca di Milano, col quale a Bologna sono stato circa a tre mesi..... » (*Relazioni*, etc., p. 259.)

notées de sa main toutes les choses dont elle avait à traiter, afin de n'en oublier aucune.

» L'Empereur n'est très-adonné à aucun plaisir. Il va quelquefois à la chasse, surtout aux sangliers : mais, à Bologne, il est rarement sorti de son palais, et seulement pour assister à la messe en quelque église. Il est religieux plus que jamais. Il parle et discourt beaucoup plus qu'il ne le faisait en Espagne. Il m'est arrivé de négocier avec lui pendant deux heures de suite : ce que, en Espagne, il ne faisait pas. Il n'est plus aussi absolu dans ses opinions que sa nature le portait à l'être. Un jour qu'il causait familièrement avec moi, il me dit qu'il était naturellement entêté; je voulus l'excuser en lui répliquant : « Sire, être ferme dans une opinion » qui est bonne, c'est de la constance, non de » l'obstination. » Il me repartit aussitôt : « Mais » quelquefois je le suis dans les mauvaises. » D'où il résulte, selon moi, que, par sa prudence et sa bonne volonté, il a triomphé de ses défauts naturels. Quant à ses intentions, elles me paraissent être excellentes, et tendre surtout à la conservation de la paix (1). »

---

(1) « ..... L'età di Cesare è di anni 30, finiti alli 24 di febbraro

Contarini examine ensuite quelles sont les dispositions de l'Empereur à l'égard des princes et des États étrangers.

Quoique les choses passées l'aient fort indisposé contre la République, l'ambassadeur pense que les raisons qu'elle a alléguées pour sa justification, n'ont pas été sans effet sur son esprit.

« Il se défie, dit-il, et se défiera toujours

---

preterito. Di corpo, se non gagliardissimo, è però sano e benissimo disposto; nè ha altra parte che lo disconci, che il mento. È prudente, riservato, ed attende con ogni diligenza alle sue faccende : talmente che scrive ora di sua mano alla moglie in Ispagna et al fratello in Germania lettere lunghissime. Il papa mi ha detto che, negoziando con lui, portava un memoriale notato di sua mano di tutte le cose che aveva da negoziare, per non lasciarne qualcuna indietro.

» Non è dedito molto a piacere alcuno; va a caccia qualche volta, massime dei cinghiali, benchè a Bologna non sia uscito di casa che rare volte, e per andare a messa in qualche chiesa. È religioso più che mai; parla molto più e divisa di quello che faceva in Ispagna. Io qualche volta ho negoziato due ore continue con Sua Maestà : il che non facevo in Ispagna. Non è più così fermo nelle opinioni sue, come già la natura lo inclinava. Un dì, liberamente ragionando meco, Sua Maestà mi ha detto essere di natura fermo nelle opinioni sue; e volendo io scusare, dissi : « Sire, l'esser fermo nelle opinioni buone è » costanza, non ostinazione; » ed egli mi rispose subito : « E qual- » che volta son fermo nelle cattive. » Onde a me pare che, colla prudenza e buona intenzione, Sua Maestà abbia smorzato il difetto della naturale inclinazione. Quanto alla intenzione sua, a me pare buonissima, attendente massime alla conservazione della pace..... » (*Relazioni*, etc., pp. 269 et 270.)

beaucoup du roi de France, tenant pour très-certain que, chaque fois que le roi en trouvera l'occasion, il ne manquera pas de lui faire dommage et honte.

» Il n'aime pas le roi d'Angleterre, à cause de l'intention exprimée par celui-ci de divorcer avec sa tante : ce qu'il répute très-déshonorant pour lui.

» Il porte au roi Ferdinand, son frère, une extrême affection, et l'union la plus étroite règne entre eux.....

» Il rend de très-grands honneurs au pape, et fait démonstration envers lui d'un profond respect (1). »

Contarini parle encore, en quelques mots, des sentiments de Charles-Quint à l'égard du roi Jean de Hongrie, des ducs de Milan et de Fer-

---

(1) « Verso il re di Francia ha ed avrà sempre somma diffidenza, tenendo sempre certissimo che, ad ogni occasione che si porgesse al sudetto re, esso non mancheria di fargli danno e vergogna.

» Anche al re d'Inghilterra porta Sua Maestà Cesarea mal animo, pretendendo il detto re di fare il divorzio colla sua amida : il che egli si reputa a disonore assai.

» Al re Ferdinando, suo fratello, porta grandissimo amore; e fra di loro è grandissima congiunzione.....

» Al pontefice fa grandissimo onore e somma dimostrazione di riverenza..... » (*Relazioni*, etc., p. 270.)

rare, du marquis de Mantoue et du duc d'Urbin; puis il arrive aux ministres de l'Empereur :

« Le grand chancelier, à présent cardinal, est par nature ennemi des Français. Il est bon Italien. Dans les négociations, il se montre un peu difficile.

» Après lui vient le commandeur Covos, espagnol, homme aimable, et dont la position a grandi depuis mon départ de la cour d'Espagne. Je crois que ce ministre aussi désire la paix de l'Italie, et qu'il n'est pas mal disposé pour la République : toutefois il n'a pas pour elle une affection particulière, comme ne l'ont pas non plus les autres conseillers, n'étant point pensionnés par elle, ainsi qu'ils le sont des autres princes.

» Le troisième conseiller est monsieur de Granvelle. Celui-ci est flamand (1) et docteur en lois. Je ne le connaissais pas auparavant, parce que, de mon temps, il fut en Angleterre et en France. Il passe pour avoir de bonnes intentions.

» Le comte de Nassau et monsieur de Beau-

(1) Erreur de Contarini. Granvellé était bourguignon; mais peut-être les Vénitiens confondaient-ils les Bourguignons et les Flamands.

rain sont flamands aussi, tous deux fort aimés de l'Empereur : mais ils ne s'entremettent pas beaucoup des affaires.

» L'archevêque de Bari, espagnol, a été longtemps à la cour de Rome : il est prudent, aimable et bon.

» L'évêque d'Osma (1), confesseur de Sa Majesté, a une très-haute intelligence : il témoigne de bienveillantes dispositions envers la République et ses affaires.

» Monsieur de Praet, flamand, est homme de bien et très-versé dans les lettres latines. Il a généralement la réputation d'aller le bon chemin.

» Enfin don Garcia de Padilla, grand commandeur de Calatrava, docteur en lois, a l'hu-

---

(1) Garcia Loaysa, ex-général des jacobins, et qui avait été nommé confesseur de Charles-Quint en 1523. Clément VII le fit cardinal, en 1530, peu après que l'ambassadeur Contarini eut pris congé de l'Empereur.

Charles, lorsqu'il partit pour l'Allemagne, chargea le cardinal d'Osma d'une mission à Rome. Le docteur Quintana le remplaça en qualité de confesseur.

Le docteur H. Heine, qui périt si malheureusement lors des émeutes de Berlin, en 1848, venait de publier un recueil très-curieux de lettres du cardinal d'Osma, qu'il avait copiées sur les originaux, dans les archives d'Espagne. Le titre de ce livre est : *Briefe an Kaiser Karl V, geschrieben von seinem Beichtvater in den Jahren* 1530-32; Berlin, 1848, in-8°.

meur un peu fantasque; mais c'est pourtant un bon gentilhomme.

» Tels sont les ministres qui entrent au conseil de Sa Majesté Impériale; tel est ce que j'ai jugé d'eux, qui soit digne d'être connu de Votre Altesse et de Vos très-illustres et très-sages Seigneuries (1). »

---

(1) « I consiglieri suoi sono : il gran cancelliere, ora cardinale, inimico per natura dei Francesi. È buono italiano; nel negoziare è alquanto duro.

» Ci è poi il commendatore Covos, spagnuolo, gentil persona : il quale è fatto grande, dopo la partita mia di corte. Credo che anche costui ami la pace d'Italia, e che non sia mal disposto verso questa serenissima Republica; sebbene non le abbia affezione particolare, come non l'ha alcuno degli altri consiglieri, non essendo stipendiati da lei, come sono dagli altri principi.

» Il terzo consigliere è monsignor di Granvella. Costui è fiammingo e dottore legista; nè io l'ho conosciuto prima, perchè a mio tempo fu in Inghilterra ed in Francia. Egli ha fama di essere uomo di buona mente.

» Il conte di Nassau e monsignor di Bervien sono fiamminghi, ambedue amatissimi da Cesare; ma però non s'impacciano molto nelli negozii.

» L'arcivescovo di Bari è spagnuolo, nudrito lungo tempo nella corte di Roma : costui è prudente, gentile e buono.

» Ci è poi il vescovo d'Osma, suo confessore; il quale ha lo spirito molto alto, e dimostra di essere ben disposto verso la Serenità Vostra e verso le cose di questo dominio.

» Ci è di più monsignor di Prato, fiammingo, uomo da bene e molto versato nelle lettere latine; ed ha fama universale di andare pel buon cammino.

» Ci è anche don Garzia di Padiglia, commendatore maggiore di

V.

L'auteur de la relation de 1548, Laurent Contarini (1), avait assisté, à la suite de Ferdinand, aux deux campagnes contre les protestants d'Allemagne; il suivit le roi à la diète d'Augsbourg, et il eut ainsi l'occasion d'observer de près Charles-Quint. Le jugement qu'il porte sur les actions, la politique, la puissance de l'Empereur, tire de ces circonstances une grande valeur.

« De ce que j'ai vu et entendu dans cette guerre d'Allemagne — dit-il au sénat — je déduis quatre conclusions : la première, que la nation allemande ne mérite pas d'être estimée

---

Calatrava e dottore in legge, che ha un cervello un poco di sua voglia; ma è però un buon gentiluomo.

« Questi sono quelli che entrano nel consiglio della Maestà Cesarea; ed ho giudicato di loro quel tanto che sia degno della scienza di Vostra Celsitudine e di voi altri illustrissimi e sapientissimi signori.... » (*Relazioni*, etc., pp. 271 et 272.)

(1) M. Bucholtz (*Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, t. VI, pp. 489 et suiv.) a publié, en ce qui concerne Ferdinand, des extraits de la relation de Contarini, qu'il attribue, par erreur, à Bernard Navagero, et à laquelle il donne, aussi erronément, la date de 1547.

autant qu'elle l'a été du monde jusqu'ici et qu'elle prétend l'être; la deuxième, que les forteresses sont des plus utiles; la troisième, que la nation espagnole vaut beaucoup moins en faits qu'en paroles, et qu'elle ne sait vaincre qu'à l'aide de forces très-supérieures; la quatrième, que, si l'Empereur est grand, il n'est pas cependant à l'abri de toute critique, et que souvent il a dû à la fortune seule ses succès (1). »

De ces quatre conclusions, la dernière est la seule qui se rapporte à notre sujet. Contarini ne se dissimule pas qu'elle pourra paraître étrange : « mais — répète-t-il — je parle d'après ce que j'ai » vu et entendu; car S. M., de l'avis de bien des » personnes, a commis des fautes telles que, » si elle avait eu affaire à des hommes plus in- » telligents, la guerre aurait eu sans doute un

(1) « Sono pertanto, signori miei, quattro le conclusioni che io ho fatto in questa guerra, per quello che io ho veduto e udito ; la prima, che la nazione alemanna non merita di essere stimata nel modo che il mondo l'ha tenuta fin quì, e che ella si tiene; la seconda, che le fortezze sono utilissime; terzo, che la nazione spagnuola è assai manco in fatti che in parole, nè sa vincere se non con grandissimo avvantaggio; la quarta, che, sebene l'Imperatore è così grande, non passano però le cose sue senza opposizione, e molte volte la sola fo.tuna gli è stata causa dei prosperi successi..... » (*Relazioni*, etc., série I, t. I, p. 414.)

» tout autre résultat. » Là-dessus il entre en matière.

« Ne fut-ce pas une faute, de publier la guerre avant d'avoir prêt un seul fantassin, tandis que S. M. aurait pu rassembler les Italiens sous couleur du différend qui existait alors entre le pape et le duc de Florence, et, sous le même prétexte, lever des Allemands, de sorte qu'elle aurait assailli ses ennemis avant qu'ils eussent eu le temps de se préparer? Ne fut-ce pas une faute, de lever les Italiens sous le nom du pape, et d'appeler le cardinal Farnèse et d'autres, tout en voulant donner à entendre à l'Allemagne que la guerre n'était pas pour la foi, mais pour l'obéissance? On n'en crut rien dès lors : car les luthériens comprirent que le pape n'était point intéressé à l'obéissance des sujets d'un autre prince, mais bien au maintien de la foi catholique, et cela indubitablement servit beaucoup les ennemis et nuisit à S. M. Ne fut-ce pas une faute, puisque l'Empereur voulait agir ainsi, de négliger de munir au moins les places frontières et les passages, de manière que les ennemis ne pussent les occuper, ainsi qu'ils le firent, au péril manifeste de S. M., qui se vit obligée de les reprendre? Ne fut-ce pas une faute, de faire

venir, sans escorte, l'artillerie de Vienne, et les poudres et munitions de Nuremberg, en les exposant de la sorte à tomber au pouvoir de l'ennemi? Ne fut-ce pas une faute, de publier une guerre si importante et quasi avec toute l'Allemagne, étant au milieu de cette province sans aucuns préparatifs, lorsque la majeure partie de l'armée, et notamment les troupes de Flandre, de pied et de cheval, ainsi que presque tout le reste de la cavalerie, devait passer par des pays ennemis? car si ces derniers avaient continué comme ils commencèrent, l'Empereur n'aurait pu avoir les Espagnols, ni surtout les Italiens..... Ne fut-ce pas une faute, lorsque nous poursuivions l'ennemi vers l'Elbe, d'avoir si peu de barques pour construire un pont, que le marquis de Marignan disait qu'il ne savait ce que l'Empereur voulait faire, comme si S. M. avait prévu que les ennemis commettraient la négligence de lui laisser les barques dont elle aurait besoin? Ne fut-ce pas une faute, enfin, et une grande, après que S. M. eut marché avec tous ceux qui prirent part à l'action le jour de la bataille, mis en déroute l'ennemi et fait prisonnier le duc de Saxe, de vouloir retourner à trois lieues en arrière, là où était le reste des troupes, plutôt

que de se porter à deux lieues en avant vers Wittemberg, ce qui aurait moins fatigué les hommes et les chevaux, et de se faire suivre de toute l'armée? En adoptant ce dernier parti, S. M. aurait été, le jour d'après, sous les murs de Wittemberg; cette ville, voyant venir ses ennemis en même temps que ses défenseurs en fuite et son prince prisonnier, ne sachant ni ne pouvant, à l'improviste, prendre une résolution, se serait facilement rendue, et la victoire ainsi aurait été complète. S. M. étant retournée à son camp, et ayant mis six jours à se présenter devant Wittemberg, les bourgeois eurent le loisir de se reconnaître, et les choses succédèrent comme Vos Seigneuries en ont été informées (1). »

---

(1) « Non fu errore publicare la guerra prima che avesse in ordine pure un fante; e poteva raccogliere gl'Italiani sotto specie della discordia che allora era tra il papa et il duca di Fiorenza, e sotto questa medesima ombra fare i Tedeschi, che a quel modo averia potuto assaltar gl'inimici prima che avessero potuto prepararsi, come fecero loro? Non fu errore fare gl' Italiani sotto nome del papa, e che venisse il cardinal Farnese ed altri, volendo nondimeno dare ad intender all' Alemagna che la guerra non era per la fede, ma solamente per l'obbedienza : il che per questa causa non fu creduto, parendo ai luterani che il papa non abbia interesse nell' obbedienza dei sudditi altrui, ma bene nella fede : lo che senza dubbio giovò molto agl' inimici e nocque a Sua Maestà? Non fu errore, poichè Sua Maestà voleva pur fare così, non munire almeno i luoghi delle frontiere e i passi,

Toutes ces fautes, l'ambassadeur vénitien les impute, sans hésiter, à l'Empereur lui-même, qui « fait ce qu'il trouve bon, et veut seul faire » toute chose. »

---

si che gl' inimici non potessero occuparli, come fecero con manifesto pericolo di Sua Maestà, alla quale convenne prima recuperarli che occuparli? Non fu errore fare venire l'artigleria da Vienna senza guardie, e similmente la polvere e munizioni da Norimberg, il tutto a discrezione degl' inimici? Non fu errore dar voce di muovere una guerra tanto importante e con tutta quasi l'Alemagna, e nondimeno essere in mezzo di quella provincia senza alcuna preparazione, e convenirgli far venire la maggior parte dell' esercito per il paese inimico, come furono le genti di Fiandra, così a piedi che a cavallo, e maggior parte del resto dei cavalli similmente : che, se i nemici seguivano quello che principiorno, non poteva avere nè Spagnuoli nè meno Italiani?..... Non fu errore, quando inseguivamo l'inimico sull' Elba, non aver tante barche da fare il ponte, che il marchese di Marignano diceva che non sapeva come Sua Maestà volesse fare, e pareva che l'Imperatore prevedesse che la negligenza degli inimici dovesse lasciargli in quel luogo tante barche delle loro che gli bastassero a fare il ponte? Non fu errore, e grande, quello che, poi che Sua Maestà ebbe cavalcato con tutti gli altri che combatterono il giorno della giornata, rotto l'inimico e preso il duca, volse più presto ritornare tre leghe indietro nel luogo dove era il resto dell' esercito, che camminarne due innanzi verso Vittemberg, che saria stato con manco fatica dei cavalli e degli uomini, e fare che similmente il resto dell' esercito avvanzasse, che l'altro giorno saria stato sotto la città, la quale, se avesse veduto li nemici insieme con li suoi che fuggivano, e il suo signore preso, facilmente, non sapendo nè potendo all' improvviso prendere partito, s'averia resa, che saria stato in vero conseguire la vittoria, e vittoria compiuta? ma ritornati indietro, e stati ben sei giorni ad andare a Vittemberg, si diede tempo al tempo, e le cose sono successe come le Signorie Vostre Eccellentissime sanno..... » (*Relazioni*, etc., pp. 425-427.)

Plus loin, après avoir rapporté les délibérations qui ont été prises à la diète d'Augsbourg, toutes dans un sens conforme à la volonté de l'Empereur, Contarini discute l'opinion de ceux qui croient que ce monarque, parvenu au plus haut degré de puissance où il ait encore été, pourra désormais décider absolument des destinées de la Germanie. Loin de voir, pour sa part, les choses réduites à ces termes, il trouve que, par la dernière guerre, l'Empereur n'a gagné, dans toute l'Allemagne, que l'État de Neubourg, qui donne à peine 25,000 florins de revenu; qu'il a dépensé, pour l'entretien de ses armées, au delà de 3,000,000 d'écus; que tout ce qu'il a tiré des princes et des villes de l'Empire ne s'élève pas à plus d'un million; et, comme, selon lui, le but final de toute guerre est d'acquérir des États, ou de se faire payer des tributs, il en conclut que l'Empereur n'a pas tant à se féliciter de l'issue de celle qu'il a terminée en 1547.

« Mais — poursuit-il — quelques-uns me pourront dire qu'il a acquis plus d'obéissance qu'il n'en avait auparavant. Je réponds qu'il est vrai qu'aujourd'hui il est plus obéi et craint qu'il ne l'était avant cette guerre, mais qu'aussi il s'est attiré plus de haine : car, si auparavant les

princes et les villes ne l'aimaient pas, à cause de la défiance que leur inspiraient sa grandeur et son esprit de domination, ils l'aiment à présent d'autant moins qu'il est devenu plus grand encore.

» Le comte palatin le hait, sachant qu'il a perdu son amitié, depuis qu'il s'est fait luthérien; il se plaint aussi de ce qu'on ne tient plus de lui le compte qu'on en tenait autrefois : car, en dernier lieu, l'Empereur l'a plusieurs fois envoyé chez Granvelle pour négocier, tandis qu'auparavant, pour quelque chose que ce fût, Granvelle allait chez lui.

» Le duc Maurice est mécontent, à cause de la captivité du landgrave, son beau-père, qui lui est imputée à déloyauté; et, quoiqu'en cela il n'y ait pas de reproche à lui faire, il n'en ressent pas moins un vif déplaisir.

» Le marquis de Brandebourg est fâché aussi, d'abord pour cette même captivité du landgrave, qui fut conduit à la cour sous la foi de l'un et de l'autre, ensuite parce que l'Empereur a refusé un évêché à son fils, à qui il ne croyait pas, pour certaines raisons, que pût être fait un pareil refus.

» Le duc de Bavière a toujours été contraire

à l'Empereur, et la puissance de la maison d'Autriche lui est d'autant plus suspecte, que ses États sont tous environnés des domaines de cette maison. Par des motifs de religion, par la crainte que ceux de la ligue de Smalkalde ne devinssent trop redoutables, et dans l'espoir de s'agrandir, il a aidé l'Empereur dans cette guerre, exposant ses États aux grands dangers qu'on a vu..... Néanmoins, la guerre finie, il n'a rien eu de l'Empereur, pas même le duché de Neubourg, qui est peu de chose, se trouve déjà dans sa maison, et lui revient par héritage, le duc n'ayant pas d'enfants. De là une haine plus vive encore conçue par lui contre l'Empereur. En outre, ce monarque a exigé de lui et de son frère, l'archevêque de Salzbourg, 150,000 florins pour les dépenses de la guerre, et il n'a aucun égard pour le duc de Wurtemberg, son neveu et beau-frère.

» Le duc de Wurtemberg a été privé de ses forteresses, a donné de l'argent, et maintenant est traduit en jugement, pour se voir destitué de ses États.

» Le duc de Prusse est non-seulement ennemi de l'Empereur, mais encore mis au ban impérial.

» Les ducs de Poméranie ont été, dans cette

guerre, contraires à S. M. : depuis on n'a pas appris qu'ils soient rentrés en grâce, ni qu'ils l'aient sollicitée.

» Des ducs de Saxe, il n'y a pas lieu d'en parler : car on peut croire que Jean-Frédéric, aujourd'hui prisonnier de l'Empereur et privé de ses États, ni son frère, ne seront jamais bien disposés pour la maison d'Autriche. Quant au duc Auguste, il suit en tout son frère Maurice.

» Reste pour l'Empereur le duc Henri de Brunswick (1), qui fut prisonnier du landgrave, homme de peu de valeur..... Le duc Ernest (2), le seul de la maison de Brunswick qui ait la réputation d'être courageux, a toujours suivi le parti contraire à l'Empereur : il a été fait prisonnier avec Jean-Frédéric de Saxe.

» De la maison de Brandebourg, il y a pour l'Empereur le marquis Albert, qui fut pris à Rochlitz, et le marquis Jean, frère de l'Électeur : ce sont des hommes dont on ne doit pas faire beaucoup de compte, et qui, si l'Empereur

---

(1) Henri IV, dit le jeune, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, né en 1489, mort en 1568. (*L'art de vérifier les dates.*)

(2) Probablement Ernest II, duc de Brunswick-Grubenhagen, né en 1518, mort en 1567. (*Ibid.*)

était abandonné par la fortune, se mettraient du côté des vainqueurs.

» Les villes sont mal disposées pour l'Empereur, parce qu'elles ont été réduites par lui, et qu'après les grandes dépenses qu'elles ont supportées pendant la guerre, elles doivent encore lui donner de l'argent; mais elles le sont surtout, parce qu'il les fait occuper par ses troupes, qui font tout ce qu'elles veulent, et chaque jour molestent les citoyens..... Tout cela, selon l'opinion générale, est cause que l'Empereur est plus haï aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été (1). »

---

(1) « Ma mi si potria dire da alcuni che egli ha acquistato maggiore obbedienza che prima : al che rispondo, che è vero che ora è più obbedito e temuto che non era innanzi a questa guerra: ma è da sapere ch' egli ha acquistato anco maggior odio, perchè innanzi se li principi e le terre di Germania non l'amavano, perchè l'avevano sospetto per la sua grandezza e per l'animo suo volto al dominare, tanto meno l'amano ora, quanto più è augumentato e rimasto superiore.

» Il conte palatino l'odia per sapere che, da quando è diventato luterano, non è più amato dall' Imperatore, e perchè non è fatto quel conto di lui che se ne faceva prima; che ora l'Imperatore l'ha mandato più volte a negoziare da Granvela, e prima per qualsivoglia cosa Granvela andava da lui.

» Il duca Maurizio sta di mal animo per la ritenzione del langravio, suo suocero, che gli fu attribuita a tradimento; che, se bene non ha colpa in questo quanto all' onore, pur non ostante gli pesa.

» Il marchese di Brandemburgh similmente, per questa medesima causa del langravio, che si condusse in corte sotto la fede dell' uno e

L'ambassadeur va au-devant d'une objection qui pourrait lui être faite, et qui consisterait à dire que, si l'Empereur obtient des Allemands, par la crainte, tout ce qu'il veut, les résultats sont les mêmes pour lui que s'il l'obtenait par amour. Il trouve une grande différence entre les deux cas : car, dans l'un, l'appui que l'Empe-

---

dell' altro, e perchè l'Imperatore denegò un vescovato per un suo figliuolo, che per certe cause gli pareva che non potesse essere denegato.

» Il duca di Baviera è stato sempre contrario all' Imperatore, e tanto più ha avuta sempre sospetta la grandezza della casa d'Austria quanto che lo Stato suo è tutto circondato da questa. Pure per causa della religione, et per timore che gli Smalcaldi non crescessero troppo, e in speranza di acquistare alcuna cosa, aiutò l'Imperatore in questa guerra, e mise lo Stato suo in tanto pericolo quanto si sa..... Nondimeno, finita poi la guerra, non ha avuto cosa alcuna dall' Imperatore, nè pure il ducato di Neuburgh, se bene è poca cosa e in casa sua, e che gli viene per eredità, per non avere il padrone figliuoli, il che ha fatto che maggior odio habbia conceputo contro l'Imperatore; oltre che questi volse da lui e dall' arcivescovo di Salzburgh, suo fratello, cento cinquanta mila fiorini per conto delle spese che faceva in Germania, e non ha rispetto alcuno al duca di Virtemberg, suo cognato e nipote.

» Il duca di Virtemberg è stato privo delle fortezze sue, ha dato danari, ed è ora chiamato in giudizio, per levargli lo Stato dalle mani.

» Il duca di Prussia è non solo inimico, ma posto in bando imperiale.

» Li duchi di Pomerania sono stati in questa guerra contro Sua Maestà, nè mai da poi sono ritornati in grazia, nè mai, che si sappia, hanno tentato di averla.

reur tire de l'Allemagne serait perpétuel et durable; dans l'autre, il ne durera qu'autant que sa prospérité. Mais Contarini ne voit même pas que, à l'aide de la crainte, l'Empereur ait rien eu des princes et États de la Germanie qu'ils eussent été en droit de lui refuser, ou qui lui ait procuré des avantages à leur détriment : c'est pourquoi il répète que ce monarque a jusqu'alors plus perdu que gagné dans la guerre faite aux

---

» Dei duchi di Sassonia non occorre ragionare, perchè e il fratello di Giovanni Federico ed esso, essendo prigione e privo dello stato, si può credere che non averanno mai buon animo verso la casa d'Austria. Quanto al duca Augusto, egli segue in tutto Maurizio suo fratello.

» Resta per l'Imperatore il duca Enrico di Brunsvich, che fu prigione del langravio, uomo di poco valore..... E il duca Ernesto, che è il solo che habbia fama di valoroso, ha sempre seguito la parte contraria all' Imperatore, e fu preso insieme con Giovanni Federico di Sassonia.

» Della casa di Brandemburg vi è per l'Imperatore il marchese Alberto, che fu preso in Rochlitz, e il marchese Giovanni, fratello dell' Elettore, uomini da non farne molta stima, e che in una fortuna avversa seguirebbono chi vincesse.

» Le città sono poi di mal animo verso l'imperatore, perchè sono state vinte da lui, e, dopo molte spese sostenute nella guerra, è bisognato loro dare denari, e molto più ancora perchè egli vi tiene soldati dentro per guardia, li quali fanno come vogliono, e tutto il dì fanno qualche ingiuria a quei cittadini..... Tal che si può credere da tutti che l'Imperatore generalmente è ora più odiato che non era prima. » (*Relazioni*, etc., pp. 432-436.)

protestants (1). Il convient toutefois que l'Empereur est parvenu à l'une des deux fins principales qu'il s'était proposées, celle de détruire la ligue de Smalkalde : mais il n'a pu réussir, du moins jusqu'au moment actuel, à faire une confédération des États de l'Allemagne, qui le reconnaîtrait pour son chef, et dans laquelle entreraient, avec la Flandre, les États de la maison d'Autriche en Italie, et tous les pays du roi des Romains : les Allemands ont en horreur ce projet de confédération; ils craindraient de se voir par là toujours en guerre, et obligés de supporter des dépenses continuelles, pour ajouter à la puissance de l'Empereur (2).

Charles, suivant l'ambassadeur, désirait vivement cette confédération, parce qu'il s'en servirait pour dicter des lois aux États qu'il redoutait le plus, c'est-à-dire à la France, au pape, aux Vénitiens et aux Suisses. Quant aux Ottomans, les deux trêves qu'il avait signées avec eux, les

---

(1) « ..... In modo che pare che si possa tenere che l'Imperatore abbia finora più presto perduto che guadagnato in questa guerra..... » (*Relazioni*, etc., p. 437.)

(2) « ..... I Germani, credendo che a loro bisognerà stare sempre in guerra, ed in continua spesa per fare grande l'Imperatore, aborriscono da essa (lega)..... » (*Ibid.*, p. 438.)

ambassadeurs qu'il leur avait envoyés, témoignaient qu'il ne songeait plus à leur faire la guerre, quoique ce dût être là le principal objet d'un empereur chrétien. Une fois la confédération conclue, il tournerait ses armes contre celle des quatre puissances qu'il jugerait pouvoir attaquer avec le plus d'avantage, et peu à peu il arriverait à dominer le monde. Rien ne démontrait donc mieux qu'il ne disposait pas encore, à sa volonté, des princes et des villes de la Germanie, que la résistance qu'il avait rencontrée en eux sur ce point (1).

Contarini ne laisse pas de craindre, si, cette année, les Français, le pape, les Suisses ou d'autres ne s'occupent de traverser les vues de l'Empereur, qu'il ne finisse par les réaliser, d'autant plus que le prince Philippe est en route avec un secours d'Espagnols, pour venir joindre son père. Aussi l'ambassadeur n'épargne-t-il aucun argument afin d'exciter la République à prendre les armes.

---

(1) « ....., Cominciando da qual di questi gli paresse più comodo, quando avesse stretta la lega, verria a domare a poco a poco il mondo. Ma il non l'avere ancora potuto ottenere, dimostra chiaro che Sua Maestà non può ora disporre de' principi di Germania e delle città come vorrebbe..... » (*Relazioni*, etc., p. 440.)

A la fin de sa relation, Cantarini parle encore de Charles-Quint, à propos d'un différend que la République avait avec le roi des Romains. Quelque mal disposé que ce dernier prince puisse être pour elle, il ne croit pas qu'elle ait à s'en inquiéter, parce que, sans l'aveu et l'aide de l'Empereur, il n'osera rien entreprendre, et que l'Empereur ne fera pas la guerre pour cette seule raison.

« L'Empereur, dit-il, a souffert que le roi de Danemark (1), son beau-frère, ait été chassé de ses États, et ait vécu misérablement : il n'a jamais rien fait pour lui, tout en disant qu'il ferait beaucoup, parce que les choses n'ont pas bien tourné; au contraire, il a conclu la paix avec celui qui l'a chassé. Il a souffert que le roi de Pologne occupât ce qui lui appartient (2), parce qu'il n'a pu y mettre obstacle. On ne saurait donc imaginer que le différend qui existe entre la République et le roi des Romains l'engage à

(1) Christiern II, qui avait épousé Isabelle, sœur de Charles-Quint.

(2) Sigismond Ier avait rendu héréditaire, en 1525, en faveur d'Albert de Brandebourg, son neveu, grand maître de l'Ordre teutonique, le duché de Prusse, et il s'était emparé du duché de Moscovie. Selon Contarini, ces deux provinces étant des fiefs de l'Empire, Charles-Quint seul aurait été en droit d'en disposer.

rompre avec elle : s'il y trouvait son avantage, il n'aurait pas besoin de ce motif pour le faire. Mais il lui faut donner son attention à tant de choses, afin de se maintenir dans ce qu'il possède, qu'il ne peut songer à s'agrandir; et la vie lui manquera, selon toute apparence, avant qu'il soit en état de former d'autres entreprises : car, étant, comme il l'est, tourmenté de la goutte et d'un asthme, et mangeant d'une manière aussi désordonnée, il est à croire que son existence ne sera pas longue (1). »

VI.

Deux des relations publiées par M. Albèri,

---

(1) « L'Imperatore ha tollerato che il re di Dania suo cognato sia scacciato di Stato, e che abbia vissuto miseramente; e se bene ragionava di fare gran cose, non ha però mai fatto niente, perchè non gli è tornato bene; anzi ha fatto pace, e buona, con chi lo discacciò. Ha lasciato che il re di Polonia gli tenga il suo, perchè non può fare altrimenti; e però non è da credere, nè dubitare, che l'Imperatore si mova, o che, quando gli paresse comodo, non lo facesse anche senza di questo. Ma gli bisogna attendere a molte altre cose, per assicurare quel che tiene, anzi che guadagnare dell' altro; e prima gli mancherà la vita ragionevolmente che potere pensare ad altro : perchè essendo così molestato e dalla gotta e da una strettura di petto, e mangiando, come fa, così disordinatamente, è da credere che sia per avere corta vita..... » (*Relazioni*, etc., p. 468.)

renferment des jugements sur la personne et le caractère de Philippe II.

L'une est celle de Marin Cavalli, qui représenta la République auprès de Charles-Quint dans les années 1548-1550 : cet ambassadeur avait vu, pendant dix-huit mois, le prince Philippe à la cour de son père, et avait été ainsi en état de l'apprécier (1).

L'autre est la relation de Jean Micheli, que le sénat envoya en Angleterre, après l'avénement au trône de Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, et qui y résida jusqu'au commencement de 1557 (2).

J'ai extrait l'appréciation de Cavalli dans *les Monuments de la diplomatie vénitienne* (3). Je placerai ici le portrait que fait de Philippe l'ambassadeur Micheli : on sera bien aise de le comparer avec ceux de Badoaro et de Suriano, qui avaient résidé à la cour de ce monarque à peu près dans le même temps :

« Le roi Philippe est l'image, le portrait fidèle de l'Empereur, son père; il lui ressemble

---

(1) *Relazioni*, etc., série I, t. II, pp. 193-223.
(2) *Ibid.*, pp. 289-380.
(3) Pag. 110-111.

tout à fait de carnation, d'air, de traits; il a la même bouche, la même lèvre pendante, avec toutes ses autres qualités physiques : mais il est de moindre taille, celle de l'Empereur étant moyenne et la sienne petite. Il est néanmoins très-bien fait et très-dispos, comme ont pu en juger maintes fois ceux qui l'ont vu, soit dans les tournois, soit avec ou sans armes, soit à pied ou à cheval.

» Outre la ressemblance physique, il rappelle beaucoup l'Empereur par ses manières : imitant, autant qu'il le peut, la bienveillance et l'affabilité de Sa Majesté Impériale; ayant entièrement perdu cette hauteur et cette gravité, selon l'expression castillane, qu'il avait à son premier voyage hors d'Espagne, et qui le rendit si odieux. Il n'est personne, quelque petit qu'il soit, qui ne trouve en lui toute la facilité et la patience qu'il saurait désirer, pour en être reçu et écouté : car non-seulement, aux heures fixées pour les audiences, chacun peut librement, et sans nulle protection, l'approcher, l'entretenir à sa volonté, en lui remettant des suppliques et des mémoires, mais encore on ne sache pas qu'il ait jamais refusé des audiences extraordinaires qui lui ont été demandées : même, quand il est retiré dans ses appartements pour s'occuper des affaires

publiques, ou pour sa distraction, il suffit de la moindre recommandation, pour être introduit auprès de lui.

» Bien que, dans ses réponses, à ce qu'on dit, il évite de se prononcer, et soit sobre en paroles, de même qu'il l'est dans la conversation, néanmoins, lors de l'expédition des affaires, qui, à la vérité, tarde longtemps, selon l'habitude de la nation espagnole, il accorde beaucoup plus qu'il n'a fait espérer; il use, en ces occasions, de termes qui dénotent un excellent esprit, et passe pour comprendre facilement ce qu'on lui expose. Et, s'il ne parle jamais que l'espagnol, qui est sa langue maternelle et naturelle, il connaît pourtant et parle un peu le latin, entend sans difficulté l'italien, et le français aussi, à ce qu'on assure (1). Il n'a pas seulement de l'esprit, mais on lui accorde aussi un bon juge-

---

(1) Charles-Quint s'était donné beaucoup de peine, pour que son fils ne parlât pas exclusivement l'espagnol. Antoine Perrenot, évêque d'Arras, écrivait d'Augsbourg, le 13 octobre 1550, à la reine de Hongrie : « Monseigneur nostre prince faict très-bien son debvoir » maintenant avec les Électeurs et autres princes de la Germanie, et » parle avec eux latin, et S. M. a défendu, en sa présence, que nulluy » de nostre langue luy parle en sa chambre, synon en françois; et » il a accepté la loy. Si cecy dure, il y a apparence que l'on se » recouvrera. Il sort maintenant souvent..... » (Archives du royaume.)

ment, je ne dis point par rapport à son âge (car, étant entré dans sa trentième année, il convient que, comme prince, il sache ce que d'autres ne savent pas à quarante ans), mais relativement à son peu d'expérience; et ses conseillers en citent beaucoup d'exemples très-remarquables. Il apporte dans les affaires la même patience, la même assiduité que dans ses audiences, restant quelquefois pendant quatre et cinq heures au conseil.

» La libéralité, cette vertu essentielle des princes, est telle en lui, selon qu'il l'a prouvé, que, s'il n'était retenu par les besoins du temps et par les dépenses de la guerre, il donnerait tout ce qu'il aurait (1). A l'égard de la religion, point que l'on considère, dans un prince, avant tout autre, on ne saurait, d'après les signes extérieurs, porter de lui que le meilleur jugement : car il est assidu et attentif aux messes, aux vêpres, aux sermons, ainsi qu'un religieux, beaucoup plus même que, selon l'avis de bien des personnes, il ne conviendrait à son état et à son

(1) Voy., à ce sujet, ce que l'Empereur écrivait à son fils, le 27 avril 1558, dans les *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, p. 384.

âge. Ses sentiments intimes correspondent à ces démonstrations, suivant le rapport non-seulement des théologiens, ses prédicateurs, hommes certes de considération, mais encore d'autres personnes qui chaque jour l'approchent : tous rendent hommage aux pieuses intentions qui le dirigent dans les choses de la conscience. Si, présentement, la guerre qu'il fait au pape semble avoir beaucoup modifié l'opinion qu'on s'était formée de lui à cet égard, Votre Sérénité doit savoir qu'il ne s'y est pas décidé de son chef, ni sans avoir pris conseil, pour apaiser ses scrupules, de tout ce qu'il y avait de théologiens et de docteurs dans l'université de Louvain et en divers autres lieux, lesquels l'assurèrent unanimement qu'il ne commettait pas d'impiété, et ne faisait rien de contraire à l'office de prince catholique, ainsi qu'il en porte le titre, puisqu'il agissait seulement pour la sûreté et la défense de ses États : en pareil cas, disaient-ils, il est licite au fils comme au vassal d'ôter les armes des mains de son père ou de son suzerain qu'il voit se préparer à lui faire offense. Il y en eut même qui parlèrent plus librement, disant qu'il était permis d'ôter les armes des mains d'un prince furieux. Il lui a donc paru, selon ces

avis, que sa conscience n'avait rien à lui reprocher. C'est là ce que j'avais à dire touchant la religion.

» Du reste, il ne paraît pas promettre cette élévation et cette générosité de cœur ni cette vivacité d'esprit qui conviennent à un prince aussi puissant, ni cette ambition et ce désir de gloire et de domination qu'a montrés l'Empereur, son père : il semble, au contraire, que, tout différent en cela de Sa Majesté Impériale, il ait pour but la tranquillité et le repos. Mais là-dessus je crois qu'on ne peut encore se former une opinion certaine, puisqu'il vient à peine de prendre les rênes du gouvernement; je crois aussi qu'on ne saurait bien juger si cette inclination qu'il témoigne naît en lui de sa nature, de son choix, ou de la nécessité, eu égard aux nombreuses et grandes difficultés dans lesquelles il se trouve; et, alors même qu'elle procédât de son naturel, le temps et les divers événements qui surviennent dans le monde, d'un moment à l'autre, suffiraient à le faire changer d'avis et à modifier ses dispositions : car il ne lui manque pas d'ennemis qui le tiennent et le tiendront éveillé, plus peut-être qu'il n'en a besoin. Et, à la vérité, pour argumenter d'un cas semblable, l'Em-

pereur, à l'âge qu'a le roi aujourd'hui, ne s'était pas encore mis à l'œuvre; aussi chacun, ou du moins la plupart, le regardaient-ils comme un prince hébété et endormi, lorsque, tout à coup, il s'éveilla et devint vif, hardi et vaillant, comme Votre Sérénité le sait, et bien mieux que moi.....

» Le roi ne s'étant montré jusqu'ici en personne dans aucune entreprise de guerre, pour faire cesser l'opinion qu'on a de lui, qu'il est timide et peu capable, ceux qui le défendent disent qu'il ne faut pas l'attribuer à sa volonté, ni à son insouciance, car souvent, au contraire, il a tâché d'assister à de pareilles entreprises, mais que c'est l'Empereur qui l'a voulu ainsi (1), et que jamais il n'y a eu et il ne pourra y avoir de fils plus obéissant que lui à son père. Ils ajoutent que l'Empereur, ayant un fils unique, et ne se promettant de lui ce que, pour dire la vérité, d'après les marques qu'il a données, on ne saurait encore se promettre, — non-seulement parce qu'il est d'une faible complexion, et qu'il fait peu ou point d'exercice, mais encore parce qu'il est très-sujet à des douleurs d'entrailles, qui cha-

(1) Voy., sur ce point, notre *Introduction aux Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, pp. 51 et 54.

que jour deviennent de plus en plus vives, — ne voulait pas l'exposer aux fatigues et aux périls de la guerre. En outre, l'Empereur le pouvait difficilement faire venir d'Espagne, pour l'avoir près de sa personne, et le conduire avec lui dans les camps, le gouvernement de ces royaumes, comme chacun le sait, exigeant la présence d'un prince... Mais, maintenant qu'il est le maître, et qu'il ne dépend que de sa seule volonté, on verra bientôt ce qu'il fera, les préparatifs qui ont lieu, les mesures qui sont en cours d'exécution, ne permettant guère de douter qu'il ne se dispose, comme le bruit en court, à prendre part à la campagne de cette année. S'il y prend part en effet, ce sera plutôt, je puis le dire, par force que par goût, car je sais du meilleur lieu que de sa nature il abhorre la guerre, bien qu'il puisse être déterminé à la faire et à y assister en personne, et que jamais il ne s'y résoudra que dans le cas d'une nécessité absolue, comme est à ses yeux celle de désabuser le monde, et ses ennemis en particulier, de l'opinion où ils sont qu'il manque de cœur et de puissance, et qu'il n'est pas capable de se venger des offenses qui lui sont faites. Et ç'a été là le principal motif qui l'a porté à faire la guerre au pape : je veux dire qu'il ne s'y est

pas tant résolu pour les soupçons que S. S. lui avait inspirés, en s'armant et en se liguant avec d'autres princes contre lui et ses États, que pour le mépris avec lequel elle l'a traité, la faible idée qu'elle a témoigné avoir de lui, et les paroles peu convenables dont elle s'est servie à son égard. Mais, sauf cette nécessité, je sais que, dans le cas d'une guerre offensive ou défensive, il approuve plus le système du roi catholique, son bisaïeul, qui la faisait faire par ses capitaines, sans y assister, que celui de l'Empereur, son père, qui l'a voulu faire en personne; et il est conseillé dans ce sens par les Espagnols et par ses courtisans les plus intimes, lesquels lui disent que l'Empereur gagna plus, et acquit plus de gloire dans les entreprises que firent Antonio de Leyva, Prosper Colonna, le marquis de Pescaire et d'autres, que dans celles qu'il dirigea lui-même..... (1) »

---

(1) « È il re Filippo..... l'istessa immagine e ritratto dell' Imperatore suo padre, e conformissimo di carne, di faccia et di lineamenti, con quella bocca e labbri pendenti l'uno più dell' altro, e con tutte l'altre qualità dell' Imperatore, ma di minore statura, essendo il re piccolo, dove l'Imperatore era mediocre; ma benchè piccolo, però benissimo formato, e disposto della persona, sì come si è veduto molte

L'ambassadeur discourt encore longuement sur ce point, et finit par dire que, quelle que soit l'inclination du roi, il est résolu, depuis la rupture de la trêve par les Français, à faire de

---

volte in diverse sorte di tornei, armato e disarmato, a piedi ed a cavallo.

» È pure conformissimo, oltra il viso, alli costumi e maniere dal vivere dell' Imperatore, imitando quanto può le vie ed azioni sue di benignità ed umanità, avendo del tutto persa quella alterezza e sussiego, come chiamano gli Spagnuoli, con la quale uscì la prima volta di Spagna, e riuscì così odioso. Di pazienza e facilità nelle udienze ed altro, non può alcuno, per minimo che sia, desiderar più, perchè, non dico alle ore ordinarie delle udienze, che in queste non si ha bisogno di mezzo, ma liberamente, può ciascuno accostarsegli, e con supplicazioni o memoriali intertenerlo a suo piacere, non avendo, che si sappia, mai dato ripulsa o impedimento alcuno anco alle udienze straordinarie, o quando per negozj o per sua comodità si ritira, che anco allora basta ogni piccol mezzo per avervi introduzione.

» Nelle risposte, benchè sia ristretto et di poche parole, sì come dicono, ed anco nella conversazione, niente di meno nelle espedizioni, ancora che lunghe, secondo l'uso della nazione spagnola, concede assai più che non dà intenzione, con parole di buonissimo ingegno, con nome d'intendere facilmente e capire ciò che gli vien detto. Ed ancorchè non esca della sua lingua materna e naturale spagnola, però intende e parla, benchè debilmente, la latina, ma l'italiana intende senza difficoltà, e dicono anco la francese. Oltre l'ingegno è tenuto di onesto giudizio, non dico rispetto all' età, che essendo adesso entrato in trenta anni, conviene che come principe sappia quello che non sanno gli altri di quaranta, rispetto la poca esperienza che egli ha; e ne contano i suoi consiglieri molti casi ed esempi bellissimi, con la medesima assiduità e pazienza nei negozj che

nécessité vertu, et à soutenir la guerre avec la plus grande énergie, prêt à perdre le tout, plutôt qu'à entrer en accord avec des gens auxquels il ne saurait désormais se fier.

---

faccia nell' udienze, non sdegnando di fermarsi le quattro e cinque ore nel consiglio.

» Della liberalità sua poi, parte principale di un principe, se non fosse ritenuto dalla strettezza de' tempi e per causa delle guerre, per il saggio che n'ha dato, tanto avesse egli, tanto largamente donaria. Nella religione, che in un principe è principalmente considerata, per quello che dall' esteriore si vede, non si potria giudicar meglio: attentissimo ed assiduo alle messe, ai vespri ed alle prediche, come un religioso, molto più di quello che allo stato ed età sua a molti pare che si convenga. Il medesimo riferiscono dell' intrinseco, oltra certi frati teologi, suoi predicatori, uomini certo di stima, anco altri che ogni dì trattano con lui, che nelle cose della coscienza non desiderano più pia nè migliore intenzione. E sebbene al presente abbia, come pare, perduto assai di questa opinione con la guerra che fa al papa, niente di meno Vostra Serenità sappia che non si è mosso di suo capo, nè senza consiglio e pareri di quanti teologi e dottori erano nello studio di Lovanio ed in molti altri luoghi, come geloso e scrupolosissimo ch' egli è in questa parte; dai quali conformemente fu assicurato che non faceva empietà, nè andava contro l'uffizio di principe cattolico, sì come porta il titolo, movendosi solamente per sicurezza e difesa dei suoi Stati; perchè in simil caso dicevano esser lecito così al vassallo come al figliuolo il prevenire e levar l'armi di mano al padre ed al principe che ci vedesse prepararsi alla sua offesa: e ci furono anco di quelli che parlarono più liberamente, con dire ch' era lecito di levar l'armi di mano al principe furioso; in modo che, col parer di questi, parve a lui di essersi giustificato con la sua coscienza. E questo è quanto alla religione.

» Nel resto pare che non prometta quella grandezza e generosità

Micheli, examinant ensuite l'autorité que Philippe a en Angleterre, prétend que, dans les affaires d'importance, on le consulte, et on défère à ses avis tout autant que s'il était roi natu-

---

d'animo e vivezza di spiriti che si conviene a un principe potente come è lui, nè quella ambizione e desiderio di gloria e di dominare che ha mostrato l'imperatore Carlo V suo padre; anzi pare che cammini per vie totalmente contrarie verso la quiete e il riposo. Ma in questo io, per me, credo che ancora non si possa farne fermo giudizio, essendo entrato egli pure adesso nelle azioni del governo, nè credo si possa ben sapere se questa sua inclinazione nasca o per natura o per elezione o per necessità, rispetto alle molte e grandi difficoltà, nelle quali conosce di trovarsi; ma ancorchè v'inclinasse per natura, il tempo e li varj accidenti che possono occorrere nel mondo da un' ora all' altra, sono sufficienti per fargli mutare risoluzione e natura, non mancandogli nemici che lo tengono e terranno forse più svegliato di quello che bisogna. E veramente nè anco l'Imperatore, per argomentar da un simile, di quell' età ch' è lui, s'era a fatica mosso, anzi da ognuno, o dalla maggior parte, era avuto per stupido e per addormentato, e poi si può dire ad un tratto ed inaspettatamente si svegliò, e riuscì così vivo, così ardito e così bravo, come Vostra Serenità sa bene, e molto meglio di me.....

» Ma non essendosi il re finora mostrato o fatto vedere con la persona in alcuna impresa di guerra, per liberarsi da quella opinione che si ha di lui, che sia timido e ignaro, quelli che lo difendono dicono che ciò non è proceduto dalla risoluzione sua, e dal non essersene curato, che anzi l'ha molte volte procurato ma dall' Imperatore, dalla volontà del quale niun altro figliuolo è stato, nè potrà esser mai tanto obbediente. Il quale Imperatore avendolo figliuolo unico, e non si promettendo della complessione sua quello, che nè anco adesso, per dire il vero, si può con gl' indizj che ha dato ripromettere, non solo perchè sia naturalmente debole, e persona di poco o niun eser-

rel anglais, mais que, avec une modestie égale à son jugement, il s'en remet toujours à ce que la reine et le cardinal Polo décideront. « Par » cette conduite, — continue notre ambassa-

---

cizio, ma per essere spessissimo sottoposto alli dolori colici, che con maggior furia ogni dì più lo travagliano, però non voleva l'Imperatore esponerlo a quelle fatiche nè a quelli pericoli : oltrachè l'averlo cavato di Spagna per tenerselo appresso di sè, e fargli in compagnia sua veder le guerre, male lo comportava il governo di quei regni, che, come ognuno sa, non possono stare senza la presenza di un principe... Ma ora che è padron lui, e che dipende dalla sua volontà, presto si vedrà cio che farà, non potendosi dubitare, per le provvisioni ed apparati che già si veggono in essere, che non sia, sì come è voce, per uscir quest' anno in campagna. Il che, ancorchè segua, potrei dire che sarà più presto per necessità che per volontà, perchè da ottimo luogo io so ch' egli di natura aborrisce la guerra, ancorchè per altro v'inclinasse per farla e andarvi in persona; nè mai vi si ridurrà se non per necessità, sì come egli tiene esser questa di disingannare il mondo, e particolarmente li suoi nemici, dell' opinione che hanno di lui di vile e da poco, e che non sia atto nè sappia risentirsi delle offese. E questa è stata la causa che principalmente l'ha indotto a prender l'armi contro il papa, cioè non tanto per li sospetti che questo gli aveva dato, armandosi come faceva, e trattando leghe ed intelligenze con altri principi contra di lui e suoi Stati, quanto per li dispregi fattigli, ed il mostrar di averlo in debolissimo concetto, eziandio con parlarne con parole poco oneste. Ma levata la necessità d'andarvi in persona, so che, se pure gli occorrerà di far guerra, offensiva o difensiva ch' ella sia, egli stima ed approva più il procedere del re cattolico suo avo, che le faceva fare per mano de' suoi capitani, senza andarvi lui in persona, che il procedere dell' Imperatore suo padre, che l'ha volute far lui; ed a questo lo consigliano gli Spagnuoli, e li suoi più intimi, con dirgli che l'Imperatore medesimo più gua-

» deur — il s'est fait d'autant mieux venir de
» tous ceux de la cour, et des grands spéciale-
» ment, que, n'ayant rien changé du style et de
» la forme du gouvernement établi, et ayant
» ponctuellement observé les conditions de son
» traité de mariage, il a dissipé entièrement cette
» crainte, qui dans le principe fut très-grande,
» qu'il ne voulût se servir de sa puissance, pour
» disposer et ordonner des choses à sa fantaisie,
» destituant ou introduisant dans le gouverne-
» ment ceux qu'il lui aurait semblé à propos,
» étrangers ou autres (1). Et ce qui l'a encore fait

---

dagnò e più fù glorioso con l'imprese fatte da Antonio da Leiva, dal signor Prospero Colonna, dal marchese di Pescara ed altri, che non per quelle che ha fatto di sua mano. » (*Relazioni*, etc., série I, t. II, pp. 333-338.)

(1) Dans sa relation de 1559, qu'on trouvera plus loin, Michel Suriano rend le même témoignage de la conduite que Philippe tint en Angleterre; mais il ajoute : « Je me souviens d'avoir entendu dire à un » personnage que ce monarque se trouvait chaque jour plus mécon- » tent de s'être marié avec la reine, parce qu'il n'avait aucune auto- » rité dans le royaume, et pas même la couronne, mais seulement » le nom de roi, qui lui servait plus pour l'apparence que pour » l'effet. » Voici le texte : « Mi ricordo havere inteso da un person- » nagio che S. M. si trovava ogni dì più mal contento d'havere atteso » a quella pratica, perchè non haveva nel regno nè authorità nè » obedienza, nè pur la corona, ma solamente un certo nome che » serviva più in apparenza che in effetto. » (MS. 9937 de la Bibliothèque impériale à Paris, fol. 48 v°.)

» mieux venir, c'est que non-seulement il a eu
» l'attention de négliger bien des avantages et
» bien des choses dues à sa personne, mais en-
» core, dans le temps qu'il a été en Angleterre
» (pour montrer qu'il n'y était venu, ni par l'am-
» bition d'être roi, puisqu'il quittait tant de
» royaumes, ni par le besoin qu'il avait des res-
» sources du pays, car il connaissait trop bien
» l'état et l'impuissance de la reine), il a pourvu
» toujours à ses dépenses personnelles et à celles
» de sa maison, jusque pour les moindres choses,
» au moyen de l'argent qu'il tirait de Flandre et
» d'Espagne.... J'ajouterai que, à son arrivée dans
» ce royaume, jugeant qu'il était du devoir d'un
» prince reconnaissant et libéral de récompenser
» ceux qui s'étaient montrés fidèles à la reine
» lors de son avénement à la couronne et du
» soulèvement de l'île de Wight, il assigna, en
» dons et en traitements de charges conférées
» dans sa maison, de 53,000 à 54,000 écus
» d'or par an, qui ont toujours été payés et se
» payent encore, sans qu'il ait jamais voulu met-
» tre à profit rien de ce que le royaume aurait
» pu lui offrir. Lorsqu'il se trouve en Angleterre,
» si, selon son usage, il reçoit les requêtes et
» les mémoires qu'on lui présente, il les reçoit

» plutôt comme médiateur et intercesseur auprès
» de la reine, à laquelle il prend à tâche de rap-
» porter tout, qu'afin d'être tenu pour maître
» et seigneur principal : de même, il laisse l'exé-
» cution des choses de la justice à la reine et
» aux ministres, lorsqu'il y a lieu de condamner
» quelqu'un à perdre les biens ou la vie, pour
» pouvoir ensuite solliciter la grâce et le pardon
» du coupable. Tout cela fait que, quant à sa
» personne, il est non-seulement bien vu et aimé,
» mais encore désiré d'un chacun; et il le serait
» davantage, s'il pouvait se défaire des Espagnols
» qui l'entourent, lesquels sont craints et haïs,
» par la peur qu'on a qu'ils n'altèrent les habi-
» tudes et la nature du roi, et ne le fassent chan-
» ger de conduite. Avec tout cela, et nonobstant
» la haine qu'on porte aux Espagnols, il est désiré
» des bons et de tous ceux qui apprécient les
» fruits de sa présence (1). »

---

(1) « ..... Con il qual procedere è venuto ad acquistarsi con tutti quelli della corte, e con li grandi specialmente, tanto maggior grazia, quanto che, non avendo alterato cosa alcuna dello stile e forma del governo, non essendo uscito un pelo della capitolazione del matrimonio, ha in tutto tolta via quella paura, che da principio fu grandissima, ch' egli non volesse con l'imperio e con la potenza, poi che vi avea posto il piede, disponere e comandare delle cose a modo suo,

VII.

La série des relations sur Philippe II, que nous faisons connaître aujourd'hui, laisse peu à désirer pour la première moitié du règne de ce prince : les dates de 1557, 1559, 1567, 1572, 1577, correspondent assez exactement aux diverses phases de ce période de temps; mais, pour la seconde moitié, elle présente une grande lacune : nous n'avons rien entre 1577 et 1593.

En attendant que d'autres recherches viennent

---

levando ed introducendo nel governo quelli che gli fosse parso, o forestieri o altri. E quello che l'ha ancor messo in maggior grazia è, che non solo ha studiosamente negletti molti utili e molte cose dovute alla persona sua, ma, nel tempo che vi è stato (per mostrare che non vi era venuto nè per ambizione di esser re, abbandonando lui tanti regni, nè per bisogno di valersi del loro regno, troppo ben conoscendo lo stato e l'impotenza della regina), s'è sempre fatte le spese a se ed a tutti i suoi, fino nelle cose minime, del suo, con quello che di Fiandra e di Spagna gli era provvisto..... A queste cose si aggiunge che sin dal principio, quando egli venne nel regno, sotto specie di gratitudine e di liberalità, parendogli offizio di principe grato e benefico il riconoscere alcuni di quelli che erano stati fedeli alla regina nell'assunzione alla corona e nella sollevazione dell' isola di Wight, parte in doni e parte in provvisioni, avendone accettati molti nella sua casa ed al suo servizio, assegnò meglio di cinquantatre in cinquantaquattro mila scudi d'oro l'anno, che sempre sono stati pagati e si pagano

combler ce vide, nous croyons qu'on lira avec plaisir le portrait que faisait du *démon du Midi*, en 1582, un Belge qui venait de quitter sa cour.

Le 1er mars de cette année 1582, dom Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, partait de Tournai pour l'Espagne, où il était envoyé par Alexandre Farnèse, prince de Parme, avec la mission de solliciter du roi le renvoi aux Pays-Bas de gens de guerre espagnols et italiens. Rien n'avait plus contribué au soulèvement des provinces belges, que les désordres, les insolences, les déprédations de la milice espagnole : aussi la sortie du

---

tuttavia, con non essersi mai valuto, dall' amicizia in poi, di alcuna comodità che il regno avesse potuto offerirgli. E quando si trova là, sebbene secondo l'uso suo riceve delle suppliche e dei memoriali, però li riceve più presto come mediatore ed intercessore colla regina, alla quale mostra di riferire ogni cosa, che perchè voglia esser tenuto padrone e principal signore, lasciando l'esecuzione delle cose della giustizia alla regina ed ai ministri, quando occorra di condannare alcuno o nella roba o nella vita, per poter poi usare lui, impetrando, come fa, le grazie e le mercedi. Tutte le quali cose fanno che quanto alla persona sua non solo sia ben voluto ed amato da ciascuno, ma anco desiderato, massime se gli si potessero levare gli Spagnuoli d'intorno, temuti e per conseguente odiati, per la paura che n'hanno che non alterino gli usi e la natura del re e lo cavino dalle vie e dal procedere che tiene. Però con tutto ciò, non ostante l'odio de' Spagnuoli, è desiderato dai buoni e da tutti quelli che conoscono il frutto della sua presenza. » (*Relazioni*, etc., p. 344.)

pays de toutes les troupes étrangères avait-elle formé l'une des bases de la pacification de Gand, et don Juan d'Autriche n'avait-il été reçu comme gouverneur général, qu'après avoir donné sur ce point satisfaction au pays. Les provinces wallonnes elles-mêmes, dans leur traité de réconciliation avec le roi, avaient formellement stipulé que toutes les troupes du prince de Parme levées à l'étranger, évacueraient le territoire belge. Mais, dans les révolutions, il arrive souvent qu'on soit obligé de revenir sur ses pas. Le prince de Parme, réduit aux régiments wallons, eut beaucoup de peine à tenir tête aux états confédérés et au prince d'Orange : les provinces réconciliées commencèrent à craindre que la guerre ne fût portée jusque dans leur sein. Dès lors Alexandre Farnèse les persuada aisément de renoncer à une stipulation dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour elles. Les états de Hainaut, d'Artois, de Lille, Douai et Orchies, convoqués au mois de février 1582, résolurent qu'à l'avenir le roi serait libre d'employer aux Pays-Bas telles troupes qu'il jugerait à propos; ils exprimèrent, de plus, le vœu qu'un notable personnage fût envoyé à la cour d'Espagne, pour demander que les gens de guerre étran-

gers revinssent avec toute la célérité possible. Le prince de Parme fit choix de l'abbé de Saint-Vaast.

Dom Jean Sarrazin se fit accompagner d'un de ses principaux religieux, dom Philippe de Caverel, qui lui succéda dans la dignité abbatiale, lorsque lui-même il fut élevé au siége archiépiscopal de Cambrai. Caverel a laissé une intéressante relation de ce voyage, que l'on conserve, en manuscrit, à la bibliothèque d'Arras (1).

A l'arrivée de l'ambassadeur belge en Espagne, Philippe II était à Lisbonne, où il avait été reconnu roi de Portugal l'année précédente. Sarrazin se rendit dans cette capitale avec sa suite.

« ..... Je vis en Lisbonne — dit l'auteur de la relation (2) — deux choses que je désirois grandement de veoir, et dont je receus grand

---

(1) MS. 304, in-fol., pap., cartonné, avec dos en parchemin, intitulé au premier feuillet : *Ambassade de R. P. en Dieu dom Jehan Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, du conseil d'Estat de S. M., son premier conseiller en Artois*, etc., 173 feuillets, écriture du temps.

Sous le n° 401, paraît être la minute de cette relation, et il y en a deux copies du XVIIme siècle, qui portent les n°s 403 et 640.

(2) Je suis la leçon du MS. 304, fol. 123. Le MS. 403 offre deux variantes que j'indiquerai.

contentement. La première estoit S. M. mesme, (comme ce désir naturel est nai avec nous de cognoistre et nous unir ce que nous aymons), en laquelle j'admirois (car nous pouvions veoir souvent, fût au palais, fût ès paroisses et autres églises, nous y estant donné libre accès par les archers et gardes, qui, pour estre du païs, nous estoient amis), j'admirois, dis-je, une clémence et modestie naturelle, cette doulceur qui reluit en sa face, son œil, son parler, son geste, son port, esloigné de grandeur, d'insolence, de cruaulté.

» Quant à sa personne, elle n'atteint pas la stature moyenne, chose qui ne luy sied pas mal : les espaules et la poictrine luy estans larges, la face assez longue et pasle, le nez tirant plus sur le camus que sur l'aquilin, la bouche vermeille, les lèvres aucunement prominentes, signamment celle d'embas, marque de l'origine d'Austrice, les yeulx aulcunement rouges, comme l'homme qui lit et travaille beaucoup aux affaires, mesme de nuit, depuis qu'il a ordonné que quasi toutes choses passent par ses mains, après avoir expérimenté qu'aucuns s'y estoient comportés moins que suffisamment (1); le front large et aucune-

(1) Allusion à Antonio Perez.

ment cornu qu'on appelle, la barbe toffue, plus large et longue que ne portent les Italiens ni les Espagnols, aprochant la façon de laquelle on se l'accoustroit en ces provinces (1), avant que les façons et meurs estrangers y eussent tant de lieu : ce qui luy donne quelque majesté, accreue par la couleur grise, tellement meslée avec ce qui peult rester de la première couleur, qui estoit fort blonde, que, peu excepté, elle paroist entièrement blanche, comme aussy la perruque ou chevelure, laquelle semble un petit prématurée, aucuns en rapportant la cause au taint premier, qui estoit blond, comme s'il estoit plus aisé de blond devenir blancq ou chenu, que de noir; autres à la multitude des affaires, ne pouvant estre advenu que S. M. ait maintenu tant de provinces en paix, appaisé tant de guerres, et les continué si longuement en autres endroits, sans un grand soin, bien que l'on die n'estre sa coustume de se contrister (2) excessivement par perte qui advienne, ni s'esjouyr que raisonnablement pour victoires, signallées qu'elles soient,

(1) C'est-à-dire dans les Pays-Bas.

(2) « ..... Bien que je confesseray aisément avoir entendu qu'elle ne se contriste. » (MS. 403.)

prenant avec action de grâces du Seigneur tout-puissant ce qu'il lui plaist envoyer; autres l'attribuant à l'eage (1), car S. M. est eagée de cinquante-six ans cest année 1582..... »

L'ambassade belge avait passé par Madrid, et Sarrazin n'avait pas manqué d'y rendre visite au cardinal de Granvelle, que Philippe II y avait appelé depuis 1579, pour remplir auprès de lui sa charge de conseiller d'État, à laquelle il en avait joint une seconde, celle de président du conseil d'Italie. Caverel peint également ce prélat qui joue un si grand rôle dans notre histoire. On nous reprocherait certainement de ne pas reproduire ici ce second portrait, avec d'autant plus de raison que, dans les relations qui vont suivre, il n'est plus question de Granvelle après 1559 :

« Quelcun ès mains duquel ces mémoriaux pourront tomber, qui jamais ou de longtemps n'aura veu ce seigneur, ou qui peult estre mal imprimé de luy par tant de calomnies et faulses inventions qui ont esté dressées ès derniers troubles sur tant de personnes illustres, désirera par aventure en trouver icy quelque

(1) « .... Autres attribuant la chose à l'eage, car elle est, etc. » (MS. 403.)

particularité, et sçavoir si, par indices ou autrement, n'avons sondé le cœur d'iceluy, ou remarqué (comme l'on dit) de quel bois il se chauffe..... Mais ce seroit hardiment fait à moy, de toucher à chose si scabreuse, estant asseuré que Dieu seul peult sonder le cœur des hommes..... Je veux confesser qu'aiant ouy, durant ces troubles, despaindre et accoustrer ledict seigneur cardinal des pièces qui ne le povoient faire que bien noir, avoit esté quelque temps que je n'en sçavoye que juger (comme il est aisé de fleschir les jeunes gens, pour le peu de sçavoir et d'expérience quy est en eulx), jusques à ce que je l'ay veu et trouvé doux et affable, humble et accomply des vertus qui assamblent, gagnent et attirent les cœurs des hommes à celuy qui en est doué, laissant aux supérieurs et à ceux qui en ont à respondre le jugement de ce que beaucoup de gens trouvent mauvay en luy, qu'il se réserve tant de bénéfices. S'il est adroit en la policie, je m'en rapporte aussi bien volontiers à S. M., qui trouve bon de l'emplier : une chose, entre aultres, me faisant croyre ses conseils avoir esté dressez au prouffit de l'Église et des bons : que, à cause d'iceux, les hérétiques et ceux qui, après n'avoir sceu bien disposer leur biens, s'essaient

de se faire maistres de ceux d'autruy, ont tasché par tous moyens de le desnigrer, estant la vraye et quasi la propre louange de l'homme de bien, que d'estre vitupéré et en haine des meschans.....

» Quand est de sa personne, il est de stature haulte et droit, monstrant estre doué d'une verte et forte vieillesse, chose qui se descouvre par son marcher ferme, nonobstant les cheveux gris et la barbe blanche (1). Son front et sa face, s'il m'est permis d'en juger, monstrent nature luy avoir réparty, entre autres adresses, les dons de grand jugement et de prudence, quy sans doubte luy sont merveilleusement accreus pour le continuel maniment de grandes affaires, ayant de longtemps esté guidé à ce but par la prudence de son père, de très-grande authorité auprès de ce grand empereur Charles le Quint, et qui sçavoit très-bien combien ceste entremise vailloit à l'homme qui a le cerveau et le naturel bon; l'ayant tousjours poussé et soutenu de son authorité, si longtemps qu'il a vescu, de sorte que pouvons dire estre avenu à ce seigneur comme

(1) « Quant est de sa personne, il est de haulte, sèche et droite stature, nonobstant qu'il soit tout vieil, ce que monstrent les cheveux gris et la barbe blanche. » (MS. 403.)

au lierre, qui, s'entortillant à l'entour des arbres plus puissans, trouve moyen de se lever amont quant et eux..... Qui fait n'estre merveille si son port et contenance, et mieux ses propos, monstrent quelque cas en luy qui surpasse le commun : comme l'expérience, joincte à l'art, en une nature bien née, est de très-grande force. S'il est question de l'accoustrement (car les curieux veuillent tout sçavoir, et l'accoustrement bien composé est indice de l'esprit arresté), il s'accoustre, selon tiltre et lieu qu'il tient, de rouge satin, armosin, autre soye, camelot escarlate, et proprement (1). »

VIII.

Nous terminerons cette préface, en donnant aux amis des études historiques une nouvelle qu'ils accueilleront avec une vive satisfaction. Nous exprimions la crainte, dans *les Monuments de la diplomatie vénitienne* (2), que l'œuvre de la société de Florence, interrompue en 1846, ne

(1) MS. 304, fol. 101-102.
(2) Page 35.

fût pas reprise de longtemps. Nous avons reçu, depuis, une lettre de M. Albèri, où ce docte professeur nous rassure, en nous annonçant que la publication des *Relazioni* va être continuée, et qu'au moins il s'efforcera de compléter le XVIme siècle. Nous disions il y a deux ans : « Il » faut sans doute attribuer aux événements qui, » depuis 1846, se sont passés en Italie, l'inter- » ruption d'une entreprise aussi honorable à » ceux qui l'avaient formée qu'utile à la répu- » blique des lettres (1). » Ce que M. Albèri nous a fait l'honneur de nous écrire, confirme en partie notre conjecture; mais les circonstances politiques n'ont pas été les seules causes de cette interruption : M. Albèri, chargé par S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane de publier les œuvres complètes de Galilée, d'après les manuscrits de la Bibliothèque palatine, à Florence, s'est vu absorbé, depuis plusieurs années, par ce difficile et immense travail, qui mettra le sceau à sa réputation dans le monde savant (2); et néanmoins,

---

(1) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 35.

(2) Dix volumes des œuvres de Galilée ont paru jusqu'ici : l'ouvrage entier doit en former quatorze ou quinze. Les cinq volumes qui renferment la correspondance inédite de Galilée et le travail sur les satel-

il a su trouver encore le loisir de préparer les matériaux d'un volume de *Relazioni*, qui sera le 3me de la première série (1).

Dans la même lettre, M. Albèri nous apprend que, grâce aux communications qui lui ont été faites, ainsi qu'à ses propres recherches, il sera en mesure d'enrichir son recueil de plusieurs relations antérieures à celles qu'on regardait généralement et que nous avions citées nous-même (2) comme les plus anciennes : telle sera, entre autres, la relation de Zacharie Contarini, envoyé vénitien auprès de Charles VIII en 1492, récemment découverte par M. Foucard, l'un des conservateurs des archives des *Frari* (3).

Ces relations primitives, M. Albèri, pour ne pas trop bouleverser l'ordre des dates des vo-

---

lites de Jupiter, travail qu'on croyait perdu, ont coûté à l'auteur une peine infinie.

(1) La première série, d'après le plan arrêté par la société de Florence, comprend les relations des États européens, l'Italie exceptée.

(2) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 27.

(3) M. Albèri y comprendra probablement aussi la *Relatione del magnifico e clarissimo M. Vincenzo Quirini, ritornato ambasciatore dal serenissimo Maximiliano d'Austria, re de' Romani, l'anno* 1510. Une bonne copie de cette relation, très-curieuse à plus d'un titre, est à la Bibliothèque impériale, à Paris, MS. 277 Saint-Germain-Harlay, fol. 1-82.

lumes qui ont vu le jour, se propose d'en faire la matière d'un volume d'Appendices. Il y joindra la série presque complète des commissions ducales données aux ambassadeurs dont les relations auront figuré dans son recueil. Des additions et des corrections, ainsi que de copieux index des noms et des choses, termineront cette importante collection, destinée à prendre place parmi les plus remarquables monuments que notre époque aura élevés à la science historique.

Janvier 1855.

POST-SCRIPTUM.

—

Au moment où s'achevait l'impression de cette préface, nous venons d'apprendre que deux nouveaux volumes de la collection des *Relazioni*, les tomes VIII et IX, ont paru depuis 1853. Ni l'un ni l'autre de ces volumes n'est encore parvenu à notre Bibliothèque royale, et, il y a quelques jours à peine, je les ai vainement demandés à la Bibliothèque impériale, à Paris.

Dans le tome VIII sont des relations sur l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et la France : celles de Badoaro et de Suriano que nous donnons ici en font partie.

Le tome IX, qui contient des relations sur l'Empire ottoman, de 1503 à 1596, complète cette série, la 3e de la collection, pour le XVIme siècle.

Le tome VIII est l'ouvrage de M. Albèri.

C'est à M. Lazari, directeur du musée Correr à Venise, qu'est due la publication du tome IX.

Le tome X est sous presse; il est entièrement formé de relations sur la cour de Rome : nous supposons que le soin de le mettre en lumière a été confié à M. Thomas Gar, qui a déjà donné, avec d'excellentes notes, un volume de relations sur la même cour.

Nous félicitons bien sincèrement le savant éditeur de la collection de Florence du zèle avec lequel il poursuit l'accomplissement de l'œuvre à laquelle il a voué ses talents et ses veilles.

Juillet 1855.

I.

RELATION

DE FRÉDÉRIC BADOARO,

FAITE AU RETOUR DE SON AMBASSADE AUPRÈS DE CHARLES-QUINT ET DE PHILIPPE II, EN 1557 (1).

Frédéric Badoaro naquit en 1518. Sa famille, dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, avait, au IXme et

(1) *Relatione di Spagna, intitolata* la Capitana, *del signor Federico Badovero, ritornato ambasciatore da Carlo Quinto et dal re Filippo, suo figliuolo.* (Bibliothèque nationale à Madrid, MS. E 87, fol. 138-376.)

Relatione del clarissimo messer Federigo Badovaro, ritornato ambasciatore della serenissima repubblica veneziana da Carolo Quinto imperatore et da Filippo re di Spagna, suo figliuolo, l'anno MDLVII. (Bibliothèque royale à Bruxelles, MS. 0085 bis.)

Relatione alla signoria di Venezia del clarissimo signor Federico Badoero, tornato ambasciatore della repubblica presso Carlo V imperatore et Filippo re di Spagna, l'anno 1552. (Bibl. impériale à Paris, MS. 10076, pièce III, fol. 18-137.)

Relatione di messer Federico Badoaro, ambasciatore veneto, delli Stati et altre qualità dell' imperatore Carlo V et del re Felippo, suo figliuolo. (*Ibid.*, MS. 10083 ², pièce II.)

Relazione diplomatica di Federico Badoaro, ritornandosi ambasciatore veneto dall' imperatore Carlo V et dal re di Spagna, suo figliuolo. (*Ibid.*, MS. 10083 ².².A.)

au xme siècle, donné plusieurs doges à la République, et depuis elle avait toujours été en possession des premiers emplois de l'État. Son père, Aloïse Badoaro, était sénateur (1).

Nous manquons de renseignements sur les débuts de Frédéric Badoaro dans la carrière des affaires publiques; mais nous savons que, en 1548, le prince Philippe d'Autriche ayant traversé l'Italie, le sénat envoya Badoaro à Gênes, pour le complimenter, et l'accompagner pendant tout le temps qu'il serait sur les terres de la République.

Relatione del clarissimo signor Federico Badoaro, venetiano, ritornato dalla sua legatione a Carlo V, imperatore, et a Filippo, re di Spagna, l'anno 1558. (*Ibid.*, MS. 1105 supplément, fol. 1-102.)

Relazione della Spagna, di messer Federico Badoaro, ambasciatore veneziano presso Carlo V e Filippo suo figliuolo, l'anno 1557. (*Ibid.*, MS. 785 Saint-Germain, fol. 187-319.)

Relazione del clarissimo Federigo Baduero, ambasciatore all' imperatore Carlo V, del 1557. (*Ibid.*, MS. 791 Saint-Germain, fol. 47-102.)

Relazione del clarissimo messer Federigo Badouaro, ritornato ambasciatore della serenissima repubblica di Venetia da Carlo V, imperatore, et da Filippo re di Spagna, suo figliuolo, l'anno 1558. (*Ibid.*, MS. 1440 Saint-Germain.)

Relazione del veneto ambasciatore Federico Badoero, fatta alla repubblica, ritornandosi della sua ambasciata da Carlo Quinto e dal re di Spagna, suo figliuolo. (*Ibid.*, MS. 8350 2. Baluze, pièce VI.)

Relatione del clarissimo M. Federico Badoero, ritornato ambasciator d'all imperator Carlo V et Filippo re di Spagna, suo figliuolo, l'anno 1558. (*Ibid.*, MS. 277 Saint-Germain-Harlay, t. II, fol. 1-232.)

Le comte Daru, *Histoire de Venise*, t. VII, section V, § 2, cite plusieurs manuscrits de la relation de Badoaro, existants dans les bibliothèques d'Italie.

Je me suis servi, en les comparant (car ils offrent de nombreuses variantes), du MS. de la Bibliothèque nationale à Madrid, de celui de la Bibliothèque royale à Bruxelles, et des MSS. de la Bibliothèque impériale à Paris 10085, et 277, 785 et 791 Saint-Germain.

(1) Moréri, *le grand Dictionnaire historique.* — Ginguené, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

Badoaro était regardé dès cette époque comme un des jeunes nobles vénitiens sur lesquels se fondaient le plus d'espérances (1).

Les historiens ne nous apprennent pas quand Badoaro fut appelé au poste d'ambassadeur ordinaire auprès de Charles-Quint; on cherche même vainement son nom parmi ceux des diplomates qu'ils désignent comme ayant été chargés par le sénat de représenter la République à la cour de l'Empereur. La relation que nous possédons de lui nous fait connaître qu'il y succéda à Marc-Antoine da Mula (2), qui lui-même avait probablement succédé à Marin Cavalli : or, comme la durée des légations ordinaires était de trois ans (3), et que Badoaro retourna à Venise au printemps de 1557 (4), on peut supposer qu'il était arrivé aux Pays-Bas, où se trouvait Charles-Quint, en 1554. Il continua d'être accrédité auprès de l'Empereur, lorsque ce monarque eut cédé à son fils toutes ses

---

(1) « .... Fu in ogni luogo il principe ricevuto con grandissima pompa et con ogni dimostratione d'honore; et a Genova, ove sbarcò, fu incontrato da molti ambasciatori de' principi, et, tra gli altri, per nome della repubblica, da Federico Badoaro, giovane di somma espettatione et virtù..... » (Paruta, *Istorici delle cose veneziane*, t. IV, p. 208.)

« ..... Ea in urbe (Genua) italorum principum legatos obvios habuit; Federicum Baduarium, praeclara juventa insignem, qui id muneris obiret, senatus delegit : is, patrum nomine, Genuae Philippo consalutato, per venetas ditiones comitatus est... » (Morosini, *ibid.*, t. V, p. 657.)

(2) MSS. de la Bibliothèque impériale à Paris 10083, et 277, 785 et 791 Saint-Germain. Le MS. de la Bibliothèque de Bruxelles porte : *Antonio di Metha.*

(3) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, etc., p. 13.

(4) Ceci paraît résulter de la relation de Michel Suriano, que nous donnons dans ce volume, et de celle de Jean Micheli, publiée dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série I, t. II, pp. 289 et suiv.

couronnes héréditaires; et, après que Charles fut parti pour l'Espagne, au mois de septembre 1556, il resta, selon les ordres du sénat, à la cour de Philippe II (1).

Michel Suriano, qui le remplaça auprès de Philippe II, s'exprime de la manière suivante sur le compte de son prédécesseur, dans sa relation de 1559, dont nous nous occupons plus loin : « Badoaro jouit partout d'une très-grande » réputation, pour les brillantes qualités dont il est orné; » mais, en cette cour, il a déployé toujours tant de splen- » deur et de magnificence, qu'il aurait été très-difficile » de l'imiter, et impossible de le surpasser (2). »

Aidé de Dominique Veniero, Badoaro institua, ou plutôt rétablit, en 1558, l'académie vénitienne connue sous le nom *della Fama*. Cette académie devait imprimer avec soin une collection des meilleurs auteurs, et déjà plusieurs ouvrages étaient sortis de ses presses, lorsque, le 19 août 1561, Badoaro fut arrêté par ordre du sénat (3). On a longtemps ignoré la cause de cette mesure rigoureuse (4). Ginguené, appuyé sur l'autorité de Mazzuchelli, prétend que Badoaro avait commis une infidélité grave dans l'administration de la caisse de l'académie (5). Ni

---

(1) « ..... Havendomi commendato la Serenità Vostra in dover restare appresso Sua Maestà Cattolica dopo il passagio suo (de l'Empereur) in Spagna. » (Fol. 29 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) « Il Badouero è in grandissimo nome per tutto, per le dignissime qualità sue; ma in questa corte ha dimostrato in ogni tempo tanto splendore, con tanta magnificentia, che fu molto difficile ad altri l'imitarlo, anzi impossibile a superarlo. »

(3) Daru, *Histoire de Venise*, édition de 1821, in-8°, t. VI, p. 266. — Ginguené, *Biographie universelle*.

(4) Daru, l. c.

(5) Ginguené, l. c.

Doglioni, ni Morosini, ni Vianoli ne parlent de ce fait. Les deux derniers historiens, rendant compte des discussions qui s'élevèrent, en 1582, dans le grand conseil, au sujet de l'autorité du conseil des Dix, discussions auxquelles Badoaro prit part, se servent à son égard de termes dont on aurait lieu de s'étonner, s'il avait commis une action aussi honteuse (1). Badoaro mourut en 1595 (2).

La relation que nous allons analyser, l'une des plus considérables que les ambassadeurs vénitiens nous aient transmises (3), est intitulée *la Capitana* dans le manuscrit de Madrid : ce titre lui a été donné, sans doute, pour l'importance autant que pour la diversité des matières dont elle traite, et pour le talent avec lequel elle est rédigée. Le docteur Marsand, après l'avoir qualifiée, dans un endroit de son Catalogue, de *lunghissima e niente meno importantissima relazione* (4), en fait ailleurs un plus grand éloge encore : « Combien, — ainsi s'exprime-t-il — combien » et que de curieux renseignements historiques, politi- » ques, diplomatiques, administratifs sur Charles V et

(1) « Federico Badoaro, soggetto che godeva l'aura dell' universale opinione, e c' haveva esercitato le prime cariche della patria e l'ambasciata appresso l'imperatore Carlo Quinto, dato all' hora alla vita privata, parlò con gran facondia, ma con niun frutto..... » (Vianoli, *Historia veneta*, 1684, in-4°, t. II, p. 321.)

« Inter caeteros ingenti omnium expectatione Federicus Baduarius, magnae existimationis civis, qui insignes magistratus nactus, legatione multis ante annis apud Carolum Quintum imperatorem functus, privatam vitam tunc agebat, est auditus. » (Morosini, *Istorici delle cose veneziane*, t. VII, p. 12.)

(2) Ginguené, l. c.

(3) Elle remplit 178 pages d'une écriture serrée dans le MS. de Bruxelles.

(4) *I manoscritti italiani della regia Biblioteca parigina*, t. I, p. 356.

» l'Espagne ne se rencontrent-ils pas dans cette relation » si exacte et si bien écrite! Quelles lumières, encore » aujourd'hui, n'en pourrait-on pas tirer pour l'histoire » de ce pays, de même que pour celle de l'Italie (1)! »

Badoaro, en commençant sa relation, énumère ainsi les points dont il se propose d'entretenir le sénat : « Je » parlerai d'abord de l'Empereur, comme chef de l'Em- » pire, et puis du sérénissime roi d'Espagne, comme son » successeur dans ses royaumes et États patrimoniaux; je » dirai et j'apprécierai leurs qualités et leurs défauts, la » composition de leur cour, la forme du gouvernement » de leurs États, la grandeur, la fertilité de ceux-ci, et » ce qui leur manque. Je ferai connaître le nombre des » villes principales, la renommée dont elles jouissent (2), » l'abondance ou la disette des choses nécessaires à la vie » qui s'y fait remarquer; celles qui comptent beaucoup ou » peu d'artisans et de marchands; leur richesse ou leur » pauvreté, en ce qui concerne le public aussi bien que » les particuliers; l'espèce et la quantité de gens de guerre » qu'elles ont, tant pour la défense que pour l'attaque; en » quoi leur gouvernement se ressemble ou diffère; les- » quelles sont catholiques, lesquelles luthériennes ou » adonnées à d'autres sectes; les qualités morales et

---

(1) « ..... Quante e quanto belle notizie storiche, politiche, diplomatiche, amministrative, che si riferiscono a Carlo V ed alla Spagna, non si rincontrano in questa esattissima e ben condotta relazione! Quanti lumi, anche oggidì, non se ne potrebbero trarre per la storia di quella nazione, non meno che per la storia d'Italia!..... » (*I manoscritti italiani*, etc., t. II, p. 43.)

(2) Dans le MS. 791 Saint-Germain, fol. 47, on lit : *la forma loro*, au lieu de *la fama loro*.

» physiques ainsi que la fortune des habitants. Je traiterai » ensuite des forces des deux souverains, en considérant » les frontières de leurs États, les munitions et les vivres » dont ils sont pourvus, la milice de terre et de mer, les » revenus, les dépenses, l'amour ou la haine et les devoirs » des sujets envers le prince; le nombre et la richesse » ou pauvreté des seigneurs spirituels et temporels, ainsi » que des villes libres. Après quoi, je m'occuperai de la » nature des rapports des deux souverains avec les princes » chrétiens et les infidèles, de la considération dont l'un » et l'autre jouit présentement, du point de savoir si » S. M. I. renoncera, ou non, à la dignité qu'elle a con- » servée. Enfin, j'exposerai à Votre Sérénité les senti- » ments des deux souverains envers la République, et ma » relation se terminera par quelques mots sur mes ser- » vices (1). »

Cette énumération montre tout à la fois l'étendue et les difficultés de la tâche que Badoaro s'est imposée; et si, comme il l'assure, « il s'est appliqué à rechercher la vé-

(1) « Parlerò prima dell' Imperatore, come imperatore, et poi del serenissimo re di Spagna, come successore nelli Stati et regni patrimoniali, narrando et ponderando le virtù, gli eccessi et mancamenti degli animi loro; le forme dei governi, delle corti et Stati suoi, et di essi la grandezza, la fertilità et il mancamento, et il numero delle città principali, la fama loro, et l'abbondanza et carestia delle cose necessarie; quali siano bene ò non fornite d'artefici et mercanti; le ricchezze et le povertà del publico et dei particolari; la qualità et quantità delle genti da guerra, per propria difesa et per offesa d'altri; la conformità et diversità nei governi loro, et qual parte viva nella nostra religione, quale nella lutherana, et quale secondo le altre sette, et le parti dell' animo, del corpo et della fortuna de' populi. Dirò poi delle forze loro, considerando quali siano state et quali siano le frontiere, le monitioni et vettovaglie; la militia così terrestre come mari-

» rité, s'il a eu soin de se tenir en garde contre les pas-
» sions qui troublent d'ordinaire le jugement (1), » sa relation doit être rangée parmi les monuments les plus remarquables de la diplomatie vénitienne.

Badoaro entre en matière par une description détaillée de l'Allemagne, qu'il n'avait point parcourue pourtant à la suite de l'Empereur, car Charles-Quint, depuis le siége de Metz, en 1552, ne retourna plus dans la Germanie (2). Il parle successivement de la division géographique et politique de cette contrée; des forêts dont elle est couverte, des fleuves qui l'arrosent; du climat, de l'agriculture, des mines, des produits du sol; des cités principales; des édifices publics et particuliers; de la nourriture des habitants; de l'industrie, du commerce; des revenus et dépenses des villes; de la forme de leur gouvernement; de la religion; du caractère de la nation allemande, du degré d'aptitude qu'elle a pour les travaux de l'intelligence; de sa complexion, de la durée commune de la vie des habitants, des

---

tima; le entrate et spese; l'amor over l'odio et l'obligo di ciascuno; il numero et le ricchezze o povertà de' signori così spirituali come temporali, et delle terre franche; poi, con i principi christiani et infideli, l'intelligenze, dependenze et pertinenze loro, et in che reputatione si trovino al presente l'una et l'altra Maestà, et se dalla Cesarea sarà, o non sarà, renuntiata la dignità dell' Imperio. Et, detto poi alla Serenità Vostra qual sia la dispositione dell' animo delle Maestà loro verso questo serenissimo Stato, con il dare un poco di conto del servitio mio, sarà di questa mia relatione il fine. » (Fol. 1 r° du MS. de Bruxelles.)

(1) « ..... Ingegnandomi di saper la verità, et non mi lasciando vincere da quelle perturbationi che sogliono alterare il giuditio..... » (MS. de Bruxelles, fol. 88 v°.)

(2) Il résulte de deux passages de la relation de Badoaro (fol. 19 v° et 28 v° du MS. de Bruxelles) qu'il avait visité Augsbourg et traversé une partie de l'Allemagne, lors de son retour à Venise, en 1557.

maladies auxquelles ils sont sujets; de la population; des forces du pays, en considérant, d'abord, celles qu'il tient de la nature, puis les forteresses qu'il possède et le nombre de gens de guerre qu'il peut mettre sur pied; de l'armement et de la manière de combattre des troupes de pied et de cheval; de leurs qualités militaires; des forces maritimes; du talent des rois, princes et seigneurs de la Germanie dans l'art de la guerre; des revenus de l'Empereur comme chef de l'Empire; de ceux des seigneurs spirituels et temporels et des villes libres; des devoirs de ceux-ci envers l'Empereur; de la composition des diètes de l'Empire, du temps dans lequel elles doivent être convoquées; du cérémonial observé lorsque l'Empereur assiste à une solennité avec les insignes impériaux, et à un banquet; de l'ordre suivi dans les diètes; du rang des archevêques, abbés, ducs, marquis, comtes, etc.; du mode selon lequel ont lieu les propositions, les délibérations, les réponses; de l'autorité de l'Empereur lorsque la diète est finie; des diètes particulières; du pouvoir du roi des Romains; de la convocation à faire des électeurs à Francfort, en cas de mort de l'Empereur.

Les renseignements que l'ambassadeur de Venise fournit sur tous ces points, et les observations dont il les accompagne, offrent beaucoup d'intérêt.

A propos du luthéranisme, Badoaro s'exprime ainsi : « J'ai su de quelques personnes qui tiennent de très-près » aux princes allemands, et qui ont pu lire au fond de » leurs cœurs, que, si la secte luthérienne s'est propagée » en Allemagne, et enracinée dans l'esprit des peuples, » ç'a été principalement parce que ces princes, et nommé- » ment l'électeur Jean-Frédéric et les ducs de Saxe, ou » dans la crainte que la maison d'Autriche ne voulût les

» subjuguer, ou bien pour que sa puissance, déjà si
» grande, ne s'accrût encore, mais fût plutôt abaissée,
» introduisirent dans le pays des prédicateurs capables,
» par leur éloquence, de répandre les mauvaises doctrines,
» afin d'avoir continuellement en eux des auxiliaires pro-
» pres à la défense et à l'attaque; et les mêmes personnes
» ajoutaient que ces peuples n'auraient pas été persuadés
» de contribuer pendant plus de trois ou quatre ans, s'ils
» n'avaient été excités de cette manière, le changement
» de prince les touchant moins, que le poids d'impôts
» insupportables (1). »

L'ambassadeur vénitien reconnaît à la nation allemande un caractère loyal, une âme forte, un grand amour de la liberté, une modestie qui éclate en ce que, dans les villes, personne ne se permet d'aller à cheval, excepté les seigneurs, ou quelque patricien âgé, ou quelqu'un qui ait été du magistrat, ou dont la santé soit altérée : mais il signale son avarice, son irascibilité, les excès de table auxquels elle se livre, excès tels que, quand un Allemand est sobre, on le croit malade (2); enfin son peu de bien-

(1) « .... Ho inteso da alcuni congiuntissimi de' principi, ch'anno potuto penetrare nel cuor loro, che la più potente cagione ch' habbia fatto allargar la setta luterana, et radicarsi negli animi de' popoli, è proceduta perchè, temendo essi, et specialmente all' hora l'elettor Gio. Federico et gli duchi di Sassonia, che la casa d'Austria fosse per volergli sottoporre, o forse perchè, essendo grande, non andasse più crescendo, ma si abassasse, introdussero predicatori facondi a seminare le male opinioni, per poter haver da loro continuamente presidii alla diffesa et offesa, aggiungendo che quei popoli non sariano durati a contribuire passati tre o quattro anni, se non fossero stati in tal maniera interessati : importando meno a loro il mutar principe, che la sofferenza delle gravezze intollerabili... » (Fol. 4 r° du MS. de Bruxelles.)

(2) « ..... In tanto che, quando il Tedesco è sobrio, si crede esser ammalato. » (Fol. 4 v°, *ibid.*)

veillance pour les étrangers. Il ne lui trouve de l'aptitude que pour les travaux manuels, et prétend que, dans les belles-lettres, la théologie, les sciences, elle est très-inférieure aux autres peuples. Il fixe à 50 ans la durée commune de la vie en Allemagne, bien qu'en quelques endroits, et surtout en Souabe (1), elle se prolonge jusqu'à 80 et 90 ans. Il dit que, sans compter la goutte et la fièvre dont souffrent universellement les habitants du pays, ils sont sujets à l'apoplexie, au mal caduc, mais encore plus aux maux d'estomac et d'entrailles, suites naturelles de leur intempérance. La population de l'Allemagne est considérée par lui comme supérieure à celle de la France et de l'Espagne réunies; il l'évalue à plus de 9,000,000.

Tout ce qu'il rapporte sur l'organisation, l'armement, la manière de combattre, les vertus guerrières des milices allemandes, est fort curieux. Passant en revue les hommes, depuis les têtes couronnées jusqu'aux chefs sortis du peuple, qui seraient capables, en Allemagne, de conduire des armées ou de grandes troupes de gens de cheval ou de pied, il n'en aperçoit aucun, au moment où il écrit, qui mérite le nom de capitaine (2). Ni le roi des Romains, ni le roi de Bohême, ni le roi de Suède, ni le roi de Danemark n'ont jamais commandé leurs armées, quelque pressante qu'ait pu en être la nécessité; le dernier (3) est l'homme le

(1) MS. 791 Saint-Germain. Les autres portent : *Suetia* et *Stiria*.

(2) « Considerando hora quelli che habbino condotto o siano atti a condurr' eserciti, o gran numero di genti a cavallo o a piedi, facendo conto delle teste coronate fino a quelli del popolo, non vive hoggi nè homo nè principe, di qualsivoglia grado, in così gran provincia, che possa meritare il nome di capitano... » (Fol. 11 du MS. de Bruxelles.)

(3) Christiern III, qui mourut le 1er janvier 1559.

plus timide qui soit au monde (1). Parmi les électeurs, les ducs et les princes, il n'y en a pas qui aient acquis un renom à la guerre. L'électeur de Saxe (2) ne la connaît ni ne veut la connaître, bien qu'il la fasse aux animaux tous les jours, et on pourrait dire même toutes les nuits, car il a beaucoup de plaisir à tirer de l'arbalète, et, quand le temps est mauvais, et qu'il ne peut sortir, il tire au blanc dans l'intérieur du palais, et jusqu'à la nuit, à la lueur des chandelles (3). Le duc de Bavière (4) n'a jamais été et n'est propre qu'à faire de la musique, à boire et à jouer (5). Badoaro cite avec plus d'éloge quelques seigneurs d'un rang secondaire, tels que les trois comtes de Mansfelt, le premier capitaine général de la ligue des villes maritimes, et les deux autres au service de Philippe II; le comte de Schwartzbourg, Lazarus Schwendy, etc. Il fait remarquer, enfin, que l'Empereur n'a jamais voulu employer aucun Allemand comme chef principal de ses armées, ni avoir aucune armée composée toute d'Allemands, « ayant re- » connu, dit-il, que le corps seul doit être formé d'Alle-

---

(1) « Il re di Danemark... è il più timido principe che hoggi forse viva al mondo. » (Fol. 11 r° du MS. de Bruxelles.)

(2) Auguste, dit *le Pieux*, qui avait succédé, en 1553, au duc Maurice. Il mourut le 11 février 1586.

(3) « Dei duchi di Sassonia si può dire, quanto all' Elettore, che egli non sappia ne voglia sapere della guerra, ma che tutta la facci con gl'animali ogni giorno, e si può dire ogni notte, perchè volentieri tira di balestra, et quando, per il tempo cattivo, non può uscire, fa ciò nel palazzo a qualche segno, et fino la notte, a lume di candela... » (Fol. 54 du MS. 791 St-Germain.)

(4) Albert III, dit *le Magnanime*, né le 1er mars 1528, mort le 24 octobre 1579.

(5) « Il duca presente di Baviera non ha mai fatto et non è atto a far cosa di momento in altro che nella musica, bevere et giocare. » (Fol. 12 r° du MS. de Bruxelles.)

» mands, la tête d'un Italien, les jambes et les bras d'Ita-
» liens et d'Espagnols (1). » Est-ce l'opinion de Charles-Quint ou de Badoaro que nous avons ici? Je ne saurais en décider : mais c'était l'habitude des Italiens de mettre leur nation au-dessus de toutes les autres (2).

L'ambassadeur, ayant achevé de discourir de l'Allemagne, et dit quelques mots des grands officiers qui formaient la cour de Charles-Quint comme chef de l'Empire, fait observer que sa cour particulière, depuis qu'il est parti pour l'Espagne, est loin de correspondre à cette haute dignité, et qu'elle est plutôt celle d'un seigneur de petit état, car elle ne se compose que d'une trentaine de personnes, toutes de basse condition, à l'exception du major-dome, de celui qui lit à Sa Majesté la Bible et les histoires, et du secrétaire (3). Il s'occupe ensuite des sentiments (*dispositioni dell' animo*) qui régnaient entre l'Empereur et les princes de sa famille. Il parle tour à tour de ceux-ci. Il signale le grand amour de l'Empereur pour le roi Philippe,

---

(1) « .... Havendo conosciuto che solo il corpo vuol esser di Tedeschi, il capo d'uno Italiano, le gambe et braccia pur di Italiani et Spagnuoli. » (Fol. 13 r° du MS. de Bruxelles.)

(2) Voy. ce que Bernard Navagero disait, en 1546, dans *les Monuments de la diplomatie vénitienne*, etc., p. 92., et ce que dit aussi Laurent Contarini dans sa relation de 1548 (*Relazioni degli ambasciatori veneti*, etc., série I, t. I, p. 423 et suiv.).

(3) « Et questo è quanto mi occorre dire della corte di S. M. come imperatore. Et quanto alla privata, non ho da dir altro, se non che, doppo la partita sua per Spagna, la tiene non a modo conveniente di quella dignità, ma di piccol signore, perche tra tutti possono esser al numero di trenta, et, dal maggiordomo, et uno che legge a S. M. la Bibbia et l'istorie, et il secretario in poi, gl' altri sono di bassa conditione. » (Fol. 15 v° du MS. de Bruxelles.)

Voy. notre *Introduction aux lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, p. 126, et le tome Ier du même recueil, Préface, p. L.

son fils, amour dont ce monarque a donné des preuves par les renonciations qu'il a faites successivement en sa faveur, par les peines qu'il a prises pour lui acquérir l'estime de tout le monde et lui procurer la succession à l'Empire, par l'accroissement de dignités et de puissance qu'il lui a donné, en le mariant avec la reine d'Angleterre : Badoaro assure que Philippe n'a pas moins de tendresse pour son père, et qu'elle se joint, dans son cœur, à beaucoup de respect et de reconnaissance (1).

Une anecdote relative à don Carlos, sur lequel l'ambassadeur doit revenir plus loin, se place ici : « Le prince » d'Espagne, dit-il, est si avant dans l'affection et dans la » faveur de l'Empereur, qu'on ne saurait s'en faire une » idée : ce n'est pas seulement parce qu'il est son petit-fils, » et qu'il doit succéder à tant de royaumes et d'États; c'est » aussi parce que le jeune prince lui ressemble beaucoup » par le caractère. A son arrivée en Espagne, l'Empereur, » après lui avoir fait toutes les caresses qu'on peut mai- » giner, car il ne l'avait pas vu encore, lui raconta en » détail ses entreprises, et sa joie fut extrême de le voir » attentif à toutes les particularités de son récit; il s'é- » merveilla surtout lorsque, lui ayant dit la nécessité où » l'électeur Maurice le mit de s'enfuir, le jeune prince lui

(1) « Sono state tante et si grandi le dimostrazioni et gli effetti dell' Imperatore verso il serenissimo re suo figliuolo, che si può creder per cosa vera che grandissimo et perfetto sia l'amore che S. M. gli porta, et che dal canto del re sia quel miglior che possa esser, congiunto con infinita osservanza et obligo, havendosi chiaramente compreso et veduto, di tempo in tempo, per le renuntie fatteli di tanti regni et Stati, quanta cura habbia havuto, non solo di farlo stimare da tutto il mondo, ma di volerlo lasciar successor nel Imperio, et col patrimonio della regina d'Inghilterra havergli accresciuta tanta dignità con tante forze. » (Fol. 16 r° du MS. de Bruxelles.)

» répondit qu'il était content de tout ce qu'il venait d'en-
» tendre, mais que, pour lui, il n'aurait jamais pris la
» fuite. L'Empereur eut beau lui expliquer qu'il y avait
» été contraint par le manque d'argent, de capitaines et
» de soldats, ainsi que par l'indisposition de sa personne :
» il ne cessa de répondre qu'il n'aurait jamais voulu fuir.
» L'Empereur chercha à lui faire comprendre alors que,
» s'il y avait eu tout autant de ses pages qui eussent
» cherché à s'emparer de lui, il aurait bien été obligé
» de fuir : il répliqua tout en colère, au milieu des éclats
» d'admiration et de rire de l'Empereur, de même que
» des personnes qui étaient présentes, que lui jamais
» n'aurait pris la fuite (1). »

Badoaro ne croit pas devoir parler du fils naturel de l'Empereur (don Juan d'Autriche), par la raison qu'il est

---

(1) « Il principe di Spagna è in tanto amore et gratia dell' Imperatore quanto imaginar si possa, non solo per esser figliuolo d' un suo figliuolo, et dover esser successore di tanti regni et Stati, ma perchè l' assomiglia assai nelle parti dell' animo, delle quali farò poi mentione. Intanto non voglio restar di dire che l'Imperatore, al suo arrivar' in Spagna, doppo fatteli tutte le carezze che si possono imaginare, specialmente non l'havendo più veduto, gli raccontò i principii, mezzi et successi di tutte l'imprese fatte dalla M. S.; et havendolo veduto intento a tutte le particolarità, mostrò segni d'inestimabil allegrezza, et massime perchè, havendogli narrato l'accidente occorso quando l'elettore Mauritio lo fece fuggire, egli disse che in tutte le cose che gli haveva contato, restava contento, ma che egli non si sarebbe mai fuggito. Et replicandoli l'Imperatore, come per mancamento di denari, di capitani et di soldati, et per indispositione della persona, era stato costretto a far questo, altro mai non tornò a dire, se non che non sarebbe fuggito mai. Gli figurò poi S. M. che, se havesse havuto tanti de' suoi paggi che l'havessero voluto prendere, che non haveria potuto far di meno di fuggire; et egli in collera reiterò, con maraviglia et riso di S. M. et de' circostanti, che egli mai non sarrebbe fuggito. » (Fol. 222 v° du MS. 785 Saint-Germain.)

tout jeune encore, que l'Empereur ne le voit pas, et que sa personne est d'une médiocre importance, par le rang qu'il tient (1). Il trouve que l'Empereur et le roi des Romains n'ont plus l'un pour l'autre cette bonne affection qu'ils avaient il y a quelques années; et la cause en est, selon lui, que, leurs enfants ayant grandi, des divisions, produites par des questions de biens et d'honneurs, et aussi par la dissemblance des caractères, se sont élevées entre les deux monarques : d'où est résulté un mécontentement réciproque. Il ajoute qu'il en est de même de leurs enfants, et que cette mésintelligence pourrait dégénérer en haine, à la mort de l'Empereur, si le roi des Romains et ses fils, ensemble ou séparément, voulaient demander au roi d'Espagne un nouveau partage de leurs États, ou quelque compensation, prétendant que la Flandre est un fief indivisible, comme les peuples de ce pays parurent le croire, par la difficulté qu'ils firent de prêter serment, lors de la renonciation de Sa Majesté Impériale (2). La reine Marie est, à ses yeux, une femme d'un grand mérite, et qui pourrait aider à la conduite des affaires : mais les peuples la détestent, et le roi d'Espagne a pour elle tout autant de haine qu'elle en a pour lui. Quant à l'Empereur, son frère, il l'a toujours aimée, comme la

---

(1) « Del figliuolo naturale non m'occorre parlare, essendo si giovanetto, et non veduto da S. M., nè venendo molto in consideratione per conto di stati la persona sua. » (Fol. 17 r° du MS. de Bruxelles.)

(2) « ..... Pretendendo la Fiandra esser feudo indivisibile, come mostrano ancor quei popoli di credere, essendo stati difficili a giurare, nelle renuntie che fece Sua Maestà Cesarea. » (*Ibid.*)

Badoaro est ici dans une complète erreur. Voy. mon *Introduction aux lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, pp. 67 et suiv.

véritable exécutrice de ses desseins (1). Entre Sa Majesté Impériale et la reine d'Angleterre (2), les sentiments de bienveillance sont on ne peut plus vifs; ils naissent de l'utilité que tous deux retirent de leurs rapports (3). Le duc de Savoie (4) s'efforce, autant qu'il peut, d'imiter en tout l'Empereur : ce qui autorise à croire qu'il l'aime (5).

Badoaro conclut la partie de sa relation qui concerne l'Allemagne, en examinant les dispositions dans lesquelles les électeurs, les princes et les villes libres sont à l'égard de Charles V (6). Ni les uns ni les autres ne lui paraissent satisfaits de l'Empereur. Les électeurs ecclésiastiques se plaignent de ce que, contrairement à l'usage observé par ses prédécesseurs, il ne les a pas reçus avec la distinction accoutumée, lorsqu'ils sont allés lui faire la révérence (7) : ils lui font un second grief— et ici ils sont l'écho des autres

---

(1) « ..... Potrebbe bene la regina Maria, donna di valore, aiutare nei negotii; ma è odiata da popoli, et il re di Spagna odia lei, et lei lui. L'ha però sempre l'Imperatore amata come vera esecutrice de' suoi pensieri. » (Fol. 18 r° du MS. de Bruxelles.)

Ce que l'ambassadeur vénitien dit de l'antipathie qui régnait entre Philippe II et la reine Marie, est confirmé par divers documents insérés dans le tome II de nos *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint.*

(2) Marie Tudor, qui mourut le 17 novembre 1558.

(3) « Tra S. M. Cesarea et la regina d'Inghilterra, che l'è cugina et nuora, appare benevolenza grandissima, di quel amor che nasce dal utile. » (Fol. 19 v° du MS. de Bruxelles.)

(4) Emmanuel-Philibert.

(5) « ..... Del duca di Savoia non dirò altro al presente senon che ....., secondo lo stato suo,..... ha sempre procurato di imitar S. M. Cesarea, onde si può far coniettura che l'ami. » (Fol. 19 v° du MS. de Bruxelles.)

(6) « Hora venendo a considerar l'amore o malevolenza che sia tra S. M. Cesarea et gli elettori, principi et terre franche.....» (*Ibid.*)

(7) « ..... Non gl' ha con l'usato honore ricevuti, quando sono andati a farli riverenza..... » (Fol. 20, *ibid.*)

archevêques, des abbés et de tout l'ordre ecclésiastique, — de ce qu'il ne les a pas favorisés et défendus contre les luthériens, et de ce que, après avoir reçu d'eux tant de services dans sa guerre contre le duc Jean-Frédéric et le landgrave, il ne les en a pas récompensés. Ils le blâment enfin d'avoir ordonné l'*interim*, de sa seule autorité; d'avoir, au congrès de Passau, accordé au duc Maurice des points préjudiciables à la religion; d'avoir souffert que le roi des Romains, à la dernière diète (1), ait permis aux luthériens de vivre selon leur confession. Les princes temporels prétendent aussi qu'ils n'ont pas été honorés comme ils doivent l'être : ils disent que, au lieu d'être tenus par S. M. pour princes libres, ainsi qu'ils le sont, sauf la dignité de l'Empereur, S. M. a paru vouloir les traiter comme s'ils étaient ses vassaux; qu'elle a toujours nourri dans son esprit le dessein de rendre héréditaire la couronne impériale; qu'elle n'a pas fait profession d'aimer la paix, et qu'elle a toléré entre eux différentes querelles qu'elle aurait pu apaiser par son autorité : quelques-uns se plaignent encore de ce qu'ils n'ont pas été employés à la guerre et dans les affaires publiques; de ce que les villes libres ont été favorisées à leur détriment; de ce que certaines personnes de basse condition ont été élevées par des priviléges et d'autre manière, et ont acheté des baronnies et des châteaux. Les villes libres, à leur tour, reprochent à l'Empereur de n'avoir pas montré de bienveillance pour elles, d'avoir tenu peu de compte de leurs intérêts, d'avoir permis que tantôt les électeurs spirituels, et tantôt les princes temporels, empiétassent sur leur juri-

(1) Badoaro veut parler de la diète tenue à Augsbourg en 1555.

diction; elles lui en veulent surtout de ce qu'il a violé l'engagement, contracté par lui lors de son élection, de n'avoir, pour conseillers et pour ministres, que des Allemands, de ne faire jamais entrer dans l'Empire des troupes étrangères, et de ne mettre personne au ban impérial sans le concours de la diète.

Après la renonciation que l'Empereur a faite de tous ses États héréditaires, Badoaro croit inutile de parler de ses sentiments envers les autres princes de la chrétienté et les infidèles; mais, bien que S. M. I. soit retirée en Espagne, dans un lieu solitaire et écarté, afin de mener une vie privée (1), il juge à propos de s'occuper de sa personne même, dans le doute où il est si elle s'est éloignée des affaires pour n'y plus revenir, et si elle fera ou non la renonciation à la dignité impériale.

Voici le portrait qu'il fait de Charles-Quint :

« S. M. I. est de nation flamande, et née à Gand..... Sa taille est moyenne et son extérieur grave. Elle a le front large, les yeux bleus et d'une expression énergique, le nez aquilin et un peu de travers, la mâchoire inférieure longue et large, ce qui l'empêche de joindre les dents, et fait qu'on n'entend pas bien la fin de ses paroles. Ses dents de devant sont peu nombreuses et cariées; son teint est beau; sa barbe est courte, hérissée et blanche. Elle est bien proportionnée de sa personne. Sa complexion est flegmatique et naturellement mélancolique. Elle souffre presque continuellement des hémorroïdes, et souvent, aux pieds et au cou, de la goutte, qui lui a entièrement roidi

(1) « .... Essendosi S. M. Cesarea ritirata in Spagna, in luogo solitario et rimoto, a menar vita privata.... » (Fol. 62 v° du MS. 791 Saint-Germain.)

les mains. Elle a choisi le monastère de Yuste, pour y vivre, à cause que l'air de cet endroit est le plus propre au rétablissement de sa santé en Espagne; et, quoiqu'elle s'y soit plusieurs fois ressentie de la goutte, le roi et d'autres personnes me dirent, à mon départ, que sa santé était meilleure qu'elle ne l'avait été depuis dix ans.

» Dans ses discours comme dans ses actions, l'Empereur a toujours montré le plus grand attachement à la foi catholique. Tous les jours de sa vie, il a entendu une et souvent deux messes : il en entend à présent trois, dont une est pour l'âme de l'impératrice, et une autre pour la reine sa mère. Il assiste aux sermons lors des fêtes solennelles de l'Église, comme de toutes celles du carême, et parfois aussi aux vêpres et aux autres offices divins. Actuellement il se fait, chaque jour, lire la Bible; il se confesse et communie quatre fois par an, selon son ancienne coutume, et il fait distribuer des aumônes aux pauvres. Avant son départ pour l'Espagne, il avait la fréquente habitude de tenir un crucifix dans la main, et j'ai entendu raconter, pour chose véritable, et comme un grand témoignage de son zèle religieux, que, quand il était à Ingolstadt, dans le voisinage de l'armée protestante, on le vit à minuit, dans son pavillon, agenouillé devant un crucifix et les mains jointes. Pendant le carême qui précéda son départ, il prit un soin extraordinaire de s'enquérir de ceux qui, à la cour, mangeaient de la viande, et il fit dire au nonce du pape qu'il ne devait pas se montrer si facile à accorder la permission de faire usage des aliments prohibés, aux courtisans ou à quelques autres personnes du pays que ce fût, à moins qu'il n'y eût péril de mort. (1) »

(1) « È Sua Maestà Cesarea di nation fiammenga, nata nella terra di

Ici l'ambassadeur examine l'amour de la justice qui s'est montré dans les actions de l'Empereur, et dit qu'on lui a reproché de n'avoir pas corrigé plusieurs de ses ministres qui avaient donné de très-grands sujets de plainte au public, tels que don Pedro de Tolède, vice-roi de Naples, don Juan de Vega, vice-roi de Sicile, et d'autres dans les Pays-Bas,

---

Gante... È di statura mediocre, d'aspetto grave. Ha la fronte spatiosa, gli occhi cesii et che danno segno di gran vigore d'animo, il naso aquilino, alquanto torto, la mascella inferiore lunga et larga, onde avviene che ella non può congiungere i denti, et nel finir le parole non è ben intesa. Ha pochi denti dinanzi et fracidi, le carni belle, la barba corta, spinosa et canuta. È di persona assai ben proportionata. La complessione sua è flemmatica, di radice malenconica. È molestata quasi del continuo dall' emoroide, et spesso nei piedi et nel collo dalla gotta, per la quale ha ancora tutte due le mani attratte. Fece S. M. elettione d'andare a star nel monasterio di San Giusto, luogo d'aere più d'altro atto a ristorarla in Spagna; et, sebene ha sentito più volte la gotta, mi disse il re et altri, al partir mio, che si ritrovava in migliore stato che già dieci anni fusse.

» Ma venendo alle parti dell' animo, ha S. M., in tutti i suoi ragionamenti et atti esteriori, dimostrato haver la fede cattolica in somma osservanza; et in tutta la vita sua ha udita la messa ogni giorno, et gran tempo due, et hora tre, una per l'anima dell' imperatrice, et la terza per la regina sua madre; et le prediche nei giorni solenni, et in tutte le feste della Quadragesima; et alle volte i vesperi et altri divini offitii. Et hora si fa ogni giorno leggere la Bibbia; et, come ha usato di confessarsi et communicarsi ogn'anno quattro volte, così fa al presente, et fa dar elemosine a diversi poveri. Et, inanzi ch' ella partisse di Fiandra per Spagna, solea spesse volte tenere un crucifisso in mano; et ho inteso, per cosa vera, et per gran testimonio del suo religioso animo, che, quando ella si ritrovava ad Ingholstat et avvicina all' esercito de' protestanti, fu veduta a mezza notte nel suo padiglione, in ginocchioni avanti un crucifisso, con le mani giunte. Et la Quadragesima innanzi fece una diligenza estraordinaria per intender chi nella corte magnava carne, mandando a dire al nuntio del pontefice che, se i cortigiani, o qualsivoglia del paese, non fossero in pericolo di morte, non dovesse esser facile così in concedergli licenza da magnar cibi prohibiti. » (Fol. 24 r° du MS. de Bruxelles, et 225 v° du MS. 785 Saint-Germain.)

sous le gouvernement de la reine Marie. Il ajoute que l'indulgence de l'Empereur pour eux a été attribuée, soit à l'utilité qu'il retirait de leurs services, soit à l'intention de faire voir qu'il ne s'était jamais trompé dans le choix de ses agents.

« A en juger — continue Badoaro — par la nature et la complexion de l'Empereur, on croira qu'il est timide; mais, si l'on considère ses actions, on trouvera qu'il est doué d'une âme forte : car, dans les expéditions militaires, il a fait preuve d'intrépidité, et jamais on ne le vit changer de visage, si ce n'est après ce grand désastre d'Alger, quand, abordant à Majorque, il versa des larmes à la réception qui lui fut faite par ses sujets de cette île; et, lors de sa fuite d'Inspruck, il voyagea jour et nuit, par des pluies incessantes et des chemins détestables, quoique l'électeur Maurice fût trop loin pour qu'il eût rien à craindre de lui. Avant qu'il partît pour l'Espagne, on avait appris à la cour, par des dépêches venues d'Italie et divers avis de particuliers, les menaces violentes auxquelles se portait le pape : il sut que, dans la délibération que le roi son fils avait tenue à ce sujet avec ses conseillers, tous étaient restés confondus de peur : il les fit appeler, et, dans un long discours où il retraça sommairement tout ce qui s'était passé entre lui et les autres pontifes, et exposa ce qui se pouvait et devait faire contre le pape régnant, il s'exprima avec tant d'énergie que chacun d'eux fut transporté d'admiration. Dans toute la cour on ne parla que de la fermeté et du courage de l'Empereur. Des Espagnols m'ont assuré que ni la perte de membres de sa famille, ni celle de ses ministres les plus chers, n'ont jamais arraché de pleurs à S. M. : il n'y a que le départ de la cour de don Ferrante de Gonzaga qui lui en ait fait verser.

» Pour ce qui est de la table, l'Empereur a toujours

fait des excès. Jusqu'à son départ des Pays-Bas pour l'Espagne, il avait l'habitude de prendre, le matin, à son réveil, une écuelle de jus de chapon, avec du lait, du sucre et des épices; après quoi il se rendormait. A midi, il dînait d'une grande variété de mets; il faisait collation peu d'instants après vêpres, et, à une heure de nuit, il soupait, mangeant, dans ces divers repas, toute sorte de choses propres à engendrer des humeurs épaisses et visqueuses. N'étant pas encore content de tout cela, il dit un jour à son majordome Montfalconnet (1), d'un ton de mauvaise humeur, qu'il ne montrait plus de jugement dans les ordres qu'il donnait aux cuisiniers, car tous les mets qu'on lui servait étaient insipides. » Je ne sais pas — lui » répondit le majordome — ce que je pourrais faire de » plus, pour complaire à Votre Majesté, à moins que je » n'essaie pour elle d'un nouveau mets, composé de potage » d'horloges. » Ces paroles firent beaucoup rire l'Empereur, et plus longtemps qu'on ne le vit jamais; ceux de la chambre ne rirent pas moins : car il n'y a chose en ce monde, comme on le sait, qui plaise autant à Sa Majesté que de s'arrêter devant des horloges.

» L'Empereur mange de toute sorte de fruits, en grande quantité, et, après son repas, force confitures. Il boit trois

---

(1) Philibert de la Baulme, baron de Montfalconnet, bourguignon, et non pas piémontais, comme le dit Bernard Navagero dans sa relation de 1546. (Voy. *les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 87.)

Philippe II, « en considération des bons et loingtains services qu'il avoit » faicts à l'Empereur, tant en l'estat de maistre d'hostel que aultrement, » lui accorda, le 3 août 1556, une pension de 1,000 francs, monnaie de Bourgogne, indépendamment de celle de 1,000 livres, monnaie de Flandre, dont il jouissait déjà. (Archives du royaume, collection des papiers d'État : *Correspondance en matière de finances*, t. XIII, fol. 51.)

fois seulement, mais beaucoup chaque fois (1). Partout où il s'est trouvé, on l'a vu s'adonner aux plaisirs de l'amour, d'une manière immodérée, avec des femmes de haute comme de basse condition (2). Selon le témoignage de personnes attachées à sa cour, il n'a jamais été généreux : aussi presque tous se sont plaints de n'avoir pas reçu de récompense de leurs services, surtout lors de son abdication (3). Entre bien des exemples de son avarice, j'en citerai deux que me conta le colonel Aldana le vieux. Le premier est qu'un soldat lui ayant apporté en Espagne l'épée et les gantelets du roi François Ier, après la bataille où ce monarque fut pris, il ne le gratifia que de cent écus d'or, le renvoyant ainsi désespéré. L'autre est qu'aux quatre soldats qui, tout vêtus et l'épée entre les dents, passèrent l'Elbe à la nage, pour aller détacher les barques du fleuve, quand il remporta la victoire sur l'électeur de Saxe, il fit distribuer un pourpoint, une paire de bas et

---

(1) Selon Marin Giustiniano, qui était ambassadeur auprès de Ferdinand, roi des Romains, en 1540, l'Empereur vidait son verre d'un seul trait, comme faisaient aussi Ferdinand et François Ier : « È sobrio (le roi Ferdinand) nel » bere, perchè non beve senon nel desinare, e li piglia un' ingozzata, non » respirando mai fino *ad lachrimas*, come ancora fanno l'Imperatore e il » re di Francia. » (*Relazioni*, etc., série I, t. II, p. 122.)

(2) Dans sa relation de 1548, que nous avons citée (préface, p. VIII), Mocenigo rapporte que l'Empereur a toujours été porté de sa nature aux plaisirs des sens, mais que jamais on n'a eu à lui reprocher aucune violence ni aucune action contraire à l'honnêteté. Il ajoute : « Actuellement on peut » dire en toute vérité que l'Empereur est d'une chasteté exemplaire. » (Voy. *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, etc., t. VI, p. 502.)

(3) Dans l'*Introduction aux lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, p. 170-183, j'ai donné la liste des charges, dignités, offices et bénéfices qu'il conféra, ainsi que des pensions qu'il fit, aux Pays-Bas et au comté de Bourgogne, trois jours avant son abdication.

quatre écus pour chacun : ce qui, eu égard à l'importance du service rendu, fut envisagé comme une libéralité de pauvre diable (1).

» J'ai entendu des personnes de la cour dire qu'il avait été de sa nature enclin à y regarder de trop près quand il s'agissait de donner cent écus, tandis qu'il s'était montré prodigue, par exemple, lorsqu'il avait voulu s'attacher le prince Doria, don Ferrante Gonzaga et d'autres capitaines et personnages de ce rang: mais d'autres veulent qu'il ait agi de la sorte, à l'égard de ces derniers, dans le but de recevoir d'eux de plus grands services.

» Comme celui qui n'est pas libéral ne saurait être magnifique, on peut dire que les dépenses qu'il a faites pour l'ornement de ses palais, pour les livrées de sa cour, pour ses fêtes, n'ont pas été en rapport avec la suprême dignité d'un empereur, maître de tant de royaumes et d'États. A la vérité, il a fait paraître, à diverses époques de sa vie, certaines qualités qui sont le propre d'un cœur magnanime : c'est ainsi qu'il s'est engagé dans des entreprises très-grandes et très-difficiles, et y a donné des preuves d'intrépidité; que, tout en montrant qu'il ne désirait pas la guerre, on l'a vu, lorsqu'elle était déclarée, se mettre en campagne toujours avec joie, voulant prendre connaissance de toute chose et s'en rendre compte par lui-

(1) Ces deux anecdotes sont-elles vraies? Il est permis d'en douter, surtout à l'égard de la première, car il n'est guère croyable que l'épée et les gantelets de François Ier aient été remis par un soldat à l'Empereur. Sandoval nous apprend que ce fut le commandeur Rodrigo de Peñalosa qui alla porter à Charles-Quint, à Tolède, la nouvelle de la victoire de Pavie. Or, il est beaucoup plus probable que cet officier était lui-même chargé de remettre à l'Empereur l'épée et les gantelets du roi captif.

même, ne ménageant pas sa propre vie, et, au contraire, s'exposant autant que le dernier capitaine; qu'enfin, il a eu constamment l'honneur pour objet. Mais, comme celui qui ne possède pas toutes les vertus morales ne peut porter parfaitement ce titre de magnanime, on ne saurait affirmer entièrement que l'Empereur l'ait mérité, et plutôt serait-on porté à lui reprocher un peu d'orgueil, surtout en se rappelant que, lors de la victoire remportée sur les protestants, on les représenta, dans les médailles qu'on rendit publiques, comme ayant été terrassés par la maison d'Autriche, ainsi que les géants le furent, selon la fable, par les dieux que, dans leur audace insensée, ils voulaient combattre.

» Une chose qui a été remarquée en l'Empereur, c'est qu'il s'est montré peu exigeant sur l'étiquette, toutes les fois que sa dignité n'en pouvait pas souffrir de préjudice. Il a toujours été plutôt enclin à la mansuétude qu'à la colère : il est vrai qu'on l'a vu persister dans ce dernier sentiment jusqu'à ce qu'il ait pu s'apaiser par quelque sorte de vengeance.

» Dans ses discours, de même que dans les autres choses, il s'est toujours déterminé selon les règles du devoir, sans que l'amour ni la haine exerçassent d'influence sur lui : s'attachant plus à complaire à ceux qui lui parlaient qu'à les contredire, et le faisant avec un rare jugement, eu égard aux conditions des hommes....

» Il n'a jamais tenu de conseil d'État; et c'est avec un ou deux de ses ministres, tels qu'étaient Covos, Granvelle, et en dernier lieu M. d'Arras, qu'il a tout fait : lui prenant les résolutions, et eux les exécutant. Quelquefois cependant, après avoir demandé leur avis, auquel il se conformait, il a consulté ses conseils sur des affaires de deniers,

de guerre, de justice et de religion, ainsi qu'il convenait.

» De toutes les lettres qu'il recevait, il faisait rédiger, par un secrétaire, une très-courte analyse, de laquelle il était impossible qu'il tirât des lumières suffisantes sur le véritable fonds des choses : aussi laissait-il le soin de toutes les affaires à monsieur d'Arras; mais, quand il traitait lui-même avec les ambassadeurs et d'autres personnages, il usait envers eux de manières si gracieuses, montrait tant de patience, de bienveillance et de courtoisie en les écoutant, et leur faisait des réponses si promptes à la fois et si réfléchies, qu'il eût été difficile d'en désirer davantage. Néanmoins, ou pour ne pouvoir ou pour ne vouloir négocier elle-même, S. M. introduisit cette mauvaise coutume, que tous les ambassadeurs, et même beaucoup de princes, avant qu'elle leur donnât audience, devaient traiter, avec un des ministres susnommés, les affaires dont ils désiraient l'entretenir, et le plus souvent attendre d'eux une décision, chose qui non-seulement lui a été préjudiciable, mais encore, à beaucoup d'égards, a porté atteinte à son honneur : car l'autorité qu'il a laissé prendre à des ministres avares a eu pour résultat que, sous son règne, il a été accordé plus de priviléges que sous trois ou quatre autres Empereurs, à proportion du temps; et l'on ne peut croire qu'il eût fait tant de concessions, s'il en avait pris connaissance.

» Dans les moyens de se procurer de l'argent, au milieu de tant et de si grands besoins, il a déployé une prudence consommée : car il a su en avoir de ses sujets propres, en en payant l'intérêt; et, s'il a levé de si grandes sommes, c'est qu'il y a été contraint par la nécessité et aussi par le désir de mettre un frein aux exigences des Gênois et des Allemands. On lui reproche d'avoir procédé si minutieu-

sement dans ses négociations d'emprunt, et de les avoir tant fait traîner en longueur, en vue d'obtenir plus d'avantages, que ses ministres, n'étant pas secourus à temps, ont fait de grandes pertes. On dit aussi qu'il n'a su se garder de ceux qui l'ont volé, et qu'il n'a pas toujours eu la patience de vérifier le fond de sa caisse.

» En ce qui concerne la guerre, on prétend que quelquefois il l'a faite sans nécessité; on ajoute qu'il s'est engagé dans des entreprises non-seulement périlleuses et difficiles, mais encore qui tenaient de l'impossible, entreprises dont les résultats ont été funestes à ses intérêts, lui ont valu peu d'honneur et causé beaucoup de déplaisirs. On convient toutefois qu'il a fait preuve d'une rare intelligence dans la manière de les conduire; et les dispositions qu'il a prises pour se créer des armées, les mettre ensemble, diriger leur marche, et leur faire livrer des batailles simulées; sa volonté d'être présent aux batailles véritables, d'être le premier à revêtir son armure, et le dernier à la quitter, tout cela a démontré en somme qu'il était un capitaine d'une haute valeur, surtout dans l'exécution. Mais, il n'a pas su si bien user de la prudence nécessaire pour conserver ses amis, s'en faire de nouveaux, et empêcher qu'ils ne se détachassent de lui : car ceux auxquels il aurait dû témoigner publiquement de l'affection, il s'est contenté de leur en montrer en secret; ceux qu'il avait intérêt à ménager, pour qu'ils ne devinssent pas ses ennemis, ou dont il aurait pu acquérir la bienveillance, il lui a paru suffisant de ne pas leur donner matière à se plaindre, ou de les contenir par la crainte; et il a plutôt abandonné et même laissé périr ceux qui lui étaient dévoués, et s'étaient, toutes les fois qu'il l'avait fallu, déclarés ses partisans, qu'il ne les a maintenus dans la situation où il les avait trouvés,

et surtout qu'il ne les a agrandis, comme il le pouvait.

» Il y a six ans, il jouissait, parmi les princes de la terre, et vis-à-vis de ses ennemis, couverts et déclarés, soit chrétiens, soit infidèles, de la plus grande réputation qu'aucun empereur, non-seulement de notre âge, mais depuis bien et bien des siècles, eût jamais eue, à cause de tant et de si glorieuses victoires qu'il avait remportées : en Afrique, sur le roi de Tunis; en Allemagne, sur l'électeur Jean-Frédéric de Saxe, le landgrave de Hesse, les villes libres et le duc de Clèves; dans ses guerres contre le roi de France, devenu son prisonnier, contre le pape Clément, contre Gênes, Florence et Milan. Mais la fuite d'Inspruck et la malheureuse issue de l'entreprise de Metz sont venues traverser le cours de cette gloire. L'impression qui en est résultée, le souvenir qu'elles ont ranimé d'autres désastres, comme ceux de Provence, d'Alger, de Castelnuovo; la trêve désavantageuse conclue par l'Empereur avec le roi très-chrétien; son abdication, son départ pour l'Espagne, son entrée dans un monastère, lui ont fait perdre presque toute sa réputation : je dis presque toute, parce qu'il lui en reste autant qu'il reste d'impulsion à une galère qui, poussée par les rames et le vent, fait encore un peu de chemin, lorsque les rames s'arrêtent et que le vent tombe. Tous en concluent que le souffle favorable de la fortune a guidé l'immense navire des États, des royaumes et de l'empire de Sa Majesté (1). »

---

(1) « Chi considera la natura et complessione di Sua Maestà, dirà che ella sia timida; ma chi risguarderà l'operationi, la troverà d'animo forte, perchè nelle speditioni della guerra ha dimostrato d'esser intrepida, nè è stata veduta far mutatione nel volto, senon doppo quel gran naufragio d'Algieri, che giunta a Majorica, nell' esser raccolta da quei sudditi, fu veduta gettar

Après avoir ainsi tracé le portrait de Charles-Quint, l'ambassadeur de Venise examine le point de savoir si

---

le lagrime; et nella fuga di Ispruck sollecitò giorno et notte, con pioggie et pessime strade, il viaggio, seben l'elettor Mauritio era lontano, si chè ragionevolmente non havea da temere. Ma avanti la partita sua per Spagna, essendo gionte nella corte lettere d'Italia et diversi avvisi di particolari delle grandissime minaccie del pontefice, et havendo inteso che, nella consultatione del serenissimo suo figliuolo con i suoi consiglieri, Sua Maestà Cattolica et essi erano rimasi confusi per la paura che da quello loro nacque, mandò a chiamarli a sè, et con longo discorso in generale di tutte le cose successe tra lei et gli altri pontefici, et di quello si dovea et poteva contro questo fare, si mostrò a ciascuno si animoso, che tutti restorono con infinita ammiratione, et per tutta la corte d'altro non si ragionava che del constante animo et del valor di Sua Maestà. Et ho da Spagnuoli sentito che nè per alcunò accidente di morte di congionti di sangue, nè di gran ministri suoi cari, è stata mai veduta piangere, senon alla partita della corte di don Ferrante Gonzaga.

» Nel magnare ha sempre Sua Maestà eccesso. Et fino al tempo che ella partì di Fiandra per Spagna, la mattina, svegliata che ella era, pigliava una scodella di pisto di cappone con latte, zuccaro et spetiarie, dopo il quale tornava a riposare. A mezzogiorno desinava molte varietà di vivande, et poco dopo vespro merendava, et ad un' hora di notte se n'andava a cena, magnando cose tutte da generare humori grossi et viscosi. Non essendo ancora di quello sodisfatto, disse una volta al maggiordomo Monfalconetto con sdegno, che haveva corrotto il giuditio a dar ordine ai cochi, perchè tutti i cibi erano insipidi. Dal qual gli fu risposto : « Non so come poter » trovar più modo di compiacer alla Maestà Vostra, s'io non fo prova di » fargli far una nuova vivanda di potaggio di orologii : » il che il mosse a quel maggior et più lungo riso che mai sia stato veduto in lei; et così risero quelli della camera, conciosiachè ella non gusta, come è noto, cosa nessuna in questo mondo di più piacere che di tenersi innanzi orologii.

» Magna poi gran varietà et quantità di frutti, et doppo pasto conditi assai. Bue tre volte sole, ma molto ciascuna volta. Et è stata ne' piaceri venerei di non temperata voluntà, in ogni parte dove si è trovata, con donne di grande et anco di piccola conditione. Per voce de' suoi della corte, non ha Sua Maestà havuto natura al dare ; onde quasi tutti si sono doluti di non haver veduto, specialmente alle renuntie sue, seguitar loro premii dei servigii che da lei

ce monarque abdiquera la dignité impériale : il se prononce pour la négative, qu'il base sur des considérations

---

erano stati ricevuti. Et tra molti essempi che si hanno dell' avaritia di Sua Maestà, due me ne disse il colonello Aldana il vecchio : il primo, che, havendo portato in Spagna un soldato alla Maestà Sua lo stocco et manopoli del re Francisco, quando fu fatto prigione, ella gli fece dar solamente cento scudi d'oro : onde egli partì pieno di disperatione; l'altro, che a quei quattro soldati che passarono l'Albis vestiti, et con le spade in bocca natando, andarono a sligar le barche del fiume, quando ell' hebbe la vittoria contra l'elettore di Sassonia, fece donar loro un giuppone, un paro di calze et quattro scudi per uno : che, rispetto alli servitii fatti, tutti giudicorono cortesie di povero signore.

» Ad alcuni della corte di Sua Maestà ho inteso dire ella haver havuto natura tale che al dar cento scudi ella ha considerato troppo minutamente, et nel più ha havuto assai del prodigo, adducendo per essempii il principe Dorià, et don Ferrante Gonzaga, et simili capitani et personaggi; ma altri vogliono che questo sia stato fatto al fine di ritirare a molti doppio servitio.

» Et perchè chi non ha in se liberalità, non può essere magnifico, si può dire che le spese da lei fatte negli adornamenti de' palazzi, nelle livree di sua corte et nei conviti non siano state corrispondenti alla somma dignità d'un imperatore et padron di tanti regni et Stati. Ha ben Sua Maestà mostrate et havute in diversi tempi certe parti in sè, le quali paiono proprietà di magnanimo : come prendendo grandissime et difficilissime imprese, et nel tentarle essere stata intrepida, et, dando segno di non desiderar la guerra, sì come poi è intrata in essa, sia stata veduta allegra in ogni luogo, volendo vedere et intendere ogni cosa, et finalmente non perdonando alla propria vita, facendo offitio di mediocre capitano, come ha mostrato in più luoghi, et in somma ha havuto l'obietto all' honore. Ma perchè non può portare questo titolo di magnanimo perfettamente, chi non possiede tutte le virtù morali, non si può assolutamente affermare che sia stato magnanimo, anzi che Sua Maestà habbi mostrato da essere elata alquanto, specialmente quando contra gli protestanti ottenne quella vittoria, che nel dritto delle medaglie publicate fu figurato che, sicome i giganti, secondo la favola, per il bestial ardire di combattere con li Dei, erano stati buttati a terra, così li protestanti da quelli della casa d'Austria.

» Ha però Sua Maestà havuto questa proprietà di contentarsi di mediocri honori da quelle persone presso delle quali conosceva di non poter perder la

déduites de l'intérêt du roi Philippe, de la situation de l'Allemagne, de l'incertitude qu'offrirait l'élection du roi

---

sua dignità. Et ha mostrato più tosto d'esser mansueta che iraconda..... : è ben vero che tanto ella dura nell'ira quanto ha occasione di acquietarla con qualche sorte di vendetta.

» Ha poi ne' ragionamenti et altri negotii sempre approvato quello che si deve, non mossa nè da amore nè da odio, ma perchè ciò si conveniva, mostrando però più tosto inclinatione a compiacere che a contradire, et ciò facendo con raro giuditio, considerate le conditioni degli huomini.....

» Non ha tenuto mai conseglio di Stato; ma con uno o due, come solevano esser Covos, Granvela, et ultimamente mons^r d'Arras; ha operato tutte le cose per il più, ordinando essa, et essendo loro esecutori, ma spesse volte dimandando il loro parere, et accettando le opinioni, ne ha tenuti formati i consegli delle cose di dinari, della guerra, della giustitia et della religione, di quella maniera che li conveniva.

» Di tutte le lettere che gli vennivano si faceva far da un segretario un brevissimo sommario, dal quale era cosa impossibile che l'intelleto suo fusse illuminato dalla verità delle cose; et a mons^r di Arras lasciava la cura de tutti negotii. Ma quando ella gli ha trattati con gli ambasciatori et altri personaggi, ha fatto quell' offitio con si gratiose maniere, con patientia così grande, con tanta humanità et cortesia nel raccogliere, et usar così gravi et pronte risposte, che poco più si poteva desiderare. Ma, o per non potere o per non volere ella negotiare, introdusse questa mala consuetudine di far che tutti gli ambasciatori, et ancora principi assai, prima che andassero da lei, trattassero con uno di detti ministri et aspettassero per il più le resolutioni da loro : cosa che alla Maestà Sua è stata dannosa, et per molti conti dishonorevole; et, per lasciar far ai ministri avari, ne è risultato che più privilegii nell' imperio suo sono stati fatti che non sono stati fatti sotto tre o quattro altri imperatori, a proportione dei tempi; che se ella havesse veduti et oditi, non è credibile che l'havesse conceduti.

» Nel ritrovar dànari, in tanti et così gran bisogni, ha dimostrato prudenza grandissima, perchè ha saputo domandare ai sudditi, et prevalersi dei proprii beni, et pigliare ad interesse; et se l'ha tolto gran somma, è stato parte perchè la necessità la costringeva a far così, parte per contener in offitio in tal modo i Genovesi et Alemani. Ma gl'è opposto d'haver proceduto sì minutamente nel concludere i partiti, et per haver avvantaggi menato sì a lungo il tempo, che molte perdite hanno fatto i ministri suoi, per non

des Romains, enfin du caractère même de l'Empereur; et cette opinion est encore fortifiée en lui par des discours

---

esser soccorsi, nè si ha saputo guardar da quelli che l'hanno rubata, nè ha havuto patientia di trovare sempre tempo di vedere il fondo della cassa.

» Nelle deliberationi della guerra si è detto che alcuna volta ella n'ha fatto non necessariamente, et messosi ad imprese non solo pericolose et difficili ma che tenevano dell' impossibile, et che a lei sono state dannose et di poco honore et molto dispiacere. Ma nel sostenerle, ha mostrato grande intelligenza: nel fare apparecchio delle cose degli eserciti, nell' ordine di mettergli insieme, vedergli marciare, far le battaglie finte, et poi haversi voluto trovar presente alle vere, et essere stato il primo ad armarsi et ultimo a spogliarsi, ha dimostrato in somma d'esser capitano d'effetti grandi, spetialmente nel far eseguir le cose. Ma nel saper trattener gl'amici, farne dei nuovi, et non lasciarli alienare, non ha Sua Maestà mostrata quella prudenza che li saria stata necessaria, perchè a quelli che bisognava mantener con amor aperto, ha lasciato con timor celato, et a quelli che li saria tornato commodo che non seli scoprissero nemici, o che si poteva far benevoli, li è paruto bastarli o di non darli occasione di lamentarsi, o di rimoverli con spavento; et ha più tosto lasciati sconsolati et ancor perir quegli che gli erano fideli et veri partegiani in mantener le sue fattioni, con non favorirli quanto è bisognato, che conservati come gli trovò, non che accresciuti come poteva.

» Soleva Sua Maestà Cesarea, già sono sei anni, esser in quella maggior reputatione che non pur all' età nostra, ma che già molti et molti secoli sia mai stato altro imperatore, appresso i principi del mondo, et con gli occulti inimici et aperti, così christiani come infideli, per le tante et si gloriose vittorie havute: in Africa contro il re di Tunizi; in Germania contro l'elettor Giovanni Federico di Sassonia, lantgravio d'Hessia, terre franche et duca di Cleves; contra il re di Francia fatto prigione, et in Italia contro papa Clemente, Genova, Fiorenza et Milano. Ma la fuga di Ispruck et mal successo dell' impresa di Metz ha attravesato il corso di quella gloria, et vengono ricordati altri cattivi successi, come quelli di Provenza, Algieri et Castelnuovo; la tregua fatta con disavantaggio con la Maestà Christianissima; le renuntie degli Stati, la partita per Spagna et andata in un monasterio: onde ella ha perduto quasi tutta la reputatione, dico quasi, restandogliene tanta quanto camino rimane ad una galera che sia grandemente stata rimossa dai remi et vento, et che, cessandogli et l'uno et l'altro, ella però fa alquanto di camino. Concludendo tutti che da favorevole fortuna sia stata guidata la gran-

que lui ont tenus l'évêque d'Arras aux Pays-Bas, et don Juan Manrique à Augsbourg (1). Il se trompait pourtant : on sait aujourd'hui, par les documents les plus authentiques, que Charles-Quint avait voulu renoncer à l'Empire, même avant de quitter les Pays-Bas; que, au moment de s'embarquer, il nomma des ambassadeurs chargés de porter sa renonciation aux électeurs, et que, si elle fut différée jusqu'au mois de mars 1558, ce fut sur les instances réitérées de Philippe II et du roi Ferdinand lui-même (2).

Badoaro se trompe aussi, lorsqu'il avance que l'Empereur, en partant pour l'Espagne, laissa à son frère la commission la plus limitée qu'il lui eût donnée en aucun temps, et qu'il conserva près de lui la couronne impériale le manteau, le sceptre, ainsi qu'un agent du roi des Romains et un secrétaire pour la correspondance touchant

---

dissima nave delli Stati, regni et imperio della Maestà Sua. » (Fol. 25 r° 28 v° du MS. de Bruxelles, fol. 227 v°-253 du MS. 785 St-Germain, fol. 63 v° 65 du MS. 791 du même fonds, fol. 72-81 du MS. 277 St-Germain-Harlay.

(1) « ..... Monsr di Arras mi disse, et apertamente fa con tutti il medesimo che al fermo non renuntiarà, et che non deve per nessuna cagion farlo : de che da don Giov. Manrich in Augusta intesi in conformità questa particula parola : che era cosa di burla a crederlo..... » (Fol. 28 v° du MS. de Bruxelles.

Don Juan Manrique de Lara avait été envoyé par Philippe II en Allemagne au commencement de 1557, pour y lever des troupes d'infanterie et de cavalerie.

(2) Voy. les lettres de Charles-Quint à son frère, dans la *Correspondenz des Kaisers Karl V*, publiée par M. Lanz, la correspondance de Philippe II avec le roi Ferdinand, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. II, pp. 419 et suiv., le livre de M. Mignet sur Charles-Quint, et, s'il m'est permis de me citer moi-même, les *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint au monastère de Yuste.*

les affaires de l'Empire (1). Charles donna, au contraire, au roi des Romains une commission illimitée (2); tous les ornements impériaux furent, par ses ordres, délivrés au roi Philippe, à Gand, dans le mois de septembre 1556, pour que les ambassadeurs qui signifieraient sa renonciation à la diète pussent les remettre entre les mains de son successeur à l'Empire (3); aucun agent de Ferdinand ne le suivit en Espagne; enfin, il ne conserva pas de secrétaire pour entretenir avec son frère une correspondance qui cessa presque totalement.

Là se termine la partie de la relation qui concerne Charles-Quint. L'ambassadeur passe à la personne de Philippe II et à ses royaumes et États, dont il fera, dit-il, l'examen le plus soigneux qu'il lui sera possible : il s'y croit obligé par la puissance de ce monarque, par les conjonctures du temps et par les devoirs de sa charge, puisque le sénat lui a ordonné de demeurer à la cour du roi, après le départ de l'Empereur pour l'Espagne (4).

---

(1) « ..... Quando partì per Spagna, lasciò al re de' Romani una comissione di regger l'Imperio, la più stretta che lasciasse mai, et poi tiene la corona imperiale, il manto, lo scettro, et un agente di Sua Maestà appresso di sè con un sufficiente segretario.... » (Fol. 28 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) Voy. Goldast, *Collectio constitutionum imperialium*, in-fol., Francof. 1613, p. 516.

(3) Voy. mon *Introduction aux lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, p. 140.

(4) « .... Sarà hora da me fatta più diligente essaminatione del serenissimo re di Spagna et dei regni et Stati suoi dependenti, che mi sarà possibile, richiedendo così la grandezza delle forze sue, la qualità de' presenti tempi, et il debito dell' offitio mio, havendomi comandato la Serenità Vostra in dover restare appresso Sua Maestà Cattolica dopo il passagio in Spagna dell' Imperatore. » (Fol. 66 v° du MS. 791 St-Germain.)

Il s'exprime de la manière suivante :

« Le roi Philippe est entré, le 20 mai dernier, dans sa 31me année. Il est petit de taille, et ses membres sont grêles. Il a le front large et beau, les yeux bleus et grands, les sourcils épais et peu séparés l'un de l'autre, le nez bien proportionné, la bouche grande et la lèvre inférieure grosse : ce qui lui messied un peu. Il porte la barbe courte et pointue. Il est blanc de peau, et a la chevelure blonde, ce qui le fait ressembler à un Flamand; mais son air est altier, parce qu'il a les manières espagnoles.

» Sa complexion est flegmatique et mélancolique; il souffre de l'estomac et des entrailles : c'est ce qui fait qu'il a commencé d'aller souvent à la chasse, par le conseil des médecins, qui regardent ce moyen comme le plus propre à fortifier le corps, et à éloigner l'esprit de pensées mélancoliques.

» Autant qu'on peut en juger, il est religieux. Tous les jours il entend la messe, et il assiste au sermon et aux vêpres à chaque fête solennelle. Il fait régulièrement distribuer des aumônes, sans compter celles qu'il donne dans les occasions extraordinaires, comme cela arriva, l'an passé, à Bruxelles, où, lorsque les pauvres mouraient dans les rues de faim et de froid, il fit faire des hangars pour recueillir 800 d'entre eux, et ordonna qu'ils reçussent du pain, de la bière, de la paille et du bois.

» On dit, à la cour, qu'il consulte son confesseur, pour savoir si telle ou telle chose peut grever sa conscience, et que, dans ce cas, il prend des résolutions différentes de celles qui lui ont été conseillées.

» Sa nature paraît le porter vers le bien. Dans la distribution des honneurs et des avantages à ceux qui le servent, il montre plutôt l'intention d'être juste à leur égard,

que l'art de les employer selon leur mérite, ainsi qu'on l'a vu après qu'il est monté sur le trône. On n'a pas appris qu'il ait fait des promesses, sous quelque condition, à des marchands, ou à d'autres, qui n'aient point été accomplies par des circonstances dépendantes de sa volonté; et il a remplacé des ministres, comme Juan de Vega en Sicile, et d'autres ailleurs, qui y avaient exercé le gouvernement durant de longues années, au mécontentement des peuples.

» De même que sa complexion est faible, son âme est un peu timide, ainsi qu'on put s'en apercevoir, lorsque le pape et le roi de France commencèrent les hostilités. En ce qui concerne la tempérance, il fait un usage immodéré de certains mets, et surtout de pâtisseries. Il est très-adonné aux femmes. Un de ses plaisirs est d'aller masqué la nuit, même au milieu des affaires les plus graves, et il s'amuse de toute sorte de jeux.

» Sa libéralité est incontestable; elle s'est manifestée, presque chaque jour, dans le temps que j'ai résidé à la cour, en faveur de personnes de toute condition, mais particulièrement pour les Espagnols, et il donnerait encore, davantage si cela lui était possible. Quant aux dépenses qu'il fait en vêtements, et à celles qu'il consacre à l'ornement de son palais et de sa chambre, ainsi qu'aux livrées de sa maison, elles n'ont rien qui dénote la magnificence. Hors de chez lui, il porte le plus souvent un justaucorps et un manteau; quelquefois il s'habille à la française.... (1). Il porte ordinairement des plumes à son bonnet.

---

(1) Le texte porte ici : « usa assai tagli con bottoni »; nous n'avons pu trouver une explication satisfaisante du mot *tagli*.

» A son premier passage d'Espagne en Flandre par l'Italie et l'Allemagne, on le trouva hautain, et trop animé du désir d'être fait coadjuteur de l'Empire; mais l'opinion commune est maintenant que sa politesse et sa modestie égalent tout ce qu'on en pourrait dire (1). Avec les ambassadeurs, il fait profession d'être satisfait des dignités et des États qu'il possède, pourvu qu'il puisse en jouir en paix. Il est plus porté à la douceur qu'à la colère, et aux ambassadeurs, ainsi qu'à toutes personnes qui ont à négocier avec lui, il montre une extrême bonté d'âme, s'accommodant patiemment du caractère de chacun et des étranges demandes qui lui sont faites, de manière qu'il donne beaucoup de satisfaction, et par ses paroles et par ses actes. Il dit quelquefois des bons mots d'une façon très-gracieuse, et entend volontiers des facéties; mais, au temps de ses repas, si des bouffons sont admis en sa présence, il ne s'abandonne pas à l'hilarité comme dans sa chambre, où sa gaîté est sans bornes.

» Il a une bonne tête, et est capable de traiter de grandes affaires; mais il ne possède pas toute cette activité qu'exigeraient les mesures à prendre pour la réformation de tant de cités et de royaumes : néanmoins, il travaille beaucoup, et trop même quelquefois, eu égard à la faiblesse de sa complexion. Il lit les mémoires et discours qu'on lui remet, aussi bien que les suppliques, qu'il reçoit lui-même de tout le monde. Il est très-attentif à tout ce qu'on lui dit, mais ordinairement il ne regarde pas la personne qui lui parle, et il tient les yeux baissés, ou, s'il les lève, c'est pour les promener çà et là. Il répond brié-

(1) Voy. p. LI et la relation de Michel Suriano.

vement et avec promptitude sur chaque point, sans prendre toutefois de résolution par lui-même. Lorsqu'il s'entretient avec des hommes de mérite, on désirerait que, au lieu de leur parler de généralités, il les interrogeât sur certaines choses spéciales.

» Il donne audience, aussitôt qu'il est levé, pendant une heure, et, après son dîner, quelques moments encore. Le soir, avant le souper, il se fait lire, par Gonzalo Perez, son secrétaire, les lettres d'importance qui sont arrivées, et quelquefois il s'en fait donner la substance. Il assiste au conseil d'État, lorsqu'il s'agit de délibérer sur des affaires de poids : à la moindre occasion, il fait appeler des conseillers ou des secrétaires, et souvent des conseillers de justice. Il désire que les emplois soient toujours occupés par des hommes de talent et d'expérience; mais il montre plus de défiance de leur fidélité qu'il ne conviendrait. N'ayant pas de disposition pour les choses de la guerre, il ne s'est pas encore appliqué à les connaître, comme les princes se plaisent d'ordinaire à le faire dans leur jeunesse: s'il s'est exercé dans les joutes et les tournois, ç'a été moins pour son propre agrément que par respect pour l'opinion du monde, et afin d'être agréable à ses sujets, qui aiment à voir dans leur seigneur le goût de pareils exercices, et la guerre actuelle est la seule à laquelle il ait assisté en personne.

» Il fait preuve de prudence, dans le soin qu'il apporte à conserver l'amitié de ceux qui ont été les alliés de l'Empereur. Pour resserrer ses liens avec eux et se créer de nouveaux amis, il a eu recours à des démonstrations inusitées, telles que d'envoyer des ambassadeurs, aussitôt après l'abdication de son père, à tous les princes auxquels il a jugé à propos de donner cette marque de

courtoisie. Mais il a peu de connaissances en ce qui concerne les moyens de se procurer des deniers, et la manière d'en régler l'emploi.

» Il se plaît à l'étude, et lit particulièrement les ouvrages d'histoire. Il sait la géographie, et a quelques notions de statuaire et de peinture; même il prend plaisir quelquefois à s'exercer dans ces deux arts. Il parle parfaitement sa langue, qu'il emploie toujours; il parle très-bien le latin pour un prince, entend l'italien et un peu le français. En somme, c'est un prince qui est doué de beaucoup de qualités dignes d'éloges (1). »

---

(1) « Il re Filippo a 20 di maggio passato entrò in 31 anni. È di statura piccolo et membri minuti; ha la fronte grande et bella; gl' occhi di color celeste et assai grandi; le ciglia grosse non molto disgiunte; il naso proportionato; la bocca grande, et il labro di sotto grosso, che gli desdice alquanto. Porta la barba corta pontuta. È di pelo bianco et biondo, et ha apparenza di Fiammengo, ma pare altiero, perchè sta sule maniere di Spagnuolo.

» La sua complessione è flemmatica et malenconica, et patisce doglie di stomaco et dei fianchi : onde per consiglio di medici ha cominciato a andare spesse volte a caccia, stimando questa la più util medicina per fortificar il corpo et per sottrar l'animo da pensieri melanconici.

» È, per quanto si può giudicare, di mente religiosa. Ode ogni dì messa, et ogni festa solenne la predica et i vespri. Fa ancora dare, ordinariamente et per accidente, elemosine, come avvenne a Brusseles l'anno passato, che, morendo per le strade li poveri di fame et di freddo, fece fare alcuni coperti di tavole per 800 di loro, mandandogli del pane, cervosa, paglia et legne. Et nella corte si dice che dal suo confessore vuole intender se il far questa et quella cosa può aggravar la sua conscienza : nei quali casi ha fatto deliberationi diverse da quelle che era consigliata di fare, et par' che di natura ella sia disposta al bene; et nella compartitione degli honori et utili à chi la serve, è più tosto giusta di volontà che giuditiosa in farli degni secondo i meriti loro, come s'è veduto doppo la renuntia di Stati; nè s' inteso che Sua Ma^ta^, sotto alcuna conditione, habbia fatto alcuna promessa a mercanti o ad altri, che a quelli per mancamento della volontà sua non siano seguiti gli effetti, et ha levato dei ministri, come Gio. di Vega di Sicilia, et altri

Après ce portrait de Philippe II, Badoaro donne la description de sa cour, qui était ordonnée non selon l'an-

---

d'altri luoghi, dove havevano havuto molti anni il governo con mala sodisfattione dei popoli.....

» Sì come la natura ha fatta Sua Maestà di corpo debole, così l'ha fatta alquanto d'animo timido : il che si è compreso da alcuni segni, nel movimento della guerra col pontefice et il re di Francia. Et quanto agli effetti della temperanza, ella eccede nel mangiare qualità di cibi, et specialmente intorno a' pasticci. Et nelli piaceri delle donne è incontinente : prendendo dilettatione d'andare in maschera la notte, et nei tempi de negotii gravi, et sente gran diletto di varii giochi.

» Della sua liberalità è cosa chiara che ella è grande, et l'esempio, verso ogni condition di persone, principalmente di Spagnuoli, si è inteso, nel tempo ch' io son stato nella corte, quasi ogni giorno; et quello di più ch'ella non dà, è per più di non potere. Ma le spese che fa nelli vestimenti della sua persona, nelli ornamenti della casa et camera, et nelle livree, non appaiono magnifiche. Veste fuor di casa saio et cappa per il più, et alcune volte alla francese, et usa assai tagli con bottoni, et penne nella berretta.

» Nel primo passaggio suo di Spagna, per Italia et Germania, in Fiandra, era stimata superba, et troppo cupida di essere coadjutore dell' Imperio; ma hora è commune opinione che ella habbia in se tutta quella humanità et modestia che dir si possa, et fa questa professione, parlando con tutti gli ambasciatori, di starsi contenta della dignità et Stati che possiede, purchè possa goderli in buona pace. Mostra per l'ordinario d'esser più tosto mansueto che iracondo; et agli ambasciatori et a qualsivoglia che negotii seco, fa segno d'haver un animo humanissimo, comportando patientemente le qualità delle persone et le strane domande che gli vengono fatte : onde dà molta sodisfattione et nelle parole et negl' atti. Alcuna volta usa di dire motti arguti con assai gratioso modo, et volentieri ode facetie; ma, nel tempo del magnare, se gli vengono buffoni innanzi, non eccede in mostrarne allegrezza, come nella camera, dove svisceratamente s'esilara.

» Ha la Maestà Sua ingegno buono et capace di gran' negotii; ma non è tanto attiva quanto faria bisogno per far di quelle provisioni che sono necessarie alla reformatione di tante città et regni. Tuttavia s'adopera assai bene, et tanto alle volte quanto non può comportare la sua debole complessione. Legge i ricordi et discorsi che gli sono dati, et le suppliche che ella stessa accetta da tutti, stando intentissima a raccoglier le cose che gli son dette;

cien usage des rois d'Espagne, mais conformément à ce qui s'était pratiqué sous la maison de Bourgogne. Elle ne comprenait, en ce temps, pas moins de quinze cents per-

---

ma non guarda ordinariamente chi negotia, et tien gli occhi bassi in terra, ò, levandogli, gli volge o in questa o in quella parte. Risponde con brevità di parole et con prontezza, a capo per capo; non fa però da se stessa risolutione. Et pare in Sua Maestà desiderato che, quando parla con huomini di valore, non stia sopra cose generali, ma faccia loro delle interrogationi.

» Dà audienza, come è levata di letto, per un' hora, et anco doppo pranzo per un poco di tempo. La sera, innanzi cena, si fa leggere da Gonzalvo Perez, suo segretario, le lettere di momento che vengono, et alle volte gli referisce la continenza loro. Entra ancora Sua Maestà nel consiglio di Stato, quando ha necessità di far deliberation di cose importanti, et per qualche occasione fa chiamare a sè de' consiglieri et segretarii, et spesso alcuni consiglieri di justitia. Ha desiderio che sempre si ritrovino huomini di valore et di esperienza ne' carichi che occorrono, ma sta troppo più dubiosa della loro fede che non si conviene. Et alle cose bellicose non vi havendo genio, non vi ha ancora posto quello studio in saperle, che suol esser desiderio di principi nella gioventù : et se Sua Maestà nelle giostre et ne' tornei s'ha esercitato, l'ha più tosto fatto per rispetto del mondo et a' suoi sudditi, a' quali piace di veder tal animo nei lor signori, che per propria dilettatione, et solo nella presente guerra è andato personalmente.

» Camina bene per questa via della prudenza di conservarsi quelli amici che con l'Imperatore sono stati congiunti. Et per stringersi più con loro, et per farne dei nuovi, ha fatto fare diversi offitii di cerimonie et amorevolezze non usate, havendo, poichè hebbe la renuntia delli Stati et regni, mandato ambasciatori a tutti quei principi che gli parve conveniente. Ma della materia del ritrovare o distribuire denari, non ha la cognitione necessaria.

» Ama Sua Maestà gli studii, et legge l'historie; intende assai della geografia, et alquanto della statuaria et pittura, et sente piacere alle volte operandosi in esse. Nella sua lingua parla raramente et l'usa sempre, et nella latina, come principe, parla molto bene; intende l'italiana, et un poco della franzese. In somma, è principe nel quale si ritrovano molte parti lodevoli. » (Fol. 29 v°-31 du MS. de Bruxelles, fol. 235 v°-238 du MS. St-Germ. 785, fol. 66 v°-68 du MS. 791 même fonds, fol. 86-91 du MS. 277 St-Germ.-Harlay.)

sonnes, dont les neuf dixièmes se composaient d'Espagnols : les autres étaient des Flamands, des Bourguignons, des Anglais, des Italiens et des Allemands. On comptait, parmi eux, des princes, des ducs, des marquis, des comtes, etc. A en juger par les apparences, tous ces personnages étaient religieux, car on les voyait continuellement assister aux offices divins, et les gentilshommes espagnols les plus illustres se faisaient gloire de servir la messe (1). Quand ils rencontraient un prêtre portant, par les rues, le corps du Christ, ils le suivaient jusque dans la maison où il allait administrer les sacrements, et, au retour, l'accompagnaient jusqu'à l'église (2).

Badoaro remarque que, à la cour de Bruxelles, on n'entendait point parler d'homicides, de trahisons, de vols ni d'autres méfaits semblables. Il trouve que, dans la prospérité, les Espagnols étaient trop présomptueux, et qu'ils étaient trop prompts à se laisser abattre, lorsque, à la guerre, ou dans quelque négociation importante, la fortune leur était contraire (3). Il leur reproche les excès qu'ils faisaient à table et avec les femmes, le luxe de leurs habillements, l'absence de vérité qu'il y avait ordinairement dans leur langage, leur goût pour les bouffons (4) :

---

(1) « ..... Nell' udir la messa, i più honorati cavalieri spagnuoli usano di rispondere al sacerdote..... » (Fol. 31 r° du MS. de Bruxelles.)

(2) « ..... Quando veggono portare per strada il corpo di Cristo, seguono il prete fino a luogo dove va a communicare, et nel ritornar lo accompagnano alla chiesa. » (*Ibid.*)

(3) « Nell' accidenti delle cose prospere, sono troppo arditi nel parlare, ma quando sopraggiunga qualche mala fortuna, nelle guerre et nelle negotiationi di importanza, sono stati veduti troppo attristarsi..... » (*Ibid.*)

(4) « Prendono appresso piacere, più di quel che conviene, in varietà di cibi, vivande, vini, et molto maggiormente delle cose veneree;..... vestono

il prétend que, hors du temps où ils étaient obligés de se rendre au palais, ils ne s'occupaient d'autre chose que de faire l'amour (1).

Vient ensuite l'énumération des diverses charges de la cour et de leurs attributions. Les principaux officiers étaient le grand maître, le grand écuyer et le grand chambellan. Il y avait trois compagnies des gardes, commandées chacune par un capitaine : l'une de cent hallebardiers allemands; la deuxième, de cent hallebardiers espagnols; la dernière, de cent archers flamands. La charge de grand chambellan était vacante : Ruy Gomez en faisait les fonctions, avec le simple titre de sommelier du corps; c'était lui qui habillait et déshabillait le roi; il dormait dans la chambre de S. M., et y réglait tout (2). La chapelle, dont faisaient partie le confesseur, l'évêque qui donnait la paix à baiser au roi, l'aumônier et le prédicateur, comprenait une cinquantaine d'exécutants, la plupart espagnols et italiens.

» Le roi — continue Badoaro — a ordinairement près de lui deux conseils : l'un d'État, l'autre de justice. Le conseil d'État est composé du seigneur Ruy Gomez, du comte de Feria, de don Bernardino de Mendoza, de monsieur d'Arras, de don Antonio de Tolède et de don Juan Manri

---

pero riccamente et pulitamente, mettendo in ciò troppo studio;..... usano di non dir la verità, et sono molto inclinati a sentir buffoni..... » (Fol. 31 v du MS. de Bruxelles.)

(1) « ..... La maggior parte, fuor della necessità di comparire alla corte in nessuna altra cosa spendono il restante del tempo che in amori..... (*Ibid.*)

(2) « ..... Il camerier maggior hora non vi è, ma il signor Rui Gomez f tal offitio con titolo di somiglier di corpo; ha cura di vestire et spogliar Sua Maestà, di dormir nella camera sua, di sopravedere alle cose dei camerieri, etc..... » (Fol. 32, *ibid.*)

que (1). Ces ministres s'assemblent au palais, dans une des chambres de Sa Majesté, et quelquefois chez Ruy Gomez, le matin, depuis la treizième heure jusqu'à midi, et l'après-dînée, de deux heures à la nuit tombante pendant la saison actuelle, et l'hiver, jusqu'à six ou sept. »

L'ambassadeur fait le portrait de chacun des conseillers d'État dans les termes qui suivent :

« Ruy Gomez est portugais de nation, et de la maison très-noble de Silva. Il a pour beau-père le duc d'Eboli; lui-même est comte de Melito. Il cumule les trois charges de sommelier du corps, de conseiller d'État et de grand trésorier : mais le titre principal que tout le monde lui donne est celui de *roi Gomez*, au lieu de Ruy Gomez, parce qu'il semble que jamais personne n'a été aussi avant dans la faveur d'aucun prince, ni autant aimé de son seigneur qu'il l'est de Sa Majesté Catholique (2). Cet attachement est né de ce que sa mère a été la nourrice du roi, et qu'il a été toujours élevé avec Sa Majesté, étant page de l'Empereur. Un jour il arriva que, dans une rixe avec un autre page, il eut le malheur de frapper par inadvertance, à la tête, le roi encore enfant, qui s'était interposé entre eux : condamné à mort pour ce fait par l'Empereur, il obtint son pardon, à la prière du roi. Plus tard, pour je ne sais quelle raison secrète, l'Empereur lui signifia qu'il eût à quitter le service de son fils, sous peine d'encourir sa disgrâce. Il obéit. Mais cette résolution plongea

(1) Le duc d'Albe faisait aussi partie du conseil d'État. Badoaro ne le nomme point, probablement parce qu'il était alors en Italie.

(2) Ce passage est différent dans les cinq manuscrits que j'ai comparés. J'ai adopté la leçon du MS. de Bruxelles.

le roi dans un si grand chagrin, qu'on jugea qu'il serait dans une affliction continuelle, si Ruy Gomez ne lui était rendu : de sorte que l'Empereur, longtemps après, fut forcé de le rappeler, et de lui ordonner de reprendre son service auprès de son fils. Il est vrai de dire qu'il est digne de sa haute position, et de l'extrême et sincère attachement que le roi lui porte : car, après la gloire de Dieu, il n'a pour objet que le bonheur de son souverain. Aussi non-seulement Sa Majesté l'a enrichi, à ce point qu'on lui donne 26,000 écus de rente (1), mais encore l'on s'attend à ce qu'il recevra quelque duché ou principauté.

» Ruy Gomez est âgé de 39 ans (2), et de moyenne stature. Il a les yeux pleins de vivacité, les cheveux et la barbe noirs et bouclés, une charpente délicate et une forte complexion, quoiqu'elle paraisse faible, à présent, à cause des fatigues incroyables qu'il supporte, et qui lui ont beaucoup pâli les traits. Il a tant de noblesse dans le caractère, qu'à cet égard, je crois, la nature s'est montrée rarement aussi libérale envers personne. Il n'a pas le goût des lettres : pourtant, depuis que le roi lui a confié de grandes affaires, il a tâché d'acquérir de l'instruction, et s'est donné quelques peines pour cela : mais depuis, soit à cause de l'importance de ses occupations, soit faute de talent dans le maître, il y a renoncé. Il ne parle que l'espagnol, mais il le parle en perfection, et il entend bien l'italien. Il a de la grâce dans tous ses mouvements, et beaucoup de courtoisie, avec certaines qualités naturelles qui lui gagnent

---

(1) Le MS. 785 S'-Germain porte *trente-six mille;* mais le chiffre de 26,000 est dans les autres.

(2) Selon le même MS. 785 S'-Germain, Ruy Gomez n'aurait eu que trente-six ans.

l'affection et l'estime. L'expérience qu'il a des affaires ne date que de peu de temps : auparavant, son unique étude était de servir le roi dans sa chambre, de complaire en tout à Sa Majesté, et de briller dans les joutes et les tournois (1). »

---

(1) « Il signor Rui Gomez è di natione portughese, della casa di Silva assai nobile, et è suo suocero il duca d'Evoli, et egli è conte di Melito. Ha tre carichi : del somiglier del corpo, del consiglier di Stato, et di contatore maggiore, ma il titolo principale che da tutti gli vien dato è di rei Gomez, et non di Rui Gomez, perchè non par' che sia stato mai alcun huomo del mondo con alcun principe di tanta autorità et così amato dal suo signore com'egli da questo re. L'origine di questo amore nasce per esser stata la madre sua nutrice del re, et egli paggio dell' Imperatore, et egli sempre allevato con Sua Maestà Cattolica. Et essendo stato condennato dall' Imperatore a morte, per haver dato inavvedutamente sopra la testa al re, quand'era putto, che s'interpose tra lui et un paggio, fu liberato a' prieghi del re. Et essendo avvenuto poi, non so per qual occulta cagione, che l'Imperatore gli fece intendere che si partisse dal servitio del serenissimo suo figliuolo, sotto pena della disgratia sua, et egli havendo obedito, questa deliberatione messe il re in così grande affanno d'animo che pareva che fosse per menar la vita in continua mestitia senza di lui : onde l'Imperatore, molto tempo dopoi, fu forzato mandarlo a chiamare et comandarli che tornasse a servirlo. Et in vero è degno di questi gradi et del grandissimo et perfetto amore di questo re, perchè dopo Iddio non ha altro oggetto che la felicità sua : onde ella non solo l'ha fatto ricco, che hora si trova 26,000 scudi d'entrata, ma si ha da credere che gli habbia a dar qualche duchea o principato.

» È esso Rui Gomez d'età di 39 anni, di mediocre statura; ha occhi pieni di spirito; di pelo et barba nero et riccio; di sottil ossature, di gagliarda complessione, ma pare debole hora, per l'incredibil' fatiche che egli sostiene, le quali lo fanno molto pallido. Ha ingegno così nobile che credo che a pochi sia stata in questa parte la natura così cortese. Non ha gusto di lettere; ha però tentato, di poi che il re gl'ha dato maneggi grandi, di esser instrutto di alcuna cosa, et ha fatto qualche fatica, ma l'ha poi, o per l'importanza de' negotii, o per mancamento di giuditio di chi haveva tal carico, lasciata. Non parla altro che la lingua spagnuola, ma raramente, et molto intende l'italiana. Ha in tutti i suoi movimenti gratia; è pieno di gentilezza, con certe doti naturali

L'ambassadeur s'étend encore beaucoup sur Ruy Gomez. Il dit sa manière de travailler avec le roi et avec les autres ministres; il lui trouve une volonté ardente et une rare aptitude d'esprit, par lesquelles il supplée aux connaissances qui lui manquent (1); il fait ressortir le soin qu'il avait d'attirer auprès du roi les hommes de talent, pourvu qu'ils ne cherchassent pas à le supplanter, ainsi qu'y aspirait le duc d'Albe, lequel avait la prétention de tout faire et d'être presque adoré : d'où il advint que le roi, qui au fond n'aimait pas le duc, et qui voulait conserver sa position à Ruy Gomez, envoya le prince en Italie (2). Il fait remarquer que d'abord on reprochait à Ruy Gomez un peu trop de libéralité en ce qui concernait la distribution des grâces et des emplois, mais qu'il est devenu plus réservé en ce point. « Son goût ni ses études — poursuit » Badoaro — ne le portent aux choses de la guerre et

---

da indurre affetione et estimatione grande; ma non ha esperienza, se non da poco tempo in quà, de' negotii : che per innanzi lo studio suo era solo di servire al re nell' offitio della camera, et dar' ogni altra sodisfattione a Sua Maestà, et riuscire raramente, come ha fatto, nelle giostre et nei tornei. » (Fol. 32 v° du MS. de Bruxelles, fol. 242-243 du MS. 785 St-Germain, fol. 69 v°-70 du MS. 791 même fonds, fol. 97-99 du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

(1) « .... Se ben non sa molto, nondimeno l'ardentissima voluntà et la capacità grande dell' ingegno lo fanno atto a servire.... » (Fol. 33 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) « ..... Ricorda spesso al Re di haver appresso di sè tutti quelli huomini che in qualsivoglia carico possono servire la Maestà Sua....., perchè è huomo da comportare che il suo re sia servito da ognuno, purchè non aspiri ad occupar il suo luogo, como faceva il duca d'Alva, che voleva fare il tutto, et esser quasi adorato, et da quell'opinione nacque che il re, che intrinsecamente non amava il duca, et, perchè Rui Gomez restasse nel grado ch'è, lo mandò in Italia..... » (Fol. 100 v° du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

» jusqu'ici il n'a pris part à aucune expédition militaire : » pourtant les entretiens qu'il a eus avec beaucoup de » personnes sur ce sujet, font qu'il en parle très-convenablement. Son attention principale est de conserver » au roi les amis qu'il a, et de lui en faire de nouveaux : » il s'en glorifiait, en parlant avec moi, voulant témoigner ainsi combien, par nature autant que par réflexion, » il était enclin à faire en sorte que son souverain vécût » en paix et amitié avec tous, excepté avec les infidèles (1). » Quant aux finances, voyant qu'elles ne pouvaient aller » pis, il a fait prendre au roi la résolution de créer trois » trésoriers pour l'administration des deniers d'Espagne » et des Indes, et d'établir des facteurs pour faire les » changes sur les places d'Anvers, de Gênes et ailleurs : » il s'occupe assidûment de cette partie, avec le concours » de Bernardino de Mendoza. En somme, il veut connaître et voir tout ce que fait chaque ministre principal, » employant le nom du roi avec les plus haut placés, et » avec les autres son autorité propre; les reprenant, lorsqu'ils font mal; les louant, lorsqu'ils font bien, et excitant chacun d'eux, par l'appât des récompenses, à rendre de bons services. Il n'y a que sa propre conduite » qu'il ne sache pas régler : car, depuis qu'il s'entremet » des affaires, il ne prend pas le repos dont il aurait besoin,

---

(1) « Alle cose della guerra non mostra haver inclinatione, nè per arte nè per studio che habbia fatto, nè perchè si sia trovato in alcuna espeditione; ma, per ragionamenti havuti con molti, ne parla assai honestamente di essa. È ben molto intendente di conservare al re gl' amici, et farne degli altri : di che, parlando meco, si gloriava, volendo dimostrare quanto per natura et per elettione fusse intento a far che il re suo fusse in buona amicitia et pace con ognuno, eccetto con infideli. » (Fol. 34 du MS. de Bruxelles.)

» tant par le travail excessif auquel il se livre, que parce
» que, pour plaire au roi et à divers seigneurs de la cour,
» il consacre beaucoup de temps au jeu, aux mascarades,
» aux joutes, tournois et banquets, auxquels il est tou-
» jours invité, et peut-être le fait-il, croyant en cela servir
» encore son maître (1). »

Au moment où Badoaro présentait sa relation au sénat, Ruy Gomez était en Espagne; Philippe II l'avait fait partir de Bruxelles, dans les premiers jours de février 1557, pour aller solliciter de ses royaumes de Castille des secours d'hommes et d'argent (2). Ce fait explique les paroles par lesquelles le diplomate vénitien termine le portrait du ministre en faveur : « Il est surprenant, dit-il, qu'il tienne
» loin de lui sa femme, qui est jeune, et avec laquelle il
» n'a pas encore consommé le mariage (à moins qu'il ne
» l'ait fait dans son présent voyage d'Espagne), sans pen-
» ser à avoir de la famille : il ne paraît pas, du reste,
» qu'il prenne soin de ses biens particuliers, ni de sa
» maison (3). »

---

(1) « ..... Vuol intendere et veder in somma tutto quello che fa ogni ministro principale, usando con gli honorati il nome di Sua Maestà, et con gli inferiori l'autorità propria, riprendendo i difetti in alcuni, et in altri laudando l'opere buone, et accendendo ciascuno con diverse speranze a servir utilmente. Manca poi a se stesso in governare la vita sua, perchè, dopo che si aggrava nei negotii, non prende il sonno necessario, tra per le troppe fatiche che dura, tra perchè, per dar satisfattione al re et a diversi cavalieri, sta lungamente in piaceri di giuochi, maschare, giostre, tornei et banchetti, a' quali è sempre invitato; et forse che ci va anco studiosamente, imaginandosi di far servitio al re. » (Fol. 35 du MS. de Bruxelles.)

(2) Voy. les *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, p. 159.

(3) « Della consorte, che è giovane, et con la quale non ha ancora consumato matrimonio, se ciò non è avvenuto in questa sua andata in Spagna,

Badoaro continue :

« Le comte de Feria, indépendamment de la place qu'il occupe au conseil d'État, est capitaine de la garde espagnole, et jouit de la grandesse. Ce qu'il a de revenu actuellement, joint à ce qu'il aura à la mort de sa mère, pourra s'élever à 100,000 écus. Son âge est de quarante ans environ. Il est sujet aux palpitations de cœur; d'une nature bienveillante, un peu emporté dans ses désirs, libéral. Il fait de grandes dépenses pour soutenir l'éclat de son rang. L'honneur est le but de toutes ses actions. Son maintien est si modeste qu'en cela il surpasse non-seulement tous ceux de la cour, mais encore presque tous les seigneurs espagnols. Doux et paisible, il ne connaît pas l'envie, et, quoique de beaucoup supérieur par la naissance à Ruy Gomez, il n'a jamais fait montre d'être jaloux de lui. Au contraire, il règne entre eux une telle intelligence, qu'il est content de voir Ruy Gomez employé dans les affaires secrètes, et que Ruy Gomez, de son côté, ne trouve pas mauvais qu'il ait en public la tête couverte, même en présence du roi, privilége dont il jouit comme grand d'Espagne, tandis que lui-même doit tenir son bonnet à la main. Feria est d'une intelligence médiocre. Il se plaît à se faire lire, quand il le peut, les livres qu'on lui a recommandés, et il écoute volontiers les discours des hommes de marque. Il est peu expérimenté dans les affaires d'État, de guerre et de finances; mais il est tout disposé à apprendre et à reconnaître combien il importe au roi d'avoir des

---

da prender maraviglia che la tenghi da sè lontana, et non pensi alla posterità; nè pare que habbia cura nè della robba sua particolare, nè della famiglia..... » (MS. E de la Bibliothèque nationale à Madrid.)

amis puissants. Il fait le plus grand cas de Votre Sérénité, et parle d'elle avec une haute considération. Il est aimé de S. M. par-dessus tous, après Ruy Gomez, dont il a rempli les principaux devoirs, quand celui-ci a été absent, se conduisant d'une manière discrète, et donnant satisfaction à chacun en tout ce qui lui était possible.

» Don Bernardino de Mendoza peut être si bien connu de Votre Sérénité et de Vos Sérénissimes Excellences, pour avoir résidé huit mois en cette ville, au temps que don Diego, son frère, y était ambassadeur de S. M. I (1), que je me contenterai de dire que, selon tous ceux qui ont à négocier avec lui, il est d'un naturel méchant, et l'on ne peut faire fonds ni sur sa parole, ni sur ses promesses. De même qu'il est très-modéré dans les plaisirs de la table et de l'amour, il a une ambition qui ne connaît pas de bornes. Il est d'une avarice sans égale. On croit généralement que son unique objet est d'obtenir du roi le plus qu'il peut, et que, s'il se fait le très-humble serviteur de Ruy Gomez, c'est dans son intérêt, dans celui de ses enfants et de ses parents. D'un caractère très-altier, tantôt il témoigne le plus âpre dédain, tantôt il descend jusqu'à l'adulation. Il est envieux à l'excès. Sa capacité est incontestable. Il a une grande expérience des affaires de l'armée navale, et, dans les matières de finances, il est très-entendu. Il est chiche de récompenses pour les serviteurs du roi, et libéral de châtiments pour les moindres erreurs commises. Il apprécie médiocrement l'avantage que S. M. peut retirer de l'amitié de beaucoup de princes, et ne tient compte que

(1) Dans les années 1547 à 1552. (Voyez les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. VI, pp. 211 et suiv.)

de quelques choses principales; mais, à la vérité, il parle avec un grand respect de celles de la République, et il dit souvent qu'il conserve de la gratitude à Votre Sérénité, pour les politesses et les honneurs qu'il a reçus dans cette ville (1).

» Comme monsieur d'Arras n'occupe pas le poste principal auprès de S. M. C., ainsi qu'il l'occupait auprès de l'Empereur; que, d'ailleurs, les qualités dont il est doué, l'élévation de son génie, le grand nombre de langues qu'il possède, sa rare pratique des affaires des États ne sont ignorées de personne, il me paraît nécessaire seulement de dire, en ce qui le concerne, que, si le roi ne l'a pas fait son premier ministre, il faut l'attribuer à la vive affection que S. M. C. porte à Ruy Gomez. Monsieur d'Arras, ayant prévu cela de loin, s'est peu à peu retiré, et jamais il ne se rend au conseil secret, sans qu'il y ait été appelé, ce qui arrive très-rarement, tant parce qu'il ne fut d'opinion qu'on commençât la guerre contre le pape, que parce qu'il a fait entendre que, selon les lois canoniques, il ne pouvait donner d'avis contre Sa Sainteté (2). Mais, en sa qualité

---

(1) Don Bernardino de Mendoza mourut, peu de temps après la relation de Badoaro, des fatigues qu'il avait essuyées au siége de Saint-Quentin. Le secrétaire Courtewille écrivait, du camp près de Ham, le 10 septembre 1557, au président Viglius : « Vous aurez entendu le trespas de don Bernardino de » Mendoça : dont plusieurs sont bien marriz, mesmes les plus affectionnés » au service du maistre. C'est une grand perte..... » (Archives du royaume, papiers d'État : reg. *Lettres de Courtewille à Viglius*, 1557-1570.)

(2) Nous aurions voulu trouver, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, quelques éclaircissements sur le fait avancé ici par Badoaro; mais c'est en vain que nous y avons eu recours. L'extrait suivant d'une lettre que Granvelle écrivait à Philippe II le 21 mai 1557, prouve toutefois qu'il ne se faisait pas scrupule de blâmer la conduite du pape et de désirer son

de membre du conseil des Pays-Bas, il s'occupe des affaires de ces provinces, conservant toujours dans ses relations les manières dont il usait du temps de l'Empereur, faisant paraître, en homme très-avisé, qu'il ne s'aperçoit pas de la différence qu'il y a entre sa position actuelle et celle qu'il eut du passé, ni qu'elle soit remarquée par d'autres. Il tient sa table ordinaire, et vit honorablement : il le peut faire, ayant, des revenus de ses biens de Bourgogne, de ceux de son évêché et d'autres bénéfices, plus de 10,000 écus de rente (1), et possédant des bijoux, de l'argenterie, des tapisseries, des meubles et des deniers comptants pour plus de 150,000 écus. Dans l'opinion des gens judicieux, il deviendra cardinal (2), ou le roi trouvera moyen de l'employer à des affaires de plus grand poids.

» Don Antonio de Tolède n'est en d'autre estime à la cour que comme un gentilhomme d'une rare bonté, appartenant à cette noble famille de Tolède, et riche de 18,000 écus de rente. Il est aimé de S. M. C. pour sa sincérité, l'agrément de sa conversation, le dévouement qu'il lui montre, et aussi parce qu'il n'a jamais témoigné d'être jaloux des honneurs et des faveurs dont elle a comblé Ruy Gomez, ainsi que l'ont fait plusieurs Espagnols d'un rang moins élevé que le sien. Il n'est guère entendu aux affaires

---

abaissement : « Bien poco quadra á la qualidad destos tiempos el yerro que » Su Santidad haze revocando en tal sazon la legatía del cardenal Polo; » mas puédese poner con otros que haze, de no menos perjuyzio á la yglesia » de Dios, el qual se lo perdone, y le plega dar á Vuestra Magestad vic- » toria. » (*Papiers d'État*, etc., t. V, p. 79.)

(1) C'est le chiffre que donnent le MS. de Bruxelles et le MS. 785 St-Germain : le MS. 791 St-Germain et le MS. 277 St-Germain-Harlay portent : 18,000, et le MS. 10083, 28,000.

(2) Cette prédiction se vérifia peu d'années après.

d'État, ni aux choses en rapport avec sa charge de grand écuyer. En somme, il est tenu pour simple, et, comme l'on dit, de grosse pâte.

» Don Juan Manrique, sixième conseiller, capitaine général de l'artillerie en Espagne, majordome du roi, et frère du duc de Najera, peut avoir 14,000 écus de revenu. Il est âgé de quarante-six ans. Il passe généralement, à la cour, pour un gentilhomme plein de franchise, mais d'un esprit un peu timide. Il est sobre, libéral et fier à la manière espagnole : aussi, trouvant qu'il n'était que le sixième au conseil et n'avait presque aucun pouvoir, il a tâché d'être fait majordome du roi, ainsi qu'il le fut de l'Empereur : ce dont tout le monde s'est étonné. La colère le porte souvent à des mouvements irréfléchis, et alors il se laisse aller à des paroles qui causent du trouble dans les affaires. Il est très-véridique, et capable de grandes choses. On voit qu'il a étudié l'histoire. Il parle l'italien, et un peu le français, l'allemand et le latin. Il se pique de connaître non-seulement les affaires de Rome, où il a été ambassadeur (1), mais encore toutes celles d'Italie. Il raisonne bien du matériel de la guerre, et en particulier de l'artillerie. Il se plaît à faire de sa main plus qu'il ne conviendrait à un conseiller d'État. Il est un de ceux qui ont en grande estime le gouvernement et les forces de Votre Sérénité, et qui s'expriment à cet égard de la manière la plus convenable... (2). »

---

(1) Après don Diego de Mendoza, dans les années 1553, 1554, 1555 (*Bulletins* de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. VI, pp. 214 et suiv.)

(2) « Il conte di Feria, che è capitano ancora della guardia di Spagnuoli, uno dei grandi di Spagna, et tra quello che ha di rendita al presente et

Le conseil de justice était habituellement composé de cinq régents; mais, lorsque l'ambassadeur partit des Pays-Bas, le roi ordonna que, de chacun de ses royaumes et États, il en vînt un autre résider à sa cour, pour obvier aux erreurs qui pouvaient être commises par ignorance ou par malice. Le plus âgé d'entre eux faisait les fonctions de président : c'était le docteur Menchaca, espagnol. Tous

---

haverà, morta che sia sua madre, serà forse 100,000 scudi, è di età di quaranta anni incirca; sottoposto al mal di tremori di cuore; tenuto di natura buona et amorevole; intemperato alquanto ne' suoi desiderii; liberale, et fa spese grandi; tiene per fine l'honor, et ha un proceder così modesto che avanza non solo in questo quelli della corte, ma quasi tutti li signori spagnuoli. È ancora mansueto, placido, non invido; et, essendo tanto superiore al signor Rui Gomez, non ha fatto mai segno di invidiare il ben suo; anzi tra lor dui è questa buona intelligenza che egli comporta prima vederlo adoperato nei segreti, et Rui Gomez comporta esso in publico con la testa coperta, inanzi Sua Maestà, havendo tal privilegio come uno de' grandi di Spagna, et egli con la berretta in mano. È di mediocre intelletto; si diletta di farsi leggere ogni libro che gl' è ricordato, quando lo può fare, et ascolta volentieri i ragionamenti di ogni huomo di qualità. Non ha esperienza di negotii di Stato, nè dell' armi, nè della materia de' danari, ma è ben inclinato ad intendere et conoscere veramente quello che importa al re l'haver amici di momento; et stima le cose di Vostra Serenità estremamente, et di lei parla con somma riverenza. È amato da Sua Maestà sopra ciascuno, dopo il signor Rui Gomez, in assenza del quale faceva l'offitio principale, operando discretamente, et dando sodisfattione in tutto ciò che gli era possibile.

» Di don Bernardino di Mendozza, potendo egli esser tanto conosciuto dalla Serenità Vostra et dalle SS. VV. EE., per esser stato otto mesi in questa città, a tempo che don Diego, suo fratello, era ambasciatore dell' Imperatore, dirò solamente ch' egli è in opinione di tutti coloro che seco negotiano d'esser naturalmente mal' huomo, et che nella parola et promissioni sue non si possa haver l'animo riposato. Et sicome nel magnare et nelle cose veneree è molto continente, così è molto intemperato et audace ne' suoi desiderii. È avarissimo oltra misura, et è da tutti creduto che habbia per obietto il ritrare quanto più può dal re, et che, per lui, per li figliuoli et per i parenti, facci quasi servitù al signor Rui Gomez. È ancora altierissimo di

ces régents étaient docteurs, et d'une condition honorable. Le roi leur remettait, pour les décider en son nom, les affaires de justice de tous ses États, les Pays-Bas exceptés. Ils s'assemblaient les lundis, mercredis et vendredis, en une chambre du palais royal.

A la suite de la cour était un capitaine de justice nommé alcade, qui était juge, en matière civile et crimi-

---

natura, hora severissimo sprezzatore, hora adulatore, et molto invidioso. Ha ingegno grande, et nelle cose della militia marittima è di molta sperienza, et assai bene intendente della materia del danaro. È ristretto in far ricompensar i servitori di Sua Maestà, e largo in far punir ogni piccolo errore; poco stimatore del benefitio che a Sua Maestà può seguir dell' amicitia di molti signori, tenendo solamente conto di alcune cose principali. Ma in vero di quelle della Serenità Vostra ne parla con molto rispetto, et usa di dire che gli è obbligato per le cortesie et honori ricevuti in questa città.

* Di mons^or di Aras, per non si ritrovare in luogo principale con Sua Maestà Cattolica, sì come era con la Cesarea, et essendo tanto note le sue conditioni d'esser dotato d'alto ingegno, del posseder tante lingue, dell' esser tanto esperto nella cognitione de' Stati, non mi par' necessario senon dire che il non servir esso per primo ministro è stato cagione il perfetto amore che Sua Maestà Cattolica porta al signor Rui Gomez : onde egli, ciò dalla longa prevedendo, s'è a poco a poco andato ritirando, nè mai va nel consiglio secreto, se non dimandato, il che rarissime volte avviene, tra perchè egli non fu d'opinione che si cominciasse la guerra col pontefice, tra perchè egli si lasciò molto bene intender di non poter, per le leggi canoniche, consigliar contra la Santita Sua. Ma, come consigliero che è dei Paesi Bassi, si adopera, et non si parte da quelle maniere che teneva nel servitio dell' Imperatore : mostrando, come avvedutissimo, che non s'avvegga d'esser quello che è, a differenza di quello che fu, nè che altri di ciò s'accorgano. Fa la tavola sua ordinaria et vive honoratamente : lo può fare, havendo, tra l'entrata temporale che si ritrova nella Borgogna, et quelle del vescovato et altri benefitii, forse 10,000 scudi d'entrata, et tra gioie, argenti, tappezzarie, con altri mobili et denari contanti, più di 150,000 scudi. Et è opinione di giuditiosi che riuscirà cardinale, o sarà dal re trovato modo di adoperarlo in cose maggiori.

nelle, de tous ceux qui y résidaient, et ses sentences étaient sans appel : on trouvait mauvais, généralement, qu'un seul juge pût ainsi prononcer sur la vie, l'honneur et les biens de tant et de si considérables personnes. L'alcade actuel était, comme tous les autres, espagnol de nation; il commettait de graves erreurs, parce qu'il n'avait que très-peu de savoir (1).

» Don Antonio di Toledo nella corte non è in alcuna stima presso alcun per altra cagione che per esser tenuto cavagliere di rara bontà, di quella nobile famiglia, et che è ricco di 18,000 scudi d'entrata. Egli è amato da Sua Maestà per la purità dell' animo, et per esser nelle conversationi dilettevole, et amorevole verso le cose sue, et per non haver mai fatto segno di invidia della grandezza et favor che ella ha fatto al signor Rui Gomez, com'hanno invidiato diversi Spagnuoli che non gli sono pari di conditione. Delle cose di Stato poco intende, et poco ancor dell'offitio di cavallerizzo, et in somma è tenuto per huomo idiota, et, come si dice, di grossa pasta.

» Don Gio. Manrich, sesto consigliere, capitano generale dell' artegliaria in Spagna, maiordomo di Sua Maestà, fratello del duca di Nagera, di rendita forse di 14,000 scudi, è di età di quarantasei anni. Questo è in opinione di tutta la corte d'esser cavagliere sincero, ma alquanto timido d'animo. Vive temperatamente, è liberale, et ha dell' alterezza spagnuola : onde, parendogli d'esser nel consiglio non solo il sesto, ma di non poter quasi niente, ha procurato di haver il carico di maggiordomo del re, come fu dell' Imperatore : del che ciascuno della corte se n'è maravigliato. L'ira suol indur lui in subiti movimenti, et gli fa mandar fuori delle parole che danno disconci ai negotii. È però assai veridico, d'ingegno capace di cose grandi; mostra haver letto historie, et parla la lingua italiana, et un poco la francese, la tedesca et la latina. Fa professione non solo di conoscer le cose di Roma, dove è stato ambasciatore, ma tutte quelle d'Italia. Di instrumenti che si adoperano nella guerra ne parla bene, et espetialmente dell' artegliaria, et sa far di sua mano più di quello che si converria a un consigliere di Stato. Et tra quelli che il governo et le forze di Vostra Serenità tengono in grande stima, et che di lui parlino con sommo honore, egli si è uno. » (Fol. 34 v°-36 du MS. de Bruxelles, fol. 245-247 du MS. 785 St-Germain, fol. 71-72 du MS. 791 même fonds, fol. 102 v°-108 du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

(1) « ..... Il quale però commette grandi errori, per esser huomo di pochissimo sapere.... » (Fol. 36 v° du MS. de Bruxelles.)

La chancellerie du roi comprenait six secrétaires : Gonzalo Perez, Erasso, Lopez, l'abbé Sagante, Vargas et Pfintzing.

Gonzalo Perez était le principal; c'était lui qui donnait exécution aux résolutions prises par le conseil d'État (1). « Ce Gonzalo Perez — dit l'ambassadeur vénitien — est » homme d'Église : ses bénéfices et le salaire de son em- » ploi lui valent près de 6,000 écus de revenu. Il est âgé » de quarante-six ans environ (2). On assure qu'il accepte » en secret des présents. Il est intempérant, hautain; il a » de son mérite une opinion exagérée. Il n'est pas seule- » ment emporté, mais furieux : ce qui fait que tous ceux » qui ont à lui parler d'affaires sortent de chez lui mécon- » tents. Du reste, il est doué de grands talents, et a de la » littérature. Il excelle dans la langue espagnole, et écrit » très-bien le latin. On pense que, si le roi lui ôtait la » charge de secrétaire, ce serait pour lui conférer un évê- » ché en Espagne (3). »

---

(1) Philippe II, par commission datée d'Anvers, le 6 février 1556, l'avait nommé « son secrétaire d'État, pour expédier, avec lui et son conseil d'État, » toutes les affaires de paix ou de guerre et autres qui concerneraient ses » États hors d'Espagne. » C'était lui qui ouvrait toutes les dépêches des vice-rois de Naples et de Sicile, des gouverneurs de Milan, des capitaines généraux de terre et de mer, des ambassadeurs, ainsi que des souverains. Après que Philippe II eut quitté les Pays-Bas, il fut chargé de même de la correspondance avec les gouverneurs généraux de ces provinces. (*Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. LXXXIV.)

(2) Nous suivons ici le MS. de Bruxelles. Les MSS. 10083, 791 Saint-Germain et 277 Saint-Germain-Harlay donnent 3,000 ducats de revenu et 47 ans à Gonzalo Perez; le MS. Saint-Germain 785 porte : *trenta millia scudi*, ce qui est évidemment une faute de copiste.

(3) Nous avons déjà donné le texte dans la *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. LXXXVI, note 1.

Erasso (1) avait dans ses attributions les affaires des mercèdes des ordres de Saint-Jacques, d'Alcantara et de Calatrava, ainsi que la collation des offices et bénéfices; il entrait au conseil avec Ruy Gomez et don Bernardino de Mendoza, lorsqu'on y traitait de matières de finances relatives au royaume de Castille, et faisait, de plus, les fonctions de secrétaire d'État de ce royaume. Il avait de la fortune, était âgé de quarante-cinq ans environ, et passait pour un homme de bien : toutefois quelques-uns prétendaient que, dans les contrats faits sous le règne de l'Empereur, il avait eu sa part de bénéfices. Il était plein de vanité, colère, impoli; il parlait peu, et l'on se plaignait de sa négligence (2).

Lopez était chargé des affaires de justice des royaumes d'Espagne, ainsi que des offices et bénéfices d'Aragon, Valence et Catalogne, Majorque, Minorque et Sardaigne : ses talents étaient médiocres.

---

(1) Francisco de Erasso, commandeur de Moratalaz, grand notaire de la cour et des royaumes d'Espagne, et secrétaire du conseil de la *Cámara*.

(2) « ..... Da alcuni ho sentito opponergli che nelli contratti fatti per l'Imperatore con diversi mercanti, è entrato nella portione de' guadagni. È superbissimo, colerico, rustico molto, di poche parole et tardo nell' operare. » (Fol. 37 du MS. de Bruxelles.)

Voy., au sujet de la vénalité d'Erasso, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 683 et suiv., la note que le cardinal, qui vivait en mauvaise intelligence avec Erasso, remit au roi en 1559.

De son côté, Erasso ne ménageait pas Granvelle, comme le manifeste sa lettre au comte d'Egmont, du 28 septembre 1561, que nous avons donnée dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 197.

Ce que Badoaro dit de la négligence d'Erasso, nous est confirmé par une lettre que le sieur de Fourquevaux, ambassadeur de France à Madrid, écrivait à sa cour le 30 juin 1567.

L'abbé Sagante (1), aimable, mais borné, s'occupait des charges de justice et des affaires de grâces de Naples, Sicile et Milan.

Vargas (2) était homme pratique : mais il avait coutume d'expédier d'abord les affaires qui lui tenaient à cœur, et ensuite celles qui étaient justes. On l'accusait d'avoir toujours célé les actes de tyrannie de Juan de Vega, vice-roi de Sicile, pour les présents qu'il en avait reçus. Il aimait les plaisirs et était très-enclin à la colère.

Pfintzing (3) rédigeait la correspondance en langue allemande. Il était allemand lui-même. On le tenait pour loyal et fort diligent.

Ces six secrétaires n'avaient pas leurs bureaux au palais, mais chez eux : l'ambassadeur de Venise prétend que bien des inconvénients en résultaient.

Nous arrivons ainsi à la partie du rapport qui a pour objet la description des États de Philippe II. Badoaro s'y occupe d'abord des royaumes d'Espagne; il passe ensuite à la Sardaigne, aux possessions espagnoles en Afrique, aux royaumes de Sicile et de Naples, à l'État de Milan; il termine par les Pays-Bas et le comté de Bourgogne. Il traite de l'administration de chacun de ces pays; des productions de son sol; de son industrie, de son commerce, de son climat, de sa population; de l'esprit, du

---

(1) Il avait été secrétaire de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot. Philippe II le fit secrétaire de la couronne d'Aragon, et il remplit aussi l'office de protonotaire. (Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. I, p. 33.)

(2) Diego de Vargas avait été nommé par le roi secrétaire pour les affaires de justice et des grâces d'Italie. (*Ibid.*)

(3) Voy. les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire, 1re série, t. V, p. 178.

caractère et des mœurs de ses habitants; des revenus qu'en tire le roi, des dépenses qu'il y fait; des troupes de terre et de mer qu'il y entretient, des capitaines qui les commandent; des forteresses et des munitions de guerre qui s'y trouvent, etc. Cette description, qui a une grande étendue (1), est pleine de notions intéressantes sur les hommes et sur les choses : j'en extrairai les remarques et les faits qui m'ont paru les plus saillants.

A propos du gouvernement de l'Espagne, l'ambassadeur dépeint la princesse doña Juana (2), fille de Charles-Quint, qui en était la gouvernante, comme la plus belle femme du pays : il dit qu'elle vivait religieusement, que tout le monde rendait hommage à son esprit de justice, et qu'elle avait l'âme si virile (3) que, sous ce rapport, elle tenait plus de l'homme que de la femme. Il ajoute qu'elle était libérale, et qu'elle dépenserait même en reine, si elle le pouvait (4).

---

(1) Elle remplit, dans le MS. de Bruxelles, les fol. 37 à 69.

(2) Dans tous les manuscrits on lit *Catarina*, ce qui est une erreur inexplicable, l'ambassadeur n'ayant pu commettre une inadvertance aussi grande. Dans les *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, nous en avons publié plusieurs de cette princesse remarquable.

(3) Longtemps après, D. Lope de Figueroa, que D. Juan d'Autriche avait envoyé à Madrid, pour rendre compte au roi et à ses ministres de la victoire de Lépante, lui écrivait que la princesse doña Juana lui avait fait tant de questions, et des questions si bien conçues, qu'il *la tenait pour soldat :* « La princesa harto mas y mejores preguntas que pudiera mostrar á Juan de » Sotó, que cierto la tengo por soldado. » (*Historia del combate naval de Lepanto*, etc., par D. Cayetano Rosell, Madrid, 1853, in-8°, p. 209.)

(4) « ..... La principessa ....., stimata la più bella di quella provincia, vive religiosamente, et è da tutti giusta riputata. In quanto a la voluntà, è si virile che mostra haver più sentimento d'huomo che di femina;..... et dà segno di esser liberale, et faria anco spese da regina, se potesse..... » (MS. 10083.)

Il fait le portrait suivant de don Carlos, dont il ne pouvait cependant parler, de même que de sa tante doña Juana, que par ouï-dire, n'ayant eu occasion de voir ni l'un ni l'autre, qui n'avaient pas quitté l'Espagne :

« Le prince don Carlos est âgé de douze ans. Il a la tête disproportionnée au reste du corps. Ses cheveux sont noirs. Faible de complexion, il annonce un caractère cruel. Un des traits qu'on raconte de lui est que, lorsqu'on lui apporte des lièvres pris en chasse, ou d'autres animaux semblables, son plaisir est de les voir rôtir vivants. Un jour qu'on lui avait donné une tortue (1) de grande espèce, cet

---

(1) Le MS. E 87 de la Bibliothèque de Madrid, le MS. de Bruxelles et le MS. 785 St-Germain portent : *biscia scodarella*; le MS. 277 St-Germain-Harlay : *biscia scodelara;* le MS. 10083 : *biscia scodellata.* Nous n'avons trouvé *scodarella* ou *scodelara* ni dans le dictionnaire de la Crusca, ni dans aucun autre des lexiques italiens que nous avons consultés, et nous doutons que la signification de *scodellata* soit applicable ici. Antoine Oudin, dans ses *Recherches italiennes et françoises*, Paris, 1643, in-4°, nous donne les mots *biscia scutaia*, qu'il traduit par *tortue*, en les faisant précéder d'un astérisque dont sa préface nous fournit l'explication suivante : « J'ay, dit-il, » marqué les mots antiques, et maintenant hors d'usage, ceux qui sont tout » à fait latins, et les vulgaires, d'une petite estoille au devant : ce qui pourra » soulager les plus curieux. »

Le *Dictionnaire impérial représentant les quatre langues principales d'Europe, sçavoir : l'italienne, la françoise, l'allemande et la latine*, composé par Jean Veneroni, et corrigé par Nicolas de Castelli, Francfort, 1714, in-4°, contient de même *bisciascutaia* et *scutellaia*, tortue.

Bisciascutaja et *scutellaja* se trouve aussi, avec pareille signification, dans le *Dictionnaire italien et françois* de Veneroni, revu par Charles Placardi, membre de l'Académie de la Crusca, Basle, 1750, in-4°.

Nous sommes porté à croire que, soit par corruption de langage, soit par la faute des copistes (elles sont assez nombreuses dans les manuscrits des relations vénitiennes), le mot *scutaia* a été dénaturé, et c'est ce qui nous a engagé à adopter la version de ces lexiques. Elle nous paraît satisfaisante,

animal le mordit à un doigt; aussitôt il lui arracha la tête avec les dents. Il paraît devoir être très-hardi et extrêmement porté pour les femmes. Quand il se trouve sans argent, il donne, à l'insu de la princesse, ses chaînes, ses médailles, et jusqu'à ses habillements. Il aime à être vêtu avec pompe. Ayant appris que, selon le traité de mariage conclu entre le roi son père et la reine d'Angleterre,

---

surtout s'il s'agit de la tortue bourbeuse (*mus aquatilis*), dont Lacepède dit : « On la trouve non-seulement dans les climats tempérés et chauds de l'Europe, mais encore en Asie..... Elle devient comme domestique; on la conserve dans des bassins pleins d'eau..... On doit l'empêcher de pénétrer dans les endroits habités par les poissons. Elle attaque même ceux qui sont d'une certaine grosseur, elle les saisit sous le ventre, elle les y mord, et leur fait des blessures assez profondes, pour qu'ils versent leur sang et s'affaiblissent bientôt..... » (*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares*, Paris, 1819, in-8°, t. I, p. 74.)

Mon savant confrère à l'Académie, M. le professeur Arendt, est d'un avis différent : « Il me semble difficile d'admettre — m'écrit-il — que le fait raconté par Badoaro s'applique à une tortue. Les tortues ne mordent guère, et on ne leur arracherait pas facilement la tête, qu'elles ont assez grosse. Badoaro lui-même dit que l'animal était *molto grande :* comment imaginer qu'on puisse, d'un seul coup de dents, enlever la tête à une tortue de la grande espèce? Je ne saurais donc admettre que ce soit là le sens des mots *biscia scodarella*. Voici une autre interprétation que me suggère Duez (*Dittionario italian e frances*, Venetia, 1678). *Biscia* signifie *couleuvre;* c'est même sa signification la plus ordinaire, la plus usitée. Je trouve, dans Duez, le verbe *scodellare*, dresser ou mettre dans une *scodella*, écuelle. Si l'on accepte la leçon de *scodellata*, que donne un des manuscrits, tout s'explique parfaitement : on aurait apporté, dans un plat, une grande couleuvre, qui aurait mordu le prince au doigt, et à laquelle il aurait arraché la tête avec les dents. »

M. Raumer, qui cite le passage de la relation de Badoaro (*Briefe aus Paris*, t. I, p. 114), traduit *biscia scodellata* (*bissa codellata*) par *lézard sans queue*.

Nous livrons ces interprétations diverses au jugement des personnes compétentes.

le fils qui naîtrait d'eux aurait les Pays-Bas, il déclara que, plutôt que de le souffrir, il lui ferait la guerre, et il fit prier l'Empereur, qui était alors à Bruxelles, de lui envoyer une armure, ce qui causa à Sa Majesté une vive satisfaction. Tout en lui dénote qu'il sera extrêmement orgueilleux : car il ne pouvait souffrir de rester longtemps, en présence de son père ni de son aïeul, le bonnet à la main. Il appelle frère son père, et père son aïeul. Il est irascible, autant qu'un jeune homme puisse l'être, et très-entêté. Il aime à plaisanter, et dit à tout propos tant de choses ingénieuses, que son maître en a fait un cahier qu'il a envoyé à l'Empereur.

» Son précepteur s'appelle Honorato Juan. C'est un homme aux manières aussi distinguées qu'on puisse les encontrer chez aucun autre Espagnol. Il s'attache uniquement à lui expliquer les Offices de Cicéron, afin de modérer l'impétuosité de ses désirs : mais don Carlos est toujours porté à parler des choses de la guerre, et à faire des lectures y relatives. Si quelqu'un des sujets de son père va lui faire de ces protestations dont on use ordinairement avec les princes, il les reçoit, et, le prenant à part, il le force à jurer en un livre qu'il le suivra dans toutes les guerres où il ira; il le contraint ensuite à accepter quelque présent qu'il lui fait à l'instant même. Les Espagnols prédisent qu'il sera un autre Charles-Quint, s'il ne lui arrive pas ce qui est arrivé au roi des Romains, duquel, alors qu'il était enfant en Espagne, on croyait généralement qu'il ferait des merveilles à la guerre (1). »

---

(1) « Il principe Carlo è di età d'anni dodici. Ha la testa di grandezza sproportionata al corpo; di pelo nero et di debile complessione. Dimostra

Selon Badoaro, le roi était aimé des Castillans, parce qu'il était né et avait été élevé parmi eux, et aussi parce sa cour était presque entièrement composée de seigneurs, de gentilshommes et d'autres personnes de Castille. Mais les peuples d'Aragon, qui ne recevaient pas de lui de sem-

---

d'haver un animo fiero; et tra li effetti che si raccontano, uno è che, alle volte che dalla caccia li viene portato lepri, o simili animali, si diletta di vederli arrostire vivi; et essendoli donato una biscia scodarella molto grande, et essa havendoli dato un morso a un dito, egli subitamente co' denti gli spiccò la testa. Dimostra di dover riuscire audace, et oltra modo piacergli le donne. Quando non si trova haver in poter suo denari, dona, senza saputa della principessa, le catene, medaglie, et fino alli vestimenti suoi; et desidera di star pomposamente. Intendendo che, per il patto tra il re suo padre et la regina di Inghilterra, il figliuolo che di loro deve nascere saria successore dei Paesi Bassi, disse che mai il comportaria, et che combatteria con lui, et mandò a pregar l'Imperatore che era in Brusseles, gli piacesse mandargli l'armatura : di che fu da Sua Maestà con somma allegrezza inteso. Dà segno di dover essere superbissimo, perchè non poteva soffrire di star lungamente nè innanzi al padre nè all' avo con la berretta in mano, et chiama il padre fratello, et l'avo padre. È tanto iracondo quanto altro giovane possa essere, et appassionato nelle sue opinioni. Si diletta, et dice a tutti i propositi tante cose argute, che il suo maestro ne raccolse un libretto, et il mandò a Sua Maestà Cesarea.

» Il precettor suo è nominato l'Honorato Giovanni, che è di quelli belli costumi che si possano desiderar in alcun altro Spagnuolo. Non attende ad altro che a leggergli l'Offitii di Marco Tullio, per acquietar quei troppo ardentissimi desiderii; ma lui è tutto inclinato a leggere et parlare delle cose della guerra; et se alcuno suddito va a fargli di quelle offerte che communemente si suole, egli accetta, et condottolo in una camera, il costringe a giurare in un libro di doverlo servire in quelle guerre dove andarà, sforzandolo poi a prender qualche presente che all' hora gli dà. Et Spagnuoli fanno pronostico che egli sia per riuscire un altro Carlo Quinto, se non se gli incontra come al re de' Romani, che, essendo infante in Spagna, era opinione di tutti di dover far maravigliosa riuscita nella guerra. » (Fol. 37 v° du MS. de Bruxelles, fol. 250-251 du MS. 785 St-Germ.; fol. 112 v°-114 du MS. 277 St-Germ.-Harlay.)

blables faveurs, ne l'aimaient pas, et même le haïssaient un peu, regardant comme faites à leur préjudice les grâces accordées aux Castillans, à cause de l'antipathie mortelle qui régnait entre les deux nations. Les Aragonais avaient coutume de dire qu'ils ne pouvaient pas mal parler de Dieu, mais qu'ils pouvaient parler mal du roi; ils prétendaient n'avoir plus rien à faire avec leur prince, après lui avoir payé ce qu'ils avaient librement consenti eux-mêmes (1).

Si les Aragonais éprouvaient peu de sympathie pour le roi d'Espagne et les Castillans, on conçoit que les Siciliens, les Napolitains, les Milanais en avaient moins encore. Le langage de l'ambassadeur vénitien confirme tout à fait en ce point le témoignage de l'histoire : « Ces peuples, dit-il » en parlant des Siciliens, n'aiment généralement pas leur » prince; et ce qu'ils firent contre don Ugo de Moncada » et d'autres de leurs vice-rois, a donné lieu de penser à » beaucoup de gens que, s'ils avaient vu jour à assurer » leur liberté, ils auraient renversé le gouvernement du » roi et de la nation espagnole, laquelle ils abhorrent : » mais la discorde qui existe entre Palerme et Messine » sert à les contenir dans le devoir (2). » Palerme et

---

(1) « ..... È il re da' Castigliani amato, per esser nato et nutrito tra loro, et perchè quasi tutta la sua corte è piena di signori, cavaglieri et altra gente di quel regno..... Ma i popoli dei regni d'Aragona, per non ricevere de' simili gradi et beneficii, non li portano amore. anzi qualche poco d'odio, stimando l'accrescimento dell' honori de' Castigliani un diminuimento del loro proprio, regnando odio mortale tra di loro..... Questo usano i popoli di dire che, purchè non si parli contra Iddio, si può parlar contra il re, col. quale pretendono non hayer più a fare, pagato quello che loro medesimi si sono obligati..... » (Fol. 134 du MS. 277 St-Germ.-Harlay.)

(2) « ..... Essi popoli in generale non amano il lor re, et, dagl' effetti che fecero contra don Ugo de Moncada et altri vicere, molti hanno fatto

Messine prétendaient toutes deux au titre de capitale, et telle était la cause de l'inimitié qui régnait entre elles, inimitié que le gouvernement espagnol avait soin d'entretenir, en évitant de se prononcer pour l'une ou pour l'autre (1). « La majeure partie des Napolitains, dit plus » loin notre ambassadeur, haïssent le roi et la nation es- » pagnole: les uns, parce qu'ils sont parents des nombreux » bannis, les autres, parce qu'ils se voient privés d'une » foule de droits et d'avantages qui, selon les priviléges » du pays, devraient leur être donnés, et non aux Espa- » gnols. Les seuls qui ne partagent pas ces sentiments » sont ceux qui ont les biens des bannis, et craignent de » les perdre. Le peuple, qui n'a pas plus d'inclination » pour les Français que pour les Espagnols, n'aime pas » le roi, d'abord à cause des impôts continuels qu'il est » obligé de payer, ensuite par sa disposition naturelle, » qui le rend désireux de changement plus qu'aucune » autre nation du monde (2). » Quant aux Milanais, voici

---

giuditio che, se havessero veduto presidio atto a assicurare la libertà loro, haveriano mutato governo del re et della natione spagnuola, odiandola sommamente : ma la discordia ch'è tragli Panormitani et Messinesi fa continere ciascheduno nell' officio..... » (Fol. 142 v° du MS. 277 St-Germ.-Harlay.)

(1) « Due si possono chiamare le metropoli : Palermo et Messina, perchè nè l'Imperatore nè il re ha mai voluto decidere la precedenza loro;..... ma torna a maggior sigurtà del re lasciarle in queste emulationi..... » (Fol. 47 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) « ..... Quanto all' animo de' sudditi di Sua Maestà verso lei, si può dire ch' il maggior numero d'essi sudditi habbino lei et tutta la nation spagnuola in odio, parte come parenti di tanti forosciti, parte come quelli che si veggono privi di molti et diversi gradi et utili, i quali per i privilegii del regno doverebbono esser dati a loro et non a Spagnuoli. Quei che sono ben disposti, sono quelli ch' hanno havuto i beni de' forosciti, et per dubio di perdergli sostentano la parte di Sua Maestà Cattolica. I popoli, che non hanno

l'appréciation de Badoaro : « Les fonctionnaires publics et » leurs adhérents sont bien disposés pour le roi, et, comme » ils participent aux honneurs et aux avantages qu'il ac- » corde, ils favorisent tous ses intérêts : mais les seigneurs » et les habitants des villes, au contraire, ont les inclina- » tions françaises, parce que de trois cents charges que » leur distribuaient les ducs, il n'y en a pas dix qu'ils ob- » tiennent aujourd'hui ; le reste est donné aux Espagnols » et à d'autres ; ensuite les impôts auxquels ils sont soumis » aliènent leur affection et celle du peuple. Aussi, pour » un qui aime le roi d'Espagne, il y en a six qui désirent » le roi de France (1). »

Badoaro fait des Espagnols le portrait que je vais reproduire, sans croire que tous les détails en soient parfaitement exacts : « Ces peuples vivent, généralement » parlant, selon la foi catholique; ils portent un grand » respect aux hommes d'Église, et, pour la moindre » erreur, ils vont solliciter l'absolution des nonces. Il se » trouve cependant, dans les royaumes de Grenade et » d'Aragon, près de 80,000 Mores, et en Castille beau-

---

più l'humore inclinato a Francesi che a Spagnuoli, non l'amano, et per le tante et continue gravezze che sono costretti a pagare, et per la loro natural dispositione, ch' è di esser più desiderosi di novità che altri del mondo. » (Fol. 53 du MS. de Bruxelles.)

(1) « ..... Gli ministri publici et adherenti loro sono ben disposti d'animo verso Sua Maestà, et favoriscono tutti le cose sue, essendo fatti partecipi degl' honori et utili : ma i signori et cittadini, per lo contrario, sono d'animo francese, perchè di 300 carichi ch' erano tra loro distribuiti dai duchi, hora non ne sono dieci; il rimanente è dato da Sua Maestà a Spagnuoli et altri. Le gravezze poi che sono poste alienano la volontà loro et del popolo : onde d'uno ch' ami il suo re, sei desiderano quel di Francia..... » (Fol. 57, *ibid.*)

» coup de juifs et de *maranni* (1); de ceux-ci il y en a encore
» plus de 80,000 dans d'autres provinces. L'hérésie des
» illuminés a pénétré en Aragon. Tous les Espagnols
» prétendent que leur vertu principale est la bravoure :
» néanmoins leurs actions ne sont pas toujours réglées par
» cette vertu, et si, souvent, ils montrent une audace ex-
» trême, bien des fois aussi on peut les taxer d'être pusil-
» lanimes. Ceux qui en ont le moyen mangent et boivent
» avec excès : cela, joint à la chaleur du climat, fait qu'ils
» s'adonnent avec fougue aux plaisirs de l'amour, et que
» les femmes sont livrées à toute sorte de vices. Il n'y a
» pas de nation qui ait, autant qu'eux, la passion des jeux
» de cartes et de dés. Leur avarice les fait vivre pauvre-
» ment, mais c'est surtout en Catalogne qu'elle paraît
» grande; ils dépensent toutefois, en vêtements, plus
» qu'ils ne devraient selon leur condition, et, depuis
» quelque temps, leurs maisons sont fort ornées de ta-
» pisseries. Ils ont pour coutume de faire beaucoup de
» caresses aux étrangers, et, quand ceux-ci ont une que-
» relle avec un habitant du pays, tous viennent à son se-
» cours. Ce qui les caractérise, et les Biscayens plus que
» les autres, c'est l'arrogance, et en général ils se laissent
» tout de suite emporter à l'injure et à la colère, et se ser-
» vent de paroles altières et superbes, pensant ainsi inti-
» mider ceux à qui ils ont affaire : mais, si l'on leur tient
» tête, alors ils deviennent humbles et lâches. Ils sont
» insolents envers tout le monde, se vantent des choses
» qu'ils n'ont pas, se montrent, plus qu'aucune autre na-
» tion, subtils dans leurs raisonnements, sont impudents

(1) *Maranni*, littéralement : maudits, excommuniés.

» outre toute mesure, et ne craignent pas de prendre pour
» femme une courtisane. En somme, on peut dire que les
» Castillans ressemblent beaucoup aux Napolitains, et les
» Aragonais aux Lombards (1). »

Badoaro croit pouvoir assurer que, en se retirant en Espagne, avec le ferme propos d'y finir ses jours, Charles-Quint a donné un grand contentement à toute la nation : de cette résolution de l'Empereur et de l'accueil que les Espagnols lui ont fait, il tire la conclusion que l'aigreur

---

(1) « Vivono essi popoli, generalmente parlando, secondo la fede catolica, portando agl' huomini di Chiesa somma reverenza, et per ogni piccolo errore vanno alli nuntii a farsi assolvere. Si trovano però nei regni di Granata et d'Aragona intorno a 80,000 Mori, et in Castiglia molti giudei et marrani, quali sono ancora sparsi in molte parti, et sono stimati più di 80,000, et in Aragona è entrata l'eresia dell' illuminati. Tutta questa natione s'accorda in dire che la sua principal virtù è la fortezza; nondimeno non si veggono le sue operationi moderate da questa virtù, ma trapassare per il più nell' audacia, et cader molte volte nella timidità. Eccedono ancora nel magnare et nel bevere quelli che lo possono fare : da che nasce che, col caldo clima insieme, sono nelle cose veneree di focosa libidine, et le donne corrotte in molti vitii. Si danno al giuoco delle carte et dadi più d'ogn' altra natione, et vivono per avaritia poveramente; ma nei Catalani più che negl' altri tutti ella appar grande; spendono però assai per andare sopra le loro conditioni ornati di vestimenti, et le loro case da poco tempo in quà sono assai ornate di tapezzarie. Hanno in costume di accarezar molto i forastieri, et quando vengono in costion con un terriero, tutti lo soccorono. Il principal lor vitio è la superbia, nella quale i Biscaglini avanzano gl' altri, et generalmente si lasciano trasportar inmediate dal sdegno et ira, et usano parole altiere et superbe, pensando con queste ottener l'intento loro; ma se all' incontro trovano chi lor mostri il volto, divengono remessi et vili. Sono contra ognuno dispettosi; si vantano di quelle cose che non hanno; nei ragionamenti sono arguti più ch' altra natione; sono oltra modo impudenti; non hanno rispetto a prender per moglie una meretrice. In somma, si può dir che Castigliani s'assomigliano molto a Napolitani, et Aragonesi a Lombardi. » (Fol. 41 du MS. de Bruxelles, et 123 v°-125 du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

qui pendant tant d'années régna entre eux, s'est éteinte (1).

Il fait, au sujet de l'inquisition espagnole, la remarque, que « par la rigueur avec laquelle elle procède, elle im-
» prime une terreur générale (2). »

Il évalue à 3,000,000 d'âmes la population totale de l'Espagne (3), et fixe celle du royaume de Naples à 2,300,000, d'après le dernier recensement qui en avait eu lieu (4).

Le duc d'Albe était, à cette époque, vice-roi de Naples. L'ambassadeur est amené par là à s'occuper de lui; il s'exprime ainsi sur son compte : « Des qualités du vice-roi je
» dirai peu de chose à Votre Sérénité, parce qu'elle peut
» en avoir appris beaucoup, depuis qu'il est occupé à ces
» affaires et gouvernements d'Italie. Il est de la très-noble
» maison de Tolède, et duc d'une terre qui a une fort
» petite étendue, et ne consiste qu'en un certain nom-
» bre de villages. Dans toute sa juridiction, il aurait de la
» peine à trouver 400 hommes à envoyer dehors. Comme
» duc, son revenu n'est que de 14,000 écus; mais il en
» a bien jusqu'à 40,000, par les deniers qu'il a placés a

---

(1) « L'Imperatore, nella sua andata in Spagna, con voce di haver fatto fermo proponimento di finir la vita sua in quella provincia, apportò somma contentezza a quella nation tutta. Et per l'affetto della Maestà Sua, et per le grate parole che usarono Spagnuoli, è da credere che siano consumate quelle grandi amaritudini che già tant' anni sono state nell' animo dell' una et l'altra parte.... » (Fol. 45 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) « .... Procedono tanto rigorosamente che inducono terrore in tutti... » (Fol. 38 v°, *ibid.*)

(3) « .... Si fa conto che fra tutte le città, ville et terre et castelli, siano tre millioni d'anime.... » (Fol. 42, *ibid.*)

(4) « Fra tutti gl'habitanti, per la descrittione ultimamente fatta, se ne trovano due millioni et 300,000.... » (Fol. 51, *ibid.*)

» Anvers et ailleurs, et l'on pense qu'il a une bonne » somme en argent comptant. Il est âgé de cinquante ans » environ, grand de taille et maigre, avec une petite » tête. Il est de complexion bilieuse et aduste. A la guerre, » il montre, en toutes les occurrences, une grande timi- » dité et si peu d'intelligence, que l'Empereur ne lui » confia jamais de charge loin de sa personne, quoiqu'il » lui donnât le titre de capitaine général. Ce n'est pas un » homme vénal : mais il est très-avare, et sa dépense est » plutôt celle d'un comte que d'un duc. Présomptueux, » gonflé d'orgueil, dévoré d'ambition, il est enclin à la » flatterie et très-envieux. Il gouverne bien sa maison, » mais ne vaut pas grand'chose pour les affaires. En » somme, il n'est point aimé à la cour, où il passe pour » un homme de très-peu de cœur. On lui envoya un jour » une lettre anonyme ainsi conçue : *Au très-illustre sei-* » *gneur le seigneur duc d'Albe, capitaine général à Milan* » *pour l'une et l'autre Majesté en temps de paix, et grand* » *majordome en temps de guerre* (1). »

Ce jugement sur le duc d'Albe n'est guère d'accord avec

---

(1) « Delle conditioni del vicere, ch'è il duca d'Alva, poco dirò alla Serenità Vostra, perchè molto può haverne inteso da poi che si ritrova in questi negotii et governi d'Italia. È della casa di Toledo, famiglia nobilissima, et duca d'una terra ch' ha pochissimo territorio sotto di lei, et non sono senon ville, et nella sua giurisditione non potria far 400 fanti da mandar fuori. Ha d'entrata come duca 14,000 scudi, ma fino a 40,000 per danari investiti in Anversa et in altre cose, et si stima ch' habbia buona somma di contanti. È di età di 50 anni incirca, di persona grande et magra, di piccola testa, di complession collerica et adusta. Nella guerra ha mostrato, in tutte le occorrenze, timidità grande et così poca intelligenza, che l'Imperatore mai lontano dalla sua persona gli ha dato carico, se bene il faceva nominare capitan generale. Non è huomo venale, ma avaro molto, et fa spese più tosto da conte

l'idée qu'on se fait communément de ce personnage, surtout comme général d'armée. Badoaro n'est pourtant pas le seul diplomate vénitien qui parle avec peu d'estime des qualités militaires de Ferdinand de Tolède. Laurent Contarini, dans sa relation de 1548, dont nous avons donné quelques extraits, se sert à cet égard de termes tout aussi forts. Selon la coutume des Italiens, Contarini avait exalté les soldats de sa nation et leurs chefs, en rabaissant la valeur des Allemands et même des Espagnols; il va au-devant des objections qui pourraient lui être faites, par le raisonnement que voici : « Quelques-uns trouveront peut-» être que j'ai voulu soutenir des choses tout à fait oppo-» sées à l'opinion générale : mais, quoi qu'il en soit, je ne » dis pas que les Espagnols soient de peu de conséquence, » comme je l'ai démontré des Allemands; je dis qu'ils ne » sont pas aussi valeureux qu'ils le prétendent, et qu'ils » sont réputés l'être, et l'événement le prouve. N'est-il » pas, en effet, remarquable que, cette nation ayant tou-» jours été en guerre, elle ne compte pas maintenant, et » n'ait pas produit depuis bien des années, un seul homme » qui ait été jugé digne de conduire une armée? On me » répliquera, peut-être, que le duc d'Albe a été nommé à » cette charge; qu'il est capitaine général de l'Empereur;

---

che da duca. Presume gran cose, è pieno di superbia et ambitione, inclinato all'adulatione et invido molto; nel governo della casa sua conosce l'avantaggi, et nei negotii val mediocremente; ma in somma egli nella corte non è amato, stimandolo molti di pochissimo cuore, et gli fu mandata una lettera senza nome, con mansione di questa sorte : *Al molto illustrissimo signor il signor duca d'Alva, capitano generale in Milano dell'una et l'altra Maestà nel tempo di pace, et maggiordomo maggiore in tempo di guerra.* » (Fol. 154-155 du MS. 277 St-Germain-Harlay; fol. 273 vo du MS. St-Germain 785; fol. 84 du MS. 791 même fonds.)

» qu'il a pris part à cette guerre d'Allemagne. C'est vrai : » mais je veux qu'on sache que, si cette charge lui a été » donnée, c'est uniquement pour satisfaire les Espagnols, » que Sa Majesté favorise beaucoup, *et qu'il n'y a pas » d'homme de guerre qui le tienne non-seulement pour bon » général, mais même pour bon soldat. Il sait très-peu des » choses de la guerre, est très-timide;* et, si ce n'eût été la » présence de l'Empereur, qui veut tout faire (Sa Majesté » est le véritable général, les autres ne le sont que de » nom), les choses auraient eu peut-être une tout autre » issue (1). » Mocenigo, qui était ambassadeur de la République auprès de Charles-Quint, dans le même temps que Contarini l'était auprès du roi Ferdinand, reproche aussi au duc d'Albe de manquer de courage et de la détermination nécessaire à un général (2).

---

(1) « Parerà forse ad alcuno che io abbia tolto a provare cose molto contrarie alla comune opinione : ma sia come si voglia, non dico già che gli Spagnuoli siano da poco, come ho dimostrato de' Tedeschi, ma che non siano così valorosi come essi si stimano, e come sono tenuti generalmente, e gli effeti lo dimostrano. Non è forse gran cosa che, essendo sempre stata questa nazione fra le guerre, non vi sia almeno un uomo fra loro, stimato degno di governare un esercito, nè vi sia stato da molti anni in quà? Ma mi sarà detto : il duca d'Alva è stato eletto a questo carico, ed è pur capitano generale dell' Imperatore, et è stato in questa guerra di Germania. È vero; ma io voglio che questi sappino che per altro non è stato eletto a questo carico senon per soddisfazione degli Spagnuoli, i quali Sua Maestà favoreggia assai; ma che non vi è uomo da guerra che lo stimi non solo buon generale, ma nè pur buon soldato. Sa pochissimo delle cose della guerra, ed è tenuto da ognuno timido assai; e se non fusse la presenza dell' Imperatore, che vuol fare ogni cosa (ed è Sua Maestà in effetto il generale, e gli altri in nome), le cose sariano forse seguite in altro modo.... » (*Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, 1re série, t. I, p. 423.)

(2) Voyez les extraits donnés par M. Bucholtz, *Geschichte der Regierung Ferdinand des Ersten*, t. VI, p. 514.

En regard du portrait du duc d'Albe, mettons celui du duc de Medinaceli, qui, en 1557, occupait la vice-royauté de Sicile, et que Philippe II envoya aux Pays-Bas, en 1572, pour remplacer Ferdinand de Tolède : « Le duc de » Medinaceli est du très-illustre sang de la maison royale » d'Espagne, et de ceux qu'on nomme grands. Il a 25,000 » écus de revenu environ, est âgé de trente-six ans, passe » pour avoir les meilleures intentions, et sa modestie égale » sa politesse. Il n'a pas beaucoup de pratique des affaires » d'État ni de guerre; mais ceux qui le connaissent louent » sa prudence (1). »

La description des Pays-Bas a un intérêt spécial pour nous; aussi je la reproduirai en grande partie. Badoaro pouvait parler de ces provinces plus pertinemment que des autres États de Philippe II, y ayant résidé pendant plusieurs années. Les observations qu'il fait sur le caractère, les mœurs et les coutumes des habitants ne doivent cependant pas être admises sans restriction; quelques-unes paraissent avoir été dictées par l'exagération et la légèreté, sinon par la malveillance.

» Les Pays-Bas forment treize provinces, savoir : trois seigneuries, quatre duchés et six comtés.... L'air y est épais, et le ciel presque toujours chargé de nuages. A

---

(1) « Per vicere (di Sicilia) si truova il duca di Medinaceli, dell' illustrissimo sangue dei signori di Spagna, et di quei che sono nominati grandi. Ha d'entrata 25,000 scudi incirca, et è d'anni 36, tenuto di buonissima mente, tutto modesto et tutto cortese. Non è essercitato in maneggi di Stato nè di guerra; però da chi l'ha praticato è tenuto assai prudente..... » (Fol. 49 v° du MS. de Bruxelles.)

Le MS. 277 Saint-Germain-Harlay n'attribue que 15,000 écus de revenu au duc de Medinaceli.

cause des fréquentes variations du vent, il y fait chaud et froid plusieurs fois dans la même journée. La Flandre abonde en choses de diverses espèces, mais elle ne produit pas de vin. L'Artois produit plus de blé que tout le reste du pays. La Hollande, au contraire, est obligée de recourir, pour sa subsistance, au pays d'Oosterland; mais elle retire, du commerce de beurre et de fromage, 800,000 écus par an. La Frise a des grains et des vins excellents (1), et en abondance; on y trouve aussi une bonne race de chevaux, dont il se vend plus de 5,000 (2) aux quatre foires annuelles qui se tiennent à Utrecht. Les rivières sont très-poissonneuses, et telle est la nature du pays qu'à peine on creuse un fossé, que le poisson s'y montre. En aucune province il n'y a de mines de fer, excepté près de Liége, où il s'en trouve quelques-unes. La quantité des draps qui s'y fabriquent, fait que la consommation des aluns y est considérable, et ceux-ci y sont apportés d'Italie et d'Espagne.

» Le nombre des villes, grandes, moyennes et petites, est de cent quarante environ. Les plus grandes ont de 6,000 à 25,000 feux ; les moyennes, de 3,000 à 5,000, les petites, de 300 à 2,000. On estime à 3,000,000 d'âmes la population totale du pays.

» Les maisons ne sont pas commodément distribuées,

---

(1) Le texte de ce passage concorde dans tous les manuscrits que j'ai consultés; il a été indubitablement, toutefois, dénaturé par les copistes : on ne cultivait point la vigne en Frise, et l'on y semait peu de grain. (Voyez Guichardin, *Description des Pays-Bas*, édition de 1582, in-fol., page 267.)

(2) Selon les MSS. 277 St-Germain-Harlay et 785 St-Germain. Les MSS. 10083 et 791 St-Germain portent 15,000; le MS. de la Bibliothèque de Bruxelles 3,000 seulement.

et l'architecture n'en est pas belle; elles sont faites pour la plupart de bois et de terre : mais les palais publics, construits en pierre, ont beaucoup d'apparence; l'arrangement des églises et la décoration des places sont remarquables; les rues sont grandes, larges et ornées de nombreuses et superbes fontaines, mais mal pavées, et elles laissent à désirer sous le rapport de la propreté.....

» Ces provinces regorgent d'hommes qui exercent tous les arts utiles. Le plus grand nombre sont les tisserands : dans la Hollande seule il se fait pour 800,000 écus de toiles. La fabrication des tapisseries, dont on s'occupe en différents endroits, s'élève à une somme presque égale, et les draps de toute espèce qui s'exportent valent beaucoup plus encore. C'est aussi, on le sait, un commerce très-considérable que celui des menues marchandises, qui a lieu avec l'Espagne et les Indes.....

» Les Belges excellent plus qu'aucune autre nation à peindre le paysage et les animaux. Ils paraissent nés pour la musique, dans laquelle ils possèdent des compositeurs du mérite le plus éminent (1). Ils ont de très-habiles chirurgiens; mais la médecine ne fleurit pas également chez eux, parce que les jeunes médecins n'ont pas coutume d'accompagner les anciens dans leur pratique. Ils sont

---

(1) La plupart des ambassadeurs vénitiens qui résidèrent aux Pays-Bas, rendent témoignage de cette supériorité des Belges dans la musique. Voy. les relations de Vincent Quirini et de Bernard Navagero, dans les *Monuments de la diplomatie vénitienne*, pp. 61 et 105.

Guichardin dit en propres termes : « Les Belges sont les vrais maistres et » restaurateurs de la musique », et il cite une foule de musiciens distingués que la Belgique comptait de son temps. (Pag. 51 et 52 de la *Description des Pays-Bas*, édit. de 1582.)

pourtant grands connaisseurs des simples; mais ils n'en comprennent pas bien les vertus, et ils ne savent pas les mélanger (1).....

» Quant à l'assistance aux offices divins, nulle part ailleurs on ne voit plus de dévotion. Ils font des aumônes et des processions presque tous les dimanches dans leurs églises; ils ont beaucoup de confréries, et dans chaque maison on rencontre un autel. Il existe toutefois parmi eux un grand nombre de luthériens et d'anabaptistes. La Gueldre en est toute infectée. Il y en a beaucoup dans le Brabant, et surtout à Anvers; mais ils sont plus nombreux encore dans la Hollande et l'Artois. Pour cette hérésie, ils sont condamnés à périr par le feu; mais ils peuvent se racheter de cette peine en se rétractant (2), et alors on leur coupe la tête. Une chose notable en cela est que, quoique la froidure du climat rende les habitants timides, lorsque, pour des délits, ils sont condamnés à une mort, même infâme, ils y marchent avec un rare courage (3).

---

(1) « .... Più ch' ogn' altra natione, vagliono per dipingere paesi et animali, et alla musica paiono esser nati, nella quale si trovano compositori eccellentissimi. Nella chirurgia vagliono assai, ma nella medicina molto poco, perchè non usano andare in pratica gli giovani medici con li vecchi. Sono però gran conoscitori di semplici, ma non intendenti della loro virtù, nè di farli comporre insieme.... » (Fol 88 du MS. St-Germain 791.)

(2) Il doit y avoir ici quelque inexactitude dans la copie du texte, et, au lieu d'*annegare*, je crois qu'il faut lire : *abbruciare*. En effet, par le placard du 10 juin 1555, les anabaptistes étaient condamnés à être brûlés vifs, s'ils s'obstinaient dans leur erreur : s'ils la reconnaissaient avant de mourir, les hommes avaient la tête tranchée, et les femmes étaient enterrées vives.

(3) « .... Quanto alli divini officii, in udirgli non si vede devotion maggiore in altra gente. Fanno elemosine et processioni quasi ogni domenica nelle lor chiese, et hanno molte scuole, et in ogni casa usano di tenere altari.

» Ils sont assez sobres, quant au manger; mais ils s'enivrent tous les jours, et les femmes elles-mêmes, bien que cela leur arrive beaucoup moins souvent qu'aux hommes (1). Elles passent le temps qui leur reste, après leurs occupations ordinaires, à danser, à faire de la musique et à chanter. Elles sont presque toutes débauchées, par suite de la cupidité demesurée qui les possède (2).

Tuttavia si trova gran quantità di lutherani et anabatisti : la Ghelderia è tutta infettata; nella Brabantia ne sono molti, specialmente in Anversa, ma più nell' Olanda et Arthois. E per tal peccato sono condotti ad annegare : della qual pena per la retrattatione vengono liberati, ma ella è mutata nel tagliarlor la testa. Et in questo è notabil cosa che, benchè la frigidità del clima faccia quella gente timida, tuttavia, essendo condennati per delitti a morte, benche infame, ad essa ne vanno audacemente.... »

Ce passage présente des variantes dans tous les manuscrits.

(1) Je donne ici la leçon du manuscrit de Bruxelles. Selon le MS. St-Germain 791, « les femmes, en beaucoup d'endroits, n'étaient guère moins » adonnées à l'ivrognerie que les hommes » Dans les MSS. 277, 785 et 10083, il est dit que, « en beaucoup d'endroits, les femmes s'enivraient » moins que les hommes. »

Nous opposerons à l'ambassadeur de Venise le témoignage de Guichardin, qui, en convenant que « la pluspart du peuple de ce pays sont presque tous » adonnez à trop boire, » ajoute, quant aux femmes, « qu'elles sont sobres. » (*Description des Pays-Bas*, p. 53 et 54.)

(2) Ici encore nous invoquerons l'autorité de Guichardin : « Quant aux » femmes de ce pays, — dit-il — outre ce qu'elles sont belles et propres » et bien avenantes, sont encore fort gentilles, courtoises et gracieuses en » leurs actions, veu que, commençans dès leur enfance à converser (selon » la coustume du pays) librement avec chascun, par ceste fréquentation elles » deviennent plus hardies en praticquant les compaignies et promptes à par- » ler, et en toute chose : mais, avec ceste si grande liberté et licence, *elles* » *gardent sévèrement le devoir de leurs honnestetez*, allant non-seulement » par ville pour le mesnagement et affaires de leurs maisons, ains encor aux » champs, avec peu de suite, sans pour cela encourir blasme, ny en donner » occasion de soupçon..... » (*Description des Pays-Bas*, p. 53.)

Et cet amour de l'argent est aussi le vice dominant des hommes : c'est pourquoi non-seulement ils s'appliquent à en gagner par tous les moyens, et même en exerçant les métiers les plus vils, mais encore ils se montrent en cela pleins d'adresse et de subtilité.

» Ils s'habillent beaucoup plus richement qu'aucun autre peuple de delà les monts, mais sans noblesse. Les vêtements des femmes sont fort convenables. Ils ont pour habitude de faire la cuisine une seule fois pour toute la semaine, et leurs mets sont si communs qu'il serait difficile de vivre plus mesquinement. En revanche, il n'y a de si pauvre homme qui n'ait sa maison bien meublée. En toute chose, ils visent plutôt à l'économie qu'à l'éclat qui fait dépenser. La propreté de leurs maisons est très-grande. Ils n'ont pas honte de recevoir souvent des politesses, sans les rendre. Les marques d'affection ont peu de prise sur eux; et, quand dans une discussion ils croient avoir raison, ils s'irritent tout aussitôt, et ils ont une telle persistance dans la colère, qu'il est bien difficile de les calmer.

» Ils dissimulent ce qu'ils ont de biens. Ils sont facétieux, et ils ne se retiennent pas, pour faire rire, de dire des choses déshonnêtes en présence de leurs filles non mariées. La crainte de l'infamie ne règne point généralement parmi eux (1) : car beaucoup d'individus qui ont été condamnés par la justice pour leurs méfaits, sont amicalement reçus dans la compagnie d'un chacun, et l'on voit des jeunes gens épouser de vieilles femmes, même après qu'elles ont mené une vie débauchée, parce qu'elles leur apportent de

(1) Le MS. de Bruxelles contient ici deux mots qui ne sont pas dans les autres : « Non si vede generalmente *nè honore* nè timore d'infamia. »

l'argent. Les hommes, dans les maisons et par les rues ont pour coutume de s'entretenir avec les femmes de autres, et même de les baiser sans façon; les jeunes personnes ne demandent, pour sortir, la permission ni à leur père ni à leur mère. Il est bien vrai qu'on dit qu'entre eux tout se passe en conversations.

» A cause de l'ivrognerie des hommes, les affaires du commerce et une foule de négoces divers, de même que les soins du ménage, sont abandonnés aux femmes : de sorte qu'on peut dire, au blâme de cette nation, que ce sont les femmes qui exercent le gouvernement, ou que ceux qui gouvernent sont sous leur autorité.....

» Si l'on excepte les peuples de Hollande et de Frise qui sont d'une grande et forte complexion, les habitants sont généralement de stature moyenne. Les femmes sont petites et maigres; elles ont la peau blanche, la mine enjouée et attrayante; mais celles de Gueldre et de Frise paraissent de race sauvage. La vie commune ne dépasse pas cinquante ans. Le nombre des malades est considérable; les uns souffrent des entrailles, d'autres ont la goutte : ce qui provient de l'inclémence du ciel et de l'insalubrité des eaux et de l'air (1). Le peuple est pauvre et misérable; mais la classe un peu supérieure est riche en marchandises, plus peut-être qu'aucune autre qui soit dans l'Occident (2)..... »

---

(1) Nous n'avons pas su traduire autrement les mots : *l'acque et il paese tutto salamastro*. Dans le MS. de Bruxelles, on lit *calamastro*, et *calmastro* dans le MS. 277. Ni l'un ni l'autre de ces mots n'est italien.

(2) « Nel magnare non eccedono molto, ma nel bere s'imbriacano ogni giorno, et le donne ancora, ma molto meno degl' huomini; le quali, tempo che loro avanza degl' ordinarii affari, stanno in balli, suoni e

L'ambassadeur de Venise parle d'Anvers comme de la

---

canti, et sono quasi tutte meretrici, per la cupidità smisurata del danaro. Et questo è anco degl' huomini il vitio principale : onde, nel far guadagni d'ogni banda et d'ogni vil cosa, sono non solo intenti, ma molto avveduti et sagaci.

» Vestono di gran lunga più riccamente di qualsivoglia popolo oltramontano, ma non nobilmente, et gl' habiti delle donne sono honestissimi. Usano di cucinare una sol volta quello di che si hanno a nudrire tutta la settimana, che sono cibi di così poca spesa che poco più poveramente si potria vivere. All' incontro non è così pover' huomo che non habbia la casa ben fornita delle massaritie necessarie. Attendono però in ogni cosa più al sparagno che all' ornamento che dia spesa. La nettezza delle case loro è grandissima. Non si vergognano ricevere spesso cortesie senza mai ricambiarle. Et, sì come per amorevolezza non si muovono, così in cosa che para a loro haver ragione, subbitamente si commovono, et sì lungamente durano nella colera, che difficilmente possono esser acquetati.

» Vanno dissimulando quello che si trovano havere; sono faceti, ma non guardano, per indurre a ridere, di dir cose dishoneste alla presenza delle figliuole non maritate. Non si vede generalmente timore d'infamia, perchè molti puniti per giustitia di triste opere sono amichevolmente tenuti in compagnia d'ogn' huomo; et dai giovani sono tolte donne vecchie per moglie, ancorchè siano state meretrici, purchè diano loro danari. Et gl' huomini sule case et per le strade hanno per costume di trattenersi con le donne d'altri, et anco senza rispetto basciarle; et le figliuole da marito vanno sole fuori di casa, senza chieder licenza nè a padre nè a madre. È ben vero che generalmente si dice che tra loro si riducono per conversatione.

» Le faccende della mercantia, con altri negotii varii et la cura familiare, per l'imbriachezza degl' huomini, sono disposte all' arbitrio delle donne, talchè si può dire, a biasimo loro, che le donne habbino in sè il governo, o che quelli che governano sono da esse comandati.....

» La gente, eccetuando quella d'Olanda et Frisia, che sono di corpo grande et grosso, per la più parte non eccedono molto nè in grandezza nè in piccolezza. Le donne però sono di piccola statura et scarne, di carne bianca, et di aspetto assai allegro et piacevole; ma quelle di Gheldria et di Frisia paiono di razza salvatica. Vivono communemente fino a cinquant' anni, et grand' è il numero degl' amalati che si trova, di doglia di fianco et gotte : di che è cagione l'intemperanza dell' aere cattivo, l'acque et il paese tutto sal-

première place commerciale du monde (1); il estime plus de quarante millions d'or la somme qui s'y négocia chaque année, en changes et prêts de deniers. Il cite Lo vain et son université; mais il ne trouve celle-ci célèb que par les 5,000 étudiants qui y sont réunis quelqu fois, et non par la manière dont elle est organisée, ni p l'éclat qu'elle répand sur les lettres (2). Il fait le dénon brement des places fortes, dans lesquelles il compren Douai, Gand, Lille, Tournai, Anvers, Namur, Charl mont, Philippeville, Arras, Landrecies, Cambrai, Hesdi Térouane, Saint-Omer : « Toutes ces places, dit-il, pe » vent être regardées comme fortes par leur situatio » mais elles sont fortifiées à l'antique et réparées à la m » derne (3). » Une particularité que je n'ai vue nulle pa ailleurs est ici consignée dans la relation de Badoar « Du côté de la Picardie, il existe des endroits souterrain » faits par les peuples pour y conserver les personnes, l » animaux et les biens, lors des incursions des ennemi » ils sont construits de mortier et de plâtre; ils ont u » grande étendue, et il s'y trouve des chambres et d » écuries qui vont à plus de deux piques en dessous, av » des portes très-artistement travaillées dans les voûtes. C » y communique par des soupiraux secrets placés près

mastro. La plebe è povera et misera, ma la gente alquanto superiore ric di mercantie più che forse altra che sia in Ponente..... » (Fol. 62-63 v° du M de Bruxelles; fol. 284 v°-286 du MS. 785 St-Germain; fol. 88 v°-89 du MS. 7 même fonds; fol. 172 v°-175 du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

(1) « La maggior piazza del mondo..... » (Fol. 61 v° du MS de Bruxelle

(2) « Lovania..... Ci è lo studio di tutti quei paesi, non celebre per ordi nè per lettere, ma per esservi alle volte 5,000 scolari..... » (Fol. 63, *ibid.*)

(3) « ..... Per dir in somma, tutti si possono giudicare forti per li siti, r sono fortificati all' antica, et racconci alla moderna..... » (Fol. 63 v°, *ibid.*

» là, au pied de certains arbres ou sous de grosses pierres.
» De ce secret sont dépositaires quelques-uns des princi-
» paux du pays, qui jurent de ne le révéler jamais, même
» à leurs enfants, parce qu'il arriva un jour qu'un d'eux,
» qui avait été fait prisonnier, le découvrit pour sauver
» sa vie, et les Français bouchèrent les ouvertures des
» souterrains; et par là il causa la mort des personnes et
» des animaux qui y étaient renfermés (1). »

Badoaro discourt ensuite des munitions de guerre et de bouche, des troupes de cavalerie et d'infanterie et des flottes qui existent dans les Pays-Bas, ou qu'ils peuvent fournir. Les compagnies d'ordonnances, que d'autres ambassadeurs vénitiens avaient proposées pour modèles à la République (2), n'excitent pas en lui une égale admiration : il trouve, au contraire, à critiquer dans les hommes et dans leurs chefs; il refuse aux gens de ces compagnies la qualification de bons soldats (3). De même, il prétend que

---

(1) « Si ritrovano verso la Picardia luoghi sotteranei, fatti da' popoli per conservar le genti, gl'animali et le robbe a tempo di scorrerie; le quali sono di gesto et tuffo, assai grandi, con camere et stalle, che vanno più di due picche sotto, colle porte di molto arteficio in volta. Hanno secretamente, vicino a piedi d'arbori o a gran sassi, diversi spiracoli : al qual segreto sono eletti alcuni de' principali tra loro, et costretti di giuramento a non dir mai, ne anco ai figliuoli, onde siano, perchè già avvenne che un', fatto prigione, per salvar la vita, fece ciò palese : onde li Francesi turarono gli spiraculi, da che causò la morte delle genti et degli animali.... » (Fol. 790 v° du MS. 791 St-Germain.)

(2) Voy. *les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 102.

On verra que Michel Suriano est plus juste que Badoaro à cet égard.

(3) « La gente d'armi, per dir il vero, patisce oppositioni assai, per la qualità degl' huomini et capi, che nè per natura, nè per arte, nè per esperienza, nè per l'armar loro, si possono chiamare buoni soldati.....» (Fol. 90 du MS. 791 St-Germain.)

ce nom de soldats peut être donné à un tiers tout au pl
de l'infanterie nationale, la véritable profession des ge
du pays étant l'industrie et le commerce (1). J'ai déjà pl
sieurs fois fait remarquer qu'aux yeux des Italiens, il n
avait de bonnes troupes que les troupes italiennes. « I
» capitaines, il n'en est aucun de marquant, comme c
» l'a vu dans les occasions. On les emploie cependan
» parce qu'ils ne voudraient pas que les charges militair
» fussent données à d'autres. Le prince d'Orange, qui
» été général, est un jeune homme de vingt-trois an
» il est vrai qu'il promet beaucoup. M. de Bugnicourt (
» est regardé comme le premier d'entre eux, pour s
» talents et son courage; mais le vin lui fait perdre
» raison (3). »

Après quelques détails, qui ne nous apprennent ri
de neuf, sur les revenus et les dépenses du roi dans l
Pays-Bas, l'ambassadeur continue ainsi :

« Les seigneurs temporels sont au nombre de vin
deux. Il y a un prince, celui d'Orange; un duc, cel
d'Arschot; un marquis, celui de Berghes. Presque tous l
autres sont des comtes, dont le principal est celui d'E

(1) « Di gente a piè sene potrebbono fare fino a 30,000; ma nè a
un terzo possono esser chiamati soldati,.... essendo la profession loro se
artefici et mercanti. » (Fol. 64 v° du MS. de Bruxelles.)

(2) Pontus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, chevalier de la Toison d
gouverneur général de Flandre et d'Artois.

(3) « Di capitani non ne ha alcuno che sia segnalato, come all' occasi
si è conosciuto : tuttavia sene serve, perchè non vorriano comportare che
gradi fussero dati ad altri. Il principe d'Oranges, ch' è stato generale
giovane d'anni 23; dà però buoni segni della sua riuscita. Monsr di Benin
è tenuto il primo tra loro, per intelligenza et cuore, ma si lascia sfogar
virtù dal vino..... (Fol. 170 v° du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

mont. Le revenu de tous est d'environ 450,000 écus : mais il est engagé, pour les uns, en totalité, et pour les autres en grande partie. C'est le prince d'Orange qui est le plus riche; son revenu est de 80,000 écus. Ils disent que, s'ils pouvaient avoir le roi parmi eux, sans ministres espagnols, S. M. serait fort aimée, parce qu'elle a beaucoup de leurs habitudes; mais ils ne lui portent pas d'affection, principalement parce qu'elle suit en tout la manière de vivre et les conseils des Espagnols. Ils ne peuvent souffrir que, dans leur propre pays, leur prince soit dirigé par d'autres, quoique les affaires qui les concernent soient discutées et mises à exécution par eux-mêmes (1). A cause de la ressemblance qu'ils ont avec les Français, étant de la Gaule Belgique, on leur attribue de l'inclination pour ceux-ci; on prétend même que plusieurs des principaux, par diverses voies, font savoir tous les secrets du pays à leurs amis et parents, sujets du roi de France; et l'année passée, lorsque S. M., comme le bruit en courut, voulait punir ceux qui

(1) Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, qui vint aux Pays-Bas, après la paix de Cateau-Cambrésis, comme ambassadeur de François II, écrivait de Gand, le 4 août 1559, à ce monarque : « Il n'est pas croiable » combien messieurs les prince d'Orange, d'Aiguemont, d'Orne, comte de » Mègue, Berlemont, Glaijon et autres sont picquez et ennuyez, comme le » surplus de la noblesse et gens d'affaires de par deçà, de ce que il laisse » madame de Parme appuyée, hormis monsieur d'Arras, de tous cerveaulx » d'Espaigne, *qu'ils haïssent icy à la mort.* » Il mandait, le même jour, au cardinal de Lorraine et au duc de Guise « que tout le monde n'estoit pas » content en ceste court, où il se préparoit un dur changement, et avec un » infini regret et malcontentement de tous les grands, comme aussi de la » noblesse, dont les apparences se monstreroient mieux après le départ du » roy..... » (*Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc., par M. Louis Paris; Paris, 1841, pp. 65 et 75.)

étaient cause de l'opposition des peuples de Brabant au impôts qu'il s'agissait d'établir, ils dirent qu'ils trouveraien bien des défenseurs, et qu'ils ne se laisseraient pas foule aux pieds : ce qui fit que le roi retira avec adresse sa demande. Du temps de l'Empereur, ils se conformaien plus facilement à sa volonté, parce que S. M. était né parmi eux, qu'elle faisait ouvertement profession de le aimer, tandis qu'elle n'aimait pas les Espagnols, qu'ell avait beaucoup de Flamands à sa cour, que sa valeur e son autorité leur imposaient, et enfin parce qu'elle ava frappé un grand coup, en châtiant les Gantois. Mais l maison de Brederode et les villes d'Utrecht et de Cambra ne haïssent pas moins l'une Majesté que l'autre : la pre mière prétendant qu'on lui retient le comté de Hollande les autres se plaignant d'avoir été dépouillées de leur auto rité temporelle. Tous ces pays, particulièrement, soutien nent qu'ils sont libres par leurs priviléges (1). »

---

(1) « ..... Dicono che, se potessero haver il re a star tra loro, senza ministr spagnuoli, saria Sua Maestà sommamente amata, per esser conforme a molt lor costumi; ma non le portano affettione, principalmente perchè ella vive et opera quello ch' è consigliata da' Spagnuoli, et non possono tollerare di non poter esser quelli che reggono nei lor proprii paesi il proprio principe, se ben tutte le cose di quei Stati son da lor medesimi consigliate et conseguite onde avvienne che per la similitudine ch'anno con Francesi, essendo nella Gallia Belgica, son reputati d'animo inclinati a loro, et vien detto che molti delli principali, per diversi modi, fanno saper tutti i secreti alli amici et parenti, sudditi del re di Francia; et l'anno passato, che S. M., come si divulgò, voleva punir quelli ch' eran stati cagione che i popoli della Brabantia non volsero accettar l'impositione, dissero che troveriano chi li difenderiano, et intanto non lasciaron metter sotto i piedi : onde il re lasciò con destro modo di proseguire la dimanda. Verso l'Imperatore sono stati disposti assai più a far quello ch' è stato voler di Sua Maestà, per esser di quella natione, per le dimostrationi aperte ch' ella faceva d'amar essi, et non Spagnuoli, per tenere gran numero di Fiammenghi nella sua corte, per il

Depuis l'abdication de Charles-Quint, et la résignation ue la reine Marie avait faite de sa régence, les Pays-Bas laient gouvernés par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, ont les Français occupaient les États. Badoaro fait le por-'ait suivant de ce prince :

« Son Excellence, qui est âgée de vingt-huit ans envi-on (1), a un air mâle. Sa taille est petite, mais bien prise. est de complexion sanguine, colérique et mélancolique... dénote un grand cœur. S'il s'adonne trop à l'amour, à la iasse et à la paume, ses serviteurs prétendent que c'est écessaire, parce qu'autrement il serait suffoqué par les umeurs mélancoliques. Il a une table honorablement ervie, et vit magnifiquement. Par nature et par habitude, est devenu trop hautain. Il parle peu, et bien. Il est ès-fin et très-sagace. Il dissimule ses pensées, et passe our garder les secrets qu'on lui confie.

» Ce prince prend une peine excessive d'écrire de sa iain. Il parle l'italien, l'espagnol, le français et le latin. ... Il raisonne et s'entremet très-bien des choses de la uerre, plus pour les charges qu'il a eues de l'Empereur ux Pays-Bas et en Allemagne, que pour l'étude qu'il en a iite. Dans les occasions qui se sont présentées, il a montré lutôt du courage que de la prudence, et, de sa personne,

---

no gran valore et auttorità, et per gl' effetti fatti in castigar quelli di Gant. Ma la casa di Bredaroda et le città di Utrech et Cambrai portano odio all' ma et l'altra Maestà : quella pretendendo che le sia tenuto il contado di Olanda, et queste per esser loro stato levato il temporale. Tutti questi paesi separatamente pretendono per i privilegii loro di esser liberi..... » (Fol. 91 du MS. 791 St-Germain.)

(1) Emmanuel-Philibert était né le 8 juillet 1528; il avait donc alor vingt-neuf ans.

il est capable de faire tout ce que ferait un simple fantass ou cavalier. Il prend grand plaisir à la peinture et à sculpture... Il peut avoir aujourd'hui 100,000 écus de r venu, qu'il dépense jusqu'au dernier sou... Plusieurs moti donnent lieu de croire qu'il restera attaché à la fortune d S. M. C., qui présentement lui fait toute sorte de caress et d'honneurs. Et l'on nota, comme une chose remarqua ble, lorsque l'autre fois le roi revint d'Angleterre, et qu le duc alla au-devant de lui (1), que, au moment où il m pied à terre pour faire révérence à S. M., elle descend aussi de cheval, et l'embrassa (2). »

---

(1) Au mois de septembre 1555.

(2) « ..... È Sua Eccellenza di 28 anni incirca, d'aspetto virile, et di g cola statura, ma ben formato; di complessione sanguignea, collerica et ma conica..... Si mostra d'animo assai forte. Et se attende troppo spesso amore et al piacer della caccia et della palla, vien da' suoi attribuito che cessariamente sia fatto, perchè altrimente saria suffocato da malinco humori. Mette honorata tavola, et sta hora magnificamente. È troppo natura et habito fatto altiero. Parla poco, dice cose buone, et è accorto sagace molto. Tiene chiusi i suoi pensieri, et ha fama di tener così quei li sono detti segretamente.

« Fa Sua Eccellenza grandissime fatiche di scrivere di sua mano. Parla lingua italiana, spagnuola, francese et latina.... Intende, parla et opera as bene nelle cose della guerra, più per carichi havuti dall' Imperatore in q Stati et in Germania, che per studio ch' habbia fatto : ha però nell' occasi dimostrato più tosto cuore che prudentia, et della persona è atto a far que che farebbe ogni privato fante o cavaliero; et si diletta dell' arte della pittu et scoltura.... Ella hà al presente ogn' anno intorno a cento mila scudi, li qu tutti spende... Tra per queste utilità, et per quelle che l'Eccellenza Sua spe poter retrar dal re....., et tra per le conformità ch' in molte cose hanno insien si deve per ragione credere ch' habbia a correre ogni fortuna con Sua Maes Cattolica, che gli fa al presente ogni sorte di carezze et honori. Et fu n tato per una cosa rara, nell' andar che fece Sua Eccellenza ad incontrar S Maestà l'altra volta che venne d'Inghilterrà, che smontata a piedi per far riverenza, smontasse anch' il re da cavallo, per abbracciarla.... » (Fol. 18 - 190 du MS. 277 St-Germain-Harlay.)

Dans la dernière partie de sa relation, Badoaro examine « le degré d'amour et de haine où le roi Philippe II se » trouve à l'égard des princes chrétiens et infidèles (1). » Il parle successivement des rapports de ce monarque avec la reine d'Angleterre, la reine d'Écosse, le roi de France, le pape, le duc de Ferrare, la maison d'Este, le duc d'Urbin, la république de Sienne, le duc de Florence, Gênes, qu'il appelle *chambre de l'Empereur* (2), à cause du dévouement que cette république avait toujours montré à Charles-Quint; le duc de Parme; la maison de Gonzaga, et nommément don Ferrante, qui, ayant commencé par être page de l'Empereur, avait été élevé par lui aux plus hautes dignités, et en avait été aimé à un point qui paraissait incroyable (3); la république de Lucques, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le Grand-Turc, le sophi de Perse, les régences de Tunis, Alger et Maroc, et enfin la seigneurie de Venise.

Badoaro présente les rapports de Philippe avec la reine Marie Tudor comme étant les meilleurs du monde, par l'amour que la reine porte à son mari, par la conformité de religion qu'il y a entre eux, par les intérêts qui leur

---

(1) « ..... In che grado d'amore o d'odio si trova al presente il re Filippo con i principi di christianità et infideli.... » (Fol. 69 du MS. de Bruxelles.)

(2) « Genova è camera dell' Imperatore. » (Fol. 76, *ibid.*)

(3) « ..... Ha poi havuti molti gradi dall' Imperatore, di paggio ch' ha servito Sua Maestà, dalla quale è stato tanto amato quanto non par' credibile.... » (Fol. 78, *ibid.*)

Badoaro ajoute que, si de puissants adversaires firent ôter à don Ferrante Gonzaga le gouvernement de l'État de Milan, il dut s'en consoler par la sentence honorable d'absolution qu'il obtint. Cet ambassadeur répète ensuite que Charles-Quint versa des larmes, lorsqu'il donna à don Ferrante la permission de retourner en Italie.

sont communs. Il dit que Marie se complairait à faire tout ce que le roi désire, si ses conseillers ne lui remplissaient incessamment l'esprit de crainte et de peur, en lui représentant qu'elle ne saurait donner une part au roi dans le gouvernement de l'Angleterre, sans que les ministres espagnols s'y ingérassent bientôt, et s'en rendissent entièrement les maîtres : ce qui pourrait causer le soulèvement des peuples.

L'ambassadeur énumère longuement les motifs de la haine qu'il y avait entre le roi d'Espagne et le roi de France : il les trouve si nombreux et de telle nature que non-seulement il ne croit pas que les deux souverains puissent jamais devenir amis, mais encore qu'il prévoit que cette haine se transmettra, de l'un à l'autre, jusqu'à beaucoup de leurs successeurs (1).

Avec le pape Paul IV (Giovanni Pietro Caraffa) les rapports du roi Philippe n'étaient pas moins mauvais. Le pontife alléguait beaucoup de griefs : il se plaignait surtout que l'Empereur et le roi eussent donné commission à leurs ambassadeurs à Rome de ne jamais laisser élire pour papes des Napolitains et des Milanais de grande maison et qu'ils eussent l'un et l'autre écrit de leur main, plusieurs fois, aux mêmes ambassadeurs, afin qu'ils s'opposassent particulièrement à son élection. De son côté, le roi reprochait au pape la ligue secrète qu'il avait conclue avec le roi de France, les paroles méprisantes dont

(1) « .... Onde, per tutte le suddette cagioni, non è credibil cosa che queste Maestà possano farsi amici, ma è più credibile che l'odio debba andare d'uno in uno, a molti loro successori dell' una et l'altra parte..... » (Fol. 7 v° du MS. de Bruxelles.)

s'était servi envers l'Empereur, ses menaces de déposer S. M. I., les actes de violence qu'il s'était permis contre les ministres d'Espagne à Rome, etc. Badoaro ne pense donc pas que Paul IV puisse être amené à conclure la paix, sans une nécessité absolue : « mais, quant au roi d'Espagne, » dit-il, je crois qu'il en a le plus vif désir, et parce que » S. M. de sa nature n'aime pas à faire la guerre, et moins » encore à la continuer, et parce qu'elle a besoin de la » paix, et parce que je sais qu'une guerre contre l'Église » lui paraît trop étrange; et, comme me le dit le seigneur » Ruy Gomez, elle a l'intention d'user à cette fin d'hum- » bles suppliques envers Sa Sainteté, même de lui envoyer » le duc d'Albe, avec la corde au cou, pour l'apaiser (1). »

Les dispositions de Philippe II envers la Seigneurie, par lesquelles l'ambassadeur termine, lui paraissent aussi bonnes qu'elle puisse le désirer, à en juger tant par ce qu'il a entendu dire à la cour de Bruxelles, que par ses négociations avec le roi et ses principaux ministres. La conduite sage et prudente tenue par la République depuis la paix de 1529 (2), la neutralité qu'elle a observée dans des occasions critiques pour l'Empereur, telles que la déroute du marquis del Vasto en Piémont, la guerre contre les protestants d'Allemagne, la retraite d'Inspruck à Villach, sont appréciées par le roi comme elles l'ont été par son

---

(1) « ..... Ma, quanto al re di Spagna, credo che sia desiderosissimo di farla, et perchè Sua Maestà non ha natura di far guerra, nè meno di starvi, et perchè ha necessità di pace, et perchè so che le par' troppo strana guerra che s'ha con la Chiesa; et, come mi disse il signor Rui Gomez, non si mancarà a tal fine di usar supplicationi humili a Sua Santità, mandandogli il duca d'Alva colla coreggia al collo, per pacificarla..... » (Fol. 199 v° du MS. 227 St-Germain-Harlay.)

(2) Voy. la Préface, p. XXII.

père; on lui sait gré encore de n'avoir pas mis obstacle à ce que l'Espagne conservât l'État de Milan, quoique l'Empereur eût promis d'y rétablir un duc : aussi Ruy Gomez a-t-il souvent donné à l'ambassadeur l'assurance que non-seulement le roi entretiendra une bonne et perpétuelle paix avec la République, mais encore que, dans toutes les occurrences, il lui fera ressentir les effets de son bon vouloir.

Badoaro croit à ces assurances; il est persuadé que le roi n'attache pas moins de prix à la paix que la Seigneurie elle-même. Il engage le sénat à faire, de son côté, tout ce qu'il faut pour se conserver la bienveillance d'un monarque qui possède tant d'États et de royaumes limitrophes, par terre et par mer, des provinces de la République. A ce propos, il cite ce que lui dit un jour Ruy Gomez dans un discours familier : « qu'il ne procéderait pas par les mêmes voies
» que certains ministres de l'Empereur, lesquels s'étaient
» appliqués à gagner tantôt l'un, tantôt l'autre prince
» d'Italie, avec beaucoup de difficultés et d'embarras et
» peu d'avantages, mais qu'il suivrait le droit chemin,
» en s'efforçant de faire de la République une grande amie
» de son roi : car il tenait pour constant que cette amitié
» lui serait plus profitable en Italie, que celle de tous les
» autres ensemble (1). »

(1) « Et a questo proposito mi disse il signor Rui Gomez un giorno liberamente, ch' egli non attenderia per la strada tenuta da altri ministri dell' Imperatore, ch' era stata in guadagnarsi con varii modi hor questo hor quell' altro signore d'Italia, con fatica et travaglio infinito et con poco acquisto, ma che seguiria la dritta, operando in far amica grande la Serenità Vostra del suo re : tenendo per fermo quest' amicitia doverle esser di maggior giovamento in Italia, che quella di tutti insieme..... » (Fol. 100 du MS. 791 S'-Germain.)

II.

RELATION

DE MICHEL SURIANO,

FAITE AU RETOUR DE SON AMBASSADE AUPRÈS DE PHILIPPE II,
EN 1559 (1).

Michel Suriano succéda à Frédéric Badoaro comme ambassadeur ordinaire de la République auprès de Philippe II;

---

(1) *Relatione delli Stati del serenissimo re Filippo, referita del clar. Michel Suriano, l'anno MDCLIX.* (Bibliothèque nationale à Madrid, MS. E 98, fol. 1-110.)

Relatione del clarissimo mess. Michel Soriano, tornato ambasciatore dal re Filipo, in l'anno 1561. (*Ibid.*, MS. X 136, fol. 25-76.)

Relatione del clarissimo Michele Soriano, cavaliere, ritornato ambasciatore dal serenissimo re catolico per la serenissima repubblica di Venetia, 1573. (*Ibid.*, MS. E 126, fol. 44-137.)

Relazione della Spagna, di messer Michele Soriano, veneto ambasciatore presso il re Filippo, l'anno 1559. (Bibliothèque impériale à Paris, MS. 785ᵃ Saint-Germain, fol. 321-346.)

Relazione di Michele Suriano, ritornandosi della sua ambasciata, l'anno 1561, *presso il re Filippo di Spagna, intorno alle cose tutto concernenti quel regno.* (*Ibid.*, MS. 791 Sᵗ-Germ., fol. 181-202.)

Relazione del regno di Spagna, scritta da Michele Suriano, ambasciatore veneto presso il re Filippo. (*Ibid.*, MS. 9934, pièce III.)

Relatione del clarissimo mess. Michiel Soriano, ritornato ambasciatore

il avait, quelques années auparavant, été envoyé à Ferdinand, roi des Romains (1). Il résida pendant vingt-huit mois à la cour de Philippe, aux Pays-Bas et en Angleterre (2). Le nouveau souverain de l'Espagne et des Indes, à peine monté sur le trône, se voyait forcé de soutenir une lutte acharnée, en Flandre et en Italie, contre les Français, ligués avec le pape : fidèle à la politique de son pays, l'ambassadeur de Venise employa toute son industrie à faire prévaloir, dans les conseils du roi, les idées de modération et de paix (3). Il ne s'appliqua pas avec

---

della repubblica di Venezia presso Filippo re di Spagna : cahier de 60 pages. (Bibliothèque impériale à Paris, MS. 9957, pièce II.)

Relatione di Spagna, del clarissimo signor Michiel Soriano, ambasciatore della repubblica di Venetia al re Filipo. (*Ibid.*, MS. 1105 Suppl., pièce II.)

Relazione del clarissimo Michele Suriano, ritornato ambasciatore dal re di Spagna. (*Ibid.*, MS. A 5, armoire grillée, pièce II.)

Relazione di Michele Suriano, ritornandosi dalla Spagna. (Bibl. de l'Arsenal, MS. 57.)

Relazione di Michele Suriano, intorno al re Filippo di Spagna. (*Ibid.*, MS. 61.)

Relazione di Spagna del cavallero Michele Soriano, ambasciatore al re Filippo. (MS. de la Bibliothèque de Gotha, n° 218, cité par M. Ranke.)

Ces divers manuscrits offrent d'assez nombreuses variantes. Je me suis servi du MS. X 136 de la Bibliothèque de Madrid, et des MSS. 785² St-Germain, 791 *id.* et 9957 de la Bibliothèque impériale, à Paris : ce sont ceux dont le texte m'a paru le plus correct.

(1) Les historiens de Venise ne parlent pas de cette mission de Suriano à la cour du roi Ferdinand; mais elle est constatée par divers manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris.

(2) C'est ce qu'il dit lui-même dans sa relation : « ..... oltre a quello che ho potuto vedere *in 28 mesi che io ho spesi in questa mia legatione* ..... »

(3) « ..... Saepius pacem Philippo regi per Michaelem Surianum oratorem » suadebat, quod nullum ex eo bello fructum, nullam sibi laudem pareret... » Morosini, *Istorici delle cose veneziane*, t. VI, p. 110.

oins de zèle à calmer l'irritation que fit naître, dans sprit du roi et de ses ministres, le décret du sénat qui cordait aux ambassadeurs de France la préséance sur s envoyés de la cour de Madrid (1).

En 1562, la République députa Suriano à Francfort, rec Jean da Legge, procurateur de Saint-Marc, pour mplimenter Maximilien d'Autriche, à l'occasion de son ection et de son couronnement comme roi des Roains (2). Quelque temps après, il fut nommé à l'ambasde de France (3) : on a publié le rapport qu'il fit au reur de cette mission.

Il représentait la République auprès du pape Pie V, lorsle, en 1570, les armements de Sélim II et ses projets utement avoués contre l'île de Chypre firent sentir aux nitiens le besoin de chercher de l'appui au dehors. Ce au chef de la chrétienté qu'ils recoururent d'abord, et riano ne contribua pas peu, par ses exhortations, à enmmer l'esprit de Pie V contre l'ennemi du nom chré- (4). Il se vit néanmoins en butte à de graves accusa-

---

) Morosini, *Istorici delle cose veneziane*, pp. 137 et 138.

) *Historia venetiana, da* Gio. Nicolo Doglioni, 1598, in-4°, p. 705. Morosini, p. 192.

) Je me conforme ici à l'opinion de M. Tommaseo, qui, en publiant, rès un manuscrit de la Bibliothèque impériale à Paris, les commentaires uriano sur la France, avec la date de 1561, fait la remarque suivante : uesti commentarii parebbero forse meglio collocati tra il 1564 e il 1568, Michè 'l Suriano successe nella legatione al Barbaro, escitone nel 1562, e Michè del 1560 abbiamo la relazione del Michiel..... » (*Relations des ambadeurs vénitiens sur les affaires de France, au* XVI*me siècle;* Paris, rimerie royale, t. I, p. 465 et suiv.)

) Paruta, *Istorici delle cose veneziane*, t. IV, 2me partie, p. 29. — Morosini, *ibid.*, t. VI, p. 267. — *Historia venetiana da* Gio. Nicolo Doni, p. 810. — *Historia veneta di* Alessandro Maria Vianoli, t. II, 236.

tions, dans le sein du sénat, de la part de Jean Dona sage du conseil, qui demanda même qu'il fût rappelé : m lé sénat n'accueillit point cette proposition; seulemen donna un collègue à Suriano, pour que les négociatio dont il était chargé fussent poussées avec plus d'activ et d'énergie (1). Pie V, cependant, montra l'estime qu faisait de lui. Après que la ligue catholique eut été co clue entre le saint-siége, Venise et l'Espagne, Suria reçut l'ordre de retourner dans sa patrie : le souvera pontife écrivit expressément au sénat, afin qu'on le laiss quelque temps encore à Rome; l'exécution du traité pc vait, disait-il, donner lieu à des négociations nouvelles, exiger le concours de celui qui, depuis le commencem jusqu'à la fin de la négociation principale, avait dépl tant de sagesse et de prudence (2).

La mission de Suriano à Rome est la dernière d s'occupent les historiens vénitiens, lesquels s'accord tous, d'ailleurs, pour louer les brillantes qualités de diplomate (3). Cet éloge, les diverses relations que n

---

(1) Morosini, p. 344.

(2) « Suriano in patriam reditum parante, antequam discederet, ad se tum literas dedit, quibus virum summo ingenio, admirabili rerum usu i gnem, per aliquot menses apud se manere petebat, ut, si quid quod ad foe attinet pertractandum foret, ab eo, qui, ab initio ad exitum usque, virt cum prudentia gravissima in re reipublicae egregiam operam navasset, c ficeretur : idque haud gravate senatus concessit. » (Morosini, p. 389.)

(3) Paruta parle de lui en ces termes : « Era a questo tempo ambasciat » a Roma per la Repubblica Michele Suriano, nel quale gli studii delle bu » lettere facevano più risplendere la prudenza delle cose civili. » (*Istor delle cose veneziane*, t. IV, 2me part., p. 29.)

Morosini l'appelle « vir singulari prudentia, acri atque expedito ingeni (*Ibid.*, t. VI, p. 137);

connaissons de lui le justifient à tous égards, quoique, au début de celle qu'il fit sur le roi Ferdinand, en 1555, il s'excuse, avec modestie, d'avoir contre lui beaucoup de défauts naturels, tels qu'un organe désavantageux et une faible mémoire, joints à une expérience insuffisante, n'ayant jamais, jusqu'alors, parlé en présence du sénat (1). Paul Tiepolo, par qui, en 1554, il fut remplacé à la cour du roi des Romains, déclara au sénat, dans son rapport, que toutes les personnes de cette cour qui avaient connu son prédécesseur, rendaient hommage à sa science et à sa prudence (2).

La relation dont j'ai à présenter ici l'analyse ne porte aucune date dans les divers manuscrits de la Bibliothèque impériale et de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, un seul excepté, le n° 785[2] du fonds Saint-Germain; dans celui-ci elle est datée de 1559. Un des trois manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Madrid, lui assigne la même

---

Et Vianoli : « sogetto di mirabile attività » (*Historia veneta*, p. 226).

Le docteur Marsand le qualifie de « illustre scrittore diplomatico. » (*I manoscritti italiani della regia Biblioteca parigina*, etc., t. I, p. 700).

(1) « Impedito da molte imperfetioni della natura, come è l' incommodità della voce, la debolezza della memoria, et la poca esperientia, per non haver mai più parlato in questo loco, etc. » (Fol. 122 v° du MS. 791 St-Germ.)

(2) « Con verità posso affermare che il clarissimo cavaliero Suriano mio predecessore è chiamato da ciascuno che lo conosce, dotto, et nell' attioni sue stimato molto prudente.... » (*Relatione del clarissimo M. Paolo Tiepolo, tornato ambasciatore dal serenissimo Ferdinando d'Austria, re de' Romani, l'anno* 1557, MS. 277 St-Germain-Harlay, fol. 514, à la Bibliothèque impériale, à Paris.)

date; un autre indique celle de 1561, et le troisième ce de 1573. La date véritable doit être 1559 (1).

Suriano commence sa relation, en décrivant les dive États de Philippe II : d'abord les royaumes d'Espagne les Indes, puis les possessions espagnoles en Afrique, e suite le duché de Milan, les royaumes de Naples, de Sicil de Sardaigne, enfin le comté de Bourgogne et les Pays-Ba

Au sujet de Milan, il fait une remarque qui était plei de vérité à l'époque où il parlait, et qui, même de not temps, n'a pas perdu tout son à-propos : « Milan, dit-i » est un État fatal à celui qui le possède, à celui qui ve » le posséder, à l'Italie, à toute la chrétienté : il est » cause de beaucoup de guerres qui consument les tréso » de tant de royaumes, le sang des peuples, et les forc » qui devraient, pour le bien public, être employées à » plus dignes entreprises (2). »

---

(1) On a vu (page 96, note 2) que la mission de Suriano avait duré ving huit mois.

Dans sa relation d'Angleterre, faite au sénat le 13 mai 1557 (*Relazion degli ambasciatori veneti*, série I, t. II, pp. 289 et suiv.), Jean Micheli nous apprend que, étant allé à Bruxelles, pour prendre congé du roi Philippe, il y trouva Michel Suriano, qui le présenta au monarque. Ceci devait se passe vers la fin de mars ou le commencement d'avril 1557, et il y avait peu de temps que Suriano était arrivé à la cour.

Rapprochons de ces indications le passage suivant de la relation de Suriano : « Fu gran cosa quel che io scrissi, *questo settembre passato*, che m » disse S. M. nell' essercito, in segreto, con queste parole o simili : *Amba* » *sciatore, io voglio fare in ogni modo la pace, et, se il re di Franci* » *no l' havesse dimandata, la dimandava io.* »

De tout cela on peut inférer que Suriano arriva aux Pays-Bas vers le moi de mars 1557, qu'il les quitta vers le mois de juillet 1559, et qu'il présent son rapport au sénat en août ou septembre suivant.

(2) «..... Milano è uno Stato fatale per chi lo possiede, et per chi cerca d possederlo, et per l'Italia, et per tutta la christinianità, perchè è causa d

Comme Badoaro, Suriano nous montre les Napolitains supportant avec impatience la domination espagnole; mais, s'il faut l'en croire, un des griefs qu'ils faisaient à leur gouvernement était assez singulier : ils se plaignaient de ce que la justice était administrée avec égalité à toutes les classes de citoyens. Ce passage curieux veut être reproduit textuellement. Suriano, citant en particulier trois choses qui indisposaient les Napolitains, après avoir expliqué les deux premières, poursuit ainsi : « La troisième concerne la justice, qui est rendue, en ce royaume, sans distinction aucune entre les nobles et les roturiers. Dans la vie politique, la justice distributive doit être réglée d'une manière géométrique en quelque sorte, c'est-à-dire selon la qualité des personnes; autrement ce n'est plus la justice, car la peine d'infamie est peu de chose pour un roturier, tandis qu'elle est très-grande pour un noble. Eh bien! les ministres n'ont qu'un poids et qu'une mesure à l'égard de celui-ci comme de celui-là, soit qu'il s'agisse de récompenser des services rendus, soit qu'il y ait des fautes à punir : ils ne tiennent pas compte ainsi de la différence que la nature et la fortune ont mises entre les uns et les autres, et ne réfléchissent point qu'on ne peut changer cela, à moins de changer la nature et les coutumes du monde entier, en faisant comme les Turcs, qui traitent également en esclaves tous leurs sujets (1). » Suriano ne nous donne

---

molte guerre, che consumano li tesori di tanti regni, il sangue de' popoli, et quelle forze che doveriano esser esposte a più degne imprese per la salute publica..... » (Fol. 41 du MS. 9937.)

(1) «..... Il terzo difetto è nelle cose della giustitia, la quale è esseguita in quel regno senza far differenza alcuna fra nobili et ignobili; et sebene nel vivere politico la giustitia distributiva vuol esser regolata con proportione

certainement ici que l'opinion des classes privilégiées.

Des Pays-Bas il fait la description suivante :

« Les Pays-Bas, à savoir : la Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Luxembourg, le Brabant, la Hollande, la Gueldre et la Frise, sont contigus l'un à l'autre, et ne forment qu'un tout. Ils ont pour limites, au nord, la mer d'Angleterre; au levant, l'Allemagne; au midi et au couchant, le royaume de France, contre lequel ils sont défendus par vingt-deux forteresses qu'il est inutile d'indiquer, et dont plusieurs ne méritent pas ce nom.

» Ce pays, par son étendue, sa population, ses richesses, les facilités qu'il trouve dans la mer et les rivières qui le baignent, la bonté de son sol, n'est inférieur à aucun autre en Europe. Il n'y a pas de contrée au monde qui soit à la fois plus stérile et plus riche : elle est stérile, en partie à cause de sa nature et de son ciel, qui est froid et humide, en partie à cause de l'incurie des habitants, qui sont plus adonnés au commerce et à l'industrie qu'à l'agriculture, laissant le pays couvert de pâturages et de forêts, comme les Anglais font du leur (1); elle est riche, par le

---

geometrica, cioè secondo la qualità delle persone, altramente non è giustitia, come si vede che la pena dell' infamia ad un ignobile è poca pena, et ad un nobile è grandissima, però li ministri procedono nelli meriti et demeriti, nelli favori et disfavori de' nobili et ignobili con una istessa misura, non havendo consideratione alla diversità che ha messo fra questi et quelli la natura et la fortuna, che non se può mutare, chi non muta la natura et li costumi di tutto il mondo, et non fa come Turchi, che hanno igualmente tutti per schiavi..... » (Fol. 45 du MS. 9957.)

(1) « ..... Non è al mondo alcuno altro paese che sia insieme più sterile e più ricco : più sterile, parte per natura et per il cielo, ch' è freddo et humido, parte per poca cura degl' huomini, quali attendono più alla mercantia et all' altre arti che all' agricultura, lasciando andar il paese a pascoli et a boschi, come fanno anco gl' Inglesi il suo.... »

grand trafic qu'elle fait avec l'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie et le monde entier, car elle approvisionne tous ces pays d'une foule de denrées et de marchandises, de même qu'elle en tire beaucoup d'autres, qui sont ou consommées dans l'intérieur, ou réexportées.

» Parmi les produits qui en sortent, pour se répandre partout, sont les tapisseries, les draps et les toiles. C'est surtout la fabrication des tapisseries qui montre ce que peut produire la perfection dans les arts : en effet, de même que les maîtres mosaïstes savent figurer toute sorte d'images au moyen de petites pierres, de même les fabricants des Pays-Bas, se servant de fils de laine et de soie extrêmement menus, parviennent non-seulement à imiter les diverses couleurs, mais encore à simuler l'ombre et la lumière, au point de mettre les figures en relief, avec toutes les nuances que saurait rendre le pinceau des peintres les plus habiles.....

» Ce trafic et cette industrie font affluer continuellement dans les Pays-Bas les richesses des autres parties du monde; aussi l'Empereur a-t-il pu en tirer en peu d'années vingt-neuf millions d'or, et le roi actuel une partie de la dépense de cette dernière guerre. »

Suriano conclut que ces provinces sont les trésors du roi d'Espagne; qu'elles sont les Indes qui pendant tant d'années ont soutenu les entreprises de Charles-Quint dans les guerres de France, d'Italie, d'Allemagne, et lui ont conservé ses États, sa dignité, sa réputation (1). Il

---

(1) « ..... Quei Stati sono li thesori del re di Spagna, queste l'Indie che hanno sostentato l'imprese dell' Imperatore tant' anni nelle guerre di Fran-

ajoute que l'Empereur, appréciant tout ce qu'elles valaient pour lui, s'était appliqué constamment à leur assurer l'appui de l'Angleterre contre la France; que c'était dans ce but qu'il s'était allié avec Henri VIII, et avait plus tard négocié le mariage de son fils avec la reine Marie Tudor.

Ce qu'il vient de dire de l'Angleterre amène l'ambassadeur à faire une digression sur la puissance de ce royaume, sur l'esprit des peuples qui l'habitent, sur la forme de son gouvernement, sur les révoltes qui y ont éclaté, « plus » fréquentes qu'on ne l'a vu dans tout le reste du monde, » et qui ont occasionné l'abaissement de tant de personnes élevées, l'élévation de tant de gens de bas étage, » tant d'emprisonnements, d'exils, de morts, que cela » paraît incroyable (1). » Il calcule que, dans les vingt dernières années, il a péri en Angleterre trois reines, quatre ducs, quarante comtes et plus de 30,000 autres personnes. De tout cela ressort, selon lui, l'impossibilité absolue pour un étranger de gouverner un tel royaume, puisque ceux du pays eux-mêmes y ont échoué.

« Néanmoins — poursuit-il — le roi, soit qu'il y fût excité par son père, soit que son propre jugement ou celui de ses conseillers le guidât, ne manqua pas d'user de tous les moyens à l'aide desquels il pût espérer d'acquérir de l'autorité sur ces peuples. Pour leur plaire, il se montra extrêmement affable envers tout le monde; il remit entre leurs

---

cia, d'Italia et d'Alemagna, et hanno conservato et diffeso li Stati, la dignità et la reputation sua..... »

(1) « ..... Da questo sono nate tante sollevationi nel regno, che non ne sono state viste altre tante in tutto il resto del mondo.... Da qui sono causate tante depressioni d'huomini grandi, et essaltationi di bassi, tante prigioni, tanti exilii, tante morti che par' cosa incredibile.... »

mains sa propre personne et sa vie; il déclara hautement ne vouloir rien d'eux; il fit des dépenses considérables, et donna des pensions à tous les grands; il réduisit les conseillers de la couronne, de vingt-quatre (1) qu'ils étaient, à six seulement, choisis entre ceux qui avaient le plus la confiance de la reine, et fit en un mot tout ce qu'il était possible de faire, sans employer la force (2). Mais, voyant s'accroître de plus en plus la défiance dont il était l'objet, reconnaissant que, si la reine ne lui donnait pas d'héritiers, il serait exclu du royaume à la mort de sa femme, et s'apercevant aussi que le peuple inclinait pour milady Élisabeth, la reine actuelle, il pensa, pour ne point perdre avec honte ce qu'il n'était pas en son pouvoir de garder, à marier celle-ci avec le duc de Savoie, en qui il se confiait, qui d'ailleurs dépendrait de lui, de manière à s'assurer l'amitié de ce royaume, puisqu'il ne pouvait le tenir dans sa sujétion (3).

» Il y avait en cela deux difficultés : la première consistait à obtenir l'assentiment de cette reine (Élisabeth), laquelle ne paraissait pas vouloir se marier sans l'aveu du parlement général du royaume, le roi son père l'ayant ordonné ainsi, et le parlement ne se montrant pas disposé à permettre qu'elle épousât un étranger. L'autre difficulté était d'amener la reine sa sœur à consentir qu'elle se mariât avec l'expectative de la couronne; et cette seconde difficulté paraissait encore plus grande que la première, parce que la

(1) Vingt-deux, selon le MS. 791 St-Germain.

(2) Voy. la Préface, pp. LXI et suivantes.

(3) Voy., dans nos *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, p. 434, ce que Philippe II, le 5 juin 1558, chargeait l'archevêque de Tolède, fray Bartolomé de Carranza, de dire sur ce point à l'Empereur, son père.

reine avait de milady Élisabeth une très-mauvaise opinion, ne voulant pas la tenir pour sœur, et, comme elle était d'un esprit terrible et opiniâtre, le roi ni d'autres n'osaient rien faire contre sa volonté.

» On eut recours dans cette occasion au confesseur du roi (1), qui est un homme très-hautain, et qui était agréable à la reine. Le confesseur agit avec tant de zèle et d'adresse, qu'il la fit changer de disposition : elle témoigna d'être contente que la chose s'arrangeât au gré du roi, et promit de lui en parler dans la soirée suivante. Elle ne lui parla point toutefois, et le jour d'après, le confesseur, étant retourné auprès d'elle, la trouva tout autre: ce qu'on attribua aux suggestions du cardinal Polo qui se serait vengé ainsi de ce que l'affaire ne lui avait pas été communiquée d'abord.

» Ce cardinal était d'une bonté singulière, dont il avait donné des marques, dans les différentes circonstances de sa vie, par ses mœurs autant que par sa doctrine. Il mettait toute son étude à affermir en Angleterre la religion catholique, et à conserver ce royaume en paix : or, voyant que milady Élisabeth devait succéder à la couronne, et que, pour ne pas la laisser retomber dans les hérésies où elle avait été élevée dès sa naissance, il fallait lui donner un

---

(1) On a vu, p. 36, l'influence que, selon le témoignage de Badoaro, confesseur de Philippe II exerçait sur son esprit. Sébastien de l'Aubespin évêque de Limoges, ambassadeur de François II auprès de ce monarque, ne lui en attribue pas moins. Le 4 août 1559, il écrit, de Gand, au cardinal de Lorraine : « Vous cognoissez, monseigneur, la part qu'a cest homme icy » (le confesseur) auprès de son roy, et combien ce qu'il faict et dict est receu » volontiers... » (*Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc., par M. Louis Paris, 1841, in-4°, p. 70.)

mari catholique et qui eût de l'autorité, il n'aurait certainement pas songé à mettre obstacle aux vues du roi, car c'eût été aller contre son principal dessein. Mais on l'en accusa, parce qu'il a été toujours suspect à la cour de l'Empereur et du roi, et parce que, ayant une autorité suprême en Angleterre, il n'a jamais voulu, comme l'auraient désiré les Espagnols, user de moyens extraordinaires pour faire le roi monarque absolu. Cela allait jusqu'au point que M. d'Arras, me parlant un jour du cardinal, me dit qu'il ne savait rien des affaires des États ni des cours; il ajouta qu'il n'était bon, en Angleterre, ni pour conseiller, ni pour gouverner. Et, comme c'est la coutume des Espagnols, quand ils ne peuvent ou ne savent réussir dans une chose, de soupçonner toujours que quelqu'un qui aurait dû les y aider l'ait empêchée, on impute à ce très-saint et très-innocent homme, non pas ce qu'il a fait, mais ce qu'il aurait pu faire, s'il en avait eu l'intention.

» Ce projet, n'ayant donc pu être alors mené à fin, fut abandonné jusqu'au moment où la maladie de la reine s'aggrava. A cette occasion, le comte de Feria fut envoyé en Angleterre, avec charge de le reprendre, et l'ordre exprès de faire en sorte, la reine y acquiesçât-elle ou non, que milady Élisabeth reconnût le roi pour l'auteur de son élévation : le comte et le confesseur me dirent là-dessus que, en une affaire de si grande importance, on ne devait pas se laisser arrêter par la crainte de déplaire à une femme. Le roi perdit de cette manière l'une, et ne gagna pas l'autre : car la reine Marie, en partie par la violence de son caractère, en partie parce qu'il voulait la forcer à faire quelque chose qui la contrariait, entra dans une telle colère qu'elle y laissa la vie, et milady Élisabeth, étant venue heureusement à succéder à la couronne, ayant un grand

cœur, et ressemblant beaucoup par ce côté à son père, il veut dépendre que d'elle-même, bien qu'elle use de bonne paroles envers tout le monde..... (1). »

Tous ces détails, peu connus, sur le projet de mariage d'Emmanuel-Philibert de Savoie avec Élisabeth d'Angl

---

(1) « Con tutto questo non ha mancato il re d'usare ogni modo et og via, o consigliata dal padre, o trovata dal suo giuditio et dalli suoi, c che potesse sperare di acquistare auttorità appresso quei popoli, perchè, p farsi grato, si mostrò humanissimo con tutti, et confidò la propria vita persona nelle mani sue; fece professione di non volere niente da loro; spe larghissimamente: tributò tutti li grandi; ridusse il consiglio della regina 24 che erano a sei soli ch' erano suoi confidentissimi, et fece quel che p si poteva fare senza metter mano alla forza. Ma vedendosi sempre accresce più in sospetto, et conoscendo che, se non haveva figliuoli, saria sta escluso da quel regno, morendo la moglie, et vedendo appresso che il popo inclinava a milladi Elisabetta, che è adesso regina, pensò, per non perde con vergogna quello che non poteva tenere, di maritarla nel duca di Savoi come suo confidente, et che havesse a dependere da Sua Maestà, et conse varsi amico quel regno, poichè vedeva non poterlo haver soggetto.

» In questo vi erano due difficoltà : l'una di guadagnar la volontà quella regina, la quale pareva che non fosse per maritarsi senza il conser del parlamento generale di quel regno, havendo così ordinato il re s padre, et il parlamento non si vedeva inclinato che lei si maritasse in fo stiero. L'altra difficoltà era indurre la regina sua sorella a consentire che e si maritasse con speranza del regno, et questa difficoltà pareva magg dell' altra, perchè la regina l'havea in malissimo concetto, et non vol tenerla per sorella; et essendo, come era, di animo terribile et ostina non ardiva il re nè altri di praticare contra il voler suo.

» Per questo fu dato carico al confessore del re, che è huomo molto alti et era grato alla regina. Fece il confessore l'offitio con tanta assiduità destrezza, che voltò l'animo di lei in modo che si dimostrò contenta, et p messe di parlarne col re la sera seguente : ma non havendogli parlato data la colpa al cardinal Polo, che, per non essersi communicata la c prima con lui, havesse fatto l'offitio contrario, perchè, essendo tornato l'a giorno il confessore, la trovò tutta mutata.

» Era quel cardinal d'una singolar bontà, comprobata in tutto il ter

terre, toutes ces particularités sur Marie Tudor, Élisabeth, le cardinal Polo, forment certainement une page d'histoire des plus intéressantes.

Suriano évalue à cinq millions d'or le revenu des divers États du roi en temps de paix : dans ce chiffre l'Espagne entre pour un million et demi, les Indes pour un demi-

---

della vita sua con li costumi et con la dottrina, et non metteva il suo studio in altro che nel confermar quel regno nella religion cattolica, et mantenerlo quieto : onde, conoscendo che quella signora doveva succeder nel regno, et che, per non lasciarla ricascare nelle heresie in che era nata et nodrita, bisognava darle un marito che fosse cattolico et che havesse authorità seco, non poteva pur pensare d'impedire quella prattica, perchè haveria fatto contra il suo principal dissegno. Ma fu data quell' imputatione a lui, perchè è stato sempre sospetto nella corte dell' Imperatore et del re, et perchè, havendo suprema auttorità nel regno, non ha mai voluto usare alcuna via estraordinaria, come desideravano li Spagnoli, per fare il re signore assoluto : in tanto che, parlando un giorno con me mons^r d'Aras del cardinale, disse che non sapeva niente di cose di Stati et di corti; mi disse di più che non era buono in quel regno nè per consiglio, nè per governo. Et perchè è costume de' Spagnoli, quando non possono o non sanno condurre ad effetto un loro bisogno, suspicar sempre che qualch'uno che doveria aiutarli l'habbi impedito, venne imputato a quel santissimo et innocentissimo huomo non quello che ha fatto, ma quello che haveria potuto fare, quando havesse voluto.

» Non si potendo adunque condurre a fine all' hora quella prattica, si scorse così finchè la regina aggravò nel male. Et fingendo l'occasione, fu mandato il conte di Feria in Inghilterra per rinovarla, con ordine espresso che, havendo la volontà della regina, o non l'havendo, facesse in modo che quest' altra conoscesse il re per authore della sua grandezza; et mi disse il conte et il confessore che in cosa di tanta importantia non si doveva haver dispiacere o rispetto dello sdegno d'una donna. Così perdè l'una, et non s'acquistò l'altra, perchè la regina Maria, parte per sdegno suo naturale, parte per vedersi sforzata da lui a dover consentire a quello a che non era inclinata, s'appassionò tanto che vi lasciò la vita, et quell' altra, succedendo nel regno per sua fortuna, et havendo l'animo grande, molto simile da quello del padre, non vuol dipendere da altri che da se stessa, seben dà buone parole a tutti..... » (Fol. 50-51 du MS. 9957.)

million, Naples pour un million, Milan et la Sicile po un million, les Pays-Bas aussi pour un million. Ce reven est insuffisant, dit-il, car la dépense est de six millio et plus : aussi faut-il que le roi recoure à des impositio extraordinaires, qui toujours sont sujettes à de grand difficultés, à moins qu'il ne réussisse à faire voir qu'ell ne sont pas onéreuses aux peuples : en quoi il est ai efficacement par l'esprit subtil des Florentins, qui se so rendus par là odieux à tout le monde (1).

« Dernièrement, — continue Suriano — un certai Jean-Léonard Benavente (2) vint aux Pays-Bas, et propo au roi un moyen de tirer parti de la vente du sel, qu

---

(1) « .... A questo giova molto la sottilità dei Fiorentini, i quali sono fa odiosi a tutti per tal causa... »

Voy., dans *les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 88, ce q dit Bernard Navagero d'un certain Gaspard Ducci, florentin, qui s'était att la haine des peuples des Pays-Bas par de pareilles inventions, sous la rége de la reine Marie de Hongrie.

(2) Il paraît que ce Benavente était fécond en inventions financières qu'il les offrait à tous les gouvernements. Je lis, dans une lettre qu'écrivait Madrid, le 19 janvier 1568, à Catherine de Médecis, le Sr de Fourquevau ambassadeur de France auprès du roi catholique :

« Madame, Léonard Benavente, que V. M. connoît, est puis peu de j retourné de Portugal, et m'est venu dire beaucoup de choses du grand d qu'il a et bons moyens qu'il sçait, de faire merveilles pour le bien et ser du roy, s'il plaira à Vos Majestez entendre aux partis qu'il vous proposera qu'il asseure se pouvoir accomplir sans charge de conscience, ny offence endommager voz subjects, ains à leur commodité ou profit : de manière c n'y a homme, pour adversaire qu'il soit des estrangers et de leurs inventi qui puisse justement blasmer lesdicts partis.... Me semble qu'il n'y aura si tout bien de l'escouter : car n'y a conqueste si belle et riche près de vo royaulme, qui vous peust tant valoir, et à si peu de coust et hazard, que c faira, si ledit Benavente accomplira ce qu'il promet : mais il luy debvroit fire *le cinquantiesme* du profit qu'il demande, et avoir honte de demande

sans être aucunement à charge aux peuples, lui serait d'un grand profit. Tout le sel qui se consomme dans ces provinces, y étant apporté du dehors, est débarqué en certains endroits de Zélande, qui, en vertu d'anciens priviléges, appartiennent à des particuliers; ceux-ci le payent aux importateurs, et le revendent à d'autres, moyennant un léger bénéfice. Les derniers le font ensuite débiter dans le pays à un prix qu'ils fixent arbitrairement, et qui leur procure un bénéfice considérable. Benavente a suggéré au roi de racheter les droits desdits particuliers, et de faire recevoir et vendre le sel pour son compte, en le mettant à un prix modéré (1). Selon lui, en le vendant même au-dessous

---

dix un, comme il fait... » (Bibliothèque impériale à Paris, MS. Suppl. français 225[1], p. 1262.)

Le 26 mars, Fourquevaulx écrivait encore à la reine-mère : « J'ay, madame, à me plaindre de quoy ne m'est respondu sur ce que Benavente offre tant d'inventions de vous faire touts d'or : car il m'est souvent après pour sçavoir si son dire vous est agréable ou non, parce que le pape luy a faict entendre, et je le sçay, qu'il le veult retirer près S. S. » (*Ibid.*, p. 1276.)

(1) Ce qui est rapporté ici se passa au commencement de 1558, comme le prouve la lettre ci-jointe du duc de Savoie au marquis de la Vère, gouverneur de Hollande et Zélande, dont la minute est dans nos archives :

« Mon cousin, le porteur de ceste est Lénard de Benevento, lequel a mis en avant au roy monseigneur l'affaire du sel, avecques non moindre bénéfice du pays que utilité de Sa Majesté. Il y a bonne pièce qu'il se fust trouvé vers vous, pour vous informer amplement dudict affaire, selon que le sieur de Boussu avoit désiré : mais, obstant les gouttes qui l'ont longuement tourmenté, il n'a sceu s'encheminer premiers que maintenant qu'il va devers vous ; et tiengs qu'il donnera si bon compte et raison de ladicte négociation, qu'en serez bien instruit, et le cognoisterez pour homme d'esprit et grand entendement. De Bruxelles, xj^e jour de febvrier 1557. »

Au mois d'août 1558, Philippe II demanda aux états généraux, assemblés à Arras, d'avoir la vente exclusive du sel dans tout le pays, ou bien de pouvoir établir un impôt sur cette denrée : ni l'une ni l'autre proposition ne fut accueillie par les états.

du prix actuel, le roi gagnera encore plus de 500,000 ducats annuellement (1). Pour commencer cette opération, la ferme a été donnée à Negron de' Negri, gênois (2), moyennant 200,000 ducats par an, et celui-ci espère avoir pour lui une somme égale. Benavente a reçu, en récompense de son invention, 200,000 ducats (3). »

Si Philippe II n'avait eu recours qu'à de pareils expédients financiers, l'histoire n'aurait aucun reproche à lui adresser; mais il paraît qu'il fit aussi fabriquer de l'argent faux, et qu'il l'aurait mis en circulation, sans l'opposition des états des Pays-Bas. Laissons là-dessus parler l'ambassadeur de Venise : « Outre ces moyens qui sont, en quelque » que sorte, ordinaires à tous les princes, le roi usa d'un » moyen extraordinaire, sur lequel il sera bien de garder » le secret, car il est peu honorable. Il s'agit d'une industrie que commença de mettre en œuvre, il y a déjà » plus de deux ans, un certain Tibère della Rocca, bien » connu de quelques-uns à Venise (4), mais qui ne fut » pas continuée, par suite de quelques dissentiments qui » s'élevèrent entre lui et le confesseur du roi, par les » mains duquel passait toute cette affaire. On trouva

(1) MSS. 785 et 791 St-Germain et 1105 Suppl. Le MS. 9937 porte 400,000.

(2) Nous retrouvons Negron de' Negri comme trésorier général du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, en 1561. (Voy. *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, t. 1er, p. 432.)

(3) MS. 785 St-Germain. Les trois autres portent 300,000.

(4) Ce passage est conçu différemment dans les quatre manuscrits.

On lit, dans le MS. St-Germain 791, fol. 193 v° : « *Con un libro* de » Rocca, ben conosciuto *da alcuno* di questa città; »

Dans le MS. 1105 Suppl., fol. 131 v° : « *Con un' lima* della Rocca ben *conosciuta* d'alcuni, etc.; »

Dans le MS. 9937, fol. 55 : « *Con un titolo di zecca*, ben conosciuto, etc.

» depuis un Allemand, à Malines, qui, en mêlant une once
» d'une poudre à lui, à seize onces de vif-argent, fabriqua
» seize onces d'un métal qui résiste au toucher, au mar-
» teau, mais non au feu. Il fut question d'employer cet
» argent au payement de l'armée; mais les états n'y vou-
» lurent pas consentir, parce que tout le bon argent serait
» sorti du pays, comme il advint en Angleterre du temps
» du roi Henri. Toutefois, comme cette invention plaît
» beaucoup au roi et à Ruy Gomez, et que l'inventeur a
» été largement récompensé, il est à croire que, en cas
» de nécessité, S. M. s'en servira sans scrupule (1). »

Suriano passe ensuite aux forces du roi, et s'occupe d'abord de l'armée de mer, qu'il trouve formidable dans son ensemble. Il en détaille la composition, rend hommage aux talents et à l'expérience de ses deux principaux chefs, le prince Doria et Antoine Doria, nomme les amiraux particuliers des flottes d'Espagne, de Naples, de Sicile, etc.

---

(1) « ..... Oltra queste vie, che sono quasi ordinarie di tutti i principi, ven' è un altra straordinaria, la quale, perchè è poco honorevole, è bene che sia tenuta secreta. Questa è una industria che fu principiata, già due anni et più, con un Tiberio della Rocca, ben conosciuto da alcuni in questa città, ma non fu continuata, essendo occorsi certi dispareri tra lui et il confessore del re, per le mani del quale passava tutta questa prattica. Si trovò poi un Tedescho in Malines, che la messe in opera, et, con un' oncia di certa sua polvere et sedici oncie d'argento vivo, fa sedici oncie d'argento, che sta al tocco, al martello, ma non al fuoco. Et fu qualche opinione di valersi di quella sorte d'argento in pagar l'essercito : ma li stati non lo hanno voluto consentire, perchè con quest' occasione tutto il buon argento sarrebbe portato in altri paesi, come fu in Inghilterra al tempo del re Henrico. Ma perchè questa inventione è molto grata al re et à Rui Gomez, et viene premiato largamente quello che l'ha trovato, si può credere che in tempo di qualche strettezza, S. M. se ne valeria senza rispetto. ... » (Fol. 325 v° du MS. St-Germain 785.)

Par ses armées de terre, le roi ne lui paraît pas moins à redouter; il est même, selon lui, supérieur à tous les autres princes, eu égard au grand nombre d'hommes d'armes de toutes sortes que fournissent ses différents royaumes et États, à l'excellence des chevaux qu'il tire d'Espagne et de Flandre, et aux ressources pour la guerre qu'il trouve dans ses propres pays. A cette occasion, l'ambassadeur nous dit les qualités militaires qui distinguent les Espagnols, les Italiens, les Flamands et les Allemands:

« L'infanterie espagnole, par sa circonspection et la patience avec laquelle elle supporte les fatigues, se plie facilement aux lois de la discipline; elle surpasse toutes les autres, lorsqu'il s'agit de dresser une embuscade, de défendre un défilé, de faire une retraite, de soutenir un siége. L'infanterie italienne, plus hardie, excelle dans les charges, dans les escarmouches, dans les assauts et dans les rencontres où l'on combat à la légère. Les Wallons se battent bien surtout en rase campagne, et se font remarquer par leur belle ordonnance : il en est de même des Allemands.....

» Entre tous, les Espagnols, comme fils aînés, sont toujours les plus chéris et les plus favorisés : c'est à eux que se donnent les récompenses et les honneurs, à eux qu'est confiée la garde des royaumes et des provinces qui dépendent de la monarchie, et parce qu'on les considère comme plus fidèles, et pour leur assurer en tout temps un entretien utile et honorable aux dépens des autres. Il y en a ainsi environ 15,000 (1) hors d'Espagne, en Afrique, en Flandre, en Lombardie, en Toscane, en Sicile, etc.

(1) 12,000 selon le MS. St-Germain 785.

» Quant à la cavalerie, les gens d'armes de Flandre sont les meilleurs qui soient au monde (1) : non-seulement ils ont pu résister à la cavalerie française, qui a une si grande réputation, mais encore ils l'ont dissipée et rompue deux fois en peu de temps. L'ordre dans lequel ils combattent, la manière dont ils sont armés et la force de leur chevaux leur ont valu ces victoires. Les Français étendent leur front et affaiblissent leurs ailes, parce que chacun veut occuper le premier rang; les Flamands, multipliant leurs files, et grossissant leur corps, assurent par là la force de celui-ci. Dans leur armement est cette différence : que les Flamands sont armés de pied en cap, et que les Français, par bravoure, ne s'arment ni les jambes, ni les bras (2), dans lesquels consiste la force nécessaire pour donner et soutenir le choc. Quant aux chevaux, les Flamands ont un grand avantage, parce que, en possédant les races chez eux, ils peuvent les choisir à leur gré, tandis que les Français, qui n'en ont pas, se servent de ceux qu'ils trouvent.

» Des autres gens de cheval, on ne pourrait en dire rien de nouveau ni d'intéressant, si ce n'était le grand renom dont jouissent les noirs harnas, lesquels font plus de mal aux amis qu'aux ennemis : car ils sont insolents et désobéissants. S'ils sont en petit nombre, ils ne servent à rien; s'ils sont nombreux, ils mettent en désordre toute

(1) Ce témoignage vaut bien celui de Badoaro (voy. p. 85) : Suriano pouvait parler des hommes d'armes de Flandre plus pertinemment que son prédécesseur; il les avait vus à l'œuvre dans les campagnes de 1557 et 1558.

(2) Dans le MS. 785 St-Germain, au lieu de *nè le gambe nè le braccia*, on lit : *le gambe nei ginocchi.*

l'armée et ruinent le pays. En outre, ils coûtent fo cher..... (1) »

Suriano dit que le roi a beaucoup de capitaines à so service, mais que cinq seulement ont conduit des armées savoir : deux italiens, le duc de Savoie et Gio. Battist

---

(1) « ..... La fanteria spagnuola, per esser cauta et patiente dell' incom modi, è facile alla disciplina, et sopra tutte le altre atta a fare l'imboscate defendere un passo, far' una retirata et sostener' un' assedio. L'italiana, pe chè è più animosa, vale nel dar là carga, nelli scaramucci, negli assalti et n mestier dell' armi alla leggiera. Delli Valloni è propria l'ordinanza et il con battere in campagna, sì come anco dei Tedeschi.....

» Tra tutti questi, li Spagnuoli, come figliuoli primogeniti, sono sempre più cari e più favoriti; a questi si danno li premii; a questi gli honori; a que si confidano le custodie dei regni et delle provintie, et perchè s' hanno per p fideli, et per darli intertenimento utile et honorevole in ogni tempo a spe d'altrui; et di questi ne sono in essere da circa 13,000 fuori di Spagna varii luoghi, in Affrica, in Fiandra, in Lombardia, in Toscana, in Sicilia, e

» Quanto alla cavalleria di gente d'armi, quella di Fiandra è la megliore c sia al mondo, et non solamente ha potuto resistere a' Francesi, che han tanto gran nome in questa sorte di militia, ma ancora dissiparli et rompe in poco tempo due volte. Di questo è causa l'ordine, la sorte dell' armi et virtù dei cavalli. L'ordine dei Francesi è con la fronte larga et con le spa deboli, perchè ognuno si vuol mettere nelle prime file; ma li Fiammengh moltiplicando le file, et ingrossando il corpo, lo fanno più forte et più sicur Nell' armare è questa diversità : che i Fiammenghi vanno tutti armati, e Francesi per bravura non armano nè le gambe, nè le braccia, in che stà la forza di dar l'urto et sostenerlo. Quanto poi alli cavalli, i Fiammenghi v'hanno grand' avantaggio, perchè havendo le razze in casa sua, possono fare l'eletta a suo modo; ma i Francesi, che non hanno razza, si vagliono di quelli che possono havere.

» Dell' altra cavalleria, non si potria dir cosa nova nè di momento, se non fosse il gran nome che hanno li ferraruoli, li quali sono più dannosi alli amici che alli nemici, perchè sono insolenti et disobedienti, et perchè, se sono pochi, non servono a niente, et, se sono molti, mettono in confusione tutto l'essercito, et rovinano il paese, et oltra di questo, perchè costano assai.. .. » (Fol. 194 v° du MS. 791 St-Germain)

Castaldo; deux espagnols, les ducs d'Albe et de Sessa, et un flamand, le comte d'Egmont. Il s'exprime sur eux en ces termes :

« Le duc de Savoie est âgé de trente-deux ans ou un peu plus (1). L'empereur Charles-Quint lui conféra la charge de capitaine général, en le faisant diriger par Castaldo et Antoine Doria, plutôt pour lui donner un traitement convenable, car son dévouement aux intérêts de S. M. lui avait fait perdre tous ses États, que pour le mérite qu'il ne pouvait pas avoir, étant si jeune. Castaldo jouit d'une haute réputation de prudence, de jugement, et il a une expérience consommée : ce qui le rend surtout précieux en ce temps, c'est sa manière de loger et de mettre en ordre l'armée, deux choses qui donnent la sécurité et la victoire; mais il est mécontent du roi et des Espagnols, parce qu'on ne fait point cas de lui, et qu'on ne l'emploie que quand il est nécessaire. Le duc d'Albe a vu et dirigé beaucoup de guerres : par la pratique qu'il a acquise, il en raisonne mieux qu'aucun autre que j'aie connu en cette cour; mais il a deux défauts : l'un est qu'il dépense trop dans ses préparatifs; l'autre, que sa prudence dans les entreprises va jusqu'à la timidité. Le duc de Sessa et le comte d'Egmont ont tout nouvellement acquis le nom de capitaines : il suffit d'une bataille gagnée par habileté, ou par bonheur, d'un seul fait d'armes qui a bien réussi, pour procurer aux hommes de la réputation et de la grandeur (2)..... »

---

(1) Ce prince, comme nous l'avons déjà fait observer, était né le 8 juillet 1528. Il n'avait donc que trente et un ans en 1559.

(2) « ..... Il duca di Savoia è di 32 anni, ò poco più, et hebbe il grado del

L'ambassadeur parle ensuite des chefs moins considérables des différentes nations qui servent le roi, tels que le marquis de Pescaire, Vespasien et César Gonzaga, Marc-Antoine Colonna, César de Naples, capitaine de l'artillerie : « Ce dernier, dit-il, est depuis longtemps un soldat » consommé; mais les autres sont des jeunes gens sans » expérience (1). » Le comte de Santa Fiora et Ascagne della Cornia (2), qui n'ont pas de grade, jouissent de beaucoup d'estime auprès de tout le monde : le comte, parce qu'il est prudent, expérimenté et valeureux; l'autre, parce qu'il est entreprenant, adroit et très-exercé aux opé-

---

generalato dall' imperatore Carlo Quinto, sotto la disciplina del Castaldo e del signor Antonio Doria, più per darli honesto trattenimento, havendo pers tutto il suo Stato per servitio di S. M., che per valore che fusse in lui, qual non posseva essere in quella età. Il Castaldo è in grand' estimatione di pru denza et di giuditio, et per valore di esperienza. Vale sopra tutto in quest tempi in allogiare et ordinar l'essercito, che sono quelle due cose che dann la sicurtà et la vittoria; ma si trova mal contento del re et de 'Spagnuoli, per chè non è conosciuto nè adoperato senon in tempi di bisogno. Il duca d'Alv ha visto et maneggiato molte guerre, et per la prattica che ha, discorre megli dogn' altro ch' io habbia conosciuto in quella corte; ma ha due oppositioni l'una, che faccia le provisioni sue con troppa spesa; l'oltra, che sia tropp riservato et cauto, et quasi timido nell' imprese. Il duca di Sessa et il cont d'Agamont hanno acquistato il nome di capitani novamente, perchè un giornata vinta, o per virtù, o per fortuna, una sola fattione ben riuscit » porta a gli huomini reputatione et grandezza .... » (Fol. 195 du MS. 79 St-Germain.)

(1) » ..... Questo solo è soldato consumato nella guerra già molti anni, m gli altri sono giovani di poca esperientia..... »

(2) Ascagne della Cornia fut mestre de camp général de l'armée de la ligi catholique, à la bataille de Lépante. Il mourut peu de temps après. Don Jua d'Autriche écrivait, le 20 décembre 1571, à don Juan de Zúñiga, ambass deur de Philippe II à Rome : « Pesado me a de la muerte de Ascanio de » Cornia, porque era buen soldado, y nos hará falta..... » (*Historia d combate naval de Lepanto*, etc., par D. Cayetano Rosell, p. 217.)

rations militaires (1). Don Alvaro de Sande, général de l'infanterie espagnole dans le royaume, a ce mérite : que nul n'imprime mieux que lui la discipline et l'obéissance aux soldats; si, sous d'autres rapports, il en avait autant qu'il s'en croit, et que les Espagnols lui en attribuent, personne ne l'égalerait (2). Entre les Flamands, le prince d'Orange est meilleur pour le conseil que pour l'action : mais les comtes d'Aremberg et de Meghem, le marquis de Renty, M. de Hooghstraeten et d'autres jeunes officiers se sont fait un nom dans ces dernières guerres; et don Fernande de Lannoy, à qui est confiée la garde du comté de Bourgogne, est réputé de tous homme de beaucoup de valeur et de bon conseil (3).

Des Allemands, Suriano se borne à en dire que les colonels Lazarus de Schwendy, George Van Holl et le baron de Polweiler ont servi l'Empereur et le roi en plusieurs de leurs guerres, et se sont toujours montrés contraires aux Français.

Suivent des observations sur la puissance du roi d'Espagne, relativement à la France et à la Turquie; puis vient

---

(1) «..... Il conte, perchè è prudente, prattico et valoroso, et questo, per esser pronto, accorto et essercitato..... »

(2) « Don Alvaro de Sande, generale della infanteria spagnuola nel regno, ha questa virtù : che non è altro miglior di lui nè più atto ad insegnar la disciplina et l'obedientia ai soldati; et nelle altre attioni saria grandissimo, s'havesse tanta virtù quanta lui crede et quanta vien detta da' Spagnuoli.... »

(3) « Fra i Fiammenghi, il principe d'Oranges è miglior da consiglio che da fatti : ma il conte di Aremberga et quel di Mega, il marchese di Renti, Mr d'Ostrat et altri giovanni s' hanno acquistato gran nome in quell' ultime guerre; et don Ferrante di Lannoy, quale è alla custodia di Borgogna, è reputato da tutti di gran valore et di buon consiglio. » (Fol. 195. vo du MS. 791 St-Germ.)

L'ambassadeur parle ensuite des chefs moins considérables des différentes nations qui servent le roi, tels que le marquis de Pescaire, Vespasien et César Gonzaga, Marc-Antoine Colonna, César de Naples, capitaine de l'artillerie : « Ce dernier, dit-il, est depuis longtemps un soldat » consommé; mais les autres sont des jeunes gens sans » expérience (1). » Le comte de Santa Fiora et Ascagne della Cornia (2), qui n'ont pas de grade, jouissent de beaucoup d'estime auprès de tout le monde : le comte, parce qu'il est prudent, expérimenté et valeureux; l'autre, parce qu'il est entreprenant, adroit et très-exercé aux opé-

---

generalato dall' imperatore Carlo Quinto, sotto la disciplina del Castaldo et del signor Antonio Doria, più per darli honesto trattenimento, havendo perso tutto il suo Stato per servitio di S. M., che per valore che fusse in lui, quale non posseva essere in quella età. Il Castaldo è in grand' estimatione di prudenza et di giuditio, et per valore di esperienza. Vale sopra tutto in questi tempi in allogiare et ordinar l'essercito, che sono quelle due cose che danno la sicurtà et la vittoria; ma si trova mal contento del re et de 'Spagnuoli, perchè non è conosciuto nè adoperato senon in tempi di bisogno. Il duca d'Alva ha visto et maneggiato molte guerre, et per la prattica che ha, discorre meglio dogn' altro ch' io habbia conosciuto in quella corte; ma ha due oppositioni : l'una, che faccia le provisioni sue con troppa spesa; l'oltra, che sia troppo riservato et cauto, et quasi timido nell' imprese. Il duca di Sessa et il conte d'Agamont hanno acquistato il nome di capitani novamente, perchè una giornata vinta, o per virtù, o per fortuna, una sola fattione ben riuscita » porta a gli huomini reputatione et grandezza .... » (Fol. 195 du MS. 791 St-Germain.)

(1) » ..... Questo solo è soldato consumato nella guerra già molti anni, ma gli altri sono giovani di poca esperientia..... »

(2) Ascagne della Cornia fut mestre de camp général de l'armée de la ligue catholique, à la bataille de Lépante. Il mourut peu de temps après. Don Juan d'Autriche écrivait, le 20 décembre 1571, à don Juan de Zúñiga, ambassadeur de Philippe II à Rome : « Pesado me a de la muerte de Ascanio de la » Cornia, porque era buen soldado, y nos hará falta..... » (*Historia del combate naval de Lepanto*, etc., par D. Cayetano Rosell, p. 217.)

rations militaires (1). Don Alvaro de Sande, général de l'infanterie espagnole dans le royaume, a ce mérite : que nul n'imprime mieux que lui la discipline et l'obéissance aux soldats; si, sous d'autres rapports, il en avait autant qu'il s'en croit, et que les Espagnols lui en attribuent, personne ne l'égalerait (2). Entre les Flamands, le prince d'Orange est meilleur pour le conseil que pour l'action : mais les comtes d'Aremberg et de Meghem, le marquis de Renty, M. de Hooghstraeten et d'autres jeunes officiers se sont fait un nom dans ces dernières guerres; et don Fernande de Lannoy, à qui est confiée la garde du comté de Bourgogne, est réputé de tous homme de beaucoup de valeur et de bon conseil (3).

Des Allemands, Suriano se borne à en dire que les colonels Lazarus de Schwendy, George Van Holl et le baron de Polweiler ont servi l'Empereur et le roi en plusieurs de leurs guerres, et se sont toujours montrés contraires aux Français.

Suivent des observations sur la puissance du roi d'Espagne, relativement à la France et à la Turquie; puis vient

---

(1) «..... Il conte, perchè è prudente, prattico et valoroso, et questo, per esser pronto, accorto et essercitato..... »

(2) « Don Alvaro de Sande, generale della infanteria spagnuola nel regno, ha questa virtù : che non è altro miglior di lui nè più atto ad insegnar la disciplina et l'obedientia ai soldati; et nelle altre attioni saria grandissimo, s'havesse tanta virtù quanta lui crede et quanta vien detta da' Spagnuoli.... »

(3) « Fra i Fiammenghi, il principe d'Oranges è miglior da consiglio che da fatti : ma il conte di Aremberga et quel di Mega, il marchese di Renti, Mr d'Ostrat et altri giovanni s' hanno acquistato gran nome in quell' ultime guerre; et don Ferrante di Lannoy, quale è alla custodia di Borgogna, è reputato da tutti di gran valore et di buon consiglio. » (Fol. 195. vo du MS. 791 St-Germ.)

un parallèle entre l'Espagne et la France, que je crois devoir faire connaître :

« La puissance du roi d'Espagne, comparée avec celle du roi de France, peut — dit Suriano — être ainsi considérée. Le roi d'Espagne a plusieurs royaumes, mais tous sont séparés; le roi de France n'en a qu'un, mais il est uni et obéissant. Les sujets du roi d'Espagne sont plus riches, car, en Flandre, en Espagne, en Italie, il y en a beaucoup qui ont 30,000, 40,000 et 50,000 écus de revenu : mais ceux du roi de France sont plus prompts à servir leur prince. Le roi d'Espagne a peut-être plus de moyens de se procurer de l'argent, parce que, dans ses royaumes, il a différentes mines, et des places de commerce d'une importance sans égale, telles qu'Anvers et Gênes; parce qu'il a la Flandre, qui est extrêmement riche, et les Indes, pleines d'or : mais le roi de France, s'il est dépourvu de mines, et s'il n'a pas les Indes, sait mieux se servir de l'argent qu'il tire de son royaume, et il fait ses entreprises avec une dépense moindre d'un tiers de celle du roi d'Espagne. Ce dernier est supérieur par ses forces de mer, et c'est pour cela que l'autre a appelé à son aide celles du Turc : mais il n'y a guère de différence entre leurs forces de terre. En effet les Gascons sont peu inférieurs aux Espagnols, pour le courage et l'adresse; aux Allemands dont se sert le roi d'Espagne, le roi de France peut opposer les Suisses et les autres Allemands qui sont à sa solde, et les Français et les gens des frontières ne le cèdent en rien aux Flamands et aux Wallons, tant de pied que de cheval. Quant aux capitaines, le roi de France l'a emporté de beaucoup : car il en a eu à son service jusqu'à douze qui avaient commandé des armées en chef, et le roi d'Espagne n'en a que deux; mais, afin qu'en cela l'un ne fût pas su-

érieur à l'autre, la fortune du roi d'Espagne a voulu que es Français, se fiant trop à l'inexpérience de S. M. et e ceux qui la conseillaient, ont perdu presqu'en une fois ois forteresses, avec sept de leurs capitaines les plus minents. Ainsi les forces de ces deux rois s'équilibrent ellement que, quand ils seront en guerre, ils se feront es dommages réciproques, mais que l'un ne sera jamais op supérieur à l'autre, à moins qu'il n'ait des alliés qui se ignent à lui. N'a-t-on pas vu l'empereur Charles-Quint, ui était si grand capitaine, si formidable, si heureux dans s entreprises, déshonoré par un roi de France jeune lors, et ayant peu d'expérience et de valeur (1)? Et 'est-il pas arrivé, quelque temps après, que le même roi, norgueilli d'un si beau succès, a couru un danger immient, par la fortune d'un roi jeune aussi (2), inexpérienté, à peine monté sur le trône, dépourvu de capitaies, de gouvernement, de conseil, et, comme me dit un our le seigneur Ruy Gomez, sans pratique des affaires, ans argent et sans soldats (3)? »

---

(1) Henri II. Allusion à la levée du siége de Metz.

(2) Philippe II.

(3) « ..... La potenza del re di Spagna comparata a quella del re di Frania si può considerare a questo modo. Il re di Spagna ha molti regni, ma tutti lisuniti; il re di Francia ha un regno solo, ma tutto unito et obbediente. Li udditi del re di Spagna sono più ricchi, perchè ne ha molti in Fiandra, in ispagna et Italia di XXX, XL et L millia scudi d'entrata; ma quelli del re di 'rancia sono più pronti al servitio del re suo. Di denari potria forse haver iù il modo il re di Spagna, perchè ha nei suoi regni molte miniere et nolte grossissime piazze di mercanti, come Anversa et Genova, principalisime; ha la Fiandra richissima et l'Indie piene d' oro : ma il re di Francia, e ben' non ha miniere, nè Indie, sa però meglio prevalersi dei danari che cava lel suo regno, et fa le sue imprese col terzo manco della spesa che non fa il

Suriano s'occupe, après cela, du roi et de ses ministres.

« Le roi catholique naquit en Espagne au mois de ma 1527, et passa la plus grande partie de sa jeunesse dan ce royaume, où, selon la coutume du pays et la volont de son père et de sa mère, laquelle était de la maison d Portugal, il fut élevé avec cette déférence et ce respe qui paraissaient convenables envers le fils du plus grar empereur qu'eût eu jamais la chrétienté, et l'héritier d tant d'États et de grandeur.

» Cette éducation eut pour résultat que, lorsque le r quitta, la première fois, l'Espagne et se rendit en Flandr

---

re di Spagna. Di militia da mare il re di Spagna è superiore; et per que il re di Francia s'è servito dell' armata del Turco. Di quella di terra v poca differenza, perchè alli Spagnuoli sono poco inferiori li Vasconi di vi et di industria; a gli Alemani dei quali si serve il re di Spagna, corresp dono i Suizzeri ed altri Alemani dei quali si serve Francia; et a' Fiammengh Valloni, così a piedi come a cavallo, i Francesi et gente di confini. Nei ca tani il re di Francia ha havuto gran vantaggio, perche si trovava dodici suo servitio, che erano soliti condurre esserciti, et il re di Spagna ne ha c soli : ma, acciochè l'uno non fusse superiore all' altro in questo, ha voluto fortuna del re di Spagna che, confidandosi i Francesi nella novità et p esperienza di S. M. et di chi la consigliava, hanno perduto quasi in un tra tre fortezze con sette principalissimi capitani. Così le forze di questi due sono tanto misurate l'una con l'altra, che, se bene, quando siano in guer si faranno sempre de' danni una parte et l'altra, però non sarà mai tro superiore l'uno all' altro, senza l'altrui aiuto. Et si è visto per esperienza l'imperatore Carlo, così gran capitano, così formidabile, così fortuna doppo tante vittorie, fu dishonorato da un re di Francia, all' hora giovine di poca esperienza et di poca virtù; et poco doppoi, il re di Francia me simo, grande et superbo per così prosperi successi, fu in gran pericolo per fortuna d'un re giovane et inesperto, nuovo nello stato, senza capita senza governo, senza consiglio, et, come mi disse un giorno il signor I Gomez, senza prattica, senza danari et senza soldati.... » (Fol. 196 v° du M 791 St-Germain, et fol. 353 du MS. 785a même fonds.)

en passant par l'Italie et l'Allemagne, il fit partout l'effet d'être sévère et intraitable, de sorte qu'il fut peu agréable aux Italiens, qu'il déplut tout à fait aux Flamands (1), et que les Allemands le prirent en haine. Mais, ayant été averti, d'abord par le cardinal de Trente, ensuite par la reine Marie (2), et plus efficacement encore par son père,

---

(1) Charles-Quint, écrivant à son fils, le 2 avril 1553, ne lui laissait pas ignorer lui-même qu'il s'était rendu désagréable aux Belges. (Voy. notre *Introduction aux lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, etc., p. 32.)

L'archevêque de Vienne, Marillac, ambassadeur de Henri II auprès de l'Empereur, mandait au roi, le 9 septembre 1550, d'Augsbourg : « On dit » que la royne d'Hongrie amènera le prince d'Espagne aux Pays-Bas, pour » l'accoustumer aux façons du pays, et le faire mieux gouster à ceux de la » nation qu'ils n'ont fait cy-devant : car, à dire le vray, ils en sont si mal » édifiez, qu'advenant mutation, ils seroient pour appeler le roy de Bohesme, » et le faire leur seigneur. » (MS. Ste-Geneviève 89, fol. 79, à la Bibliothèque impériale, à Paris.)

(2) L'évêque d'Arras, Antoine Perrenot de Granvelle, écrivait à la reine Marie, d'Augsbourg, le 30 octobre 1550 : « J'envoye à V. M. lettres que » monseigneur nostre prince luy escript. V. M. feroit, à mon advis, bonne » œuvre, s'il luy plaisoit, en respondant, louber, sans dire de qui elle l'a » entendu, ce que l'on dit du contentement qu'il donne aux princes alle- » mans, conversant et devisant avec eux comme il fait : car, comme l'on » retombe facilement à l'inclination naturelle, je me doubte qu'il si obliera, » qui ne le réveillera; et je ne sçay de qui il le peult mieulx prendre que de » V. M., y cheminant par ce chemin. » (Archives du royaume.)

Quelques jours auparavant (le 21 octobre), l'ambassadeur Marillac mandait au connétable de France : « Le prince d'Espagne a festoyé les Électeurs, » et est allé aussi disner avec eux, suivant l'instruction du cardinal de Trente : » se montrant si docile disciple en cest endroit, et mesmement à boire, d'au- » tant que deux ou trois fois l'on a rapporté qu'il en avoit plus prins qu'il » n'en pouvoit bonnement porter : sur quoy ledit cardinal, comme son pré- » cepteur, disoit qu'il concevoit par là si bonne espérance, qu'en continuant » de faire ainsy, il gagneroit par temps le cœur des Allemans. » (MS. Ste-Geneviève 89, fol. 117 8o.)

que cette sévérité n'était pas de mise chez un prince des tiné à régner sur plusieurs nations de mœurs et d'espr divers, il changea sa manière d'être, au point que, à so second voyage pour passer en Angleterre, il fit partou preuve d'une douceur et d'une affabilité si grandes qu' n'y a pas de prince qui l'ait surpassé à cet égard (1).

» Quoiqu'il mette dans ses actions la dignité et l gravité royales, qui lui sont naturelles et habituelles, n'en plaît pas moins : au contraire, sa courtoisie enve tout le monde en paraît plus grande; et les agréments d sa figure, son air viril, ses manières et ses paroles mêlée de suavité et de douceur, augmentent encore l'effet qu' produit. Il est petit de taille, mais il est si bien fait, s bien proportionné, et il s'habille avec tant de goût et d discernement, qu'on ne saurait imaginer rien de plu parfait.

» La complexion de ce prince est très-délicate; aus vit-il avec beaucoup de régularité, et se nourrit-il habi tuellement de mets très-substantiels, ne mangeant ni pois son, ni fruits, ni rien de pareil qui engendre de mau vaises humeurs. Il dort beaucoup, fait peu d'exercice, e ses passe-temps sont tous paisibles. Il est vrai qu'à l'ar mée il a montré un peu plus d'activité et de vivacité mais on voit qu'en cela, il a forcé sa nature, qui est plu portée à la tranquillité qu'au mouvement, et plus au repo qu'au travail.

» De là il est résulté que, quoiqu'étant dans l'âge o se manifestent ordinairement des goûts belliqueux et de

(1) Voy. pp. LI et 38, ce que disent à ce sujet Micheli et Badoaro.

désirs insatiables de gloire et de puissance (1), toutes les actions de S. M. ont eu pour but jusqu'ici non d'étendre ses États par la guerre, mais de les conserver par la paix. C'est ainsi que, dès le commencement de son règne, il conclut une trêve avec le roi de France (2), contrairement à l'avis de l'Empereur, et malgré le blâme public de mons^r d'Arras; qu'il redressa, dans ses États, les abus de ses ministres; fit remise des impôts; pressa l'expédition des grâces et l'administration de la justice (3), que l'Empereur avait l'habitude de laisser traîner en longueur; se montra libéral envers tous, et ne laissa personne s'en aller mécontent.

» Cependant, une fois que l'Empereur, dont la prudence et l'expérience reconnues servaient à fortifier l'autorité de son fils, fut parti pour l'Espagne, le jeune roi, qui était bien faible pour soutenir un si grand fardeau, se vit en peu de temps engagé dans plus d'une difficulté qui l'eussent accablé, s'il n'avait été aidé par sa bonne fortune et par les imprudences de ses ennemis. Aujourd'hui il serait formidable au monde, si, imitant l'Empereur ou le vieux roi catholique, il avait profité de l'étendue de sa puissance et de l'éclat de ses succès.

» Mais, tout en ressemblant à son père par la figure,

---

(1) Ce passage ne correspond pas au texte que nous donnons, d'après le MS. St-Germain 785 de la Bibliothèque impériale, à Paris : il est la traduction du texte du MS. X 136 de la Bibliothèque nationale, à Madrid, qui nous a paru préférable.

(2) La trêve de Vaucelles, du 6 février 1556.

(3) Voy. p. 56.

le langage, l'accomplissement des devoirs religieux et le habitudes de bonté et de bonne foi, il diffère pourtant d lui sous plusieurs rapports dans lesquels consiste la gran deur des princes. L'Empereur se plaisait aux choses d la guerre, et y était fort entendu; le roi s'y entend mé diocrement, et ne les aime pas. Celui-là s'engageait ave ardeur dans les grandes entreprises; celui-ci les évite. L'u aimait à projeter des choses considérables, et avec le temp il venait à bout, par son adresse, de les accomplir, à so avantage; l'autre a moins en vue de travailler à sa gran deur que d'empêcher celle d'autrui. L'Empereur ne se lais sait jamais influencer par la menace ou par la peur; le roi pour de faibles appréhensions, a laissé sortir de ses main plusieurs de ses domaines. Le premier se guidait en toute choses d'après sa propre opinion; le second suit celle de autres.

» Pour le roi, nulle nation n'est au-dessus des Espa gnols (1) : c'est au milieu d'eux qu'il vit, c'est eux qu' consulte, et c'est par eux qu'il se dirige, et tout cela cor trairement à la coutume de l'Empereur. Il fait peu de ca des Italiens et des Flamands, et moins encore des All mands; et, s'il emploie des hommes principaux de tou les pays sur lesquels il règne, on ne voit pas qu'il admett aucun d'eux dans ses conseils secrets, mais il les emploi uniquement pour les affaires de la guerre, et moins e

(1) L'évêque de Limoges écrivait à François II, le 4 août 1559, à prop des requêtes que les états des Pays-Bas avait présentées au roi, sans succè pour qu'il ne restât pas de troupes espagnoles dans ces provinces : « Ri » n'est bien dict, bien faict ne bien pensé, qui ne soit en espaignol et d'i » Espaignol. » (*Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règ de François II*, p. 66.)

core peut-être parce qu'il les tient en estime, que pour ôter à ses ennemis le moyen de se servir d'eux contre lui. C'est là le motif pour lequel il n'a jamais donné au duc de Savoie (1) et au duc Octave (Farnèse) entrée au conseil d'État; ils n'ont été admis que dans le conseil de guerre, comme le sont d'ailleurs tous les principaux capitaines et les colonels. Le duc Octave nomme ce conseil le conseil de la plèbe. Don Fernand Gonzaga fut bien admis au conseil d'État, parce que les hommes capables manquaient; mais il n'y était appelé que rarement, et plus par le besoin qu'on avait de lui, que pour lui donner une marque de faveur. Monsieur d'Arras lui-même, quoiqu'il ait été tant employé par l'Empereur dans les grandes affaires, et qu'il ait conservé son poste sous le règne actuel, n'y va jamais que quand il est mandé, et il ne l'est que lorsqu'il y a à traiter des affaires difficiles, et qu'on ne peut soustraire à sa connaissance (2). »

---

(1) Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. I, p. 32, dit le contraire; mais il se trompe.

(2) « Nacque il re cattolico in Spagna, del 1527, del mese di maggio. Passò i primi anni et la maggiore parte dell'età sua in quel regno, dove, per l'usanza del paese et per la volontà del padre et della madre, ch' era di Portogallo, fu allevato con quella reputatione et in quello rispetto che pareva se convenisse a un figliuolo del maggior imperatore che fusse mai trai christiani, et a quello che doveva essere herede di tanti Stati et di tanta grandezza.

» Da così fatta educatione ne seguì che, quando S. M. uscì la prima volta di Spagna, et passò per l'Italia et per la Germania in Fiandra, lassò una impressione per tutto che fusse d'un animo severo et intrattabile, et per questo fu poco grato all' Italiani, ingratissimo ai Fiammenghi, et ai Tedeschi odioso. Ma essendo avvertito, prima dal cardinale di Trento, et poi dalla regina Maria, et con più efficacia dal padre, che questa reputatione et severità non si conveniva a chi doveva dominare nationi varie, et popoli di costumi diversi, si mutò di modo che, passando l'altra volta di Spagna,

Indépendamment de l'évêque d'Arras, continue l'amba: sadeur vénitien, les conseillers du roi sont : un portugai Ruy Gomez de Silva, connu actuellement sous le nom c comte de Melito, et cinq Espagnols, savoir : le duc d'Alb

---

per andare in Inglaterra, mostrò sempre una dolcezza et humanità c grande che non è superato da nessuno principe del mondo in questa par

» Et, benchè servi in tutte le attioni sue la reputatione et gravità reggi alla quale è habituato per natura et per costume, non è però manco grat anzi fa parer maggiore la cortesia che usa con tutti. Gli accresce ancor gr tia la forma del capo, la presenza virile, li atti et le maniere miste di mae et dolcezza. Et, benchè sia piccolo di persona, è però così ben fatto et pr portionato; et veste con tanta pulitezza et con tanto giuditio, che non si p vedere cosa più perfetta.

« È. S. M. d'una complessione molto delicata, et per questo vive sem con regola, usando per l'ordinario cibi di gran nutrimento, lasciando pesci, frutti et simili cose che generano cattivi humori. Dorme molto; fa po esercitio, et li suoi intertinimenti sono tutti quieti. Et, benchè nell' eserc habbia mostrato un poco più di prontezza et vivacità, però si vede che ha sf zato la sua natura, la quale è più inclinata alla quiete che all' esercitio, più al riposo che al travaglio.

» Di quì nasce che, sebene in quella età sogliono haver luogo gli appe giovenili et un desiderio inestimabile di regnare, però tutte le attioni di S. sono state indirizzate sempre, non in ampliare i suoi regni con guerra, conservarli con la pace. Però, nel principio del suo governo, fece tregua re di Francia, seben l'Imperatore non l'assentiva, et mons^r d'Arras la bia máva publicamente; regolò i disordini dei ministri nei suoi regni; rimes tributi; sollecitò le speditioni delle gratie et della giustitia, che l'Imperat soleva mandare in longo; usò la liberalità con tutti, et non lassava pa nessuno da sè mal contento.

» Ma, partito l'Imperatore suo padre per Spagna, il quale con la repu tione della prudenza et dell' esperienza sosteneva l'auttorità del figliuo restando egli debole sotto tanto gran peso, si trovò in poco tempo intrig in diverse difficoltà, le quali l'havrebbono oppresso del tutto, se non fo stato aiutato dalla sua fortuna et dalla poca prudenza dei nemici. Et se l vesse voluto imitare l'Imperatore o il re cattolico vecchio, sarrebbe, con grandezza della potenza et della prosperità della fortuna che ha, formidal al mondo.

don Juan Manrique de Lara, don Antonio de Tolède, le comte de Feria et le duc de Francavilla. Parmi eux, c'est Ruy Gomez qui a le plus de crédit auprès du roi : le duc d'Albe a le plus d'expérience des affaires d'État (1), don

---

» Ma, benchè sia simile al padre nel viso, nelle parole, nell' osservanza della religione et nella professione di bontà et di fede, è però dissimile in molt' altri parti, in che sta la somma della grandezza dei principi : perchè il padre si dilettava delle cose da guerra, et ne haveva gran cognitione, et questo re ne ha poca et non sene diletta. Quello tentava imprese grandi, questo le fugge. Quello dissegnava le cose notabili, et le conduceva destramente col tempo, a gran suo benefitio; questo non dissegna tanto alla sua grandezza quanto ad impedire quella d'altri. Quello no si lasciava mai indurre a far cosa alcuna per minaccie u per paura; questo per sospetti leggieri ha donato via li suoi Stati. Quello si governava in tutte le cose per opinione sua; questo per quella d'altri.

» Et non stima alcuna natione più que la spagnola; con questa si trattiene, con questa si consiglia, con questa si governa, et tutto contra il costume del Imperatore. Fa poco conto degli Italiani et dei Fiammenghi, et manco dei Tedeschi. Et, sebene intertiene huomini principalissimi d'ogni natione nelli suoi regni, però non si vede che ne voglia ammettere alcuno nei suoi consigli secreti, ma l'intertiene solamente per le cose della guerra, et forse non tanto perchè faccia stima di loro, quanto per levare l'occasione ai suoi nemici di valersene. Per questo no ha mai ammesso il duca di Savoia, nè il duca Ottavio, nel consiglio di Stato, ma solamente in quello della guerra, nel qual però entrano tutti i capitani principali et i colonelli. Il duca Ottavio lo chiama il consiglio della plebe. Ammesse ben don Ferrante, quando per mancamento di huonimi lo condusse in quel titulo; ma però non vi andava senon rare volte, et più per bisogno che s'aveva di lui che per volontà che s'havesse di favorirlo. Et mons. d'Arras, sebene è stato tanto adoperato dall' Imperatore in cose grandi, et sebene restò con questo grado con il serenissimo re, però non va mai in consiglio, se non vien chiamato, et non vien, se non quando s'habbia da trattar cosa che ha difficoltà, et che non si può ascondere. » (Fol. 335 du MS. 785² S'-Germain.)

(1) L'évêque de Limoges, dans une dépêche du 23 février 1560, adressée à François II, disait du duc d'Albe qu'il était « plain de difficultez et inconvéniens qu'il proposoit en toutes négociations. » (*Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, p. 278).

Juan Manrique (1) le plus d'activité et de vivacité dans l'es prit, D. Antonio de Tolède le plus de religion et de bonté le comte de Feria le plus de grâce et de courtoisie. Quan au duc de Francavilla, c'est un homme nouveau; il n'es considéré que parce qu'il est le beau-père de Ruy Gomez

Ces divers personnages sont divisés en deux partis ayant pour chefs l'un Ruy Gomez, et l'autre le du d'Albe (2). Il en résulte beaucoup de lenteurs et de diffi cultés dans la négociation et l'expédition des affaires, soi publiques, soit privées : car quiconque est pour le du d'Albe se met dans les mauvaises grâces de Ruy Gomez et *vice versa* (3).

Telle est la base, dit Suriano, tels sont les piliers su lesquels repose cette grande machine; tels sont les homme de qui dépend le gouvernement de la moitié du monde Mais aucun d'eux, et même tous ensemble, ne valen autant que monsieur d'Arras seul : celui-ci, par son rar jugement, par la longue pratique qu'il a des affaires, est la fois le plus habile et le plus hardi dans la conception de grandes entreprises, le plus adroit et le plus sûr de so fait lorsqu'il s'agit de les exécuter, le plus ferme et le plu

---

(1) « Ritornato ultimamente dal governo di Napoli, » dit Suriano dan une autre partie de sa relation.

D. Juan Manrique avait été chargé par Philippe II de la vice-royauté d' Naples, lorsque le duc d'Albe était revenu aux Pays-Bas.

(2) Sur l'origine des divisions entre le duc d'Albe et Ruy Gomez, on peu consulter Cabrera, *Historia de Felipe II*, p. 184.

(3) Dans les *Négociations*, etc., *relatives au règne de François II* p. 558, il y a un très-curieux mémoire de l'évêque de Limoges sur le différends qui partageaient la cour, et sur une sorte de disgrâce essuyé par le duc d'Albe, après le retour de Philippe II en Espagne.

résolu pour les mener à fin (1). Suriano ajoute que Granvelle fut contraire à la guerre avec le pape, parce qu'elle pouvait mettre en péril les intérêts du roi en Italie (2), et à la cession de Sienne au duc de Florence, parce qu'elle devait rendre ce prince trop puissant.

L'ambassadeur passe, enfin, aux relations de Philippe II avec les autres souverains de l'Europe. Ce roi et ses ministres lui paraissent animés des intentions les plus pacifiques; il cite en preuve le traité fait avec le pape (3), dans un temps où les armes espagnoles triomphaient, et l'accord conclu avec Ferrare (4). Il rappelle ces paroles que le roi, au mois de septembre précédent, lui dit, étant à l'armée : « Ambassadeur, je veux de toute manière faire la paix; et, si » le roi de France ne l'avait pas demandée, je l'aurais » demandée moi-même (5). » Si le traité n'a pas été signé plus tôt, on doit peu en être surpris : il n'y avait pas seulement à ajuster les différends entre les deux rois, mais il fallait aussi régler les intérêts de leurs alliés.

L'ambassadeur examine la situation des divers souverains de l'Europe, et principalement de l'Italie, et leurs

---

(1) « ..... Ma non val tanto alcun degli altri, nè tutti insieme, quanto monsr d'Arras solo, il qual, per il gran giuditio et per la longa prattica che ha del governo del mondo, è più accorto et più animoso di tutti nel trattar l'imprese grandi, più destro et più sicuro nel maneggiarle, et nel finirle più constante et più risoluto.... »

(2) Voyez p. 53.

(3) Le 11 ou le 14 septembre 1557, selon l'*Art de vérifier les dates*.

(4) Le 18 mars 1558, selon le même ouvrage.

(5) Voy. ci-dessus, page 100, note 1.

Philippe II désirait à tout prix mettre fin à la guerre, et l'on doit reconnaître que ce n'était pas sans motifs. Il faut voir ce qu'il écrivait là-dessus à l'évêque d'Arras le 12 février 1559. (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 454.)

rapports tant avec l'Espagne qu'avec la France : il en con clut que le roi n'a rien à craindre d'aucun d'eux. D'autr part, il n'y a pas d'apparence, selon lui, que le roi fass la guerre en Italie : ce serait contre son avantage autan que contre ses principes, ainsi que ses ministres et lui même l'ont dit à Suriano, car, s'il voulait s'agrandir e Italie, les Français ne le souffriraient pas, et la guerre s rallumerait.

Quand il prit congé du roi, S. M. lui montra le mêm désir, que le duc d'Albe lui avait témoigné peu auparavant de resserrer ses liens avec la République, en vue d'assure le repos de l'Italie. Le roi, si la République avait voulu entendre, était prêt à donner l'État de Milan au duc d Savoie, et à faire à elle-même quelque avantage particulier

La conclusion de cette partie du rapport est, qu'il n'es pas à redouter que la guerre recommence par le fait du roi et qu'au contraire Philippe désire conserver la paix ave tout le monde. « Comme on le disait publiquement, » ajoute l'ambassadeur — le roi n'avait pas de plus gran » désir que d'aller en Espagne (1), de régler les affaire » de ces royaumes, de faire prêter serment au prince do » Carlos, son fils, qui déjà a quatorze ans révolus, et d » lui confier ensuite le gouvernement de la Flandre et d » l'Italie, si S. M. ne se propose pas d'y retourner. De c » prince peut-être faudrait-il s'en tenir en défiance : car » bien qu'il ressemble de visage à son père, ses inclina- » tions sont tout à fait différentes : il est hardi, rusé,

(1) Ce que dit ici l'ambassadeur vénitien est confirmé par plusieurs lettres de l'évêque de Limoges, insérées dans les *Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, etc., pp. 42 et 65.

» cruel, ambitieux, ennemi très-prononcé des bouffons et » très-grand ami des soldats (1). »

Pour maintenir le roi dans ses dispositions de paix et d'amitié envers la République, il faut, selon Suriano, que la République, de son côté, se montre jalouse de sa réputation et de son influence; qu'elle se rende agréable au roi toutes les fois qu'elle le peut; qu'elle lui témoigne de l'estime et de la considération; qu'elle ait des attentions pour ses ministres, qu'elle ne donne ni à lui ni à eux de motifs de se plaindre. Suriano pense aussi que ce résultat dépendra en partie de la prudence des ambassadeurs de la République; et, à ce propos, il fait l'éloge de Frédéric Badoaro, de Jean Micheli, de Paul Tiepolo et de Léonard Mocenigo (2), avec lesquels il s'est trouvé durant son ambassade. Il parle aussi en termes très-flatteurs de son secrétaire, Aluigi dei Garzoni.

Quant à lui, dit-il en terminant, il ne veut pas récapituler tout ce qu'il a fait, pendant sa légation, pour entretenir le roi et ses ministres dans des sentiments favorables

---

(1) « ..... Et, come si dice publicamente, S. M. non habbia altro desiderio maggiore che andare in Spagna, et regolare le cose di quei regni, et far giurare principe il suo figliuolo Carlo, che ha già finiti XIIII anni, et mandarlo poi al governo della Fiandra et d'Italia, se S. M. non vorrà tornarvi. Del qual principe si potrebbe forse più dubitare, perchè, sebene è simile al padre di faccia, è però molto dissimile di costumi, perchè è animoso, accorto, crudele, ambitioso, inimicissimo di buffoni, amicissimo di soldati..... »

(2) Badoaro, ainsi que l'on a vu, avait précédé Suriano comme ambassadeur ordinaire à la cour de Philippe II, et Micheli avait rempli la même charge auprès de la reine d'Angleterre et de Philippe, de 1554 à 1557. Tiepolo remplaça ce dernier. Nous ignorons la mission que Léonard Mocenigo avait pu remplir auprès de Philippe II.

à la République, ni les peines qu'il s'est données pour amener le traité avec le pape, pour calmer l'aigreur qu'avait fait naître la question de la préséance, pour que les négociations avec la France aboutissent à la paix qui a été conclue : tout cela a été consigné dans ses lettres, et il ennuierait le sénat, en le répétant. Il passera également sous silence, pour n'être pas importun à Leurs Seigneuries, ce qu'il a souffert dans les voyages de Flandre et d'Angleterre et à l'armée, ainsi que les dépenses excessives qu'il a dû faire, dépenses qui ont absorbé non-seulement ce qu'il a reçu du trésor public, mais encore tout ce qu'il a pu tirer de chez lui; et il se bornera à dire qu'il n'a rien épargné pour l'honneur et l'avantage de la République. Il espère donc que le sénat lui laissera la chaîne dont le roi l'a gratifié à son départ.

III.

RELATION

D'ANTOINE TIEPOLO,

RETOURNÉ DE SON AMBASSADE AUPRÈS DU ROI CATHOLIQUE,
EN 1567 (1).

Les Tiepolo comptent, comme les Badoaro, parmi les familles les plus anciennes et les plus illustres de Venise :

(1) *Relatione del clarissimo messere Antonio Tiepolo, ritornato ambasciatore dal serenissimo re cattolico, l'anno* 1567, *a dì* 24 *di settembre.* (Bibliothèque impériale à Paris, MS. 10076, pièce IV.)

Relatione del clarissimo messer Antonio Thiepolo, tornato ambasciadore dal cattolico re Filippo d'Austria. (*Ibid.*, MS. 10069, pièce I.)

Relatione del clarissimo signore Antonio Thiepolo, ritornato ambasciatore di Spagna, l'anno 1568. (*Ibid.*, MS. 791 St-Germain, pièce VIII.)

Relatione del clarissimo signore Antonio Thiepolo, tornato ambasciatore di Spagna, 1569, *li* 11 *ottobre.* (*Ibid.*, MS. 221 Miss. étrang., pièce XVII.)

Relatione del clarissimo M. Antonio Tiepolo, tornato ambasciatore del cattolico re Filippo, del 1567, *a dì* 11 *d'ottobre.* (Bibliothèques de Berlin et de Gotha, MSS. cités par M. Ranke.)

Ces différents MSS. présentent des variantes considérables, notamment en ce qui concerne l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, qui est donnée comme prochaine dans les uns, comme accomplie dans les autres, suivant la date qu'ils portent. Je me suis servi des MSS. 10076 et 791 Saint-Germain.

ils fournirent, dans le XIIIme siècle, deux doges à la République (1), et plusieurs d'entre eux furent procurateurs de Saint-Marc, ou remplirent d'autres charges éminentes.

Dans mon mémoire sur les *Monuments de la diplomatie vénitienne* (2), j'ai retracé brièvement la vie diplomatique et politique de Nicolas Tiepolo, à qui nous devons deux célèbres relations : celle de 1532 sur Charles-Quint, et celle de 1538 sur le congrès de Nice. Antoine Tiepolo, dont j'ai à m'occuper ici, fut envoyé en Espagne à la fin de 1564, ou au commencement de 1565, pour y résider comme ambassadeur ordinaire de la République (3) : nous ignorons s'il avait rempli quelque autre charge auparavant. En 1570, il reçut du sénat l'ordre de se transporter auprès du roi de Pologne, afin d'engager ce prince à entrer dans la ligue catholique contre les Turcs; mais on le rappela avant qu'il fût arrivé à sa destination, les avis qui parvinrent à Venise des dispositions de l'Empereur et des princes de l'Empire ayant fait perdre tout espoir qu'il réussît dans la mission dont on l'avait chargé. L'année suivante, l'approche de l'armée navale de Sélim II ayant causé quelques inquiétudes aux Vénitiens, ils firent faire de grands ouvrages de fortification à leur capitale; le conseil des Dix désigna Antoine Tiepolo pour en surveiller l'exécution, conjointement avec André Bernardo et Jacques Contarini. Cette même année (1571), le Sénat envoya Tiepolo en ambassade extraordinaire à Philippe II, afin de le

(1) Jacques Tiepolo, élu en 1229, et Laurent Tiepolo, élu en 1268.

(2) Pages 70 et 71.

(3) C'est ce qui résulte de sa relation. Les historiens de Venise ne parlent pas de cette mission.

complimenter sur son mariage avec l'archiduchesse Anne d'Autriche. De Madrid, l'ambassadeur, suivant de nouvelles instructions, partit pour Lisbonne : la République souhaitait ardemment que le roi don Sébastien unît ses forces à celles de la ligue catholique; mais ce monarque ne voulut prendre aucun engagement formel : il se borna à des promesses qui ne furent pas suivies d'effet. Tiepolo quitta Lisbonne le 13 février 1572. Il s'était rendu en Espagne par la France : il prit le même chemin pour revenir de Portugal à Venise, après avoir traversé l'Andalousie, le royaume de Valence et la Catalogne. Cependant les affaires des Pays-Bas venaient de faire naître des nuages entre les cours d'Espagne et de France, et Philippe II, craignant d'avoir besoin de ses forces contre les Français, avait suspendu les opérations de sa flotte et donné l'ordre à don Juan d'Autriche, qui la commandait, d'attendre les événements, à l'ancre, près de Messine. Le pape et les Vénitiens conçurent de vives alarmes d'une détermination qui dérangeait tous leurs plans : Grégoire XIII résolut d'envoyer des ambassadeurs extraordinaires à Charles IX et à Philippe II, pour les engager à la concorde et à la paix; les Vénitiens suivirent son exemple : Jean Micheli fut désigné pour la France, et Antoine Tiepolo pour l'Espagne (1572). Avant que ce dernier arrivât à Madrid, Philippe, rassuré sur les intentions des Français, avait transmis à don Juan d'Autriche l'ordre de se joindre à la flotte vénitienne, et de faire voile vers le Levant; Tiepolo lui demanda quelque chose de plus : la République aurait voulu que les flottes hivernassent dans le Levant, mais le roi n'y voulut pas consentir.

Après la conclusion de la paix avec Sélim II, en 1573, le sénat nomma Tiepolo *bailo* à Constantinople : dans cette

mission, il fit preuve de beaucoup d'habileté, et il déploya le plus grand zèle pour l'échange des prisonniers chrétiens qui étaient en Turquie. En 1579, les archiducs Ferdinand et Maximilien, oncle et frère de l'empereur Rodolphe II, le prince de Bavière et le duc de Brunswick étant venus visiter Venise, Tiepolo fut chargé par le sénat, avec Vincent Trono, d'aller au-devant de ces princes, de les accompagner et de les défrayer pendant tout leur séjour sur le territoire de la République. Vers le même temps, le sénat le désigna, ainsi que Jean Micheli, pour féliciter François de Médicis, grand-duc de Toscane, sur son mariage avec Blanche Cappello, fille d'un noble vénitien. L'impératrice Marie, veuve de Maximilien II, se rendant d'Autriche en Espagne, en 1581, passa par les États de Venise : le sénat élut quatre ambassadeurs extraordinaires, choisis parmi les personnages les plus considérables de la République, avec la mission de la recevoir et de la traiter d'une manière splendide, ainsi qu'il convenait de faire à l'égard d'une fille, d'une femme, d'une mère d'empereur, et d'une sœur du roi d'Espagne. Tiepolo fut un de ces ambassadeurs (1). C'est le dernier acte de sa vie publique que les historiens vénitiens nous fassent connaître.

Une relation d'Antoine Tiepolo a été publiée dans la

(1) Paruta, *Historia della guerra di Cipro*, pp. 132, 189, 198, 274, 300, 301, 304, 305. — *Historia venetiana, da* Gio. Nicolo Doglio, Venise, 1598, in-4°, pp. 811, 885. — Morosini, *Istorici delle cose venetiane*, t. VI, pp. 348, 408, 510-512, 529, 531, 577, 609, 660, 661, 680. — *Historia veneta di* Alessandro Maria Vianoli, *nobile veneto*, Venise, 1684, in-4°, t. II, pp. 278, 284, 306, 315. — *Relazione curiosissima della corte di Spagna, fatta l'anno* 1572 *da un cortigiano del Tiepolo*, etc., MS. 10090² de la Bibliothèque impériale, à Paris.

lection de Florence : c'est celle qu'il présenta au sénat l'Empire ottoman, au retour de son ambassade à Constantinople, le 9 juin 1576 (1). M. Albèri, juge des plus npétents à coup sûr, déclare qu'elle est « digne de cet éminent sénateur, et l'une des principales de la collection (2). » M. Marsand en parle avec le même éloge (3). us trouverons probablement, dans l'un des volumes que Albèri doit encore mettre au jour, les relations de ul Tiepolo, qui, en 1553 et 1554, fut ambassadeur de République auprès de Ferdinand, roi des Romains, et i, en 1557, succéda à Jean Micheli dans l'ambassade ngleterre.

Celle dont je vais donner l'analyse est datée, tantôt de 37, tantôt de 1568, tantôt de 1569, dans les divers nuscrits que j'en ai vus. La date la plus vraisemblable celle que porte le MS. 10076 de la Bibliothèque impéle, à Paris, c'est-à-dire le 24 septembre 1567.

Tiepolo nous apprend qu'il avait résidé pendant trente

---

1) *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série III, t. II, 129-191.

2) « È degna di quel prestantissimo senatore e una delle principali di sta collezione. » *Ibid.*

3) Il la qualifie de « bella, circostanziata ed importantissima scrittura. » *anoscritti italiani della regia Biblioteca parigina*, Paris, 1835, in-4°, , p. 359.

4. Marsand cite, comme existant dans le MS. 391 Sorbonne, à la Biblique de Paris, un *Ragionamento storico della guerra di Cipro di messer tonio Tiepolo, senatore venetiano*, et voici le jugement qu'il en te : « Bellissimo ragionamento, che a parer mio meriterebbe la luce, nche a tempi nostri, benchè tutto si aggiri intorno ad alcune vicende he più non sono, e probabilmente non saranno più. » *Ibid*, t. II, p. 203.

et un mois à la cour d'Espagne (1) : c'est ce qui m'a fait dire qu'il y avait été envoyé à la fin de 1564, ou au commencement de 1565.

Il débute par l'éloge de la loi ou de l'usage en vertu duquel les ambassadeurs étaient tenus de faire rapport, à leur retour :

« On ne saurait dire sinon que l'usage observé depuis tant d'années dans cette excellente république, et selon lequel les ambassadeurs, revenant d'auprès des princes, sont astreints à rapporter en ce lieu les choses qui sont venues à leur connaissance, pendant qu'ils ont été en mission au nom de Votre Sérénité, que cet usage, dis-je, n'ait été très-utile : car Vos Seigneuries Illustrissimes entendent ainsi en une soirée tout ce qu'a appris, dans un long espace de temps, celui qui a été à leur service, et de cette manière aussi elles acquièrent la connaissance du gouvernement, des forces, de l'esprit et de la façon d'agir de tous les princes : d'où résultent de grands avantages à cette Sérénissime Seigneurie, tant pour les conseils à donner que pour les résolutions à prendre, sur les matières les plus importantes (2). »

---

(1) « Hora, parlando della Spagna, dove io sono stato 31 mesi continui.... »

(2) « Non si può sinon dire che l'usanza antichissima che è stata già tanti anni osservata in questa eccellentissima republica, che gl' ambasciatori che vengano da principi siano tenuti referire iu questo luogo quelle cose che hanno imparato nel tempo che sono stati, per nome di Vostra Serenità ambasciatori ; che questa consuetudine, dico, fu molto utile, poichè le SS. V. Ill^me vengono a intendere in una sera tutte le cose che ha in lungo tempo imparato quello che le ha servite, et di più, a questo modo elle vengano a prender pratica del governo, delle forze et dell'animo et procedere di tan

Il annonce ensuite que, pour ne pas fatiguer le sénat, il se bornera à parler de deux choses seulement, bien principales et importantes, savoir : la puissance et l'esprit du roi Philippe (1).

Il entre en matière, en donnant la description des États de ce monarque. Il commence par les Pays-Bas, qui, à l'époque où il écrivait sa relation, fixaient l'attention de toute l'Europe. Il fait ressortir les avantages que la possession de ces provinces procure au souverain de l'Espagne; rappelle les millions que Charles-Quint en a tirés dans ses guerres; montre les moyens qu'elles offrent au roi d'entrer en France, les flottes qu'il peut y faire armer, et cite enfin ces chevaux dits frisons, d'une taille extraordi-

---

principi : il che apporta molto beneficio a questo serenissimo dominio, sì per il consiglio come per deliberare le materie più importanti, etc. » (MS. 10076.)

Ce préambule est tout différent dans le MS. 791 Saint-Germain; voici comment il est conçu :

« Bella et util cosa è questa che ciascuno ambasciatore, tornato dalla sua legatione, venga in questo luogo a riferire le cose di quel principe di dove viene, perciochè per questa è astretto l'ambasciatore ad affatigarsi con maggior diligenza all' informatione delle forze et della voluntà di quello, et, per la medesima via, è questo eccellentissimo senato fatto capace, in pochissimo spatio di tempo, di tutto quello que con molta fatica et industria et in moltissimi mesi s'ha acquistato l'ambasciatore. Onde avviene che questa eccellentissima republica, oltre questo, sia certa ancora d'haver molti cittadini, li quali, pratichi et informati delle cose de' principi, possono più fondatamente et saldamente consigliare et discorrere nell' occasioni che venissero. A questo dunque attendendo l'ambasciatore, è da credere che ritorni informatissimo, quanto possa essere, et che venuto in questo luogo riferisca con verità tutte le cose, non della maniera ch' egli imparasse, che sarebbe un descendere a troppo esquisiti particolari, ma quello che da quelle egli possa concludere in somma..... »

(1) « ..... Mi ridurrò a parlar di due cose sole ben principali et importantissime, che son delle forze et dell' animo del serenissimo re Filippo. »

naire, qu'elles produisaient, et qui non-seulement pou vaient porter un homme armé, mais encore être armé eux-mêmes, ainsi qu'on le faisait (1).

Tiepolo raconte les causes et l'origine des troubles et d'abord, il dit comment les Pays-Bas sont parvenus à la maison d'Autriche, et fait observer que les habitants de ces provinces se sont toujours montrés affectionnés à leurs souverains, payant sans murmurer les aides qui leur étaient demandées : mais, ajoute-t-il, autant en cela ils ont toujours fait preuve de zèle, autant on les a vus prompts à résister à toute violation de leurs priviléges e de leurs droits, ainsi qu'à l'introduction de toutes nou veautés, principalement lorsque celles-ci étaient inspirée par des étrangers (2). Il cite, en exemple, les révoltes d ces peuples contre leurs ducs et comtes et les princes d la maison d'Autriche, lesquelles toutes, de même que cet

(1) « ..... Vi sono anco in quelli paesi cavalli grandissimi, detti frisoni, « possano agevolmente non solo portar un huomo armato, ma anco s'usa d'ar » essi cavalli. »

Guichardin, dans sa *Description des Pays-Bas*, s'exprime ainsi : « » pays, et particulièrement l'Hollande, Frise, Gueldre et Flandre, prod » très-bon nombre de chevaux, et grands et beaux et gaillards et apte » tout service, mesmes pour la guerre, estant si fortz qu'à peine ont-ils » les seconde pour ung rencontre à donner le coup de lance; mais un ma » a : c'est que, exceptez ceux de la pluspart de Flandres, ils sont un » trop lourds et pesans, et surtout de la teste, et aucunement durs et fasch » à les manier. » (Édition de 1582, p. 15.)

(2) « ..... Ma così come in questa parte sempre hanno mostrato la lor pr tezza, così sono stati duri et difficili, che punto li fussero sminuiti i lor pr legii et autorità, nè che nei loro Stati s'introducessero nuove leggi et nu ordini, ad instanza massime et per ricordo di gente straniera..... » (10076.)

dernière, n'ont eu d'autre but que celui de conserver intacte leur ancienne liberté (1).

Les causes des troubles sont diverses, selon l'envoyé de Venise, et il les énumère ainsi :

Premièrement, la résolution du roi de laisser 3,000 Espagnols aux Pays-Bas, lorsqu'il partit de ces provinces, les Flamands y voyant l'intention de les subjuguer, d'autant plus qu'ils étaient exclus de la connaissance des affaires d'État, entièrement réservée au cardinal de Granvelle : d'où procéda la ligue de la haute noblesse contre lui;

Ensuite, les ordres donnés par le roi pour l'exécution des placards, et la certitude qu'on eut dans le pays, d'après des avis de Rome, qu'il avait l'intention d'y introduire l'inquisition d'Espagne, et qu'il avait obtenu un bref de Pie IV à cet effet (2);

En troisième lieu, la protestation des grands auprès de

---

(1) « ..... Le qual tutte, com'anco questa ultima, son causate solamente per il fine che hanno di conservarsi nella loro libertà solita.... »

(2) « .... Aggiungevasi a questo l'essersi certificati, per la copia d'un breve ch' el re haveva già ottenuto di Pio IV, che lor fu mandato finó da Roma, ch'ella haveva già drizzato il pensiero per formare un tribunale d'inquisitione, a somiglianza di quel di Spagna.... » (MS. 791 St-Germ.)

Il serait bien important de vérifier ce fait, soit dans les Archives du Vatican, soit dans celles de l'inquisition à Madrid : car Philippe II, écrivant à la duchesse de Parme et au cardinal de Granvelle, affirma toujours qu'il n'avait pas eu l'intention d'introduire l'inquisition d'Espagne aux Pays-Bas. (Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, etc., t. I, *passim.*)

Il est certain, pourtant, que les personnes les mieux informées à Madrid lui en attribuèrent l'intention. L'ambassadeur de France en Espagne, le Sr de Fourquevaulx, mandait à Charles IX, le 9 avril 1566 : « Au regard, sire, de » mettre l'inquisition en Flandres, il faudra que le roy, vostre frère, attende

la duchesse de Parme, et l'envoi en Espagne du com d'Egmont, qui revint sans avoir retiré aucun fruit de voyage (1);

La présentation d'une requête très-insolente (*sfacciati sima*), faite, au mois d'avril de l'année suivante, à l duchesse, par quatre nobles d'assez médiocre considéra tion, mais appartenants à la ligue (2), et la promesse d Madame d'écrire au roi pour qu'il voulût y avoir égard;

Le retard que le roi mit à répondre, soit qu'il ne ju geât pas le danger si grand qu'il l'était, soit par d'autre motifs;

Enfin, le soulèvement des peuples, mus par les no velles opinions religieuses, et la destruction des églises monastères, opérée contre le gré des principaux de ligue, qui voulaient bien effrayer le roi, mais n'entendai pas encourager de tels excès (3).

« Tels sont en substance — dit Tiepolo — les princi

» meilleure saison, et qu'il y soit en personne, s'il est vray ce qu'on dit » avoir esté escript de madame de Parme, par un courrier qui est ar » le IIIIe du présent : c'est que tous ces Païs-Bas sont en trouble... »

Le 2 août 1567, il lui écrivait, au sujet du voyage du roi aux Pays-I que tous les avis confirmaient : « A desjà ce roy fait rapporter en son p » de Madrid les meubles qu'il avait au Parde, et iront en sa compai » cinquante docteurs et théologiens, *pour installer l'inquisition en Fl dres*... » (Bibliothèque impériale à Paris, MS. 225 Suppl. franc., pp. et 909.)

(1) « .... Senza haver fatto frutto alcuno.... »

(2) « .... Non già di molta consideratione, ma della lega.... » (MS. 100 Le MS. 791 St-Germain dit : « Ben nobili per sangue, ma di leggier le » tura. »

(3) « .... Contra l'opinione delli principali della lega, che volevano in timore, et non danno.... »

de ces nouveautés arrivées dans les Pays-Bas, et causées principalement par la volonté de S. M., qui n'a eu aucun égard à la nature de ces peuples, ni à leurs anciennes coutumes et libertés (1). »

Il croit que, si le roi, lorsque se forma la ligue contre le cardinal de Granvelle, s'était déterminé à aller en personne aux Pays-Bas, comme la duchesse sa sœur et les seigneurs eux-mêmes l'y conviaient, on n'aurait pas eu à déplorer tant de mal.

Tiepolo parle des deux défaites que les gueux (*ugonoti*) essuyèrent en campagne (2), et de la prise de Valenciennes (3). Il fait à ce sujet des réflexions qui méritent l'attention des historiens :

« Cela, je le dis, arriva, parce que les seigneurs principaux n'eurent jamais l'intention de se révolter contre leur prince, et qu'ils eurent seulement pour but, en employant ces moyens d'intimidation, d'empêcher qu'on n'établît dans le pays le tribunal de l'inquisition : ils prévoyaient que, si le dessein formé de l'y introduire se réalisait, non-seulement leur autorité et leur considération seraient anéanties, mais encore le commerce, dont dépend principalement la prospérité du pays, serait ruiné..... C'est pourquoi, quand Madame leur promit de s'opposer à l'établissement de l'inquisition, et, de plus, de tenir en sur-

(1) «.... Quest' è in sustanza i principii di queste novità in quei paesi, e causate principalmente per voler di S. M:, la quale non ha havuto riguardo alcuno alla natura di quei popoli, nè alla loro antiqua consuetudine et liberta.... » (MS. 10076.)

(2) A Lannoy et à Waterlos, dans la châtellenie de Lille, au mois de janvier 1567.

(3) Le 24 mars 1567.

séance les placards, ils se montrèrent ouvertement ennemis des séditieux, et ceux-ci furent réduits par la force. S'ils avaient eu des vues différentes, qui eussent dû leur faire redouter la vengeance du roi, ils auraient certainement, dans cette conjoncture, réclamé l'appui, je ne dis pas des Allemands, dont on n'obtient le concours qu'en les payant, mais des Français : ceux-ci, étant naturellement ennemis des Espagnols, à qui ils auraient eu affaire, n'auraient pas tenu compte de la haine qu'ont pour eux les peuples mêmes des Pays-Bas, d'autant qu'ils auraient espéré ainsi se rendre maîtres de ces provinces tant convoitées par eux; et, par ce motif, ils auraient mis de côté et les liens de parenté (1) et toute autre considération (2). »

---

(1) L'alliance entre les maisons de France et d'Espagne. Philippe II avait épousé, en 1559, Élisabeth, fille de Henri II.

(2) « Dico che questo fu perchè essi (i principali signori) non hebbero mai intentione di ribellarsi dal suo signore, ma solamente con questi mezzi di timore impedire che non si introducesse in quelli Stati il tribunale dell' inquisitione, perchè prevedevano che senza dubio per essa perderebbono non solo l'autorità et reputation sua, ma anco con quella severità si veniva a fatto a rovinare et struggere il comercio, dal quale si sa principalmente dipendere la grandezza di quella provincia..... Et però, quando Madama gli promisse di non lasciare introdurre l'inquisitione, et, di più, di tener sospesa l'esecutione degli editti, si mostrarono alla scoperta nemici de' tumultuanti, onde con la viva forza gli vincero. Che, se havessero havuto altro pensiero, per il quale harebbon pur avuto causa di temer da S. M. Cattolica, si harebbono in quella occasione prevalso, non dico di Tedeschi, che solamente s'acquistano con danari et col pagamento, ma di Francesi, i quali, seben sono odiati da questi Stati, però, essendo per natura nemici de' Spagnuoli, con che harebbono havuto a fare, massime sperando per questa via d'impatronirsi di quella provincia tanto desiderata da loro, harebbero dissimulato l'odio, et essi per questo rispetto harebbon gettato da parte et il parentado et ogn' altra cosa..... » (MS. 10076.)

Le texte de ce passage est différent dans le MS. 791 St-Germain, bien que la substance en soit la même.

Tiepolo prévoit, en conséquence, que le duc d'Albe entrera sans obstacle aux Pays-Bas; qu'il y mettra des garnisons partout où il le jugera convenable, et que le roi les gouvernera ensuite à son plaisir : il suppose, toutefois, que ce monarque usera d'adresse (*destrezza*), pour ne pas pousser les peuples au désespoir et à la révolte. L'événement justifia ces prévisions, à l'exception de la dernière : le roi, ou plutôt le duc d'Albe qu'il avait choisi pour être l'instrument de sa politique, ne se donna pas la peine de mettre de l'adresse dans ses actes, à moins qu'on ne donne le nom à la ruse dont il se servit pour s'emparer des personnes des comtes d'Egmont et de Hornes : il déploya un despotisme brutal et un arbitraire sans limites.

Après la Flandre, l'ambassadeur vénitien passe successivement en revue l'État de Milan, le royaume de Naples, le royaume de Sicile, la Goulette, Oran, le Peñon de Velez, la Sardaigne, les îles de Majorque et de Minorque, la Nouvelle-Espagne et le Pérou : il dit que le roi ne retire de cette dernière partie de ses domaines que 500,000 écus par an, mais qu'il se sert de 800,000 écus des particuliers, en leur payant 5 p. % d'intérêt, et qu'il pourrait même user des 5,000,000 qui en arrivent chaque année.

L'Espagne vient en dernier lieu; et, comme Tiepolo y avait demeuré pendant près de trois ans, et qu'elle forme d'ailleurs le principal membre de tous les États du roi (1), il en parle avec plus de détails que des autres. Nous emprunterons à cette partie de sa relation deux remarques. Après avoir rappelé que Charles-Quint aimait et estimait peu la nation espagnole, il dit : « Le roi Philippe est en

(1) « ..... Ella è il più principale membro di tutti li Stati di questo serenissimo re..... »

» tout différent de son père, car il n'estime et n'aime que » les Espagnols : ce qui se voit parce qu'il n'appelle qu'eux » à siéger au conseil d'État, et qu'à eux seulement il dis- » tribue les charges et les honneurs (1). » La tranquillité dont jouit l'Espagne est rapportée par Tiepolo surtout à la puissance du roi, et au peu d'autorité et de crédit que les grands ont parmi les nobles et le peuple : deux choses qui n'existaient pas sous les prédécesseurs de Ferdinand le Catholique (2). Selon lui, Philippe II pouvait vraiment se dire le premier roi d'Espagne, parce qu'il commandait absolument tout ce qu'il lui plaisait, et était obéi des grands sans réplique (3). Tiepolo attribue aussi le repos de l'Espagne à l'inquisition, laquelle, dit-il, est d'une rigueur qui égale tout ce qu'on pourrait imaginer : l'autorité qu'elle a sur la vie, les biens et l'honneur des citoyens, de quelque condition qu'ils soient, lui paraît un frein très-fort, et peut-être le plus fort de tous, contre les troubles intérieurs. Aussi le roi, qui en est convaincu, non-seulement maintient avec soin, mais encore s'applique à étendre la juridiction de ce tribunal. Au temps de Pie IV, il fit en

---

(1) « Il re Filippo è in tutto differente del padre, perchè ama et stima sola la nation spagnuola : il che si conosce esser vero, perchè solamente dà a Spagnuoli il consiglio di Stato, et ad essi solamente distribuisce tutti gli altri carichi che possano apportarli tituli et honori.... » (MS. 10076.)

(2) « ..... Quanto a quello che tocca alla quiete intrinseca di questa Spagna, dico esser la principal causa di questo la grandezza del re et la poca potenza et il poco credito dei grandi fra i nobili et i popoli di essa, due cose che non erano nelli re antecessori di Fernando il Cattolico..... » (MS. 791 Saint-Germain.)

(3) « Il re presente ..... veramente può dirsi essere il primo re di Spagna, perchè commanda assolutamente ciò che gli piace, et da ciascun grande con gran rispetto viene obbedito..... » (*Ibid.*)

sorte que le pape envoyât un légat et d'autres personnes, afin de juger l'archevêque de Tolède (1) en Espagne. Depuis, sur les instances du pape régnant (2), il n'a consenti qu'avec beaucoup de difficulté à laisser transporter l'archevêque à Rome, pour y être jugé, parce qu'il craignait que l'autorité de l'inquisition n'en reçût une grave atteinte; et certainement on peut croire qu'un autre pape que celui-ci, ou qui ne l'eût pas égalé en sainteté, ne serait point parvenu à tirer l'archevêque d'Espagne (3).

Tiepolo évalue les revenus de tous les États de Philippe II à neuf millions d'or.

Il s'occupe ensuite des hommes qui supportent avec le roi le poids du gouvernement, et il est amené ainsi à parler du conseil d'État.

Ce conseil, dit-il, est composé du duc d'Albe, grand majordome, de Ruy Gomez, grand sommelier du corps et grand majordome du prince, du duc de Francavilla, son

---

(1) L'infortuné fray Bartolomé de Carranza, que l'inquisition avait fait arrêter.

(2) Pie V.

(3) « ..... L'inquisitione anco, la quale è severissima quanto si possa dire, perchè ha l'autorità sopre la vita, l'havere et honore degli huomini, di qual conditione esser si voglia, et però ella ancora è grandissimo freno, et forsi maggior de' tutti, per la quiete : il che essendo conosciuto da questo re, è causa ch' egli attenda, quanto più possa, non solo alla conservatione ma all' augmento per l'autorità di quel tribunale. Però, in tempo di Pio IV, procurò ch' il papa mandasse un legato et persone per giudicare l'arcivescovo di Toleto in Spagna, et si ridusse poi con molta difficoltà, a richiesta del papa presente, a mandarlo in persona a Roma, dove fosse giudicato, perchè stava pure impresso che ciò dovesse apportar gran pregiuditio all' autorità di quel tribunale; et certo può credersi che altro papa che questo, o per santità non simile a lui, non havesse cavato l'arcivescovo di Spagna..... » (MS. 791 Saint-Germain.)

beau-père, de don Antonio de Tolède, écuyer du roi, de don Juan Manrique, majordome de la reine, du comte de Feria, capitaine de la garde, et du duc de Medina-Celi. Le duc d'Albe et Ruy Gomez s'y disputent la prépondérance; l'opinion de l'un est toujours opposée à celle de l'autre (1). Dans les affaires d'État, de guerre et de gouvernement, le roi défère surtout aux avis du duc d'Albe, qui passe pour le plus entendu de tous en ces matières; dans les concessions de grâces et la distribution des honneurs, il s'en remet volontiers au sentiment de Ruy Gomez. « Tous deux ont une belle figure et sont ornés de rares » qualités: mais, de même que le duc d'Albe a plus d'ex- » périence, de même Ruy Gomez a des manières plus affa- » bles, plus insinuantes, et, en toute chose, il montre » beaucoup de pénétration. Le duc de Francavilla, don » Juan Manrique, don Antonio de Tolède et le comte de » Feria sont d'une excellente nature: le plus expérimenté » d'entre eux est don Juan Manrique, qui s'est formé aux » affaires dans le temps qu'il a été en Italie (2). »

L'évêque de Cuença, confesseur du roi, entrait quelquefois au conseil, ainsi que don Luis d'Avila y Zuñiga (3).

---

(1) « ..... Li quali sempre sono d'opinione diversa l'uno dall' altro. » (MS. 10076.)

(2) « L'uno et l'altro di bella faccia, et ornato di belle qualità : ma, così come il duca di Alba è di maggior esperienza, così don Ruy Gomez è affabile et destro in ogni sua operatione, et in ogni cosa accorto assai. Il duca di Francavilla è di bonissima natura, come sono Giovanni Manrich, don Antonio di Toledo et il conde di Feria, seben Manrich è di più esperienza d'altri, imparata in Italia, nel tempo che v'è stato..... » (MS. 10076.)

(3) Le compagnon de Charles-Quint dans les campagnes de 1546 et 1547 contre les protestants d'Allemagne, et qui en a écrit l'histoire.

Il assista aux derniers moments de son ancien maître, au monastère de Yuste. (Voy. nos *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint.*)

Ici Tiepolo parle de don Juan d'Autriche :

« Don Juan, qui est âgé de vingt-trois ans, est aimé de tout le monde (1); il est beau de corps (2), et l'on peut dire avec raison qu'il jouit d'une considération très-grande : car, quand il se mit en chemin pour venir au secours de Malte, la plus grande partie de la noblesse voulut l'accompagner; mais divers motifs firent que le roi ne jugea pas à propos de l'y envoyer (3). »

Puis vient le portrait de don Carlos :

« Le prince don Carlos est entré au mois de mai dans sa vingt-deuxième année (4). Il est peu développé pour son âge. Quoiqu'il ait le teint blanc et les cheveux blonds, il n'est pas beau. Il marche courbé, et paraît faible des jambes. Il se fatigue beaucoup à monter à cheval, et à courir la bague, et montre tant d'ardeur dans tout ce qu'il fait, qu'on peut la qualifier de précipitation. Il se met facilement en colère, et se livre à la violence au point qu'il en devient cruel. Il est ami de la vérité et déteste les bouffons.

---

(1) L'ambassadeur Fourquevaulx disait la même chose à Charles IX, dans une lettre du 5 mai 1566. (Bibliothèque impériale à Paris, MS. Suppl. franç. 225, p. 267.)

(2) Le même ambassadeur écrivait le 21 mai 1568 : « Don Juan est ung fort » gentil jeune prince, qui ne peult faillir de réussir, puis que ceste Majesté » commence de l'advancer..... » (*Ibid.*, p. 1337.)

(3) « È don Giovanni d'età d'anni 23, amato da ogn' uno, et bello di corpo, et con fondamento si può dire che sia in buonissima consideratione, perchè, quando si levò di Spagna, per venire in soccorso di Malta, veniva con lui la maggior parte della nobilità di Spagna, onde S. M. non gli parse di mandar, per diversi rispetti..... » (MS. 10076.)

Voy. Cabrera, *Felipe II*, liv. VI, chap. xxiv, p. 360.

(4) Tiepolo, ou le copiste de sa relation, se trompe sur la date de la naissance de don Carlos. Ce prince était né au mois de juillet : le 8, selon Cabrera, *Felipe II*, liv. I, p. 8, et le 12, selon *l'Art de vérifier les dates*.

Il s'amuse des pierres précieuses, qu'il taille même de sa propre main. Il a peu d'estime pour les autres, quelque grands qu'ils soient, croyant qu'il s'en faut de beaucoup que personne le puisse égaler. Il se montre fort religieux en sollicitant, comme il le fait, les prédications et les offices divins. Il est compatissant et charitable autant qu'on peut l'imaginer, et, sous ce rapport, il faut même avouer qu'il y a de l'excès chez lui; il a l'habitude de dire : *Qui fera l'aumône, si les princes ne la font pas ?* Il est très-magnifique en toutes choses, et principalement dans sa manière de récompenser ceux qui le servent. Sa libéralité est si grande envers eux, qu'il force de l'aimer les serviteurs même de son père, dont il est respecté et honoré, surtout à cause de cela. Il est curieux de connaître les affaires de l'État, dont il s'entremettrait volontiers, et tâche de savoir ce qui occupe le roi : on l'offense beaucoup, quand on veut lui en faire mystère. Il n'aime pas les serviteurs de son père, et il haïssait en particulier don Ruy Gomez, son grand majordome : telle est cependant l'adresse de Ruy Gomez qu'il a maintenant su gagner son affection. Il avait coutume de vivre fort chastement; mais aujourd'hui il s'abandonne à de tels désordres, qu'ils lui occasionnent d'étranges maladies. Enfin, pour conclure cette matière, autant est grande chez les Espagnols la joie d'avoir un prince indigène, autant sont grands les doutes qu'ils conçoivent de son gouvernement (1). »

(1) « Il principe Carlo entrò questo maggio in 22 anni, et è per l'età [illegible] poco disposto; non è bello, seben bianco e biondo, et è curvo et par [illegible] manchi nelle gambe; fa molta fatica nel cavalcare et armeggiare, et ne[illegible] attioni sue è così ardente, che si può dir precipitoso : si sdegna facilme[illegible] et prerompe tanto che si può dir crudele. È amico della verità et nemico

Don Carlos et don Juan entrent au conseil d'État et au
nseil de guerre (1).
Les chefs de l'armée navale sont don Garcia de Tolède,
néral de la flotte, et, après lui, Giovanni Andrea Doria
don Juan de Cardona, capitaine des galères de Sicile.
roi a grande pénurie d'officiers de mer. Le prince Doria
peut plus espérer d'être fait général de la flotte (2).

'oni; si diletta di gioje, perchè di man sua ne intaglia; stima poco ognuno, ene è grande, parendoli, a gran lunga, che nessun lo possa pareggiare. ıtra d'esser molto religioso, sollecitando, come fa, le prediche et divini :ii; è pietoso et limosiniero quanto si può credere; anzi in questo si può : che eccede l'honesto, et sol dire : « Chi debbe fare limosina, se non la anno i principi? » È splendidissimo in tutte le cose, et massime nel bene- ıre chi lo serve, il che fa così largamente che necessita anco ad amarlo i vitori del padre, li quali per questa causa principalmente lo rispettano et ›norano. È curioso nell' intendere i negotii dello Stato, nei quali s'intro- tterebbe volentieri; et procura di saper quello che tratta il padre, et chi asconde gli fa grande offesa. Ama poco li servitori del padre, et odia don Y Gomez, seben s'era suo maggiordomo maggiore; ma è tale la destrezza ı la quale procede, mediante la quale l'astringe hora ad amarlo. Soleva :r molto castamente, ma ora fa tanti disordini, che per essi patisce strane lattie. Et, per conchiuder questa parte, così come sono allegri Spagnuoli ver per signore un re naturale, così stanno molto in dubio qual deve essere ıo governo. » (MS. 10076.)

:e passage, comme beaucoup d'autres, diffère dans le MS. 791 S'-Germain. le sens de la remarque relative à Ruy Gomez est plus clair, et l'on lit, de s, que don Carlos cherchait à savoir des ministres étrangers ce qu'ils trai- nt avec le roi, et que, lorsqu'ils le lui cachaient, il s'en montrait offensé. ci le texte : «.... Volentieri attenderebbe a negotii, però fa gran dimande, olendo intendere anco da qualche principal ministro de' principi ciò che ratta col padre, adirandosi se egli s' asconde. Non è amico de' servitori lel padre, et di Rui Gomez, ch' è hora suo maggiordomo, è stato inimi- :issimo, ma hora par' che l' ami di cuore, perchè la destrezza di questo uomo può vincere ogni gran rustichezza... »

1) MS. 791 S'-Germain.

2) Ce fut à don Juan d'Autriche que le roi, l'année suivante, donna cette- rge.

Pour chefs de l'armée de terre, le roi a le duc d'Albe, le duc de Sessa et le marquis de Pescaire. Le duc de Sessa est regardé comme un bon capitaine; mais il a la réputation d'être si prodigue, que tout le monde et le roi lui-même en sont effrayés, et cela fait qu'il n'est pas auprès de S. M. en une aussi bonne opinion qu'il le serait, si sa nature était différente (1). Le marquis de Pescaire est très-estimé (2) : il n'est pas employé, toutefois, autant qu'il pourrait l'être, parce qu'il passe pour n'être pas affectionné à la nation espagnole, et qu'en plusieurs occasions, dans ses rapports avec le roi, il s'est montré peu courtisan (3).

L'ambassadeur ayant, pour terminer sa relation, à parler des rapports du roi avec les autres princes, croit devoir, afin de les faire mieux comprendre, tracer le portrait de ce monarque :

« Le sérénissime roi catholique est entré, au mois de mars passé (4), dans sa quarante et unième année. Il est plus petit que moi, blanc et blond, d'une figure fort agréa-

---

(1) «.... Cosa che lo tiene appresso S. M. in manco buona opinione di quello che sarebbe, se fusse d'altra natura. » (MS. 10076.)

Antonio Perez nous a laissé un portrait du duc de Sessa, qui confirme tout à fait ce qu'Antoine Tiepolo en dit ici : « El duque de Sessa, aquel señor de » los grandes de Castilla, grande en la liberalidad, con otras muchas vir- » tudes; tan liberal que tocó en el estremo, como dizen, de la cuerda : por- » que se halla que consumió cien mill escudos de renta que le dexó el gran » capitan en vasallos y villas en el reyno de Nápoles. » Perez ajoute que, dans sa vieillesse, le duc se vit obligé de recourir aux bontés du roi, qui lui assigna 2,000 écus par mois pour sa table. (*Obras y relaciones*, édit. de 1631, p. 825.)

(2) « È in buonissimo conto. »

(3) « Poco obsequente. »

(4) Ceci doit être une faute de copiste. Philippe II était né à Valladolid le 21 mai 1527.

ble, ayant la lèvre un peu pendante, ce qui est le signe caractéristique des princes de la maison d'Autriche. Il est très-lent de sa nature : il l'est par tempérament, et il l'est aussi par le désir qu'il a d'observer dans ses affaires une plus grande dignité. Il s'ensuit qu'il écoute avec patience. Il plaît à ceux qui ont à lui parler, parce qu'il accompagne ordinairement ses réponses d'un sourire aimable. Il a une grande mémoire et une piété extrême, comme le prouve sa fréquentation des offices divins et des sacrements, dont il approche au moins quatre fois l'année. Il aime le repos et la solitude (1), surtout en été; dans cette saison, il ne donne presque jamais audience à des personnes publiques, pour parler d'affaires. Il ne se familiarise avec aucun de ses serviteurs, ni même avec les plus intimes et les plus anciens; mais il conserve toujours la gravité qui convient à la dignité royale. Il sait fort bien dissimuler les injures, en se réservant d'en tirer satisfaction au moment opportun, ainsi qu'il l'a montré dans les affaires de Flandre, où il n'a pas cessé de procéder avec adresse, quoiqu'il fût gravement offensé, jusqu'à ce qu'il ait pu se venger par l'envoi d'une armée chargée de soumettre le pays.

» Il est soigneux, plus que personne, d'amasser de l'argent, et certes, il a fortement raison de le faire, car ses revenus sont engagés jusqu'à trente-cinq millions d'or. Il faut donc l'excuser d'être parcimonieux envers ses serviteurs, si

(1) Fourquevaulx écrivait à Charles IX, le 30 novembre 1567 : « Quand ce » roy s'esloingne ainsy de la multitude, c'est pour mieulx adviser à ses né- » gocces : car il n'est jamais moins oisif ni plus attentif à ses affaires, qu'es- » tant seul en ses maisons des champs. » (Bibl. imp. à Paris, MS. 225 Suppl. franç., p. 1085.)

l'on peut appeler parcimonieux le prince qui fait en une seule fois des cadeaux de 150 mille ducats, comme, à son retour des Pays-Bas (1), il le fit pour le duc d'Albe; qui, pour reconnaître les bons services de plusieurs des seigneurs de ces provinces, donna aux uns 50 mille et aux autres 40 mille ducats (2); qui dernièrement, aux cortès de Monzon, gratifia de 10 et de 20 mille ducats un certain nombre de gentilshommes du pays; de qui enfin, lors de mon départ, le comte de Feria venait de recevoir une gratification de trente mille écus, avec une pension viagère de six mille écus pour l'un de ses fils. Le merveilleux édifice de l'Escurial, qui sera un couvent de frères hiéronymites, devrait bien d'ailleurs faire cesser ces reproches de parcimonie qu'on adresse à S. M. : car tous ceux qui en connaissent les travaux affirment qu'il coûtera plus de trois millions d'or, avant d'être achevé.

» Ce monarque est si strict observateur de la justice qu'il en est réputé sévère, et tous ses ministres, s'appliquant à l'imiter, procèdent avec une égale rigueur dans le châtiment des fautes. Si cela tourne au déplaisir et au dommage de quelques-uns, il n'en est pas moins vrai que

(1) C'est ainsi que le porte le texte; mais nous croyons qu'il s'y trouve une faute de copiste, et que Tiepolo veut parler des 150,000 ducats dont Philippe II fit présent au duc d'Albe, lorsque, en 1558, le duc revint d'Italie aux Pays-Bas. Voy. nos *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, t. II, p. 411, note 1.

(2) Voy., dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 85, l'état de ces dons faits aux seigneurs des Pays-Bas. Sébastien de l'Aubespine, dans une lettre écrite de Gand, le 5 août 1559, au cardinal de Lorraine et au duc de Guise, parle aussi de ces libéralités du roi : mais les détails qu'il donne ne sont pas exacts de tout point. (*Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, p. 77.)

le bien général en résulte, car il se commet peu de délits dans ce royaume, à tel point que chacun peut en toute sécurité cheminer la nuit en tous lieux (je parle de la Vieille et de la Nouvelle-Castille). Dans les trois royaumes d'Aragon, de Valence et de Catalogne, où S. M. n'a pas le pouvoir absolu, les crimes les plus atroces se commettent, et l'on peut affirmer que les voyageurs n'y trouvent de sécurité en aucun temps, car ces contrées sont de toutes parts infestées de brigands, et il est impossible que S. M. songe à y pourvoir : les habitants ne supporteront jamais qu'on les impose, sinon conformément à leurs antiques constitutions, et ils ne laisseront point retrancher un iota à leurs priviléges. Il faut donc que S. M. se contente d'être reconnue comme souverain de ces royaumes, et d'en recevoir tous les trois ans une somme de 500,000 écus, lorsqu'elle daigne s'y montrer en personne.

» Les ambassadeurs obtiennent facilement audience de S. M. Elle ne leur donne pourtant aucune satisfaction dans ses réponses, car jamais elle ne décide par elle-même aucune affaire, mais elle remet le tout à son conseil. Ce serait en vain qu'on retournerait ensuite auprès d'elle, pour obtenir plus que le conseil n'aurait accordé : elle ne répondrait rien, s'en rapportant absolument à ce qui aurait été résolu. Indubitablement, les affaires qu'on a à traiter dans cette cour en souffrent : il arrive souvent, en effet, que l'intérêt particulier des ministres, ou quelque autre passion, influence leurs actes, qui se trouvent ainsi contraires aux intentions de S. M., et par conséquent préjudiciables à elle-même. On peut conclure de tout cela que, si le roi s'occupait personnellement de l'expédition des affaires, il y trouverait plus d'avantage qu'il n'en retire aujourd'hui.

» Le roi donne audience aux ambassadeurs le matin,

un peu avant de sortir pour aller entendre la messe à la chapelle : après quoi il dîne en public; puis il reçoit, avec beaucoup de bienveillance, les suppliques qu'on lui présente, et qui, après avoir été vues par l'un ou l'autre de ses aides de chambre, sont envoyées au secrétaire du conseil, qui n'a d'autre charge que de les expédier. Il en résulte que toute personne qui a quelque chose à traiter doi s'adresser à ce conseil. S. M. n'assiste jamais aux déli bérations de ses conseillers (1) : mais, suivant la natur de l'objet, elle mande ensuite auprès d'elle une des trei consultes, qui sont : la première, celle d'Espagne, la se conde des Indes, la troisième d'Italie, à laquelle elle assist toujours. On lit alors les résolutions du conseil : si elle regardent la justice, S. M. y touche rarement; mais, s'i s'agit de grâces, souvent elle les corrige et les signe d sa main, et dès lors on les considère comme tout à fai expédiées. Dans les affaires d'État et de guerre, elle pro cède différemment, car, avant qu'elle statue, l'un de se conseillers lui en fait un rapport à part. Il est vrai qu'ell s'écarte peu des avis de ses ministres : cependant elle montré, dans les affaires de Flandre, qu'elle n'avait pa grande confiance en eux, puisqu'elle a pris d'elle-mêm beaucoup de résolutions importantes. Et, voyant que l haine qui existe entre le duc d'Albe et Ruy Gomez pouvai causer quelque désordre, si, dans des matières aus graves, elle suivait leurs conseils sans autre considéra tion, elle les consultait séparément, puis elle prenai

(1) Dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays Bas*, t. I, p. LIV, nous avons cité les motifs qu'il en donnait à Antoni Perez.

la décision qui lui paraissait la plus utile à ses intérêts.

» Je n'ai rien de plus à dire de la nature du roi catholique, ni de sa manière de vivre, soit en public, soit en particulier. On peut aisément, par ce qui précède, juger de son caractère. S'il était porté pour la guerre, il montrerait un esprit belliqueux, vif, ennemi du repos; il aimerait à monter à cheval; il se résoudrait promptement dans les affaires importantes, pour lesquelles il ferait trêve à toute autre pensée; enfin il ne craindrait pas les fatigues. Dans Philippe, c'est tout l'opposé que l'on voit. D'où l'on peut inférer que, par nature et par goût, il aime le repos : car d'autres, malgré leur inclination naturelle pour la paix, se laisseraient entraîner à la guerre par amour de l'honneur et de la gloire, tandis que S. M. Catholique y répugne, comme il est dit, et par nature et par goût (1). »

---

(1) « Entrò il serenissimo re cattolico questo marzo passato in 41 anno. È di statura piccola più di me, bianco et biondo, et di molto grata cera; ha un poco pendente il labro, sicome è proprio d'ognuno di casa d'Austria. È di natura tardissimo, essendo flegmatico di complessione, et è anco per volontà tale, per osservar maggior decoro nelle cose sue : il che lo fa essere patiente nell' ascoltare. È grato a chi negotia con lui, perchè è aiutato da un poco di suo riso che fa ordinariamente nel rispondere, et lo rende ad ognuno molto amabile. È memoriosissimo, et religioso quanto si può credere, frequentando, come fa, li divini offitii et li sacramenti, communicandosi almeno quattro volte l'anno. Ama la quiete et la solitudine, massime nell' estate, nel qual tempo quasi mai dà audienza a persone publiche per occasione di negotii. Non si domestica con alcuno, sebene è sviscerato et antico servitore, ma usa la gravità regia, come si deve fare. Sa molto ben dissimulare l'ingiurie, con intentione di vendicarsi nelle occasioni, quando il tempo lo comporta, come s'ha veduto nelle cose di Fiandra, che sempre è processo con desterità, seben era gravemente offeso, et poi s'ha veduto vendicare con mandarli esercito per soggiogarli.

» È sollecito quanto ogni altro all' accrescimento del danaro, et certo ha grandissima ragione di farlo, essendo impegnate l'entrate sue per 35 millioni

Tiepolo conclut de ce portrait que les princes pour lesquels le roi a le plus de sympathie sont ceux qui aiment la paix et la tranquillité.

---

d'oro, talmente che merita d'essere scusato, se è tenuto parco in beneficiar i suoi : se però parco si può dire chi dona in una sol volta 150 mille ducati, come fece ultimamente al duca d'Alba, quando ritornò di Fiandra, et ad altri di quel paese, che si mostrorno buoni servitori di S. M. Cattolica, li 40 et 50 mille ducati per uno, et ultimamente, quando fece le sue corti a Monzon, che diede in dono a diversi gentilhuomini et cavalieri, a chi 10 et a chi 20 mille scudi, et, nel partir mio, per aiuto al conte di Feria 30 mille, et 6 mille scudi d'entrata in vita a un suo figliuolo : oltre che l'edificio meravi-glioso dell' Escuriale dovrebbe certo far cessare questo nome di parco a S. M. ; il quale sarà monasterio di frati di San Hieronimo, che chi ne ha pratica, ferma che non sarà fornito, che passerà a S. M. tre millioni d'oro.

» È questo serenissimo re vigilantissimo nella giustizia, et tanto che è tenuto per severo, che tutti i suoi ministri, imitando S. M., procedano con questa severità nel castigar gli errori : cosa che, seben torna in danno e mala sodisfattione d'alcuno, però è causa del benefitio commune, per li pochi delitti che si commettono in quel regno, talmente che può securamente ognuno, da mezza notte, caminare per ogni luogo : parlo della Castiglia Vecchia et Nuova. Et nelli tre regni d'Aragona, Valenza et Catalogna, ne' quali S. M. non ha assoluta potestà, si commettono delitti crudelissimi, et da niun tempo si può dire che alcuno securamente possa peregrinare per essi, poichè son pieni di ladroni da ogni banda : ne può pensare S. M. a provedervi, perchè mai sopporteranno d'esser gravati, senon secondo gli antichi ordini suoi, nè lasceranno punto prejudicare alli suoi privilegii, talmente che conviene S. M. contentarsi d'esser conosciuto per re in essi regni, con havere, di tre anni in tre anni, 500 mille scudi, quando S. M. gli fa degni di veder la sua persona.

» Ottengono gli ambasciatori facilmente audienza della Maestà Sua, ma però non dà alcuna sodisfattione nelle risposte, perchè mai da sè risolve cosa alcuna, ma il tutto rimette al suo consiglio; che il ritornare poi da S. M., per ottener più di quello ha fatto il detto consiglio, è cosa in tutto superflua, per il che da sè non risponde cosa alcuna, ma si rimette a quello è stato resoluto : il che causa senza dubbio danno alli negotii che si trattano a quella corte, imperochè spesso avviene che il giuditio de' suoi ministri è corrotto, o da interesse particolare, o da alcuna passione, onde è diverso dalla intentione di S. M. Cattolica : cosa che è di danno anco ad essa. Da che si può

Avec le pape ses rapports sont bons.

Il a de l'affection pour l'Empereur (1), à qui il écrit toujours de main propre, dont les deux fils (2) sont auprès

---

concludere che, se la M. S. attendesse in persona alle speditioni de' negotii, essi passerebbono con maggior beneficio suo di quello che fanno al presente.

» L'hora che S. M. dà audienza agli ambasciatori è la mattina, poco prima che S. M. esca per andare in cappella a messa, dopo la quale desina in publico, et poi riceve i memoriali con molta benignità, li quali visti da alcuni suoi aiutanti di camera, sono inviati al segretario di quel consiglio, che ha questo carico di spedire questi soli memoriali : onde conviene a chi negotia andare a quel consiglio al quale è rimesso. Non si trova mai presente S. M. alle deliberationi nelli consigli, ma deliberata, chiama una delle tre consulte, secondo che il negotio gli spetta. L'una è di Spagna, l'altra delle Indie, la terza d'Italia, alla qual sempre si ritrova : onde son lette le resoluzioni del consiglio, et, se son di giustizia, rare volte son mosse dalla M. S., ma, se di gratia, spesso son corrette, et sottoscritte dalla mano propria di S. M., et si chiamano del tutto spedite. Nelle cose di Stato et di guerra procede diversamente, perchè, prima che si deliberi, qualch'uno de' consiglieri regii ne fanno relatione a parte. È vero che rare volte si parte dal lor consiglio; ma nelle cose di Fiandra ha mostrato poco fidarsi de' suoi consiglieri, havendo da sè fatto molte importanti resolutioni. Conoscendo che gli odj che sono tra il duca d'Alba et Ruy Gomez, in cosa di tanta importanza, quando havesse seguito senza altra consideratione i lor consiglj, haveria potuto venire in qualche disordine, però a parte consigliava questa materia, in absenza l'uno dell' altro, et poi deliberava quello che più credeva dovesse esserli utile.

» Nè altro mi occorre dire della natura di S. M. Cattolica, del modo del viver suo, in publico et in privato. Dalle quali cose si può facilmente conchiudere qual sia l'animo suo, che, se fosse applicato alla guerra, sarebbe d'animo guerriero et vivace et inimico di quiete, et amico di cavalcare, pronto in negotiar cose importanti, per le quali lascerebbe ogni altro pensiero, dimostrandosi indefesso nelle fatiche. Ma in Filippo si vede ogni cosa essere in contrario, dal che si può credere che per natura et per elettione s'è inclinato alla quiete : poichè gli altri, seben per natura fossero inclinati alla pace, però, per desiderio d'honore et gloria, scenderebbono alla guerra, contraria, per quello si vide, et per l'una et per l'altra, a S. M. Cattolica. »

(1) Maximilien II.

(2) Les archiducs Rodolphe et Ernest.

de lui, et qu'il a secouru dernièrement, contre le Turc, de 300,000 écus. De son côté, l'Empereur, à l'occasion des troubles des Pays-Bas, lui a donné des preuves réelles d'amitié.

Il espère conserver la paix avec le roi de France, tant que la reine mère gouvernera; mais il se défie toujours de cette nation.

Il a très-peu de confiance en la reine d'Angleterre.

Nous ne dirons rien des rapports avec le roi de Pologne, le roi de Portugal, les ducs de Savoie, de Florence, de Ferrare, de Mantoue, de Parme, d'Urbin, la république de Gênes.

Quant à Venise, l'ambassadeur représente les dispositions de Philippe II envers elle comme excellentes, et il ne les infère pas, dit-il, des paroles bienveillantes dont le roi a usé envers lui, car c'est là presque une habitude de Sa Majesté, et ce peut n'être que l'effet de sa politesse: mais le roi sait que la République aime la paix, qu'elle ne désire pas augmenter son territoire, mais seulement conserver ce qu'elle possède, et il apprécie beaucoup des sentiments qui sont conformes aux siens.

IV.

RELATION

DE LA COUR D'ESPAGNE,

FAITE, EN 1572,

PAR UN GENTILHOMME DE LA SUITE D'ANTOINE TIEPOLO, AYANT ÉTÉ AMBASSADEUR AUPRÈS DU ROI CATHOLIQUE (1).

Cette relation, qui a peu d'étendue, fut écrite à l'occasion de l'ambassade extraordinaire d'Antoine Tiepolo en Espagne, à la fin de 1571, de laquelle nous avons parlé (2). Comme son titre l'indique, elle est l'ouvrage d'un des gentilshommes de la suite (*cortigiano*) de ce diplomate. Tiepolo, à son retour, fit vraisemblement lui-même au sénat le rapport que les statuts de la République prescrivaient; mais on ne connaît pas ce rapport : il manque dans les bibliothèques; et, s'il existe, c'est aux archives de Venise

(1) *Relazione curiosissima della corte di Spagna, fatta l'anno* 1572 *da un cortigiano del Tiepolo, ambasciatore della repubblica di Venezia appresso S. M. Filippo d'Austria, re di Spagna.* (Bibliothèque impériale à Paris, MS. 10090², pièce VI, cahier de 15 feuillets.)

La même relation, sans titre ni date, et avec quelques variantes, existe dans le MS. 791 St-Germ., fol. 288-311.

(2) Voy. p. 136.

qu'il faut l'aller demander. Quoi qu'il en soit, la relation du *cortigiano* pourra suppléer à celle de l'*ambasciatore;* elle justifie, à plusieurs égards, l'épithète de très-curieuse (*curiosissima*) que lui a donnée le compilateur d'un des manuscrits où elle est contenue.

Le rédacteur anonyme débute, en faisant connaître que la légation vénitienne partit de Bayonne le 27 octobre, et arriva à Madrid le 9 novembre, après avoir traversé Saint-Jean de Luz, Tolosa, Saint-Sébastien, Vitoria, Burgos, Aranda et Buitrago. Madrid, qui n'était autrefois qu'une bourgade, est devenu, dit-il, depuis que la cour y est fixée (1), un lieu considérable, comptant actuellement plus de 35,000 âmes. Le roi y habite le palais avec la reine Anne d'Autriche, sa femme, les infantes doña Isabel et doña Catalina, ses filles, la princesse doña Juana, sa sœur, et les deux archiducs, fils de l'empereur Maximilien II (Albert et Wenceslas), venus en Espagne avec la reine. La moitié de chaque maison appartient au roi, qui en dispose pour les ambassadeurs et les personnes de sa cour.

On avait appris, à Madrid, la victoire de Lépante, le 31 octobre, par un courrier venu de Venise en onze

---

(1) Philippe II, après son retour en Espagne, en 1559, se fixa d'abord à Tolède, où l'Empereur, son père, et les rois catholiques avaient souvent tenu leur résidence : ce fut au mois de juin 1561, qu'il alla résider à Madrid, où il se fit suivre de toute la cour.

Le garde des sceaux des Pays-Bas, Charles de Tisnacq, écrivait de Tolède, le 27 avril 1561, à la duchesse de Parme : « S. M. pourra bientôt s'absenter » d'icy, et se continue assez par la court le propos d'aller à Madrid, où se » font aussy quelques nouveaux ouvrages et préparations au palais..... » (Archives du royaume : reg. *Correspondance de Tisnacq avec la duchesse de Parme*, fol. 27.)

jours (1). De don Juan on ne la sut que trois semaines après, à l'arrivée de don Lope de Figueroa, qui était porteur de sa lettre pour le roi, ainsi que de l'étendard du sultan Sélim, conquis sur les Turcs. Don Lope de Figueroa, blessé d'un coup d'arquebuse à la bataille, n'avait pu voyager qu'à petites journées, et il avait été

---

(1) Ceci n'est pas d'accord avec ce que rapporte fray Juan de San Gerónimo, moine de l'Escurial, dont le témoignage a de l'autorité. Voici comme fray Juan s'exprime, au sujet de la bataille de Lépante : « Vino la nueva á S. M. » del rey don Filipe, nuestro señor, en este su monasterio de Sant Lorencio » el Real, estando en vísperas en el coro, que fué en *ocho dias de noviembre,* » en la octava de Todos Santos del dicho año de 1571..... El primero que dió » la nueva á S. M. fué don Pedro Manuel, el cual entró en el dicho coro » demudado y de prisa, y con voz alta dijo como estaba allí junto á su apo- » sento un correo del señor don Juan de Austria, etc. » (*Coleccion de documentos inéditos para la historia de España,* de MM. Salvá et Baranda, t. VII, p. 81.)

Cabrera, *Historia de Felipe II,* liv. IX, p. 696, raconte le fait comme le moine de l'Escurial, dont il paraît avoir connu le récit. Mais Herrera, *Historia general del mundo,* part. II, liv. I, ch. XIV, p. 38, donne une autre version, qui se rapproche davantage de celle du *cortigiano :* selon lui, ce fut l'ambassadeur vénitien, Léonard Loredano, qui, le premier, instruisit Philippe II du grand événement.

Le livre publié récemment par don Cayetano Rosell ne laisse plus de doute aujourd'hui sur ce point. Nous y lisons, dans une lettre que le secrétaire Juan Luis de Alzamora écrivit, de Madrid, le 11 novembre 1571, à don Juan d'Autriche : « A *ultimo de octubre,* á las tres horas de la tarde, llegó *aquí* » un correo de la república de Venecia á su embaxador, con cartas de su dux » y del embaxador Diego Guzman de Silva para S. M., con aviso de la vic- » toria que Nuestro Señor fué servido de dar á V. A. contra la armada del » Turco, etc. (Le *trente et un octobre,* à trois heures après midi, arriva *ici* » un courrier expédié par la république de Venise à son ambassadeur, avec » des lettres du doge et d'autres lettres de l'ambassadeur Diego Guzman de » Silva pour S. M., contenant la nouvelle de la victoire que Dieu a bien voulu » donner à V. A. contre la flotte turque). » Voy. *Historia del combate naval de Lepanto,* Madrid, 1853, gr. in-8°, p. 207.

D'un autre côté, nous savons, par un bulletin que le duc d'Albe envoya

encore retenu en beaucoup de lieux d'Italie et de France par où il avait passé (1).

La joie de Philippe II, à cette nouvelle, fut extrême : il ordonna, à l'instant même, qu'il fût chanté un *Te Deum*. Le lendemain, il alla solennellement à la procession, voulant que l'ambassadeur de Venise (2) eût le pas sur les autres, et s'entretenant avec lui. A Madrid, les jeunes gens de la noblesse, masqués à la moresque, montés sur de magni-

---

aux gouverneurs et conseils de justice des Pays-Bas, que la nouvelle de la victoire était parvenue à Venise le 19 octobre. (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2me série, t. V, p. 221.)

Ce qui est singulier, c'est que les historiens diffèrent aussi sur le lieu où se trouvait Philippe II, lorsque la nouvelle lui fut donnée, les uns, à l'exemple de fray Juan de San Gerónimo, que nous avons cité, rapportant qu'il se trouvait à l'Escurial (qui est à dix lieues de Madrid), les autres disant qu'il était à Madrid même; tous étant cependant d'accord en ce point : qu'il assistait aux vêpres. La lettre du secrétaire Alzamora résoud encore cette difficulté; il y dit : « Estas cartas y nuevas dió luego el embaxador de Venecia á S. M. » en la capilla de palacio, dentro de la cortina, estando oyendo bisperas de » Todos Santos, etc. (Ces lettres et ces nouvelles, l'ambassadeur de Venise » les porta tout de suite à S. M., qui assistait, en la chapelle du palais, sous » le dais, aux vêpres de la Toussaint.) »

(1) Don Juan informa le roi de la victoire de Lépante par une lettre de sa main, datée du port de Petela, le 10 octobre. Cette lettre a été publiée, avec l'ordre de bataille de l'armée navale de la ligue catholique, une liste des troupes espagnoles embarquées sur la flotte, une relation détaillée de la bataille et le plan de celle-ci, par M. le brigadier au corps royal des ingénieurs, don José Aparici y Garcia. (Voy. *Coleccion de documentos inéditos relativos á la celebre batalla de Lepanto, sacados del archivo general de Simancas, por don José Aparici*, etc., Madrid, 1847, in-8° de 43 pages, plus un fac-simile de l'apostille de Philippe II sur la lettre de don Juan.)

Ce fut le 22 novembre que don Lope de Figueroa arriva à l'Escurial, où était le roi. Voy. la très-intéressante lettre qu'il écrivit, le 28, à don Juan d'Autriche, dans la *Historia del combate naval de Lepanto*, p. 208.

(2) Il ne s'agit pas ici de Tiepolo, mais de l'ambassadeur ordinaire, Léonard Loredano (selon Herrera).

iques chevaux, et portant des torches en main, coururent pendant huit nuits consécutives par toutes les rues, poussant des cris comme ils avaient coutume de le faire dans les temps de réjouissance (1).

Le *cortigiano* vit souvent la reine visitant les églises, pour demander à Dieu qu'il lui donnât une heureuse délivrance :

« Cette princesse, dit-il, est âgée de dix-neuf à vingt ans (2); elle paraît on ne peut plus modeste; elle a les cheveux blonds et la peau extrêmement blanche. Sa figure est petite, sa taille peu élevée. Ses habitudes sont d'une régularité parfaite, et sa vie exemplaire. Elle est fort aimée du roi son mari.

» Quand je la rencontrai, elle était vêtue de velours noir avec beaucoup d'élégance. Sa coiffure, ornée de pierres fines d'un très-grand prix, lui allait à ravir : elle portait au cou, en guise de chaîne, une bande de pierreries d'une valeur inestimable (3). »

---

(1) « Per tal vittoria, il re andó solennemente in processione, e molti segni d'allegrezza si viddero in S. M., volendo sempre avanti il nostro ambasciatore di Venezia e ragionando seco. Correro li cavalieri mascherati alla moresca sopra bellissimi ginetti, e con torcie in mano, otto notti continue, per tutte le strade, gridando come costumano di fare in tempo d'allegrezza. »

Voy. aussi la lettre du secrétaire Alzamora, citée p. 165, à la note.

(2) Elle en aurait eu vingt-deux, selon Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. IX, p. 661, qui la fait naître à Cigalès le 1er novembre 1549.

(3) « Questa regina è di età di anni dieci nove o venti, di moderatissima presenza, di pelo biondo e carnagione bianchissima, di minutte fattezze; è di statura poco grande, di honestissimi costumi et di vita molto esemplare, et amata grandemente dal re suo marito.

» Vestiva di velluto nero, quando se la viddi, schietto con molta politezza. Haveva il conciero della testa assai garbato con preziosissime gemme, et al collo in guisa di catena haveva una fascia di gioie di valore inestimabile. »

Le *cortigiano* ajoute quelques détails qui sont curieux comme traits de mœurs espagnoles.

« Près de la reine, dit-il, étaient six demoiselles de très-haute noblesse, dont trois la servaient à table avec beaucoup de respect, tandis que les autres, appuyées aux parois de la chambre, causaient avec leurs amoureux ou galants (c'est ainsi qu'on les nomme) de choses amusantes. Ces galants ont la liberté de se couvrir devant le roi et la reine, pourvu qu'ils s'entretiennent avec la demoiselle qu'ils servent : ce sont des princes ou des seigneurs distingués par leur richesse et leur naissance; ils servent les dames, pour passer le temps d'une manière agréable pour voir souvent S. M., et avec l'intention aussi de les prendre pour femmes. S'ils avaient d'autres projets, ils seraient déçus, car les règles du palais de S. M. sont très-strictes sur ce point.

» La reine a à son service plusieurs pages, de famille très-honorable, tels que des fils de ducs, de marquis et d'autres princes : on les appelle pages d'honneur. Ils sont obligés, à la demande de chaque galant, de porter ses lettres à celle qu'il sert, et de lui rapporter les réponses. Plusieurs peuvent servir la même dame; mais elle ne peut en écouter qu'un seul à la fois (1). »

---

(1) « Stavano alla presenza della regina sei damigelle, di nobilissimo sangue, tre delle quali la servivano in tavola con molta politezza, e l'altre appoggiate alli razzi intorno alla stanza si trattenevano con li loro inamorati o galani, che così li chiamano, con piacevoli ragionamenti. Hanno questi galani libertà di cuoprirsi inanzi al re e regina, purchè stiano parlando con la donzella che servono. Sono costoro principi o signori di molta richezza e nobiltà, e servono dame per passar il tempo allegramente, per trovarsi spesso alla presenza di S. M., e con animo ancora di prenderle per moglie,

Philippe II revint à Madrid, la veille du jour de Saint-André (29 novembre), pour assister à la messe de la Toison d'or, qui fut célébrée pontificalement dans la chapelle du palais, avec de magnifiques cérémonies : la reine, les infantes, les archiducs Albert et Wenceslas étaient présents.

La reine Anne accoucha d'un prince le 4 décembre, deux heures avant le jour (1) : le roi avait passé six heures auprès d'elle. Des courriers furent expédiés dans toute l'Europe. A Madrid, il y eut de grandes démonstrations d'allégresse.

Le 8 décembre, l'ambassadeur extraordinaire Tiepolo eut audience, en compagnie de l'ambassadeur résident de la République. Le comte de Chinchon (2), l'un des maîtres du palais, vint les chercher avec une nombreuse suite de gentilshommes, pour les conduire à la cour, ainsi qu'il était d'usage pour les ambassadeurs des rois.

« S. M. était en la chambre des grands, qui lui sert ordinairement d'antichambre : elle attendait là les ambassadeurs, appuyée à une petite table, en dehors du dais, comme elle a l'habitude de le faire dans les occasions solennelles. Les deux ambassadeurs entrèrent ensemble, et les portes restèrent ouvertes. Après qu'ils eurent fait les révérences d'usage, auxquelles le roi répondit en ôtant plusieurs

---

che d'altro non bisogna sperare, essendo strettissime in altra materia le cose del palazzo di S. M.

« Molti paggi sono al servizio della regina, di stirpe onoratissima, come figliuoli di duchi, marchesi et d'altri principi, et si chiamano paggi d'onore, e sono obligati, ad instanza d'ogni galano, portar ambasciate e risposte alle loro innamorate. Molti possono servire una sola dama, ma non può senon uno la volta trattenersi raggionando con lei. » (MS. 10090².)

(1) Voy. Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. XIX, p. 607.

(2) Don Pedro Fernandez de Cabrera y Bobadilla, conseiller d'État.

Le *cortigiano* ajoute quelques détails qui sont curieu comme traits de mœurs espagnoles.

« Près de la reine, dit-il, étaient six demoiselles d très-haute noblesse, dont trois la servaient à table ave beaucoup de respect, tandis que les autres, appuyées au parois de la chambre, causaient avec leurs amoureux ou galants (c'est ainsi qu'on les nomme) de choses amusantes Ces galants ont la liberté de se couvrir devant le roi et l reine, pourvu qu'ils s'entretiennent avec la demoisell qu'ils servent : ce sont des princes ou des seigneurs dis tingués par leur richesse et leur naissance; ils servent le dames, pour passer le temps d'une manière agréable pour voir souvent S. M., et avec l'intention aussi de le prendre pour femmes. S'ils avaient d'autres projets, il seraient déçus, car les règles du palais de S. M. sont trè strictes sur ce point.

» La reine a à son service plusieurs pages, de famill très-honorable, tels que des fils de ducs, de marquis d'autres princes : on les appelle pages d'honneur. Ils so obligés, à la demande de chaque galant, de porter s lettres à celle qu'il sert, et de lui rapporter les réponse Plusieurs peuvent servir la même dame; mais elle ne pe en écouter qu'un seul à la fois (1). »

---

(1) « Stavano alla presenza della regina sei damigelle, di nobilissi sangue, tre delle quali la servivano in tavola con molta politezza, e l'al appoggiate alli razzi intorno alla stanza si trattenevano con li loro inam rati o galani, che così li chiamano, con piacevoli ragionamenti. Hanno que galani libertà di cuoprirsi inanzi al re e regina, purchè stiano parlando c la donzella che servono. Sono costoro principi o signori di molta richez e nobiltà, e servono dame per passar il tempo allegramente, per trova spesso alla presenza di S. M., e con animo ancora di prenderle per mogli

Philippe II revint à Madrid, la veille du jour de Saint-André (29 novembre), pour assister à la messe de la Toison d'or, qui fut célébrée pontificalement dans la chapelle du palais, avec de magnifiques cérémonies : la reine, les infantes, les archiducs Albert et Wenceslas étaient présents.

La reine Anne accoucha d'un prince le 4 décembre, deux heures avant le jour (1) : le roi avait passé six heures auprès d'elle. Des courriers furent expédiés dans toute l'Europe. A Madrid, il y eut de grandes démonstrations d'allégresse.

Le 8 décembre, l'ambassadeur extraordinaire Tiepolo eut audience, en compagnie de l'ambassadeur résident de la République. Le comte de Chinchon (2), l'un des maîtres du palais, vint les chercher avec une nombreuse suite de gentilshommes, pour les conduire à la cour, ainsi qu'il était d'usage pour les ambassadeurs des rois.

« S. M. était en la chambre des grands, qui lui sert ordinairement d'antichambre : elle attendait là les ambassadeurs, appuyée à une petite table, en dehors du dais, comme elle a l'habitude de le faire dans les occasions solennelles. Les deux ambassadeurs entrèrent ensemble, et les portes restèrent ouvertes. Après qu'ils eurent fait les révérences d'usage, auxquelles le roi répondit en ôtant plusieurs

---

che d'altro non bisogna sperare, essendo strettissime in altra materia le cose del palazzo di S. M.

« Molti paggi sono al servizio della regina, di stirpe onoratissima, come figliuoli di duchi, marchesi et d'altri principi, et si chiamano paggi d'onore, e sono obligati, ad instanza d'ogni galano, portar ambasciate e risposte alle loro innamorate. Molti possono servire una sola dama, ma non può senon uno la volta trattenersi raggionando con lei. » (MS. 10090².)

(1) Voy. Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. XIX, p. 697.

(2) Don Pedro Fernandez de Cabrera y Bobadilla, conseiller d'État.

Le *cortigiano* ajoute quelques détails qui sont curieux comme traits de mœurs espagnoles.

« Près de la reine, dit-il, étaient six demoiselles de très-haute noblesse, dont trois la servaient à table avec beaucoup de respect, tandis que les autres, appuyées aux parois de la chambre, causaient avec leurs amoureux ou galants (c'est ainsi qu'on les nomme) de choses amusantes. Ces galants ont la liberté de se couvrir devant le roi et la reine, pourvu qu'ils s'entretiennent avec la demoiselle qu'ils servent : ce sont des princes ou des seigneurs distingués par leur richesse et leur naissance; ils servent les dames, pour passer le temps d'une manière agréable, pour voir souvent S. M., et avec l'intention aussi de les prendre pour femmes. S'ils avaient d'autres projets, ils seraient déçus, car les règles du palais de S. M. sont très strictes sur ce point.

» La reine a à son service plusieurs pages, de famille très-honorable, tels que des fils de ducs, de marquis et d'autres princes : on les appelle pages d'honneur. Ils sont obligés, à la demande de chaque galant, de porter ses lettres à celle qu'il sert, et de lui rapporter les réponses. Plusieurs peuvent servir la même dame; mais elle ne peut en écouter qu'un seul à la fois (1). »

---

(1) « Stavano alla presenza della regina sei damigelle, di nobilissimo sangue, tre delle quali la servivano in tavola con molta politezza, e l'altre appoggiate alli razzi intorno alla stanza si trattenevano con li loro inamorati o galani, che così li chiamano, con piacevoli ragionamenti. Hanno questi galani libertà di cuoprirsi inanzi al re e regina, purchè stiano parlando con la donzella che servono. Sono costoro principi o signori di molta richezza e nobiltà, e servono dame per passar il tempo allegramente, per trovarsi spesso alla presenza di S. M., e con animo ancora di prenderle per moglie,

Philippe II revint à Madrid, la veille du jour de Saint-André (29 novembre), pour assister à la messe de la Toison d'or, qui fut célébrée pontificalement dans la chapelle du palais, avec de magnifiques cérémonies : la reine, les infantes, les archiducs Albert et Wenceslas étaient présents.

La reine Anne accoucha d'un prince le 4 décembre, deux heures avant le jour (1) : le roi avait passé six heures auprès d'elle. Des courriers furent expédiés dans toute l'Europe. A Madrid, il y eut de grandes démonstrations d'allégresse.

Le 8 décembre, l'ambassadeur extraordinaire Tiepolo eut audience, en compagnie de l'ambassadeur résident de la République. Le comte de Chinchon (2), l'un des maîtres du palais, vint les chercher avec une nombreuse suite de gentilshommes, pour les conduire à la cour, ainsi qu'il était d'usage pour les ambassadeurs des rois.

« S. M. était en la chambre des grands, qui lui sert ordinairement d'antichambre : elle attendait là les ambassadeurs, appuyée à une petite table, en dehors du dais, comme elle a l'habitude de le faire dans les occasions solennelles. Les deux ambassadeurs entrèrent ensemble, et les portes restèrent ouvertes. Après qu'ils eurent fait les révérences d'usage, auxquelles le roi répondit en ôtant plusieurs

---

che d'altro non bisogna sperare, essendo strettissime in altra materia le cose del palazzo di S. M.

« Molti paggi sono al servizio della regina, di stirpe onoratissima, come figliuoli di duchi, marchesi et d'altri principi, et si chiamano paggi d'onore, e sono obligati, ad instanza d'ogni galano, portar ambasciate e risposte alle loro innamorate. Molti possono servire una sola dama, ma non può senon uno la volta trattenersi raggionando con lei. » (MS. 10090².)

(1) Voy. Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. XIX, p. 697.

(2) Don Pedro Fernandez de Cabrera y Bobadilla, conseiller d'État.

fois son bonnet, ils s'approchèrent de S. M., et, s'étant couverts, ils lui adressèrent la parole. La réponse du roi fut dite à voix si basse (1), que nous, qui étions tout près, ne pûmes l'entendre. Le très-illustre ambassadeur demanda que ceux qui étaient venus avec lui d'Italie eussent l'honneur de baiser la main au roi : S. M. nous accueillit avec beaucoup de courtoisie ; elle nous embrassa, et ne voulut pas nous donner sa main, malgré nos instances.

» Le roi avait un haut de chausses de velours de couleur argentine, avec des bas de soie, un pourpoint de satin de même couleur et une veste de soie noire très-élégante. Il portait un manteau de damas fourré de martres, et, au-dessus, le collier de la Toison d'or, qui lui ceignait les épaules. Ce collier, large de plus de deux doigts, était tout de pierres précieuses, enchâssées dans de l'or : ce qui le rendait admirable à voir. S. M. avait, suivant l'usage commun, un bonnet de velours noir, entouré d'une petite chaîne d'or (2). »

Le *cortigiano* de Tiepolo prend occasion de cette audience du roi, pour esquisser le portrait du monarque :

---

(1) C'était, à ce qu'il paraît, une habitude de Philippe II. Le Sr de Fourquevaulx, ambassadeur de Charles IX en Espagne, lui rendant compte, le 20 octobre 1565, de la première audience qu'il avait eue du roi, lui disait : « M'a respondu » S. M. si bas, que je n'en ay sceu entendre sinon bien petittes parolles..... Il me » fauldra d'ores en avant estre plus attentif, ou le supplier de parler ung peti » plus haut... » (Bibliothèque impériale, à Paris, MS. Suppl. franc. 225, p. 26.

(2) « Era S. M. venuta nella camera de' grandi, che suol essere d'ordinario sua anticamera, ed, appogiato ad un tavolino fuor del baldachino stava aspettando gl' ambasciatori, come suol fare in tempo di solennità. Entrorono gli ambasciatori nostri ambedue, et restorno le porte aperte a ognuno. E fatte le solite riverenze, alle quali S. M. trasse più d'una volta la berretta di capo, si accostarono al re, col quale, doppo l'essersi coperti, parlorono

« S. M. a quarante-cinq ans; sa taille est moyenne, ses membres sont très-bien proportionnés et plutôt robustes que délicats. Elle a les cheveux blonds et la barbe fort touffue; on remarque qu'elle commence à grisonner. Sa lèvre inférieure avance quelque peu, suivant le caractère distinctif de tous les princes de la maison d'Autriche; mais, loin de causer à la figure la moindre difformité, cela lui ajoute au contraire je ne sais quelle grâce (1).

» S. M. est très-modérée dans sa manière de vivre, et l'on dit que, depuis nombre d'années, elle n'a goûté ni du poisson ni des fruits. Elle est très-régulière dans le boire et le manger. Son caractère est mélancolique; mais ses manières sont telles que personne ne peut lui parler une seule fois, sans lui demeurer affectionné pour toujours. Elle déteste beaucoup les hommes vicieux, et les châtie sévèrement. Elle aime les gens de bonnes mœurs, les emploie volontiers et les enrichit. Elle récompense libéralement ses serviteurs, quoiqu'elle semble y mettre souvent de la lenteur, à cause de leur grand nombre et de l'impossibilité où elle se trouve de les contenter tous à la fois.

Le parole di S. M. in risposta furono così basse che non si poterono udire da noi, che eravamo vicinissimi. Volse il clarissimo che noi que eravamo venuti seco d'Italia, bagiassimo le mani al re : dal quale con molta cortesia fussimo ricevuti, abbracciandoci et non concedendoci in modo alcuno le mani, con tutto che ne faccessimo grand' istanza a S. M.

» Era S. M. vestita con calze di velluto argentino, con calzette di seta e giuppone di raso dell' istesso colore, e vestiva di seta nera con molta politezza. Haveva cappotto di damasco foderato di zebellini, e sopra esso la collana del Tosone, che li cingeva le spalle, larga più di due diti, tutta di preziosissime gemme legate in oro, che faceva vista mirabile. Portava la berretta, secundo l'uso commune, di velluto nero, con una piccola catena d'oro intorno. »

(1) Badoaro, en 1557, en jugeait autrement. Voy. p. 36.

» Elle montre dans toutes les affaires un jugement admirable. Elle a une mémoire très-heureuse, et on dit qu'il lui suffit d'avoir vu ou entendu quelqu'un une fois, pour le reconnaître et même se rappeler son nom. Malgré tout cela, elle se défie de son propre jugement, et elle ne fait et ne décide rien sans l'avis du conseil que l'affaire regarde, car elle en a plusieurs; mais il ne se fait point d'expédition, quelque peu important qu'en soit l'objet, sans qu'elle en ait pris connaissance et l'ait approuvée.

» Ses intentions sont excellentes. Elle témoigne une grande affection à la seigneurie de Venise, surtout dans la présente guerre contre les Turcs, et, depuis la victoire de Lépante, elle n'a cessé d'avoir pour l'ambassadeur de cette puissance les attentions les plus délicates.

» S. M. se plaît dans la solitude; aussi se retire-t-elle souvent au Pardo, à l'Escurial, à Aranjuez ou à Ségovie, lieux de plaisance, où elle ne laisse pourtant pas d'examiner et de décider les affaires de ses États (1). Elle mène une vie exemplaire, et ne passe point un jour qu'elle n'entende la messe, et même ne dise les prières et les offices prescrits aux ecclésiastiques par le concile de Trente (2). »

---

(1) Voy. p. 155, texte et note.

(2) « È. S. M. d'anni 45, di statura mediocre, di membri proporzionatissimi e robusti più tosto che delicati; di pelo biondo, con barba assai folta, e comincia di bionda a farsi bianca. Il labro di sotto avanza quello di sopra alquanto, come suol essere in tutta la casa d'Austria, ma non causa bruttezza nella faccia, anzi non so che di gratia le rende.

» È moderatissimo nel vivere, et dicesi che, da molti anni sono, non ha gustato nè pesce nè frutti di cosa alcuna; e nel mangiare e bere è regolatissimo. È di natura malenconico, ma si accommoda in modo che non è alcuno che parli una sola volta con S. M., che non li resti affetionato per sempre. È nemicissimo de' viziosi e li castiga severamente; ama gli huomini di buona vita, si

Le jour suivant (9 décembre), l'ambassadeur eut audience de la princesse doña Juana, sœur de Philippe II, et mère du roi de Portugal don Sébastien : « Cette prin-
» cesse, dit le *cortigiano*, est âgée d'environ trente-six ans;
» elle a des manières très-distinguées, et beaucoup de déli-
» catesse dans les traits; ses cheveux sont noirs, sa peau
» très-blanche, et sa taille élevée (1). Elle est parfaitement
» proportionnée; dans toutes ses actions elle fait paraître
» infiniment d'esprit et de prudence. Je trouve que, par
» la grâce et l'amabilité, elle ressemble beaucoup à don
» Juan d'Autriche, son frère ..... Elle vit, retirée des plai-
» sirs du monde, dans un appartement voisin de celui de
» la reine. Sa cour est très-honorable; elle est composée
» de plusieurs femmes d'âge, de six demoiselles nobles,

---

serve d'essi e li fa ricchi. Premia benissimo li suoi servitori, sebene pare che in ciò le cose vadano lunghe, perchè sono in grandissimo numero, nè tutti ad un tratto si possono contentare.

» È di giudicio ammirabile in tutte le cose, e di memoria felicissima, e dicesi che benissimo riconosce l'effigie d'uno, e si ricorda il nome, purchè alcuna volta l'habbia udito e veduto. Ma con tutto questo non si fida del suo giudicio, e però non fa nè delibera cosa senza il suo consiglio che ha carico di trattare e deliberare secondo la materia che corre, perchè ha molti e diversi consigli; nè si fa alcuna spedizione, che non sia prima saputa e confirmata da S. M., per piccola e di poco momento che ella sia.

» Ha buonissima intenzione, e, massime nella presente guerra turchesca, mostra molta affettione alla signoria di Venetia, et accarezza molto e straordinariamente l'ambasciatore di quella dopo la vittoria.

» Si diletta S. M. di vivere ritirato e solo, e però molte volte si riduce al Pardo, all' Escuriale, Aranjuez ò Segovia, luoghi di ricreazione, dove però non resta d'intendere e spedire tutti li negozj delli suoi Stati. È di vita esemplare, nè mai lascia passar giorno senza udire la messa, e dire l'officio divino ordinato dal concilio di Trento agli ecclesiastici. »

(1) Voy. le portrait de la princesse, par Badoaro, p. 62.

» et de quelques jeunes filles appelées *menines*, auxquelles, quand elles ont seize ans, on donne ce que nous appelons les *zoccoli*, et elles sont faites dames, de même qu'aux pages d'honneur de la princesse et de la reine on donne l'épée, lorsqu'ils ont atteint le même âge, et qu'ils sont faits *cavalieri* (1). »

Tiepolo visita ensuite les deux princes de Bohême : l'aîné, Albert, qui, en 1598, épousa l'infante doña Isabel et devint souverain des Pays-Bas, avait alors huit ans (2) ; il était blond, d'une complexion délicate, mais plein de vivacité (3). Tiepolo rendit visite également à tous les ambassadeurs qui résidaient à Madrid.

Il ne pouvait négliger les ministres du roi; il alla voir le cardinal d'Espinosa, Ruy Gomez de Silva et don Antonio de Tolède, grand prieur de Castille, de l'ordre de Malte : on aurait dit avec vérité que c'étaient ces trois ministres qui gouvernaient toute la monarchie espagnole, car le roi s'en remettait beaucoup à leurs avis (4).

Le *cortigiano*, à qui nous empruntons la remarque

---

(1) « È questa principessa di età d'anni 36 in circa, di bellissime maniere, di faccia delicata, di pelo bruno e di carnagione bianchissima, di vita e di statura grande. È proportionnata molto, et in ogni sua azzione grandissima d'ingegno e di prudenza. Mi pare che somiglii di grazia e di gentilezza don Giovanni, suo fratello..... Vive molto retirata da' piaceri del mondo in appartemento vicino a quello della regina, con corte honoratissima, con alcune matrone di età, sei donzelle di nobil sangue, e con alcune giovanette chiamate menine, alle quali, quando sono in età d'anni 16, si danno li chiappini chiamati da noi zoccoli, e sono fatte dame, sì come alli paggi d'onore, che tien' essa e la regina, si dà la spada nella medesima età, e sono fatti cavalieri..... » (MS. 10090[2].)

(2) Selon le MS. 791 St-Germain. Le MS. 10090[2] lui donne quinze ans. Ces deux indications sont erronées : Albert était né le 13 novembre 1559.

(3) « ..... Di pelo biondo, molto delicato, assai pronto et vivace..... »

(4) « ..... Li quali tre si può dire con verità che siano quelli che governino tutto lo Stato del re di Spagna, rimettendosi molto S. M. al giuditio loro. »

qu'on vient de lire, nous donne aussi les portraits de ces conseillers principaux de Philippe II :

« Le cardinal d'Espinosa a soixante ans; il est doué d'une forte complexion. Nul n'est aussi hautain que lui. Il est beaucoup aimé du roi, à cause de la régularité de sa vie, ainsi que des talents et du zèle qu'il déploie pour le service de Sa Majesté, n'ayant d'égards pour personne, lorsqu'il s'agit des intérêts du maître. Il est espagnol de nation : le roi l'a tiré de très-bas lieu, et l'a élevé à ce point en peu d'années, parce qu'il est homme de bien, franc et sincère, et aussi parce que Sa Majesté veut abaisser les grands d'Espagne, connaissant leur nature altière : c'est pourquoi il a donné pouvoir au cardinal, qui est d'une naissance obscure, de procéder contre eux jusqu'à les faire mettre en prison, sans qu'il doive lui en parler (1). »

Espinosa, au moment où ceci s'écrivait, était au faîte de sa puissance et de son crédit; mais sa chute suivit de près le voyage de Tiepolo, et le chagrin qu'il en ressentit abrégea ses jours (2).

Le secrétaire Çayas, écrivant, en 1571, à Juan de Albornoz, secrétaire du duc d'Albe, désignait, comme formant le conseil intime du roi, outre les trois ministres que nomme le *cortigiano*, le duc de Feria et le docteur Velasco. (Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. LXI.)

(1) « ..... È di natura superbissimo sopra ogni altro. È molto amato dal re, essendo di buona vita et assai atto per il servizio di S. M., non havendo rispetto ad alcuno, trattandosi de servizio del re. È di nazione spagnuola, levato di bassissimo stato dal re, e posto in tanta grandezza in pochi anni, per esser huomo da bene, libero et schietto, et perchè S. M. vuol tener bassi li grandi di Spagna, conoscendo l'altierissima natura loro; e per ciò ha dato potestà al cardinale, che è di vil sangue, di procedere contro ognuno di essi sino a farli metter prigione, senza dirne parola a S. M. »

(2) Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. LXII.

« Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, est né en Portugal; il a environ cinquante ans; comme, depuis nombre d'années, il a la conduite suprême des affaires, le roi fait un très-grand cas de lui. Il est excessivement riche en deniers comptants, et a plus de 100,000 écus de revenus : après la mort du duc de Francavilla, son beau-père, il héritera de son duché. Il négocie fort adroitement avec tout le monde, et ses manières sont pleines d'affabilité et de courtoisie. Il ne recule devant aucun travail, aucune fatigue, pour le service du roi (1).

» Don Antonio de Tolède est âgé de soixante ans. Il a une belle prestance. Sa vie est exemplaire, et il est très-dévot, ce qui fait que le roi l'aime beaucoup. On le regarde comme un des ministres principaux, et il est particulièrement versé dans le maniement des affaires d'État. Il est le troisième des personnages les plus élevés de la monarchie (2). »

Le duc d'Albe était alors aux Pays-Bas; mais, à Madrid, on parlait de son prochain retour en Espagne. L'auteur de notre relation constate que le roi l'avait en grande estime, et que son avis était préféré à ceux de tous les autres, à cause de ses talents militaires et de sa grande expérience des affaires de la guerre (3).

---

(1) « ..... È carissimo a S. M., per haver da molt' anni il maneggio sopremo..... È persona molto destra nel negoziare con ognuno, molto gentile et cortese. Non fugge travaglio nè fatica alcuna, per servizio del re. »

(2) « ..... Di bella presenza, di vita esemplare, molto divoto, et per ciò amato grandemente dal re. È stimato fra li principali, essendo assai practico nel governo di Stato. È il terzo delli principalissimi della corona. »

(3) « ..... È onorato molto dal re, et è stimato il suo parere sopra quello di tutti gl' altri, essendo capitano di gran valore et prattichissimo nelle guerre. »

« Le duc de Sessa était aussi fort estimé du monarque
r sa valeur, sa prudence et son expérience militaire;
is il n'était pas employé aux affaires principales, afin
il n'eût pas l'occasion d'user, dans le maniement des de-
rs du roi, de la prodigalité qui lui était habituelle (1).
s hommes de guerre l'aimaient et l'adoraient presque;
si en avait-il à sa suite un nombre considérable (2). »
Le 16 décembre eut lieu le baptême du jeune prince,
i fut nommé Fernando. Le *cortigiano* raconte avec dé-
l cette cérémonie (3). Sur le grand autel de l'église où
e fut célébrée, était la couronne qui avait appartenu aux
s de France, et qu'on disait être venue à l'empereur
arles-Quint des ducs de Bourgogne. Après la cérémonie,
s les principaux personnages qui y assistaient baisè-
t les mains du roi et de la reine. Le soir, il y eut des
rousels, des jeux de cannes et d'autres fêtes.
Le roi voulut que l'ambassadeur Tiepolo vît le grand
ndard des Turcs pris à la bataille de Lépante. Depuis,
le fit porter à l'Escurial (4). « Cet étendard est de toile
blanche, orné, d'un bout à l'autre, de beaucoup de
caractères arabes en or. Il est de forme quadrangu-
laire, long de cinq brasses et large de trois (5). »

---

(1) Voy. p. 154.

(2) « Il duca di Sessa è molto stimato dal re, per esser di grandissimo
imo, prudente et practico nelle guerre; ma non è adoperato in maneggi
ncipali, per non dargli causa di usare la sua prodigalità nelli tesori del re.
uesto duca amato et quasi che se dissi adorato da' soldati, delli quali ha
uito grandissimo. »

(3) Cabrera en parle aussi longuement, et la proclame « el acto mas
olene que se vió hasta aquel dia. » (*Felipe II*, liv. IX, p. 697.)

(4) Il y était encore, lorsque je visitai ce monument, en 1843.

(5) « È questo standardo di tela bianca, con molti caratteri arabi dorati

Le *cortigiano* nous fait connaître la composition de la maison et des conseils du roi.

Les grands officiers de la maison royale étaient le duc d'Albe, grand majordome; le comte de Chinchon, premier majordome; Ruy Gomez de Silva, grand sommelier du corps; don Antonio de Tolède, grand écuyer; le marquis d'Aguilar, grand veneur. Les majordomes étaient au nombre de quatre, savoir : le comte de Chinchon, don Fadrique Enriquez, don Francisco de Tolède, vice-roi du Pérou, et le seigneur de Chantonay, Thomas Perrenot, frère du cardinal de Granvelle.

Il y avait dix conseils, savoir : le conseil d'État, le conseil de guerre, le conseil royal de Castille, le conseil de la *cámara*, le conseil de l'inquisition, le conseil d'Italie, le conseil d'Aragon, le conseil des ordres, le conseil des Indes et le conseil des finances.

Le conseil d'État était présidé par le roi; il comptait vingt et un membres. Les principaux, qui se voyaient appelés ordinairement, étaient le cardinal d'Espinosa, le duc d'Albe, l'évêque de Cuenca, confesseur du roi, Ruy Gomez de Silva, le grand prieur don Antonio de Tolède, le duc de Sessa, don Juan Manrique, le grand commandeur d'Alcantara, le grand commandeur de Castille, don Garcia de Tolède. Les secrétaires étaient Antonio Perez et Gabriel de Çayas.

Le roi présidait aussi le conseil de guerre, qui se composait de don Juan d'Autriche, des ducs d'Albe et de Sessa, de Ruy Gomez, du grand prieur don Antonio, de don

---

dall' una parte all' altra. È di forma quadrangulare, lungo cinque bracc ia et tre largo. »

Garcia de Tolède, du grand commandeur d'Alcantara et de quelques autres. Le secrétaire était Juan Vazquez de Salazar.

Le cardinal d'Espinosa présidait le conseil de Castille et le conseil de l'inquisition; il était, de plus, inquisiteur général d'Espagne.

Le conseil d'Italie avait pour président le duc de Francavilla; le conseil des finances, Ruy Gomez, etc.

« Le roi, dit le *cortigiano*, se sert principalement du cardinal d'Espinosa, du duc d'Albe, de Ruy Gomez, de don Antonio de Tolède et du duc de Sessa. Il avait jusqu'ici tenu grand compte des avis de l'évêque de Cuenca, son confesseur (1); mais, à présent qu'il le connaît mieux, il l'a éloigné de la cour, en le nommant à l'évêché de Cordoue, qui vaut 40,000 écus, et en l'obligeant à la résidence : car c'est la coutume de S. M., quand elle ne veut plus employer quelque personnage qui a été pendant un temps en crédit auprès d'elle, de l'envoyer aux Indes, ou en Afrique, ou en d'autres lieux lointains, avec une charge honorable, pour ne pas montrer qu'elle s'est trompée en prenant ses avis, et en lui donnant sa confiance (2). »

Le rédacteur de notre relation parle ensuite des États

---

(1) Il a été question de ce confesseur dans les trois relations précédentes (voy. pp. 36, 106, 150). Il s'appelait don Bernardo de Fresneda, et était de l'ordre de Saint-François. Au moment de l'arrivée à Madrid de l'ambassadeur Tiepolo, le roi venait de le nommer évêque de Cordoue. Il fut remplacé, sur le siége de Cuenca, par don Gaspard de Quiroga, qui, en peu d'années, acquit une haute influence auprès du roi.

(2) « .... Essendo questo il costume di S. M., quando non si vuol più valere di qualche personaggio, stimato alcun tempo, l'allontanar da sè, con qualche governo nell' Indie, o in Africa, ovvero in altri luoghi lontani, con titolo honorato, per non mostrare l'haver errato, quando soleva stimarlo e valersi del suo consiglio. »

reur Maximilien II. Ce même Laurent Priuli représenta plus tard la République en France et à Rome; il devint podestat de Brescia, patriarche de Venise, cardinal, et mourut en 1601 (1).

L'auteur, quel qu'il soit, commence par le portrait de Philippe II :

« Le roi don Philippe d'Autriche, fils de l'empereur Charles-Quint, naquit au mois de mai de l'an 1527. Il a eu quatre femmes : l'une portugaise, la seconde anglaise, la troisième française, et la dernière allemande; celle-ci est fille de l'empereur Maximilien. Quatre enfants sont issus de ces mariages, deux fils et deux filles : le nom du prince est don Fernando (2), celui de l'infant don Diego : l'aînée des deux infantes se nomme Isabel, la seconde Catalina.

» Le roi est d'une taille médiocre, mais fort bien prise; ses cheveux blonds commencent à blanchir; sa figure est belle et agréable; son humeur est mélancolique. C'est un prince fort catholique, ami de la religion, remarquable par sa prudence et par son amour de la justice, ne recherchant aucune espèce de plaisirs de l'esprit ou de l'intelligence, et entièrement livré à la solitude. Il se retire pendant huit ou dix mois de l'année à Aranjuez, à Saint-Laurent de l'Escurial et au Pardo : là il jouit des agréments de la campagne avec la reine et avec ses enfants, au milieu d'une cour très-peu nombreuse, et n'ayant auprès de lui que les ministres qui lui sont nécessaires. Il s'occupe des

(1) Morosini, t. II, p. 216; t. III, pp. 26, 28, 232, 263. — Doglioni, *Historia venetiana*, p. 972 et 1006. — Marsand, *I manoscritti italiani della regia Biblioteca parigina*, t. I, pp. 297, 359, 680.

(2) Voy. pp. 169 et 177. On sait que, en Espagne, le titre de *prince* est celui que porte le fils aîné du roi; les autres sont qualifiés d'*infants*.

affaires sans relâche, et y prend une peine extrême, parce qu'il veut tout savoir et tout voir. Il se lève de très-bonne heure, et travaille ou écrit jusqu'à midi. Il dîne alors, toujours à la même heure, et presque toujours de la même qualité et de la même quantité de mets. Il boit dans un verre de cristal de médiocre grandeur, et le vide deux fois ou deux fois et demie. Il se porte bien ordinairement; cependant il souffre quelquefois de faiblesse d'estomac, mais peu ou point de la goutte. Une demi-heure après son dîner, il expédie toutes les suppliques qu'il doit apostiller, tous les mandements, cédules, lettres, en un mot toutes les pièces auxquelles il doit apposer sa signature. Cela fait, trois ou quatre fois par semaine, il va en carrosse à la campagne, pour chasser à l'arbalète le cerf ou le lapin. Il se rend chez la reine trois fois par jour : le matin, avant d'aller à la messe; dans la journée, avant de se mettre au travail, et le soir, au moment de se coucher. Ils ont deux lits bas qui sont éloignés l'un de l'autre d'une palme, mais, par le rideau qui les couvre, ils semblent n'en faire qu'un. Le roi a une grande tendresse pour sa femme; il la tient plutôt renfermée qu'autrement, et ne la laisse presque jamais sans lui.

» Il a passé en Espagne ses premières années, et il y a été élevé avec l'éclat et la grandeur qui convenaient à la puissance et à la qualité de son père, ainsi qu'à la fierté de sa mère, qui était portugaise. Il en résulta que, la première fois qu'il quitta l'Espagne et traversa l'Italie et l'Allemagne pour se rendre en Flandre, on se plaignit partout de sa hauteur. L'Empereur son père l'en ayant averti, il changea tout à fait de manières, et, quand il alla plus tard d'Espagne en Angleterre, il montra tant de douceur et d'affabilité qu'aucun autre prince ne l'aurait surpassé

sous ce rapport (1). Il s'habille avec une rare élégance, au point même qu'on ne saurait rien voir de plus parfait. Sa complexion est fort délicate : aussi ne fait-il point usage des fruits ni du poisson, et ne se nourrit-il que d'aliments substantiels (2). »

L'auteur énumère ensuite les États du roi, et fait connaître le nombre et la composition de ses conseils. A propos du conseil de l'inquisition, il dit que, selon le jugement de beaucoup de personnes, les royaumes d'Espagne ont dû au saint office la conservation de la religion catholique : par le grand mélange de juifs et de Maures qui s'y trouvent, ils eussent été exposés, sans cela, à l'invasion

---

(1) Ici le rédacteur de la relation ne fait que copier Micheli, Badoaro e Suriano. (Voy. pp. LI, 38, 122.)

(2) « Il re don Felippo d'Austria, figliolo di Carlo Quinto imperatore, nacque l'anno 1527 di maggio. Ha avuto quattro moglie : una portoghese, l'altra inglese, l'altra di Francia, et l'ultima tedesca, figliuola di Massimiliano imperatore. Si trova quattro figlioli : doi maschi et due femine. Il prencipe si dimanda Ferdinando, et l'infante don Diego, et le due infanti Isabella la maggiore et l'altra Catarina.

» È di statura picciola, ma molto bene composta, di quel biondo che incomincia a imbiancare, di faccia venusta et grata, et di sua natura malinconico. È prencipe cattolicissimo, amatore delle cose divine, di molta prudentia et giustizia, deviato da ogni sorte di piacere d'animo et pensiere, et dato tutto alla solitudine : stando otto et dieci mesi dell' anno retirato a Rangeriér, a Lorenzo delli Scuriali, et al Pardo; et quì si gode la campagna con la regina et figlioli, ma con pochissima corte, anzi con li ministri necessarj, et non altri. Attende alli negotii senza alcuna intermissione, con grandissima sua fatica, perchè vuol sapere et vedere ogni cosa. Si leva di bonissima hora, et negotia o scrive sino a mezzogiorno, nella qual mangia, sempre ad una medesima hora, et quasi la medesima qualità et quantità de' cibi; et beve due volte, o due volte e mezzo, in un becchiero di cristallo di mediocre statura. Sta il più del tempo sano, ma patisce qualche volta di fiacchezza di stomaco, et poco, o niente, di podagra. Dopo mangiare, et passata mezz' hora, spedisce tutti li

ıvelles et fausses opinions qui ont infesté la majeure
le l'Europe (1).

:onseil d'État, continue l'auteur, n'a d'autre prési-
ıe le roi lui-même, qui n'y assiste jamais. Ses mem-
ınt : don Juan d'Autriche, le duc de Sessa, le duc
, le prince de Melito, l'archevêque de Tolède,
e de Cordoue, à présent de Saragosse, le marquis
ar, le président du conseil de Castille Covarubbias,
ır don Antonio de Tolède, le marquis de Los Velez
dro Fajardo. Antonio Perez et Gabriel Çayas en sont
'étaires : le premier fait les expéditions concernant
et la Flandre, l'autre est chargé de celles qui regar-

---

i che ha da sottoscrivere, tutti li mandati, cedole, tratte, et ogni
ı che habbia da firmare : dopo va, tre o quattro volte la settimana,
ıagna in cocchio, a ferire un cervo o coniglio con la balestra. Va
al giorno dalla regina : cioè la mattina, avanti che vada a messa; il
rima che si metta alle facende, et quando va poi a dormire. Fanno
assi, lontano un palmo l'uno dall' altro; ma una cortina da basso
;, che pare un solo. Ama tenerissimamente la moglie, et la tiene più
tta, che altrimente, lassandola poco o mai senza lui.

ò li suoi primi anni in Spagna, dove fu allevato con reputazione et
a conveniente alla potenza et qualità del padre, et all' honore della
h'era portoghese. Dal che naque che la prima volta che S. M. uscì
a, et passò, per l'Italia et Germania, in Fiandra, lasciò pertutto
ıevero : di che essendo stato avertito dall' Imperatore suo padre, si
naniera che, passando poi di Spagna in Inghilterra, mostrò huma-
ılcezza così grande, che in questa parte non è inferiore ad altro
È attillatissimo nel vestire, et tanto che non si può veder cosa più
La complession sua è delicatissima, però lascia li frutti et il pesce,
e solo a cibi utili et di buon notrimento. »

.... A giuditio di molti, ha conservato la vera religione di questi
Spagna, li quali, per la gran mischia de' giudei et Mori, corrono a
li ricevere le false et nuove opinioni che hanno infestato la maggior
uropa. »

dent la France, l'Angleterre, l'Allemagne et le Portugal. Auparavant, lorsque le conseil traitait les matières attribuées à l'un ou à l'autre des deux secrétaires, celui-là seulement assistait aux délibérations; mais, à présent, ils y interviennent tous deux.

Les attributions du conseil d'État sont de délibérer sur ce qu'il y a à écrire et à répondre aux princes et aux ambassadeurs, et de pourvoir à la conservation et augmentation des États du roi.

Au conseil de guerre se traitent les provisions de soldats et de capitaines, les munitions des troupes, les fortifications des places. Ce conseil est comme l'exécuteur de tout ce qui est résolu au conseil d'État, en ce qui touche la guerre de terre et de mer.

Don Juan d'Autriche, le duc d'Albe, le prieur don Antonio de Tolède, le marquis d'Aguilar, don Juan de... (1), don Francès d'Alava, capitaine de l'artillerie, le marquis de Los Velez, le duc de Sessa, Francisco d'Ibarra composent le conseil de guerre, qui a pour secrétaire Juan Delgado (2).

L'auteur, parlant des Pays-Bas, fait la remarque qu'ils ont actuellement pour gouverneur don Juan d'Autriche: ce qui correspond tout à fait avec la date assignée à la relation. Don Juan était arrivé aux Pays-Bas dans les premiers jours de novembre 1576.

Suit un aperçu des revenus et des charges des divers

(1) Le manuscrit porte *d'Ayita*, qui doit être un nom estropié.

(2) Après la mort de Juan Delgado, arrivée en 1586, Philippe II divisa la charge de secrétaire de guerre : il y eut dès lors un secrétaire pour les armées de terre, et un autre pour les armées navales. HERRERA, *Historia general del mundo*, t. III, liv. II, p. 44.

États que comprend la monarchie espagnole : après quoi l'auteur parle de la maison du roi, qui est formée à l'instar de celle des ducs de Bourgogne, et de la maison de la reine, qui l'est à la mode de Castille. Le duc d'Albe est grand majordome du roi, et le prieur don Antonio de Tolède grand écuyer. Il paraît que, depuis la mort de Ruy Gomez, arrivée en 1573, il n'avait pas été pourvu à son remplacement comme grand chambellan.

L'auteur termine en esquissant le portrait des principaux ministres et secrétaires du roi :

« Don Juan d'Autriche — dit-il — est un jeune homme plein de hardiesse, à la parole douce et agréable, mais très-ambitieux, pour ne pas dire vain, et il y a tant d'artifice dans sa manière de faire, que l'on ne sait jamais quand il dit vrai ou quand il se raille, ni s'il est votre ami ou non. Il ne se refuse aucun plaisir, et le roi lui montre beaucoup d'affection. Il jouit pourtant de peu d'autorité à la cour. Il n'est pas très-satisfait, tant parce que le roi ne lui a pas assigné de revenus fixes, que pour les attaques continuelles que bien des personnes dirigent contre ses actions. Il est du parti de l'archevêque de Tolède et d'Antonio Perez.

» Le duc d'Albe passe pour un personnage dissimulé, artificieux et possédant de grandes connaissances, mais envieux et méchant. Le roi lui témoigne de la bonne volonté, mais il ne l'emploie pas beaucoup. Aussi n'a-t-il aucune autorité, et l'on peut dire même qu'il est par terre. Peu de gens font cas de lui. Afin de ne pas laisser apercevoir son peu d'influence et sa mauvaise fortune, il affecte de rester toujours auprès du roi. Il est le chef du parti contraire à l'archevêque de Tolède.

» Le duc de Francavilla, aujourd'hui prince de Melito,

est froid ; il a du jugement, mais peu d'instruction. C'est un homme qui aime ses aises, et il ne se soucie pas d'avoir plus de dignités qu'il n'en a eu jusqu'à présent. Malgré son âge avancé, il s'est marié de nouveau, et a épousé une fille de don Bernardo de Cardenas.

» Le prieur don Antonio de Tolède est vieux (1), et tellement accablé de la goutte qu'il ne peut plus servir. Il est homme de beaucoup de sens, et fort agréable au roi, mais timide et froid pour ses propres intérêts et ceux de ses amis. Il n'a d'autre but que de laisser sa place au comte d'Alva de Lista, parce que la commanderie de Saint-Jean revient, après sa mort, au prince Wenceslas.

» Le marquis de Los Velez, don Pedro Fajardo, grand majordome de la reine, est retiré et peu communicatif : il fait profession d'habileté et d'une grande connaissance des affaires d'État (2). Il est d'un caractère caché comme le roi, qui se sert beaucoup de lui (3); et, à l'aide de son

---

(1) Il mourut le 15 mars 1579.

(2) En plusieurs passages de ses écrits, Antonio Perez fait un magnifi[illegible]e éloge du marquis de Los Velez. Tantôt il le met au rang « de los mas co[illegible]n- » puestos cavalleros y mas philósophos christianos; » tantôt il le proclar[illegible]me « señor de los grandes que llaman en España, por nacimiento, por estad[illegible], » por tratamiento, por merescimiento de virtud, de valor, de prudencia, [illegible]de » raras y singulares partes devidas á la gracia del cielo, etc. » Une autre fo[illegible]is, le mettant en parallèle avec le duc d'Albe, et tout en rendant hommage [illegible]à l'expérience acquise, aux grandes qualités de ce dernier, il place le marqu[illegible]is au-dessus de lui, pour le génie naturel et l'expérience qui naît de l'étud[illegible]e. (Voy. *Obras y relaciones*, édit. de 1631, pp. 17, 205, 947.)

(3) Ceci est confirmé par Cabrera, *Felipe II*, p. 849.

Antonio Perez, dans un des passages cités à la note précédente, dit q[illegible]e le marquis de Los Velez était « confidente y privado grande del rey, sino p[illegible]or » gustos personales, à lo menos por el beneficio de sus Estados y por [illegible]el » provecho de su consejo..... »

rti, qui gouverne maintenant, il paraît devoir s'élever icore.

» Le marquis d'Aguilar est hautain, présomptueux, et a ie médiocre intelligence des affaires d'État. On ne fait ière de cas de lui, et toute son importance se borne avoir entrée au conseil.

» L'évêque de Cordoue, ex-confesseur du roi, n'est plus la cour (1); on lui a donné l'archevêché de Saragosse. est un homme artificieux, méchant et brouillon; mais il aujourd'hui très-peu d'autorité, et le parti qui domine tient à l'écart.

» L'archevêque de Tolède (2) est le chef du parti domi- nt. Ce prélat a des connaissances étendues. Son humeur porte à la paix. Quoique son langage soit rude (3), il de la bonté, et tout le monde s'accorde à le regarder mme un homme de bien. Le roi l'aime et se sert beau- up de lui.....

» Le président Covarubbias (4) est un gros homme, à humeur agréable et enjouée, d'un savoir profond, se don- ant beaucoup de peine dans sa charge. Il y fait plus que

---

(1) Voy. p. 179.

(2) Don Gaspard de Quiroga, nommé archevêque de Tolède en 1576. Il tait auparavant évêque de Cuenca et inquisiteur général. Cabrera fait de e prélat le portrait le plus flatteur. *Felipe II*, etc., p. 890.

Quiroga devint depuis cardinal, et il succéda au cardinal de Granvelle dans a présidence du conseil d'Italie. Il mourut en 1594. Herrera, *Historia general del mundo*, t. III, liv. II, p. 45, et liv. X, p. 482.

(3) « Aspero en reprehender y responder, » dit Cabrera.

(4) Don Diego de Covarubbias, évêque de Ségovie, fut nommé président de Castille, après la disgrâce du cardinal d'Espinosa. Cabrera dit de lui : « Era de vida inculpable, sus estudios y letras los mayores de Europa, y » tuviéron gran nombre en el consejo de Estado. » *Felipe II*, etc., p. 701.

n'exige son devoir. Il n'est pas fort employé dans les affaires d'État (1).

» Antonio Perez est élève de Ruy Gomez. C'est un homme fort discret, courtois, d'une éducation et d'un savoir remarquables. Il sait tempérer et couvrir, par la douceur de ses manières, les nombreux dégoûts que font naître les lenteurs et la parcimonie du roi. Toutes les affaires d'État d'Italie passent par ses mains; il a aussi celles de Flandre depuis le gouvernement de don Juan, qui fait grand cas de sa personne : mais il est surtout fort estimé de l'archevêque de Tolède et du marquis de Los Velez. Il est si adroit et si capable qu'il deviendra sans doute le principal ministre du roi (2). Il est maigre et d'une santé délicate, fort déréglé, et grand ami de ses aises et de ses plaisirs. Il tient à ce qu'on l'estime et qu'on lui fasse des présents.

» Gabriel Çayas est chargé des affaires ordinaires de Flandre. Comme il est peu agréable à don Juan, on lui a repris les chiffres et les affaires importantes de cette province, à cause de ses relations intimes avec le duc d'Albe, ennemi déclaré de don Juan (3). Il a les affaires de France d'Allemagne et de Portugal. C'est un très-ancien serviteur du roi; mais aujourd'hui il est si bas que personne ne fait plus la moindre attention à lui. Il n'est pas très-riche prend tout ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit fort avancé en âge, il ne néglige point pour cela ses plaisirs.....

---

(1) Voy. ce que dit là-dessus CABRERA, l. c.

(2) Il le devint en effet, s'il ne l'était déjà; mais sa faveur ne fut pas longue durée. Voy. *Antonio Perez et Philippe II*, par M. MIGNET.

(3) D. Juan l'avait expressément demandé au roi, avant de partir pour Pays-Bas.

» La cour est maintenant réduite à fort peu de monde. On n'y voit plus que ceux de la chambre et ceux du conseil. Beaucoup de seigneurs particuliers qui s'y tenaient, soit pour le service du roi, soit pour obtenir des récompenses, voyant que S. M. vit toujours dans la retraite et se montre peu, qu'elle n'est pas non plus prodigue de ses audiences, qu'elle en est même très-avare, et qu'elle est très-lente à donner, ces seigneurs, dis-je, ne peuvent supporter les dépenses de la cour, sans en tirer ni profit ni agrément.

» La cour est divisée en deux partis d'une façon très-ouverte. Le premier est celui de l'archevêque de Tolède, du marquis de Los Velez, d'Antonio Perez, de Matheo Vazquez et de Santoyo (1) : c'est évidemment le parti qui est en faveur, et qui a le plus de puissance, eu égard à l'administration des affaires qu'il a en main, sans qu'on e voie toutefois jouir d'un pouvoir ou d'une influence extraordinaire. L'autre parti est formé du duc d'Albe, du prieur don Antonio, du prince de Melito, du marquis l'Aguilar et de Çayas. Chacun d'eux tâche d'abaisser l'autre e plus qu'il peut, et au conseil ils sont si partagés d'avis que souvent le roi, mécontent des opinions qui lui sont soumises, ordonne de mieux examiner l'affaire (2). »

---

(1) Matheo Vazquez de Lesa était secrétaire intime du roi. Il mourut en 1590. Sebastian de Santoyo, secrétaire de la chambre du roi, recevait et expédiait les requêtes présentées au monarque, ainsi que les dépêches des ministres. Herrera, *Historia general del mundo*, etc., t. III, liv. IV, p. 139, et liv. VI, p. 233.

(2) « Il signor don Giovanni d'Austria è tenuto giovane ardito, di buone et grate parole, ma ambitiosissimo, per non dir vano, et tanto arteficioso nel suo procedere, che non si può assicurar persona di quando dice il vero o da burla, e se gli è amico o no. Serve a tutti suoi piaceri, et il re mostra d'amarlo. Con tutto ciò, non ha autorità alcuna nella corte. Non è molto

Dans cette galerie des ministres de Philippe II, une des plus grandes figures du XVIme siècle, don Juan d'Autriche, occupe une bien petite place, et encore l'auteur de la rela-

---

contento, sì per non tener cosa ferma da vivere come per essere battute le attioni sue da molti continuamente. Seguita la parte dell' arcivescovo di Toledo et di don Antonio Perez.

» Il duca d'Alva è tenuto per persona cupa, arteficiosa et di molto sapere, ma invidioso e maligno. Il re gli mostra buona volontà, ma non l'adopera molto; non ha autorità alcuna et è per terra, et son pochi che tenghino conto di lui. Ma, per ricoprire la sua poca gratia et mala fortuna, non se parte mai dal re, et è capo della fazione contraria all' arcivescovo di Toledo.

» Il di Francavilla, oggi prencipe di Melito, è persona fredda, tenuto di buona mente ma di poco sapere; huomo di sua commodità, nè si cura di esser più di quello che è stato fin quì. Così vecchio, s'è maritato di nuovo in una figliola di don Bernardo di Cardinas.

» Il prior don Antonio è vecchio, pieno di gotte che non può più servire. È huomo di buonissima mente, accetissimo al re, ma timido, et freddo nelle cose sue et d'amici. Nè ha altro fine che di lasciare il suo luogo al conte d'Alva de Lista, perchè la commenda di San Giovanni vene dopo la morte sua nel prencipe Vincislao.

» Il marchese de Los Belez, don Pedro Fassardo, è maggiordomo maggiore della regina; è persona retirata, di poche parole, et fa professione di savio et di sapere assai delle cose di Stato. È di natura recondita, conforme all' humore del re, che se ne serve assai, et è per venire inanzo, tiratoci da la sua fattione, che oggi governa.

» Il marchese d'Aguilar è persona superba, che presume assai, ma poco intelligente delle cose di Stato, et n'è fatto pochissimo conto, ne serve ad altro che entrar nel consiglio di Stato.

» Il vescovo di Cordua, confessore già, fuori di corte, ha l'arcivescovato di Saragoza; è persona arteficiosa, maligna, rivoltuosa, et oggi di pochissima autorità, et è tenuto lontano dalla fattione dominante.

» L'arcivescovo di Toleto fa il capo della fattione dominante : persona di molto sapere, d'animo quieto; nel parlar par ruido, poi è di buona mente, et reputato dallo universale huomo da bene, et si vede che il re l'ama et si serve di lui.....

» Il presidente Covarubias è uno homaccio tutto allegre et piacevole, di

tion n'en parle-t-il que par ouï-dire, car il n'avait pas vu don Juan à la cour : ce prince était, depuis six ans, à la tête de la flotte d'Espagne dans la Méditerranée, lorsque

---

grandissimo sapere; dura assai fattica nella sua autorità. Passa più di quello che importa il suo officio, non essendo nelle cose di Stato molto adoperato.

» Antonio Perez è alievo da Ri Guomez. È persona discretissima, gentile, di molta creanza et sapere, il quale con la sua dolce maniera va temperando et coprendo molti disgusti che dariano alle persone la lunghezza et scarsità del re. Et per mano di questo passano tutti i negozi di Stato d'Italia, et ha anco in mano quelli di Fiandra, dopoi che governa don Giovanni, che' l porta molto avanti, ma più di tutti l'arcivescovo di Toleto et il marchese de Los Belez. Et è tanto accorto et sufficiente che è per venire il principal ministro che habbia il re. È persona macilente, di non molta sanità, assai disordinato et amicissimo de' suoi commodi et piaceri, et ha caro d'essere stimato et presentato.

» Gabriel Zayas ha poi la cura delle cose ordinarie di Fiandra, perchè, come poco grato a don Giovanni, gli furono levate le cifare et le cose importanti di quelle provincia, rispetto alla confidenza che tiene al duca d'Alva, inteso nemico di don Giovanni. Ha le cose di Francia, di Germania et Portogallo. È servitore molto antico del re, et oggi è stato battuto di maniera che non è più stimato da persona. Non è molto ricco, piglia tutto quello che gli è dato, et, sebene è assai avanti con la sua età, non lassa per questo li suoi piaceri.....

» La corte oggi è ridotta a pocchissima gente, non ci se vedendo senon quelli della camera et di consiglio, perchè molti cavalieri privati, che stavano in corte, o per servire al re, o per pretender mercedi, vedendo che S. M. sta sempre retirato nei boschi, si lassa poco vedere, et anco non è molto larga nelle audienze, anzi molto stretta, et longa nel dare, non possono stare sotto la spesa, et senza lor gusto et profitto.

» È divisa in due fattioni assai scopertamente. La prima è : l'arcivescovo di Toleto, il marchese de Los Velez, Antonio Perez, Matteo Vazquez et Santoia, et questa apparisce per favorita et più potente, rispetto all' amministratione de' negotii che ha in mano, non già che se veda potenza o autorità estraordinaria. L'altra è : il duca d'Alva, il prior don Antonio, prencipe di Melito, marchese d'Aguilar et Zayas. Et ciascuno procura di battersi più che può, et sono di tal maniera divisi nel consiglio, che molte volte il re, non soddisfatto, ordina che si veda meglio. »

Philippe II l'appela au gouvernement des Pays-Bas : il vint, à la vérité, passer quelques jours à Madrid, avant de se rendre dans son gouvernement ; mais, comme il avait fait ce voyage contre l'intention du roi, il ne se montra pas, et logea dans une maison des champs qui appartenait à Antonio Perez (1). Nous croyons donc qu'on nous saura gré de reproduire ici le portrait qu'un autre diplomate vénitien faisait, peu de temps auparavant, du fils naturel de Charles-Quint, du vainqueur de Lépante, qu'il avait, lui, vu de très-près : la place que ce prince occupe dans l'histoire des troubles des Pays-Bas donne un prix particulier, pour des lecteurs belges, à tous les détails qui concernent sa personne, son génie et son caractère.

En 1575, le sénat de Venise envoya Jérôme Lippomano à Naples, où se trouvait don Juan, pour négocier avec lui quelques affaires qui étaient de son ressort comme grand amiral du roi. Lippomano séjourna à Naples pendant neuf mois. A son retour, il fit au sénat, selon l'usage, un rapport sur sa mission (2).

Don Juan est dépeint dans ce rapport de la manière suivante :

---

(1) On trouve de curieuses particularités sur ce voyage, qui déplut singulièrement à Philippe II, dans les *Obras y relaciones* d'Antonio Perez, édit. de 1631, pp. 301 et 308.

(2) Cette relation de Lippomano a été publiée dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, t. II, pp. 265-311. Elle est datée, dans ce recueil, de 1575 : dans les MSS. 6080 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, et 10076 de la Bibliothèque impériale, à Paris, elle porte la date de 1576. Nous ne trouvons rien, dans le texte, qui nous fournisse des indications précises sur ce point. Les deux MSS. que nous venons de citer diffèrent d'ailleurs, dans beaucoup de passages, du texte imprimé à Florence.

« Son Altesse est âgée de trente ans, ainsi que le sait en Votre Sérénité, quoiqu'elle cherche à en cacher quelque chose, et à se donner pour plus jeune qu'elle n'est ellement. A ce que j'ai appris, elle le fait, parce qu'il i semble honteux qu'étant fils d'un empereur Charles-uint, et ayant déjà trente ans, elle n'ait jusqu'à présent quis aucun État ou royaume.

» Ce prince est d'une taille médiocre, mais bien fait; a un très-bel aspect et une grâce admirable. Il a peu de rbe et porte de grandes moustaches; il est blond; ses eveux sont longs et bouclés, ce qui l'embellit extrêmement. Il s'habille magnifiquement et avec beaucoup d'élégance, au point qu'on est émerveillé en le voyant. Il est ile, dispos, sans égal pour l'équitation, la joute, l'escrime, les tournois, et il s'y montre infatigable. Il joue la paume cinq et six heures consécutives, sans se ménager plus que les autres : il y met, au contraire, toute n application, ne pouvant souffrir de perdre, quelque u important que soit l'enjeu. Il lui semble qu'il y va de ıonneur, même en cela.

» Don Juan est fils de madame de Plombes (1), d'une ›ble famille de Flandre, laquelle demeure aujourd'hui à nvers avec un mari que lui donna Charles-Quint, en ême temps que deux mille ducats de rente (2). S. A. ne garde pas comme une honte d'être enfant naturel, et le ›nne clairement à entendre par ses paroles. J'ai appris

(1) La mère de don Juan s'appelait *Blomberghe :* ce nom n'est pas déturé seulement dans le MS. sur lequel a été imprimé le texte de Florence; l'est de même dans le MS. 6080 de la Bibliothèque de Bruxelles, et le MS. 0076 de la Bibliothèque de Paris.

(2) Il y a ici presque autant d'erreurs que de mots. La mère de don Juan

qu'un jour, en Espagne, le feu prince don Carlos ayant dit à son oncle, à l'occasion d'un différend qui s'éleva entre eux au jeu de paume, qu'il ne pouvait disputer avec lui, parce qu'il n'était point son égal, don Juan lui répliqua qu'il était fils d'une mère très-honorable et d'un père plus grand que le sien. Le prince alla rapporter cette réponse au roi, qui trouva que don Juan avait dit vrai, car sa mère était une très-noble dame, et son père était empereur. S. A. se plaint toutefois, avec raison, que l'Empereur, l'ayant reconnue publiquement pour son fils pendant sa vie (1), ne lui ait pas donné les moyens de vivre ainsi qu'il convient au fils d'un aussi grand monarque, sans laisser ce point à

---

n'était pas flamande, mais allemande; son mari était mort depuis le mois de juin 1569; elle s'était dès lors fixée à Gand, et ce fut en vain que le duc d'Albe voulut la persuader, d'après les désirs de don Juan et du roi, de se retirer en Espagne. (Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, pp. 96, 112, 168, 173, 203, 211.)

Lorsqu'il fut arrivé aux Pays-Bas, don Juan parvint à convaincre sa mère de se laisser conduire en Espagne, où elle mourut peu de temps après son arrivée. Je tiens ce dernier fait de don Martin de Los Heros, aujourd'hui intendant général de la maison de la reine Isabelle et membre des cortès constituantes.

Charles-Quint avait fait épouser la mère de don Juan par Jérôme Keghell, allemand comme elle. A cette occasion, il attacha Keghell à la maison de la reine Marie, en lui donnant non pas *deux mille ducats* de rente, comme le dit Lippomano, mais une pension de *cent florins*. Cela se passait à la fin de 1551. Plus tard, il fit de Keghell un commissaire des montres (revues), fonction qu'il continua de remplir sous Philippe II.

La libéralité n'était pas le faible de Charles-Quint. Tout ce qu'il fit pour la mère de don Juan, ce fut, la veille de sa mort, de lui envoyer 600 écus par un de ses aides de chambre. (Voy. nos *Lettres sur la retraite de Charles-Quint*, t. II, p. 506.)

(1) Ceci est encore inexact : voir nos *Lettres sur la retraite de Charles-Quint*, passim.

a discrétion d'autres, voulant parler du conseil d'Espagne. Comme elle nourrit de grandes pensées, elle compte bien suppléer à ces défauts de la fortune, pour ne pas dégénérer de son père.

» Ce prince est sage et prudent, fort éloquent, habile et entendu dans les affaires; il sait parfaitement dissimuler et se montrer courtois et poli avec toute espèce de gens; il a toujours usé à mon égard des termes les plus honorables. Il s'entend fort bien à la science des fortifications et de l'artillerie, et ne parle jamais que d'entreprises et de victoires, ce qui donna un jour occasion à un personnage principal et de son intimité, avec lequel il s'entretenait familièrement, de lui dire en riant : « Monseigneur, » votre père s'enfla d'orgueil pour son entreprise contre » Tunis; je crains que Votre Altesse ne devienne insolente » pour sa victoire contre les Turcs. » Ces mots furent ensuite redits partout comme plaisanterie.

» Quelques-uns prétendent que don Juan aime beaucoup les femmes : il se peut facilement que cela soit vrai, vu son âge; mais il n'a jamais donné de scandale qui ait fait du bruit, ni causé des mécontentements à la noblesse de Naples, prenant soin de ne se livrer au plaisir qu'avec les femmes qui tiennent à faveur les galanteries des princes. On ne voit pas d'ailleurs qu'il emploie à ses amours le temps que réclament les affaires : car il se lève de fort bonne heure, il entend la messe, puis il donne audience aux officiers de la flotte et aux personnes de la cour qui ont besoin de lui parler; ensuite il s'enferme avec ses deux secrétaires, Soto et Escovedo (1); il lit avec eux les

(1) Ces deux secrétaires ne sont pas nommés dans le texte de la collection

lettres venues de divers endroits, il y répond, il prend connaissance des requêtes, ou décide sur quelque affaire publique. Après cela, il sort de son cabinet, pour s'entretenir avec les seigneurs espagnols et napolitains qui viennent lui faire leur cour : jusqu'à l'heure du dîner, à moins qu'il ne doive tenir le conseil d'État, il donne satisfaction à un chacun, écoutant même une seconde fois ceux qui le demandent.

» Il ne mange ni tout à fait en public ni tout à fait en particulier, mais en présence de personnes de condition (1). Après son dîner, s'il ne doit pas présider au conseil de guerre ou d'État, il se livre aux exercices que j'ai dits, mais non tous les jours, car souvent il reste seul jusqu'au soir dans son cabinet, occupé à écrire.

» Outre la langue espagnole, il a parlé avec moi très-bien la langue française (2). Il comprend le flamand et l'allemand, et parlerait aussi l'italien, mais il ne s'y hasarde pas beaucoup : il veut, d'ailleurs, être tenu pour espagnol en tout.

» A Naples, son conseil se compose de six personnes,

---

de Florence : mais le MS. de Bruxelles et le MS. cité de la Bibliothèque impériale, à Paris, les désignent nominativement.

(1) Ici les MSS. de Bruxelles et de Paris ajoutent : « Et toutes restent » la tête découverte devant lui (*et quelle stanno scoperte nella sua pre-* » *senza*). »

(2) Il la parlait, mais ne l'écrivait pas. C'est pourquoi, à son arrivée à Luxembourg, le 4 novembre 1576, il écrivit au conseil des Pays-Bas en espagnol, s'excusant sur ce qu'il n'avait pas de secrétaire avec lui : « Muy » illustres señores, yo acavo de benir tan solo y tan falto de todas cosas que » me hallo sin secretario, por lo qual no yrá esta en francés, que *aunque* » *lo hable, no sabré aun escrivirlo*, etc. » (Voy. ma *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. I, p. 354.)

savoir : le vice-roi, don Garcia, Antoine Doria, le duc de Sessa, le marquis de Santa Cruz et don Juan de Cardona. Il a quarante mille ducats pour la dépense de sa maison, et, tous les deux ou trois ans, il reçoit une gratification de 80 ou 100 mille ducats à la fois; mais cette somme est peu de chose pour don Juan, car il est extrêmement libéral, et il sait que, s'il y a de l'industrie à amasser de l'or, il y a de la vertu à le dépenser. Dans son voyage à Lorette, il a donné 10,000 écus en divers lieux par où il a passé (1), et, s'il avait davantage, il donnerait beaucoup plus qu'il ne fait aux soldats et aux capitaines : car, désirant être réputé dans le monde pour le plus grand guerrier qui ait existé depuis longtemps, il tâche de prouver, par cet excellent moyen, qu'il reconnaît qu'un illustre renom aide plus à assurer la gloire de l'homme qui en est digne, que des millions d'or à satisfaire la cupidité d'un avare. Et il a dit un jour publiquement que, s'il croyait qu'il y eût au monde un homme plus désireux que lui de réputation et de gloire, il se jetterait par la fenêtre de désespoir.

» Cette ambition, que j'appellerai honorable, lui occasionne un chagrin secret, à cause des lenteurs espagnoles, qui lui semblent non-seulement préjudiciables aux États du roi catholique, mais encore de nature à ralentir le cours de sa gloire, au moyen de laquelle on peut croire qu'il prétend avoir un État avec le temps, pour ne pas dire qu'il pense l'avoir mérité, soit par son expédition contre les Maures de Grenade, soit par la victoire qu'il remporta sur les Turcs, ou par l'entreprise de Tunis. Mais

(1) Ce qui est dit ici du voyage de Lorette est tiré des MSS. de Bruxelles et de Paris : ce passage manque dans le texte de Florence.

on est persuadé qu'il ne se contenterait pas de peu : car, lorsque le conseil d'Espagne voulut lui faire donner l'archevêché de Tolède, dont le revenu est de deux cent mille ducats, il s'en montra fort mécontent, et alla supplier le roi de ne pas lui faire de mercède, plutôt que de lui faire celle-là. Il aurait eu grande envie d'aller en Flandre; mais, s'étant convaincu que le roi n'aime pas qu'il y aille, parce qu'il est d'une mère flamande, et que son nom est célèbre dans ce pays, il a abandonné cette idée. Au temps de notre ligue, et lors de son expédition contre les Turcs, il se flatta, à ce qu'on m'a dit, que notre république fût disposée à lui donner quelque État dans le Levant : la rupture de la ligue lui fit perdre cette perspective. Sa Majesté Catholique lui avait promis de le créer roi de Tunis, après qu'il eut fait cette expédition dont j'ai parlé; mais, maintenant que ce royaume est retombé aux mains des infidèles, il ne peut plus en être question.... (1) ».

---

(1) « È Sua Altezza, come ben sa Vostra Serenità, di età di anni tre[illegible] se ben cerca di asconderne qualcheduno, e di farsi più giovine di quello [illegible] egli è : il che fa, per quanto intesi, perchè gli par vergogna che, esse[illegible] figlio di un Carlo V imperatore, ed avendo già trent' anni, non abbia anc[illegible] acquistato qualche Stato o regno.

» È di statura mediocre, ben formato e di bellissimo aspetto, e di mir[illegible] grazia. Ha poca barba, ma i mustacchi grandi; è di pelo biondo; i capel[illegible] ha lunghi e volti in sù, che gli danno grand' ornamento; veste sontuo[illegible] mente e con molta attillatezza, di modo che è uno stupore a vederlo. È a[illegible] e disposto compitamente, riuscendo senza paragone nel maneggiar caval[illegible] giostrare, come nel giocar d'armi e nel torneare; e nelle fatiche di qu[illegible] esercizj è indefesso, giocando anche 5 e 6 ore continue alla palla, e nel g[illegible] care non si risparmia punto più di quello che facciano gli altri, ma si a[illegible] tica e contende, non potendo patire di perdere, ancorchè giocasse di p[illegible] cosa, parendogli che si tratti dell' onore anco in questo.

» È il signor don Giovanni nato di madama Plombes, signora di no[illegible]

Lippomano parle ensuite des desseins qu'on attribuait don Juan d'Autriche sur la ville de Gênes, et que ce rince démentait hautement. Il rapporte ces paroles qu'il enait de la bouche de don Juan lui-même : « Je ne puis nier que je ne sois jeune et soldat ; et j'ai pour principe

---

irpe in Fiandra, la quale vive ora in Anversa con un marito che le diede po Carlo V, con duemila ducati d'entrata. Nè tien Sua Altezza per vergna d'esser naturale, come si comprende dalle sue parole chiaramente; ed inteso io che una volta in Spagna, essendo venuto in disparere per il gioco lla palla col principe Carlotto, che morì, e il principe avendogli detto che n contrastasse seco, perchè non era par suo, gli rispondesse Sua Altezza e era nato di madre onoratissima e di padre maggior del suo : il che rifeo dal principe al re, la Maestà Sua rispose che don Giovanni aveva detto vero, essendo la madre sua nobilissima ed il padre suo imperatore. Ha ben uto a dire con dolore, che avendolo l'Imperatore pubblicato per figliuolo in ta, doveva anche dargli il modo di poter vivere di quella maniera che deve i figliuolo di così gran padre, senza rimetterlo ad altri, parlando del conglio di Spagna. Non resta però, con la grandezza dei pensieri, di aver animo supplire a quei mancamenti della fortuna, per non degenerare dal valore l padre.

» È Sua Eccellenza savio e molto prudente, eloquente, accorto e molto astro nelli negozi, sapendo benissimo dissimulare ed usar cortesia e carezze l ogni sorte di persone, e con me ha usati sempre termini onoratissimi. 'intende di fortezze e di artiglierie molto bene, e non parla mai d'altro se on d'imprese e di vittorie, tanto che un giorno una persona principale e olto sua confidente, parlando liberamente con Sua Altezza, prese occaone di dirle ridendo : « Signore, vostro padre s'insuperbì per l'impresa di Tunisi; ma dubito che Vostra Altezza non si faccia insolente per la vittoria avuta contro i Turchi. » Le quali parole furono poi gettate in burla da gni parte.

» Dicono alcuni che è molto inclinato alle donne, il che può esser facilmente vero, per esser giovane come è; ma nondimeno non ha mai dato candalo per il quale sia seguito rumore, nè mala soddisfazione alla nobiltà li Napoli, perchè attende a darsi piacere con quelle donne che hanno per grazia di praticar con principi; nè impiega in ciò quel tempo che ha da spendere in altro, perchè la mattina si leva molto a buon' ora, sente la

» que celui qui ne va pas en avant retourne en arrière;
» mais à Dieu ne plaise que je désire être ou sois jamais
» une cause de guerre entre les chrétiens! Contre le Turc,
» mes prétentions sont légitimes. Donc, que l'occasion
» se présente de batailler en quelque endroit, je dirai

---

messa, poi dà udienza a quanti dell' armata e della corte han bisogno di cosa alcuna, e poi si ritira con due suoi segretarj, e con questi sta leggendo lettere da diverse parti, e rispondendo e vedendo memoriali, o consigliando alcuna cosa pubblica. Fatto questo, torna fuori a trattenersi coi signori spagnuoli e napoletani che vanno a onorarlo. Se non ha da tener consiglio di Stato, fino all' ora del desinare, dà soddisfazione ad ognuno, ascoltando anco di nuovo chi ha bisogno.

» Mangia non del tutto in pubblico nè ritirato, ma alla presenza d'uomini di condizione, e dopo desinare, se non ha occasione di tener consiglio di guerra o di Stato, si applica agli studj sopradetti, ma non ciascun giorno che gli avanza, perchè sta molte volte sino a sera solo nello studio, scrivendo di sua mano.

» Oltre la lingua spagnuola, ha parlato meco benissimo in lingua francese; intende la fiamminga e la tedesca, e parleria anco in italiano, ma non si assicura molto; vuol però in somma esser tenuto spagnuolo in tutte le cose.

» Il consiglio suo, mentre sta in Napoli, è di sei persone, cioè il vicerè, don Garzia, Antonio Doria, il duca di Sessa, il marchese di Sancta Croce e don Giovanni di Cardona. Ha da spendere ogni anno per la sua casa quarantamila ducati, ed ogni due o tre anni ha ajuto di ottanta e centomila ducati alla volta; ma questa somma è poca al signor don Giovanni, per esser molto liberale, e perchè conosce che l'incassare dell' oro è industria, e lo spenderlo è virtù, e se più avesse, molto più donerebbe ai soldati e capitani di quello che fa, essendo desideroso di esser tenuto per il mondo il maggior guerriero che sia stato gran tempo fa : onde procura per tal via, che è buonissima, di mostrare che conosce molto bene che più giova un grado d'illustre fama alla memoria dell' uomo degno, che i milioni d'oro all' ingordigia dell' avaro. E disse un giorno pubblicamente, che quando credesse esservi un uomo al mondo più desideroso di onore e di gloria di lui, egli si getterebbe giù da una finestra per disperazione.

» comme l'on fait en une galère, quand le comite dit
» *Ave Maria*, et que tous ceux de la chiourme répondent :
» *Bien venue soit-elle!* Ainsi ferai-je, lorsque j'en trouverai
» l'occasion; mais de la chercher, je n'en eus jamais la
» pensée (1). »

» Questa, dirò così, onorata ambizione il fa vivere, nel segreto, dolentissimo della tardità di Spagna, la quale pare a Sua Altezza che non solo sia dannosa agli Stati del re cattolico, ma che rallenti il corso della gloria sua : col mezzo della quale è ben da credere che disegni avere uno Stato a qualche tempo, per non dire che stimi di averlo meritato, sia per l'imprese da lui fatte in Granata contro i Mori, sia per la battaglia contro i Turchi, sia per l'impresa di Tunisi. Ma si comprende che non si contenterebbe di poco, perchè, quando il consiglio di Spagna trattò di fargli renunziare il vescovado di Toledo, che ha di entrata duegentomila ducati, Sua Altezza ne prese molto sdegno, e andò al re, supplicandolo che piuttosto non gli facesse merede, che fargliela di tal maniera. Avrebbe avuto gran voglia di andare in Fiandra, ma chiaritosi che il re non lo sente bene, essendo di madre fiamminga, ed il suo nome celebre in quei Paesi Bassi, s'è levato dall' animo tal pensiero. Ebbe pensiero, a tempo della nostra legua, seguitando l'impresa contro i Turchi, che Vostra Serenità fosse per dargli qualche Stato in Levante, come mi fu detto; ma con la rottura della lega cessò quel pensiero. Ebbe promessa da Sua Maestà Cattolica di esser fatto re di Tunisi, dopo che ebbe fatto quell' impresa; ma col tornare quel regno in mano degli infedeli, perse ogni speranza..... » (*Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, t. II, pp. 289-294.)

(1) « ..... Non posso negare di esser giovane et soldato; et soglio dire che chi non mira innanzi, a dietro torna. Ma non voglia Iddio ch' io dessideri mai nè sia instrumento di guerra tra cristiani! Contra il Turco son dritte le mie speranze. Pure alla fine in qualunque parte mi venga occasione ad oprar l'armi, dirò come si dice in galea, quando il comito dice *Ave Maria*, ch' ogn'un risponde : *Sia la ben venuta!* Così farò io, vedendomi l'ocasione : che di cercarla non hebbi mai pensiero..... »

Ce passage est tiré du MS. de la Bibliothèque royale, à Bruxelles. Il manque, avec plusieurs autres qui le précèdent et le suivent, dans le texte imprimé à Florence.

L'ambassadeur croit à cette déclaration de don Juan. Toutes ses actions, du reste, lui paraissent tendre à convaincre le roi catholique qu'il veut toujours dépendre de S. M., sans, par lui-même ou par la faveur d'autrui, aspirer à être en aucun temps quelque chose (1).

Nous trouvons plus loin un mot qui mérite d'être reproduit. Un des seigneurs principaux de la cour de don Juan, causant avec Lippomano, s'était servi de ces propres expressions : « que les lenteurs des ministres espagnols » causeraient un jour la ruine du monde, » ajoutant que don Pedro de Tolède (2) avait coutume de dire « qu'il » aurait souhaité que la mort vînt d'Espagne, parce qu'il » aurait été sûr de vivre longtemps (3). »

Lippomano termine son exposé au sénat, en traitant des rapports de don Juan avec les princes d'Italie, la seigneurie de Venise, l'Empereur, le roi de France et le roi d'Espagne. Il le trouve assez bien disposé pour la République, malgré la paix qu'elle a faite avec le Turc après la victoire de Lépante, et qu'il a jugée infiniment préjudiciable à sa grandeur et à sa gloire. Il est très-mal avec le roi de France. Il est peu satisfait de l'Empereur. Ses rapports avec le duc de Savoie sont assez froids; avec le grand-duc de Toscane ils sont marqués par un mécontentemen

(1) « ..... Procurando anco per questa via di far conoscere al re che dalla Maestà Sua vuol sempre dipendere, e che non vuole in alcun tempo, nè da per sè, ne col favore d'altri, esser cosa alcuna..... » (*Relazioni*, etc., p. 295.)

(2) Vice-roi de Naples sous Charles V.

(3) « ..... Un signore principalissimo mi disse che la tardità spagnuola in somma un giorno rovineria il mondo, e don Pedro di Toledo soleva dire che avria desiderato che la morte fosse venuta di Spagna, perchè saria stato sicuro di vivere lungamente..... » (*Relazioni*, etc., p. 302.)

réciproque. « Quant à l'Espagne, — dit-il, — il est clair » qu'il a bien mérité de cette couronne, et qu'il est en con- » séquence fort aimé du roi, qui l'élèvera de plus en plus, » s'il continue à lui montrer le même respect qu'il a fait » jusqu'ici. Le jugement croissant en lui avec les années, » il donnera, de jour en jour, de sa personne une meil- » leure idée, et plus de satisfaction au conseil d'Espagne. » Il est très-mécontent de ce conseil : mais il dissimule, » et tâche de se le rendre favorable, et de triompher de » l'envie dont il est l'objet. Quoiqu'il soit bien évident que » le roi ne démembrera jamais rien de la couronne, pour » le lui donner, il espère néanmoins acquérir un jour » quelque chose, là où l'occasion lui en facilitera le » moyen, et certes il ne la laissera pas échapper. En » attendant, il prétend à être fait vicaire général du roi » dans tous ses États d'Italie, avec un certain nombre de » conseillers auprès de lui : cette charge l'investirait de » l'autorité suprême sur terre et sur mer, et, dans les » lieux où il arriverait, les vice-rois et les généraux dé- » poseraient les insignes de leur dignité, pour devenir » ses lieutenants pendant tout le temps qu'il séjournerait » en cet État. Ce n'est pas sans fondement qu'il a cette » prétention : car, déjà avant son départ d'Espagne, une » telle charge lui fut promise, le roi ayant pu apprécier » sa fidélité et sa patience, et n'ayant pas oublié la pru- » dence singulière qu'il montra, lorsque, étant encore » bien jeune, il ne voulut pas s'associer aux machina- » tions du prince don Carlos, et, au contraire, les dé- » couvrit à S. M., au grand péril de sa vie. D'ailleurs, le » roi sera bien mieux servi par un seul dans ses États » d'Italie, qu'en laissant aller les choses comme elles vont » aujourd'hui : car l'un ministre contrariera toujours

» l'autre, comme Votre Sérénité a appris, par mes lettres,
» que cela est arrivé plusieurs fois à Naples, et, entre
» autres, au temps du cardinal de Granvelle : d'où advint
» la malheureuse perte de la Goulette..... (1). »

---

(1) « È cosa chiara que il signor don Giovanni è molto benemerito della corona di Spagna, e come tale grandemente amato dal re, col quale se continuerà a procedere con l'ossequio che ha fatto sin ora, tornerà sempre a maggior sua grandezza; e crescendo sempre più il giudizio con gli anni, darà ogni giorno meglio saggio di sè, e più soddisfazione al consiglio di Spagna, del quale resta malissimo soddisfatto; pure dissimulando cerca di guadagnarselo e di superare l'invidia. E con tutto che sia cosa chiara che il re non gli darà mai Stato che gli convenga smembrare dalla corona, niente di meno pensa pure di aver modo un giorno di acquistarsi alcuna cosa in quella parte dove l'occasione se gli porgerà più facile, la quale del certo non si lascerà fuggire dalle mani. Frattanto ha Sua Altezza larga intenzione dal re di esser fatto vicario generale in tutti gli Stati suoi d'Italia, con un numero di consiglieri appresso, per il quale carico averia suprema autorità di comandare in terra e in mare : ed in qual parte capitasse, i vicerè o altri generali deporriano la sedia ed il baldacchino, restando luogotenenti di Sua Altezza, mentre ella si fermasse in quello Stato. La quale cosa non è senza fondamento, perchè già fu promesso tal carico innanzi la sua partita di Spagna, avendolo conosciuto il re di provata fede e di esercitata pazienza, nè potendosi scordare della singolar prudenza che dimostrò quando, essendo ben giovanetto, non volle acconsentire alli trattati del principe Carlo, anzi, con gran pericolo della vita sua, li scoprì a Sua Maestà : della quale sarà sempre maggiore servizio che sia nelli suoi Stati un solo, che lasciare le cose a questo modo, perchè sempre l'un ministro giostrerà con l'altro, come ha inteso dalle mie lettere Vostra Serenità che è seguito in Napoli diverse volte, e fra le altre al tempo del cardinale Granvela, onde ne nacque la misera perdita della Goleta. » (*Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, t. II, pp. 307-309.)

VI.

RELATION

DE THOMAS CONTARINI,

FAITE AU RETOUR DE SON AMBASSADE EN ESPAGNE,
EN 1593 (1).

Morosini nous apprend que Thomas Contarini avait été envoyé par le sénat, en 1587, à Ferdinand Ier de Médi-

(1) Les manuscrits suivants de la relation de Thomas Contarini sont indiqués par le docteur Marsand, dans *I Manoscritti della regia Biblioteca Marciana*; Paris, 1835, in-4° :

« N° 10068. *Relazione al veneto senato del clarissimo signor Tommaso Contarini, ritornato ambasciatore di Spagna, l'anno* 1593; in-4°;

« N° 10072². *Relatione di Spagna di Tommaso Contarini, che poi arcivescovo di Candia, fatta in senato, quando tornò ambasciatore alla repubblica di Venezia, l'anno* 1593, in-4°;

« N° 221 Missions étrangères. *Relazione fatta alla signoria di Venezia dello stato politico ed amministrativo del regno di Spagna, dal nobile Tommaso Contarini, ritornandosi ambasciatore della repubblica veneta presso di quella corte, l'anno* 1593; in-fol.;

« N° 61 Bouhier. *Relazione alla veneta signoria, fatta l'anno* 1593, *al nobile Tommaso Contarini, intorno allo stato del regno di Spagna*; in-4° magno;

« N° 143 Bouhier. *Relazione dello stato politico ed amministrativo del regno di Spagna, fatta alla signoria di Venezia da Tommaso Contarini,*

cis, grand-duc de Toscane, qui venait de succéder à François-Marie, son frère; qu'après son ambassade en Espagne, il reçut la mission de représenter la République auprès de l'empereur Rodolphe II; qu'il était sage du conseil, lorsque, en 1597, le pape Clément VIII le fit archevêque de Candie; enfin qu'il mourut à Rome en 1604. Il loue en lui l'alliance de la science et de la vertu (1).

---

l'anno 1593, *nel suo ritorno dall' ambasceria presso la corte catolica;* in-4°. »

Dans le catalogue des manuscrits italiens des bibliothèques de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et Mazarine, M. Marsand indique, comme existant dans la dernière, sous le n° 1161, une *Relatione fatta dal clarissimo signor Tommaso Contarini, nel ritorno della sua ambasceria di Spagna, l'anno* 1593.

C'est des MSS. 10068 et 61 Bouhier de la Bibliothèque impériale que je me suis servi, comme offrant, à ce qu'il m'a paru, les meilleures leçons.

Le comte Daru, *Histoire de Venise*, t. VII, p. 575, cite un manuscrit de la relation de Contarini qui est conservé à la bibliothèque de Sienne.

(1) *Istorici delle cose veneziane*, t. VII, pp. 61, 187, 218, 303.

Dans le MS. 12225 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, il y a une *Relatione di tutti li Stati et governi temporali et spirituali del pontefice, con ogni altro particolare, recitata nel senato veneto, dall' illustrissimo et eccellentissimo signore Tomaso Contarini, ambasciatore veneto,* sans date : mais ce Thomas Contarini n'est pas celui dont nous nous occupons ici. On voit, en parcourant sa relation, qu'il avait été envoyé vers Grégoire XV, qui fut élu en 1621, et mourut le 8 juillet 1623.

C'est vraisemblablement le même Thomas Contarini dont M. Ranke, dans l'Appendice aux *Fürsten und Völker von Süd-Europa*, cite le MS. suivant comme existant à la Bibliothèque de Berlin : *Relatione fatta dall' illustrissimo Tomaso Contarini über die Niederlande*, 1610.

Il est assez singulier que, dans la relation de Contarini que possède notre Bibliothèque royale, on trouve, mot pour mot, les considérations générales que Bernard Navagero a placées au commencement de sa relation de Rome, faite en 1558, sur les obligations attachées à l'office d'ambassadeur, et sur les diverses sortes de principautés qu'il y a dans le monde (Voy. les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, 2e série, t. III, p. 369-372).

La relation que nous donnons ici fut présentée au sénat de Venise au mois d'avril 1593 (1).

Contarini y décrit d'abord l'Espagne et les pays qui lui appartiennent. Il parle ensuite des revenus du roi, de ses forces de terre et de mer, de ses généraux, de l'état ecclésiastique. Il revient, après cela, à la description de l'Espagne; passe à celle des États d'Italie; traite des relations du roi avec les puissances étrangères, de son gouvernement; et enfin il s'occupe du roi lui-même, du prince Philippe, de l'infante Isabelle, de l'impératrice Marie et de l'archiduc-cardinal Albert d'Autriche.

Nous ne nous arrêterons que sur les points qui nous paraissent offrir le plus d'intérêt.

Les capitaines généraux de l'armée navale de Philippe II étaient en ce temps le prince Doria et don Alonso de Bazan (2), frère du marquis de Santa-Cruz, qui était mort au moment où il allait se mettre à la tête de l'invincible *armada*. Contarini représente le prince Doria comme étant fort avant dans la faveur du roi (3); mais les grands ne l'aimaient pas, à cause de la dureté et de la rudesse de ses manières (4).

« Les généraux de terre ferme — dit l'ambassadeur —

---

(1) Voyez, plus loin, ce que dit l'auteur, à propos de l'âge du prince Philippe, qui était né à Madrid le 14 avril 1578.

(2) Il avait été nommé général de l'armée navale en 1589. Voy. Herrera, *Historia general del mundo*, part. III, liv. VII, ch. XII.

(3) « ..... È molto in gratia di S. M. »

(4) « ..... Durezza e rustichezza del suo procedere. »

sont don Alonso de Vargas (1) et le feu duc de Parme (2). Ce dernier, quoiqu'il eût consumé une partie de sa vie et versé beaucoup de son sang au service du roi, et qu'il eût conduit à fin des entreprises très-importantes, était devenu, peu avant sa mort, par l'envie des grands d'Espagne, l'objet de graves soupçons auprès de toute la cour (3) : on lui reprochait de vouloir donner les charges et les gouvernements à sa fantaisie, et nommément aux Italiens qui avaient sa confiance; d'être trop bon envers les peuples des Pays-Bas; d'avoir dépensé des sommes énormes, avec peu de profit pour la couronne; de chercher à faire traîner la guerre en longueur. Ces accusations et d'autres encore avaient excité une vive défiance contre lui; elles avaient eu pour effet d'affaiblir la gloire que le siége et la prise d'Anvers et d'autres exploits notables lui avaient acquise

---

(1) Ce fut don Alonso de Vargas que Philippe II, en 1591, nomma capitaine général de l'armée chargée de réduire l'Aragon. Herrera le qualifie de « capitan famoso por sus claros hechos » (*Historia general del mundo*, part. III, liv. VII, ch. XIX, p. 287.)

(2) Alexandre Farnèse. Il était mort à Arras, le 3 décembre 1592, au moment où il se disposait à faire sa troisième expédition en France.

(3) Voy., dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, pp. LXXXI et suiv., les faits que nous avons révélés, d'après les pièces officielles conservées dans les archives de Simancas, sur la résolution, prise par Philippe II, de destituer le duc de Parme du gouvernement des Pays-Bas, résolution qui allait être mise à exécution, au moment même où Farnèse mourut.

Herrera, quoiqu'il rende justice aux grandes qualités de Farnèse, qu'il proclame « excelente capitan, bien inclinado y de ánimo real, » se rend l'écho des préventions des Espagnols contre lui. Après avoir fait l'observation qu'il eût été très-glorieux, si ses dernières actions eussent répondu aux premières et à celles qui vinrent après, il ajoute : « de lo qual fuéron causa sus confi- » dentes, que le engañáron, como poco aficionados al bien de la religion y á

aux yeux de la nation espagnole, qui auparavant, on ne peut le nier, le tenait en grande estime, quoique sa réputation eût beaucoup souffert des échecs qu'il avait essuyés dans ses expéditions en France (1). »

Contarini examine ici le parti que prendra Philippe II, pour remplacer le duc de Parme :

« S. M. se trouve en ce moment très-embarrassée dans le choix d'un sujet qui convienne pour le gouvernement des Pays-Bas : car, en Espagne, il n'y a personne dont la valeur ou les talents soient à la hauteur d'une telle charge, outre que la réunion de tant de forces dans la main de quelqu'un des grands pourrait plutôt entraîner des inconvénients que produire des avantages réels, parce que les nations diverses dont l'armée des Pays-Bas est composée, s'accommoderaient avec peine du comman-

---

» la grandeza de la corona de España y á la suya. » (*Historia general del mundo*, part. II, liv. VIII, ch. VII, p. 316.)

(1) « Li generali di terra ferma sono don Alonso di Vargas et il già duca di Parma. Questo, con tutto che havesse speso molti anni in servitio del re, sparso molto sangue, e ridotto a fine importantissime imprese, poco innanzi il fine della sua vita, per l'invidia delli grandi di Spagna, era condotto in grave sospetto di tutta la corte, e questo era causato da oppositioni tali che gl' erano fatte, cioè ch' egli procurasse di dispensare tutti li carichi et i governi, solamente secondo il suo volere, agl' Italiani suoi confidenti; che fosse troppo benigno verso quei popoli della Fiàndra; che havesse speso di molto oro con pochissimo benefitio della corona; che procurasse di mandar la guerra in lungo. Le quali cose tutte insieme, con altre oppositioni, l'havevano reso grandemente sospetto, et hanno havuto forza di scemare quella gloria che, per l'assedio et presa d'Anversa et altre imprese importanti, s'haveva acquistato appresso la natione spagnola (onde non si può negare che per avanti non fosse restato molto glorioso et nominato), poichè anco i sinistri incontri che ha havuto nelle sue passate in Francia, gl' hanno grandemente scemata la sua reputatione. »

dement, de la hauteur et de l'arrogance d'un Espagnol.

» En Italie, S. M. ne trouverait personne qui eût les qualités requises pour cette charge : ceux que leur naissance y rendrait propres, n'ont pas l'expérience qu'exige un gouvernement aussi considérable.

» S. M. ne se fiera jamais à un Flamand.

» Parmi les Allemands, S. M. ne pourrait faire un meilleur choix que celui du vieux comte de Mansfelt (1), qui est toujours dans ces provinces et y est fort aimé des peuples : mais, jusqu'à présent, elle ne s'est pas prononcée pour lui, et il est difficile de croire qu'il obtienne la préférence, à cause du grand nombre de concurrents qu'il a.

» Il est douteux qu'elle songe à quelqu'un de la maison d'Autriche, à cause de la défiance qui en résulterait.

» L'opinion commune est, d'après cela, qu'elle confirmera le comte de Fuentès (2) par manière de provision, et jusqu'à ce qu'elle ait disposé autrement. Fuentès sera

---

(1) Pierre-Ernest, comte de Mansfelt, chevalier de la toison d'Or, capitaine et gouverneur général des duché de Luxembourg et comté de Chiny. Il avait été chargé déjà du gouvernement intérimaire des Pays-Bas, lors des expéditions du duc de Parme en France, et, contre la prévision de l'ambassadeur vénitien, ce fut lui que, par une patente en date du 6 février 1593, Philippe II donna pour successeur à Alexandre Farnèse.

(2) Don Pedro Enriquez de Azebedo, comte de Fuentès. C'était lui que Philippe II avait chargé d'aller remplacer Alexandre Farnèse, lorsqu'il avait résolu de destituer ce prince : mais on croyait qu'il s'était rendu aux Pays-Bas, à la demande de Farnèse lui-même. (Voy. Herrera, *Historia general del mundo*, part. III, liv. VIII, ch. X, et la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. LXXXIII.)

Le comte de Fuentès resta aux Pays-Bas, en qualité de commandant en chef des troupes. Le 2 mai 1595, après la mort de l'archiduc Ernest, Philippe II le nomma gouverneur général, en attendant l'arrivée de l'archiduc Albert.

rès-odieux à ces peuples, à cause de son étroite parenté avec le duc d'Albe, dont la mémoire est en horreur dans ce pays, de l'éducation qu'il a reçue sous les auspices de ce duc, de sa fierté et de sa hauteur (1).

A propos de l'Aragon, Contarini parle de la révolte que suscita, à Saragosse (2), l'affaire d'Antonio Perez, en rappelant que, dans ses lettres écrites de Madrid, il a retracé avec détail l'origine, la cause, le progrès et la fin de cette révolte (3). Voici comment il s'exprime sur Antonio Perez :

« Cet Antonio Perez fut le secrétaire intime du roi, qui

---

(1) « Hora si trova S. M. molto perplessa nel fare elettione d'un suggetto degno per il governo di questi Stati, poichè in Spagna non si trova persona che per valore o per meriti possa rendersi degno d'un tal grado; oltre che collocare tante forze in mano d'alcuno dei grandi di Spagna potrebbe piutosto causar grave sospetto, che partorire molto benefitio, perchè la diversità delle nationi delle quali è composto quell' esercito difficilmente potria comportarsi il comandamento, il sussiego e la superbia di uno Spagnuolo.

» D'Italia S. M. non potria cavare alcun soggeto atto a questo servitio, perchè quelli che per le loro grandezze sariano atti a questo carico, per inesperienza non potriano reggere si grave peso.

» D'alcuno personaggio dei Paesi-Bassi S. M. non si fidarà mai.

» Di Germania non potria fare migliore elettione che del conte vecchio di Mansfelt, che tuttavia si ritrova in quei Stati, et molto amato da quei popoli; ma sin hora non è stato gratificato, et per l'avvenire difficilmente l'otterrà, per molti che vi aspirano.

» In alcuno di casa d'Austria non è da credere che sia per collocarlo, perchè apporteria più sospetto che servitio.

» Onde la commune opinione è che faccia fermare S. M. il conde de Fuentès, per modo di provvisione, fino ad altra resolutione, il quale riuscirà molto odioso a quei popoli, per essere stretto parente del già duca d'Alva, la cui memoria è molto odiosa in quei paesi, per essersi allevato sotto la sua disciplina, et per il sussiego et altezza sua. »

(2) En 1591.

(3) Voy. Herrera, *Historia general del mundo*, part. III, liv. VII, ch. XVI, XVII, XVIII, XIX et XX.

avait en lui une confiance absolue : il maniait toutes les affaires les plus importantes et les plus secrètes de la monarchie. Cette grande confiance que le roi lui montrait fit qu'il commença à s'arroger plus d'autorité qu'il ne convenait à son état. Il devint par là suspect à S. M., qui, pour s'assurer de sa personne, le livra à l'inquisition (1). »

L'ambassadeur de Venise, après trois années de résidence à la cour de Madrid, ignorait-il donc le véritable motif qui avait armé la sévérité de Philippe II contre son ministre principal ? ou, s'il ne l'ignorait pas, croyait-il devoir le taire, ainsi que le fit très-prudemment depuis l'historien Herrera ? Sans doute, Antonio Perez, comme cela n'arrive que trop souvent, avait abusé de son crédit; sans doute, il avait plus d'une fois vendu sa faveur, et le sang d'Escovedo, qu'il avait fait répandre, criait vengeance contre lui : mais Philippe II ne se serait pas privé, pour cela, des services d'un homme qui était dépositaire de tous ses secrets, au travail duquel il était habitué, et dont l'esprit, plein d'expédients et de ressources, lui était si précieux. La colère, l'acharnement qu'il montra contre Antonio Perez eut une autre cause : il ne put lui pardonner d'être son rival, et un rival préféré, auprès de la princesse d'Eboli. Il faut lire là-dessus le livre si intéressant, si instructif de M. Mignet (2).

---

(1) « Questo Antonio Perez fu intimo et confidentissimo secretario di S. M., e maneggiava tutti i più importanti et più secreti negotii di tutti quei Stati : onde, dalla grande confidenza che in lui mostrava il re, cominciò ad assumersi maggior autorità di ciò che conveniva al suo stato, per la quale cadendo in sospetto et diffidenza appresso S. M., ella, per assicurarsi della sua persona, lo diede nelle mani dell' inquisitione. »

(2) *Antonio Perez et Philippe II*, 2me édit, Paris, 1846; in-8°.

Les indications que donne Contarini, les réflexions qu'il fait sur les ministres qui étaient le plus en crédit auprès du roi, méritent d'être reproduites d'un bout à l'autre :

« Tout le poids du gouvernement si difficile de la monarchie, dans les affaires d'une importance majeure, repose sur trois personnes seulement : le roi, don Juan Idiaquez et don Cristoval de Moura.

» Ces deux ministres sont d'une naissance médiocre, S. M. ne se servant d'aucun des grands, qui lui inspirent de la défiance, et dont elle ne veut pas accroître l'autorité. Ils sont d'un esprit ordinaire, et par cela plus propres à choisir le meilleur, entre les divers moyens qui leur sont proposés, qu'à en imaginer de nouveaux.

» L'un, don Juan, est biscaïen; l'autre est portugais. Celui-là a le soin des affaires d'Italie, celui-ci des affaires de Portugal et des Indes. Le premier, qui a été par le monde, donne plus de satisfaction aux personnes qui ont à négocier avec lui; le second n'est jamais sorti d'Espagne : ce qui fait qu'il se montre moins affable et plus difficile. Don Juan, ayant, pendant de longues années, rempli la charge de secrétaire (1), est plus au courant des affaires d'État; le second connaît mieux les affaires de Portugal, et il s'est employé fortement à l'acquisition de ce royaume : ce qui le rend plus agréable au roi. Celui-ci, étant grand chambellan du prince, a sa position plus assurée et plus solide; celui-là, à cause de ses longs services, est plus estimé. La charge que don Cristoval remplit dans la chambre du roi (2) lui

(1) Il avait remplacé, en 1579, Antonio Perez. En 1586, il fut fait conseiller d'État. Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, pp. LXXVII, LXXIX, XCI.

(2) Il était sommelier de corps du monarque.

fournit plus fréquemment l'occasion de se trouver avec S. M.; la grande expérience de don Juan fait que S. M. a plus souvent recours à lui.

» Tous deux sont d'accord pour ne proposer jamais à S. M. aucune nouveauté de conséquence, à moins qu'il n'y soient contraints par une très-grande nécessité, et ils s'entendent aussi pour faire traîner les affaires en longueur, en différant, autant qu'ils le peuvent, les résolutions importantes. De cette manière, ils s'assurent les bonnes grâces de S. M., laquelle, non-seulement par la faveur dont elle les honore, en les faisant ainsi ses ministres privés et principaux, mais encore par les richesses dont elle les comble, leur donne toute satisfaction, et les rend l'objet de la considération et de l'estime générale (1). »

Dans le parallèle d'Idiaquez et de Moura qu'on vient de lire, on reconnaîtra ce goût de l'antithèse dont les relations des ambassadeurs vénitiens nous fournissent de nombreux exemples; mais ce que Contarini rapporte de l'influence des deux ministres n'en est pas moins très-

---

(1) « Tutto il grave peso dell' importantissimo governo di tutti li Stati nelle cose di maggior portata riposa solamente sopra le spalle di tre persone : di S. M., di don Giovanni Idiaquez et di don Christofano di Mora.

» Questi doi soggetti sono di stato mediocre, non si servendo S. M. d'alcuni de' grandi, per il dubio che a d'essi, et per non gli accrescere maggior auttorità. Sono d' ingegno mezzano, et per ciò più atti a scegliere il meglior partito, tra molti che gli siano proposti, che a ritrovare de' nuovi.

» L'uno, ch' è don Giovanni, è biscaglino, l'altro è portughese. Quello ha la cura delle cose d'Italia, questo di Portugallo et dell' Indie. Quello, per essere stato per il mondo, dà maggior sodisfattione a' negotianti; questo, per non essere mai uscito di Spagna, è più austero et difficile. Quello, per essere stato gran tempo secretario, è meglio informato delle cose dello Stato; questo, per haver maggior cognitione delle cose di Portugallo, et per essersi

:act. J'ai pu m'en assurer, en parcourant, aux archives : Simancas, les correspondances de ce temps-là. J'ajourai que, loin de chercher à se supplanter l'un l'autre ıns l'esprit du roi, comme le duc d'Albe et le prince Eboli l'avaient fait avant eux, Moura et Idiaquez vivaient ıns la meilleure intelligence, et c'était au point qu'ils ırrespondaient collectivement avec les ministres et géné:ux espagnols : j'ai eu sous les yeux un grand nombre de ttres écrites en cette forme sur les affaires des Pays-Bas. e me permettrai d'ailleurs de renvoyer ceux qui vouraient connaître l'origine et les circonstances de l'élévaion de l'un et de l'autre, à ce que j'en ai dit dans l'Introluction à la *Correspondance de Philippe II* (1).

« Le conseil d'État — poursuit Contarini — et les autres conseils de S. M. n'ont point de part aux affaires importantes qui surviennent journellement; ils ne sont ppelés à connaître que des choses d'un intérêt secondaire. Quant aux affaires de justice, le roi ne veut s'en mêler en aucune manière; elles sont renvoyées aux tribunaux

---

ıdoperato gagliardamente nell' acquisto di quel regno, è più grato al re. Questo, per essere gran cameriere del principe, è più confermato nell' offitio et nel suo carico; quello, per la lunghezza della servitù, è più stimato. Questo, per goder l' offitio della camera di S. M., ha più spesso occasione di trovarsi col re; quello, per la lunghezza et esperienza, è più adoperato.

» Tutti doi convengono in non proponere mai a S. M. cosa alcuna importante di nuovo, se non sono astretti da grandissima necessità, et in mandar a lungo i negotii, tirando le resolutioni importanti più alla lunga che possono : per che riescono accettissimi a S. M., la quale, non solamente con la grandezza della gratia che gli concede, facendosegli così secreti et importanti ministri, ma ancora con l'abbondanza delle riccheze, gli tiene satisfatti, et i rende stimati d'autorità presso ad ognuno. »

(1) Tome I, pp. LXLVII et suiv. Voy. aussi HERRERA, *passim*.

qu'elles concernent respectivement, et qui jugent avec impartialité (1). »

Nous arrivons au portrait de Philippe II :

« Depuis 1590, S. M. a passé sa 63me année, si dangereuse pour tous les vieillards. Elle peut donc espérer, vu le bon régime qu'elle suit déjà depuis longtemps, d'avoir encore plus d'une année à vivre. Il est vrai que les travaux multipliés qu'entraîne le gouvernement de tant de royaumes sont pour elle un fardeau sans égal, d'autant plus que presque tous les revenus sont engagés jusqu'à concurrence de beaucoup de millions d'or, que les ressources ne suffisent pas à couvrir les besoins, et que les peuples sont accablés d'impôts. Mais ce qui la tourmente le plus, c'est de voir combien est fragile l'espérance d'avoir des successeurs à tant de royaumes et à tant de grandeurs : car la faible complexion du prince et son âge ne permettraient pas qu'il gouvernât avant quelques années, et, si S. M. voulait qu'il se servît de tous ces principaux ministres qu'elle a aujourd'hui, la fierté des grands d'Espagne serait tellement offensée de cette préférence donnée à des gens de médiocre condition, qu'il pourrait en résulter quelque grave inconvénient; si, au contraire, elle remettait la tutelle du prince entre les mains de l'un de ces grands, il y aurait plus à craindre de leurs personnes qu'à espérer de leurs services, parce qu'ils pourraient faire beaucoup de

(1) « Il consiglio di Stato et gli altri consigli di S. M. non hanno alcuna parte delle cose importanti che alla giornata occorrono, ma solamente gli vengono delegate alcune facende di poco momento. Et le cose di giustitia hanno poi li suoi tribunali a' quali si aspettano, essendo rettamente amministrati, nè in essi il re vuole havere parte alcuna. »

mal, au moyen de leurs richesses et des gens qui suivent leur parti.

» Quelques-uns pensent que le roi pourrait bien laisser l'administration de ses États au prince et à l'infante; mais, comme il ne leur communique rien actuellement des affaires publiques, et qu'ils sont par là dépourvus de toute expérience, ils seraient inhabiles à gouverner. Quoique le prince ait quinze ans, et que, d'après les lois de Castille, il soit libre de tutelle, toutefois un si grand gouvernement serait au-dessus de ses forces, et jusqu'ici S. M. n'a encore rien fait pour l'y rendre propre.

» Ces travaux si importants qui occupent le roi nuisent beaucoup à sa santé, d'autant plus qu'il est d'une constitution délicate, à cause de ses indispositions ordinaires et de la goutte, qui chaque jour deviennent plus graves et plus dangereuses pour lui. Sa complexion est flegmatique. Il est plein de prudence et de gravité dans ses actions, au point qu'il ne fait et qu'il ne dit rien sans l'avoir bien pesé, et que les choses mêmes que dans les autres on regarde comme fortuites, sont toujours réglées et combinées par lui avec une incomparable prévoyance. Il modère toutes ses passions de la manière la plus heureuse. Ses réponses sont bienveillantes; il dissimule les pensées qu'il nourrit dans son cœur, et l'on ne sait jamais qu'il est fâché ou irrité contre quelqu'un, que lorsque vient la récompense ou le châtiment. Il garde dans toutes ses actions une gravité merveilleuse, et l'on dit qu'il ne se laisse jamais voir en public. Il évite les audiences; il ne les refuse pourtant pas, si elles sont demandées par les ambassadeurs pour affaires importantes. Il avait coutume autrefois de se montrer au peuple, une ou deux fois par an, dans un corridor qui va de ses appartements à la

chapelle; mais maintenant il vit continuellement renfermé chez lui. Il aime beaucoup la solitude et les lieux déserts. Il se complaît surtout dans le monastère de Saint-Laurent de l'Escurial; il y réside souvent, et chaque jour il ajoute quelque construction importante à ce somptueux édifice, consultant pour cela son goût plutôt que les règles de l'architecture.

» Dans ses dépenses privées, il y regarde de fort près; dans les grandes il est serré, et il ne peut voir le compte des fournitures faites pour son palais. En été, les murs sont nus, et, s'ils sont tendus en hiver, c'est plutôt pour parer au froid, que pour la décoration des appartements. Si, d'un côté, l'on considère la libéralité du roi dans les grâces qu'il accorde à ceux qui l'ont bien servi, on trouve, de l'autre, que sa munificence est compensée par la lenteur et la rareté de ces grâces.

» Il use d'une extrême diligence dans le gouvernement de ses États, et veut que toutes les affaires de quelque conséquence lui passent par les mains. Toutes les délibérations importantes lui sont envoyées par les conseillers, écrites sur une feuille de papier et à mi-marge, et il y met son avis, ajoutant, retranchant et corrigeant le tout à sa volonté. Et, quand il lui reste du temps, il l'emploie à revoir et à apostiller les suppliques et les demandes des sujets, et d'autres écritures de moindre importance : ce qu'il lui arrive de faire quelquefois trois et quatre heures durant. Jamais il ne néglige aucune de ces occupations; même quand il va à l'Escurial, et durant le voyage, il travaille avec ses ministres, et revoit avec soin les papiers qui lui sont soumis (1).

---

(1) Voy. la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, pp. XLVII et suiv.

» Il est plein de zèle pour la religion; aussi s'efforce-il, au moyen de l'office de la sainte inquisition, qu'il protége et favorise, à maintenir ses peuples dans le sein de l'église catholique. Cela, du reste, lui procure de grands avantages : car aujourd'hui les souverains pontifes, ne trouvant pas d'autres princes chrétiens aussi puissants que lui, sur l'appui desquels ils puissent compter, sont forcés de recourir à S. M., qui en a à la fois de l'honneur et du profit, par les indults, les cruzades, les décimes et les autres grâces qu'elle obtient du saint-siége, et qui lui rapportent de grandes sommes d'argent. En outre, cette opinion qu'on a de lui rend ses lois plus sacrées et plus inviolables.

« S. M. garde en toutes ses affaires le plus grand secret, au point que certaines choses qu'on pourrait divulguer sans le moindre inconvénient, restent ensevelies dans le silence le plus profond. D'autre part, elle ne désire rien tant que de découvrir les desseins et les secrets des autres princes; elle y emploie tous ses soins et toute son activité : elle dépense des sommes considérables à entretenir des espions dans toutes les parties du monde et auprès de tous les princes, et souvent même ces espions ont ordre d'adresser leurs lettres à S. M. elle-même, qui ne communique à personne les avis d'importance. Ceux de Flandre seulement s'ouvraient au duc de Parme, afin qu'il procédât avec plus de succès dans la direction de cette guerre.

» A cause de sa nature flegmatique, et parce que, en beaucoup de choses, il se fie trop au bénéfice du temps, le roi est très-lent à se résoudre sur les matières importantes, et il diffère ses résolutions souvent plus qu'il ne conviendrait, s'imaginant que le temps lui viendra en aide, en bien des affaires où le temps ne peut rien. Il est possible aussi que

cette lenteur à prendre un parti dans les circonstances graves provienne de la difficulté de se procurer des ressources proportionnées aux besoins, à cause du manque d'argent et d'autres choses nécessaires.

» Le roi est d'un caractère tranquille et fort enclin à la paix; jamais il ne la troublerait, s'il n'était inquiété par ses ennemis, ou excité par l'occasion de faire d'importantes acquisitions pour agrandir ses États. Deux déterminations sont fortement arrêtées dans son esprit : la première, c'est de ne point aller à la guerre, mais de la faire au moyen de ses généraux; l'autre, c'est de ne pas démembrer ses États, quelque circonstance qui se présente, ni d'en donner aucune partie comme dot à l'infante, afin de ne pas diminuer la puissance de ses successeurs (1). »

---

(1) « Dall' anno 1590 in quà S. M. ha passato li 65 anni dell' età sua, anni pericolosissimi in tutti li vecchi, onde, per il buon governo che già gran tempo usa, può sperare di havere a vivere ancora qualche anno. È vero che i tanti travagli che porta seco il governo di tanti regni gli sono d'incomparabil peso, et spetialmente il vedere quasi tutte l'entrate impegnate molti millioni d'oro, le provvisioni insufficienti alli bisogni, i popoli afflitti nelle continue gravezze. Ma quello che pesa più nell' animo di S. M. è il vedere debole et inferma la speranza della successione in tanti regni et in tante grandezze, poichè il principe, per la debole complessione et per la poca età, non saria senon fra qualche anno atto al governo; et, se S. M..... di darli tutti quelli principali ministri che al presente con S. M. governano il tutto, questo offenderia talmente l'altezza dei grandi di Spagna, per vedersi posposti a persone di mediocre conditione, che potria partorire qualche grande inconveniente; se anco volesse collocare la tutela in alcuno di questi grandi, saria più tosto da temere delle loro persone che da sperare dal loro servizio, perchè per le ricchezze et per il seguito potriano fare molto male.

» Alcuni stimano che possa S. M. lassare il governo al prencipe et all' infanta; ma, non communicando al presente alcuna cosa del suo governo ad essi, essendo però inesperti di ogni cosa, non sariano habili al governo. Et, sebene il prencipe ha 15 anni, et però per le leggi di Castiglia è libero

Les portraits du prince Philippe et de l'infante Isabelle viennent à la suite de celui du roi :

---

dalla tutela, tuttavia, per non essere esperimentato, non saria atto a tanto governo, nè per ancora da S. M. è disciplinato in cosa alcuna del governo de' suoi Stati.

» Questi importantissimi travagli nuocono assai alla vita del re, per esser anco di complessione delicata, per l'ordinarie indisposizioni e della gota, che ogni hora si fanno maggiori et più pericolose nella sua persona. È il re di complessione flemmatica, prudentissimo e gravissimo nelle sue operationi, sì che non esce mai parola dalla sua bocca, ne atto alcuno dalla sua persona, che non sia molto bene ponderato e pesato; sì che anco quelle cose che in altri sono giudicate fortuite, in S. M. sono regolate e moderate da una incomparabile prudenza. Modera felicissimamente tutti i suoi affetti; risponde gratamente, dissimula i pensieri che nutrisce nel cuore, nè mai si conosce che sia alterato o irato verso alcuna persona, se non quando si vede o il premio o il castigo. Conserva in tutte le sue attioni una maravigliosa gravità, e dicono che non si lassi mai vedere in publico. Schiva l'audienze; ma quando sono addimandate per cose importanti dagli ambasciatori, non le niega. Soleva per il passato lasciarsi vedere dal popolo, una o due volte l'anno, per un corridore che dalle sue stanze passa nella sua cappella; ma hora sta sempre retirato nei proprj appartamenti. È molto amatore della solitudine; gli piacciono i luoghi deserti. Si compiace assai delle fabriche di San Lorenzo dell' Escuriale, vi si trattiene per molto tempo, et ogni hora aggiunge qualche importante fabrica a quel suo sontuosissimo luogo, più seguendo però il suo gusto che l'architettura.

» Nelle spese private è molto accurato, e ristretto nelle grandi; non può vedere il suo conto in fornimenti del suo palazzo. L'estate sono i muri nudi, et il verno tali che servono ad impedire il freddo più che a pompa. Se si considera la grandezza delli premii che dà ai suoi benemeriti, senza dubio la munificenza resta compensata dalla tardità et dalla rarità dei benefizj che concede.

» È diligentissimo nel governo degli Stati, e vuole che tutte le cose di qualche importantia passino per le sue mani; e tutte le deliberationi di momento gli sono mandate dai consiglieri, scritte sopra un foglio di carta, lasciandone la metà per margine, nella quale poi S. M. ne scrive il suo parere, aggiungendo, scemando e corrigendo il tutto a suo piacere. E, sopravenendole tempo, lo spende tutto in rivedere e sottoscrivere suppliche et addimande de' popoli, et altre scritture di minor portata : nel che alle volte

« Le prince accomplit ce mois-ci sa quinzième année. Son corps est grêle et faible, sa complexion délicate : elle

---

s'impiega tre o quattro hore continue. Sì che non tralascia mai alcuna di queste fatiche; anche quando va all' Escuriale, anzi nel viaggio istesso, va negotiando con i suoi ministri et rivedendo quelle scripture con grande accuratezza.

» È pietosissimo e religiosissimo, et procura, col mezzo dell' offizio della santa inquisizione, quale protege e favorisce, di mantenere i suoi popoli nell' istessa religione cattolica : la qual cosa gli apporta anco grandissimo benefitio, perchè a questi tempi i pontefici, non havendo altri principi christiani di forze corrispondenti alle spagnuole, all' appoggio de' quali possino ricorrere, sono costretti ridursi a S. M., che però ne conseguisce riputazione et utile, per gli indulti, le crociate, le decime et altre gratie che gli fanno, delle quali ne cava gran summa d'oro. Questa opinione anco che di lui si ha, rende le sue leggi più sacrosante et inviolabili.

» Usa S. M. una esquisitissima segretezza nelle cose sue, intanto che molte che si potriano palesare, restano anco sotto profondissimo silentio in perpetuo sepolte; ma è altretanto desiderosa di scoprire i disegni et i segreti degli altri principi : nel che impiega ogni cura e diligentia, spendendo una infinita quantità d'oro in spie in tutte le parti del mondo et appresso tutti i principi; et queste spie spesse volte hanno anco ordine d'indirizzare le lettere a S. M., la quale non communica le cose importanti a persona alcuna. Et solamente quelle di Fiandra facevano capo al duca di Parma, per procedere più avvedutamente nel governo di quella guerra.

» Il serenissimo re è per essere di natura flemmatica, e confidase in molte cose più nel benefitio del tempo di quello che forse ne possa riuscire. È molto tardo nelle sue resolutioni importanti, e spesso le differisce più di quello che saria necessario, aspettando il benefitio del tempo in molte cose a cui il tempo non può giovare. Può essere anco che questa tardità delle importanti conclusioni nasca dalla difficoltà di fare delle provvisioni grandi, per il mancamento del danaro et d'altre cose necessarie.

» È d'animo quieto et molto inclinato alla pace, dalla quale mai si discosteria, se non fosse molestato da nemici, o invitato da qualche occasione di fare importanti acquisti per aggrandire i suoi Stati. Son ferme et fisse nell' animo suo due conclusioni : una di non andare alla guerra, ma di esercitarla con il mezzo de' suoi capitani; l'altra di non smembrare, per qualsivoglia occasione, alcuna parte de' suoi Stati, nè anco con darne in dote alla infanta, per non diminuire la potenza ai suoi successori. »

serait plus forte et plus robuste, s'il se nourrissait avec plus de modération. Il a un esprit très-distingué, et répond parfaitement, dans les cérémonies, aux discours qui lui sont adressés. Il est fort obéissant à son père, qu'il ne quitte jamais, et il ne fait rien sans sa permission. Le roi le conduit partout où il va, mais il ne l'a point encore mis au courant des affaires de l'État. Il a une extrême gravité dans toutes ses actions. Il est petit de taille, peu vigoureux, et, à ce qu'on en saurait juger, d'une humeur pacifique, quoiqu'un peu plus enclin à la colère que son père.

» L'infante est fort aimée du roi, qui veut toujours l'avoir auprès de lui, et quelquefois il la garde ainsi trois et quatre heures, tandis qu'il expédie les suppliques et les demandes des particuliers, dont elle l'aide à faire la lecture. Elle n'a d'autres désirs que ceux de son père, qui plusieurs fois a songé à la marier, et cependant ne s'y est jamais résolu, parce qu'il ne trouvait pas que sa succession fût assez bien établie dans son fils. Cette même incertitude, jointe à la tendresse que le roi a pour elle, pourrait faire que rien ne fût conclu relativement à son mariage, tant que S. M. vivra. Bornant ses vœux à être agréable à son père, et réprimant en elle toute autre affection, l'infante Isabelle mène une vie exemplaire. Une des grandes-difficultés de son mariage, c'est la ferme résolution du roi, de ne consentir au démembrement d'aucune partie de ses domaines, et de laisser la monarchie, dans son intégrité actuelle, à son successeur : car l'Empereur (1) prétendrait

(1) Rodolphe II, qui avait alors quarante et un ans, n'était pas marié. Il résulte de ce que dit ici l'ambassadeur, qu'il avait été question de lui faire épouser l'infante Isabelle, et Herrera le confirme, en ajoutant que ce mariage

sans doute qu'on lui donnât en dot un État assez considérable (1). »

L'impératrice Marie, veuve de Maximilien II (2) et sœur du roi, était venue en Espagne, en 1581, avec l'archiduchesse Marie, sa fille, pour y finir ses jours (3). Contarini

---

avait été mis sur le tapis par l'impératrice Marie, mère de Rodolphe et sœur de Philippe II, lorsqu'elle vint résider en Espagne. Le roi était tout disposé à accueillir pour gendre son neveu; mais l'Empereur ne donna pas suite à l'ouverture faite en son nom. (*Historia general del mundo*, part. III, liv. XIIII, chap. XIII, pag. 772.)

(1) « Il principe finirà 15 anni questo mese. È di corpo debole e gracile; ha la complessione delicata, et saria più conformata et robusta, se usasse con maggior mediocrità il cibo. È di buonissimo spirito; risponde in eccellenza alli offitii di ceremonia. È obedientissimo al padre, sta sempre seco, non fa cosa alcuna senza sua licenza. È da S. M. sempre condotto seco dovunque la vadi; non è ancora istrutto nelle cose dello Stato. Usa molta gravità in tutte le sue operationi. È di statura piccola, di poche forze, e d'animo, per quello che si può scoprire, pacifico, sebene inclina alquanto più alla colera che non fa il padre.

» L'infanta è grandemente amata da S. M., e sempre la vuole in sua compagnia. E talvolta starà seco tre et quattro hore, mentre attende alla speditione delle suppliche et dimande de' particolari, aiutandoli ella a leggere queste tali scritture. Ella conforma tutti i desiderj con il padre, il quale molte volte ha trattato di maritarla; ma, perchè non vedeva la sua successione così bene stabilita nel figlio, però l'ha differito. Et, per l'amore che le porta et per il dubbio predetto, potria essere ancora che non si venisse a conclusione alcuna del suo maritaggio durante la vita del re. Ella, conformando tutti li suoi desiderj al piacere del padre, et reprimendo ogni suo appetito, vive una vita esemplare. Difficulta grandemente il suo matrimonio la ferma risolutione di S. M. di non smembrare alcuno Stato del suo dominio, ma di lasciare la potentia tutta unita a chi sarà per succedergli, perchè l'Imperatore pretenderia d'haver in dote alcuno Stato di consideratione. »

(2) Mort le 12 octobre 1576.

(3) Herrera, *Historia general del mundo*, part. II, liv. XI, chap. X. — Cabrera, *Felipe II, rey de España*, liv. XIII, p. 1120.

Ce dernier historien assigne, pour motifs à la résolution que l'impératrice

nous apprend que cette princesse menait à Madrid une vie très-retirée, et qu'elle demeurait près du monastère des Carmélites déchaussées, où sa fille avait pris le voile. Elle avait peu de domestiques, peu d'argent, et elle ne paraissait pas très-satisfaite de son sort. Cependant le roi l'avait en grande estime, et jamais il ne quittait Madrid ou n'y revenait, qu'il n'allât la visiter, même avant de souper dans son propre palais (1).

Contarini parle enfin, dans les termes suivants, de l'archiduc Albert, à qui Philippe II, cinq ans plus tard, donna en mariage l'infante Isabelle, avec les Pays-Bas pour dot :

« Indépendamment de ces princes, il y a en Espagne le cardinal Albert, frère de l'Empereur, qui gouverne le Portugal, mais qui n'a le pouvoir ni de faire grâce ni de rien accorder, ces concessions étant réservées en tout et pour tout au roi, qui voit lui-même les suppliques et les écritures y relatives, et qui, sachant que les sujets de ce royaume lui sont peu affectionnés, fait attendre longtemps une réponse, le plus souvent contraire aux vœux des postulants. Si l'autorité du cardinal est amoindrie par là, l'un autre côté, il en est plus assuré dans sa charge et

---

Marie prit de se retirer en Espagne, le désir de se rapprocher de ses petits-enfants, qui avaient perdu leur mère le 26 octobre 1580, et celui de quitter un pays où l'Église catholique était en butte à beaucoup d'outrages. Elle croyait aussi que sa vieillesse s'écoulerait plus tranquille et plus heureuse dans le pays de sa naissance.

Elle mourut à Madrid le 24 février 1603.

(1) « L'imperatrice Maria si trattiene in Spagna con vita assai privata, standosene vicino al monasterio delle Scalze, nel quale ha una figliuola vestita. Ha poca famiglia, pochi danari, et vive forse poco contenta. È però molto stimata da S. M., che mai si parte di Madrid o vi ritorna, che non vadi, prima anco che ceni nel proprio palazzo, alla sua visitatione. »

dans la faveur du roi, se trouvant ainsi à l'abri de toute calomnie (1). »

---

(1) « Oltre a questi, si ritrova in Spagna il cardinale Alberto, fratello dell' Imperatore, che se ne sta al governo di Portugallo, privo però d'ogni sorte d'auttorità, di far gratie, o di concedere alcuna cosa, perchè simili concessioni sono riservate in tutto et per tutto a S. M., la quale, vedendo le suppliche et le scritture di ciascuna, essendoli questi suoi sudditi poco affettionati, dura lungo tempo a fare la risposta, la quale anco per lo più è contraria all' instanza de' domandanti. Et, sebene ciò scema l'auttorità al cardinale, tuttavia lo conferma maggiormente nel suo grado et nella gratia del re, perchè in questo modo niuna calumnia li può essere levata contro. »

VII.

RELATION

DE

FRANÇOIS VENDRAMINO,

FAITE AU RETOUR DE SON AMBASSADE AUPRÈS DE S. M. CATHOLIQUE, EN 1595 (1).

Les historiens vénitiens, ceux du moins que nous avons été à portée de consulter, nous fournissent peu de renseignements sur le diplomate dont cette relation est l'ouvrage. Ils ne nous disent même rien, ni de son ambassade à la cour d'Espagne, ni des charges qu'il avait, on peut le supposer, remplies auparavant. Tout ce que nous savons, par eux, c'est que, en 1597, Vendramino représentait la République auprès de l'empereur Rodolphe II; qu'en 1598, il fut nommé à l'ambassade de France; qu'en 1605, il fut un des quatre ambassadeurs extraordinaires chargés de complimenter successivement Léon XI et Paul V sur leur

(1) *Relatione del clarissimo signore Francesco Vendramino, cavaliere, ritornato dalla Cattolica Maestà, l'anno* 1595. (Bibliothèque impériale, à Paris, MSS. 10068 et 221 Miss. étrang.)

élection au suprême pontificat; que, la même année, il se vit appelé au patriarcat de Venise, et qu'il mourut en 1620 (1).

Vendramino prévient le sénat, en commençant, que, pour ne pas fatiguer son attention, il se bornera à l'entretenir des choses les plus importantes, et d'une manière aussi succincte que possible (2). Il entre en matière par les portraits du roi, du prince et de l'infante Isabelle, qu'il trace en ces termes :

« Le roi est à présent dans sa soixante-neuvième année, âge auquel n'est arrivé aucun de ses ancêtres, rendant ainsi vains et mensongers tous les pronostics faits sur sa personne par les médecins et les astrologues.

» Il souffre beaucoup de la goutte. Sa constitution est délicate, et, à cause de cela, il observe un régime modéré, mangeant tous les jours de la viande, et dormant autant qu'il le faut. Malgré cette régularité, sa santé et ses forces déclinent de jour en jour. Il ne trouve plus de plaisir à aucun genre de distraction, et même il s'en éloigne. Telle est la justice, le calme et la constance qu'il a dans l'âme, que jamais il ne se montre troublé des malheurs ou des adversités qui lui surviennent. Il a une gravité remarquable, et il écoute avec patience et attention ceux mêmes qui viennent lui parler des choses les plus futiles. Il se pique d'avoir une mémoire excellente, et de pouvoir reconnaître, après dix ans et plus, les personnes

(1) Morosini, *Istorici delle cose veneziane*, t. VII, pp. 214, 244, 306, 308, 309, 340, 412. — Vianoli, *Historia veneta*, t. II, pp. 386, 387, 400, 449.

(2) « ..... Per non attediar la Serenità Vostra con lungo discorso, mi ristringerò alle cose più importanti, con ogni possibile brevità..... »

qui lui ont parlé, ne fût-ce qu'une seule fois. Il tient à sa parole et à la vérité; il déteste souverainement les flatteurs et les bouffons, quoiqu'il en entretienne plusieurs, qui lui servent plutôt d'espions que d'autre chose, et au moyen desquels il parvient souvent à surprendre plus d'un secret.

» Il possède et entend parfaitement les matières d'État. Des deux vertus qui doivent surtout briller dans les princes, l'une, la justice, le distingue particulièrement; l'autre, la libéralité, n'est pas son partage, car il dépense peu, et il ne pourvoit pas à plusieurs charges de sa maison qui sont devenues vacantes, contre la coutume de ses prédécesseurs, soit qu'il ne veuille pas trop agrandir ceux qui le servent, soit pour faire des économies. Cette parcimonie fait dire qu'il n'y a personne en Espagne qui emploie mieux cent écus que le roi.

» Il donne peu, et il distribue peu de grâces, ayant coutume de dire que ses ministres se font à eux-mêmes assez de dons et de largesses, puisque tous ceux qui ont quelque maniement des finances s'enrichissent, et qu'il n'y a personne à qui l'on puisse se fier pour cette administration-là.

» Sa nature le porte à la paix : c'est pourquoi il tâche le plus souvent d'obtenir ce qu'il veut par l'ascendant de l'autorité, plutôt que par la force. Il supporte les injures, mais il ne les oublie pas. Il écrit jour et nuit, et l'on dit que ce que son père acquit par l'épée, il l'a conservé par la plume (1).

---

(1) Cette habitude que Philippe II conserva jusque dans les dernières années de sa vie, il l'avait contractée dès son avénement au trône. Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, ambassadeur de François II à sa cour, écrivait au cardinal de Lorraine, le 27 juillet 1559 : « Quant à moy, je trouve » ce prince-icy fort entier en ses affaires, et qui n'en pert pas une heure,

» De ses quatre femmes, il a eu quatre fils, dont il ne reste plus aujourd'hui que le prince, qui porte, comme son père, le nom de Philippe, et qui a dix-huit ans, étant né le 13 avril 1577 (1).

» Son Altesse est d'un caractère paisible. Elle a des sentiments généreux et conformes à ceux de son père, qu'elle cherche à imiter non-seulement dans ses actions, mais aussi dans ses paroles. Elle aime beaucoup l'exercice de la chasse, et se montre très-obéissante et très-soumise à son père : ce qui provient soit de la bonté de son naturel, soit de l'éducation qu'elle a reçue, soit du conseil qu'on lui aura donné de se rappeler ce qui est arrivé à son frère, le prince don Carlos. Elle assiste tous les jours au conseil d'État, et y reste environ une heure. Elle ne montre pas une grande intelligence des affaires; mais l'esprit des princes semble se développer avec les années et l'expérience. Son père lui a défendu d'entrer dans les appartements de la princesse, sa sœur, à cause des dames. Il aime beaucoup l'étude des mathématiques, parle avec facilité plusieurs langues, et fait fort bien des armes. Jusqu'à présent, aucune somme ne lui a été assignée pour les dépenses relatives à sa personne, et il n'a pas même une cour séparée. On croit qu'il épousera la sœur de la reine de Pologne, de la maison d'Autriche (2), quoique le

---

» estant tout le long du jour sur des papiers, comme la privaulté qu'il m'a » donnée depuis quelque temps m'a faict veoir souvent..... » (*Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, p. 49.)

(1) L'ambassadeur de Venise commet ici une erreur : Philippe III, dont il est question, naquit à Madrid le 14 avril 1578.

(2) Cette prévision de Vendramino se vérifia. Philippe III épousa, le 18 avril 1599, Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Charles.

roi paraisse s'occuper peu de son mariage, selon la lenteur inhérente au caractère espagnol.

» La princesse, sa sœur, qui est d'une rare beauté, est maintenant assez avancée en âge, et perd ainsi le meilleur temps de sa jeunesse. C'est pourquoi, tous les ans, lorsqu'on célèbre l'anniversaire de sa naissance, elle a coutume de dire, en riant, qu'on ferait mieux maintenant, vu le nombre de ses années, de les cacher que de les célébrer. C'est une dame de grande vertu et d'une grâce parfaite, et elle mène une vie retirée, comme si elle était religieuse. Elle est fort aimée de son père, qui très-souvent lui communique les affaires d'État les plus importantes. Il a été question plus d'une fois de la marier avec l'Empereur (1), mais la dot à lui assigner a été un sujet de difficulté, Sa Majesté Catholique ne voulant pas démembrer un seul État de sa couronne, pour le donner à son gendre. Toutefois, il pourrait se faire, si la guerre contre les Turcs continuait, que l'Empereur consentît au mariage, moyennant des promesses de secours et de contributions pour cette guerre.

» On a beaucoup parlé aussi de la marier avec le cardinal archiduc : ce qui pourrait se faire facilement, si, comme on le croit, ce dernier était élu roi des Romains. Cependant le mariage du prince se fera avant le sien (2) : mais, suivant les habitudes espagnoles, l'un et l'autre tarderont encore (3). »

---

(1) Voy. p. 225.

(2) Ici l'ambassadeur se trompait. Le mariage du prince avec l'archiduchesse Marguerite, et celui de l'archiduc Albert avec l'infante Isabelle, se firent le même jour, à Valence.

(3) « È S. M. Cattolica al presente in età d'anni LXIX, havendo sino allora superato quella di tutti i suoi passati : rendendo in tal modo vani et mendaci li giuditii più volte fatti da medici et astrologi della sua persona.

Vendramino décrit ensuite la monarchie espagnole, qu'il divise en quatre parties principales, savoir : les royaumes d'Espagne et de Portugal, les États d'Italie, les

---

» Patisce assai della gotta; è di delicata complessione, et vive per ciò moderatamente, mangiando carne tutti i giorni dell' anno, e dorme quanto gli basta. Ma con tutta la regola che tiene nel vivere, va ogni giorno più perdendo della vita et della speranza della salute; non si diletta d'alcuna sorte di trattenimento o piacere, ma è lontano da ogni passatempo. Vive con l'animo così giusto et constante, et così ben composto, che non mostra mai alteratione alcuna per disgratia o adversità che in alcun tempo gli sopravenghi. Tiene molta gravità, ma però ascolta tutti con gran patientia et attentione, anco quelli che gli parlano di cose picciole et quasi di nessuna consideratione. Fa professione di grande et profonda memoria, et di conoscere ogn'uno che gl' habbia parlato anco una volta sola, ancorchè nel termine di x anni et anco più lungo tempo. È principe di parola et di verità; odia grandemente gli adulatori et i buffoni, sebene ne trattiene alcuni, quali gli servono per spie più che per altro, et col mezzo d'essi intende il più delle volte i segreti delle cose.

» Possiede et intende felicissimamente le materie di Stato. Delle due virtù poi principali che devono havere li principi, l'una è sua propria et peculiare, cioè della giustizia, e dall' altra è molto lontano, cioè della liberalità, perchè vive con poca spesa, non tiene nella famiglia sua più quei carichi che già vi solevano essere et che solevano tenere li suoi antepassati, forse per non agrandire di soverchio li suoi, o pure perchè avanza la spesa di quel danaro, sendo di maniera parcho e ristretto nelle sue spese, che dalla sua parcimonia del spendere si dice che, per cento scudi, in Spagna non vi è che gli spenda meglio del re.

» Dona poco S. M. e fa poche gratie, usando di dire che li suoi ministri si fanno le gratie et li donativi da se stessi, poichè ognuno si arrichisce che habbia qualche maneggio di danaro, dell' administratione del quale non si trova di chi fidarsi.

» È di natura inclinato alla pace, e però molte volte procura di ottenere quello che vuole più con l'autorità che con la forza. Sopporta, ma è fermo che non si scordi mai l'ingiurie che gli vengono fatte. Scrive indifferentemente giorno e notte, et si dice che quello che acquistò il padre con la spada egli l'ha conservato con la penna.

» Di quattro moglie S. M. ha avuto quattro figliuoli, ma al presente non

des et la Flandre. Il énumère ce que chacun de ces États aut au roi, ce qu'il lui coûte, les forces nécessaires à sa défense, etc.

---

i resta altro che il principe, quale ha l'istesso nome di Filippo, et si trova età d'anni 18, sendo nato alli 13 d'aprile 1577.

» È Sua Alteza di natura quieta, ma però vive con spiriti generosi e conforme a quelli del padre, quale cerca d'imitar non solo nelle opere ma anco nelle parole. Si diletta assai dell' esercitio della caccia, et vive con gran soggettione et obbedienza verso il padre : il che nasce in lui o dalla sua natural bontà, o dall' educatione, o pur dall' avvertimento datogli da alcuni di ricordarsi di quello che successe al fratello Carlo. Entra nel consiglio di Stato ogni giorno, et vi sta per spatio di hora una, nè mostra però molta intelligentia delle materie, sebene pare che le nature de' principi aperino con gli anni et con la esperientia. Gli è prohibito dal padre l'entrata nelle stanze della principessa sua sorella, per rispetto delle dame. Si diletta delli studj delle matematiche; parla felicemente diverse lingue, et giuoca assai bene di spada. Non ha sinhora assignamento alcuno per le spese che si fanno per la sua persona, nemeno corte separata. Trattandosi di maritarlo, si crede che averà per moglie la sorella della regina di Polonia, di casa d'Austria, sebene re mostra poco pensiero di questo, conforme alla tardanza spagnuola.

» La principessa sua sorella, siccome è di rara et suprema bellezza, così horamai molto avanti negli anni, perdendo in tal modo il più bel tempo dell' età sua. E però, quando ogni anno si celebra il suo natalitio, suole dire, motteggiando, che horamai gli anni suoi sono a tal numero ridotti, che meglio assai sarebbe il nascondergli che il celebrargli. È virtuosissima et graziosissima signora, et vive perciò vita retirata, come se fusse una monaca : essendo amata assai dal padre, che ben spesso gli communica li più importanti negotii dello Stato. Si è trattato molte volte di maritarla all' Imperatore, ma tutta la difficoltà è stata nella dote, non volendo S. M. Cattolica smembrare alcuno Stato della corona per darglielo; tuttavia, durando questa guerra contro il Turco, potrebbe essere che S. M. Cesarea l'accettasse, con qualche promessa di aiuti et contributioni per quella spesa.

» Si è raggionato assai ancora di darla al cardinal arciduca : il che facilmente succederia, ogni volta che l'elettione del re de' Romani, come si crede, caschi sopra la sua persona. Tuttavia, si faranno prima le nozze del serenissimo principe che di essa, sebene et l'uno et l'altro andaranno tardi, conforme all' usanza spagnuola. »

Quelques-unes de ses observations sur l'Espagne méritent d'être signalées aux historiens :

« Dans tous ces royaumes d'Espagne, — dit-il — on trouve diverses sortes de personnes qui sont mécontentes du gouvernement. Il y a, en premier lieu, tous les Maures qui ont été obligés de se convertir à la religion chrétienne, que la force contraint de vivre dans cette religion, et qui en sentent un déplaisir incroyable : ces Maures, qu'on appelle *marrani*, croissent continuellement en nombre et en richesses, parce que tous se marient, qu'ils ne vont jamais à la guerre, et qu'ils s'occupent sans relâche de trafic et de gain.

» Il faut y ajouter les descendants des personnes qui, à une époque quelconque, ont été condamnées par l'inquisition : ceux-ci vivent en Espagne dans le plus grand désespoir, parce qu'ils sont tenus pour infâmes jusqu'à la troisième et quatrième génération, et en conséquence inhabiles à occuper aucune charge, dignité ou bénéfice.

» Le royaume entier de Portugal doit être compris dans le nombre des mécontents, à cause de l'inimitié particulière qui a toujours régné entre les Portugais et les Castillans, et des mauvais traitements que les premiers essuient des seconds, pour la domination desquels ils éprouvent une répugnance invincible.

» Les Aragonais, dont les priviléges ont été abolis, après qu'ils se furent soulevés contre la couronne, à l'instigation d'Antonio Perez, ci-devant secrétaire de S. M., lequel a été puni de sa témérité, et vit aujourd'hui en personne privée à la cour de France (1), sont également mal

(1) Voy. p. 214.

satisfaits de ce gouvernement. Ils sont tenus en une grande sujétion, parce que leurs premiers citoyens, ayant payé de leur tête la part qu'ils prirent à la révolte, ont laissé aux autres la mémoire de leur supplice, et que cette plaie saignera longtemps encore (1) chez ces derniers.

» Enfin, les grands d'Espagne, qui autrefois étaient très-nombreux, et jouissaient de beaucoup d'estime auprès du roi, sont maintenant fort abaissés et réduits au nombre de trente-six. S. M. les emploie peu : elle leur donne rarement des charges, et encore celles-ci sont-elles d'une médiocre importance et dans des pays éloignés. Elle a pour cela deux motifs (2) : l'un est d'être mieux servie, et l'autre de n'agrandir beaucoup personne (3). »

---

(1) Le MS. 221 Miss. étrang. porte : « per qualche tempo. »

(2) Cette dernière phrase, *per dui rispetti*, etc., n'est pas dans le MS. Miss. étrang. 221; elle est remplacée par la suivante : « Del che alcuni biasmano » esso re, parendo che rendi in tal modo la plebe più insolente et odiando » maggiormente essi grandi et la sua grandezza, poichè non vorrebbono che » crescesse molto inanzi la sua potenza » (ce dont quelques-uns blâment ce roi, parce qu'il leur paraît qu'il rend ainsi le peuple plus insolent, et lui fait haïr davantage les grands et leur grandeur, etc.).

(3) « Fra tutti questi regni della Spagna si ritrovano diverse sorti di persone che sono mal contente et poco sodisfatte di quel governo, perchè tutti quei Mori che in essi habitano, sendo ridotti dalla forza a farsi christiani, et dall' istessa costretti a vivere in quella religione, sentono dispiacere incredibile; et questi tali, che *marrani* si chiamano, vanno ordinariamente crescendo di numero, et multiplicando in richezze, poichè tutti si maritano, nè vanno giamai alla guerra, ma attendono continuamente alli trafichi et guadagni.

» Oltre a questi vi sono tutti li discendenti di coloro che in alcun tempo sono stati condennati dalla inquisitione, che vivono nella Spagna disperatissimi, per essere per ciò tenuti infami fino alla terza et quarta generatione, et però inhabili di ricevere qualunque dignità, grado ovvero benefitio.

» Appresso tutto il regno di Portugallo va compreso in questo numero,

L'ambassadeur fait de la nation espagnole un portrait qui prouve que les Italiens ne l'aimaient guère plus que les Portugais et les Aragonais : « La nation espagnole — » ainsi s'exprime-t-il — est de nature altière et superbe, » mais elle est vile, et ne se soucie pas d'être haïe, pourvu » qu'elle soit crainte (1). Elle use d'un certain décorum » qu'elle appelle de la gravité; elle est pleine de dissi- » mulation, et montre, dans les charges qu'elle exerce, » plus de dureté envers les siens propres qu'envers les » autres (2). »

Selon lui, Philippe II maintenait l'Espagne par deux seuls moyens, la justice et la religion, employant, pour dompter la nation et l'assujettir, la rigueur et les châti-

---

per la particolare inimicitia che ha sempre havuto con Castigliani, et per li mali trattamenti che gli vengono fatti da Spagnuoli, standosene però con malissimo animo sotto questo loro commando.

« Li regni d'Aragona poi, per essergli stati rotti et annullati li privilegii che havevano, et per essersi sollevati contro la corona, per opera di don Antonio di Perez, già secretario di S. M., che se ne vive demesso et privato nella corte di Francia, havendo pagato le pene della sua temerità, sono mal sodisfatti di questo governo; standosene tuttavia con gran soggettione, poichè i loro primi cittadini havendo con la vita pagato il debito della pena dovuta-tali, hanno lasciato memoria agl' altri di quel fatto, restando impressa in esti quella piaga, che ancora, per lungo spatio di tempo, è per gettare fuori il viro sangue.

« Sono per ultimo li grandi di Spagna, che altre volte erano in gran numero et in gran stima appresso il re, sendo hora molto abbassati et ridotti al numero di solo 36. Sono però dalla M. S. poco adoperati, et da essa ricevono pochi carichi, et quelli in luoghi lontani, et di poca et non molta considerattione, per dui rispetti : l'uno è perchè in tal modo è miglior servito, l'altro perchè non inalza alcuno di soverchio. » (MS. 10068, fol. 11.)

(1) Le MS. 10068 porte : « purchè non sia temuta, » ce qui est évidemment une erreur.

(2) « È la nattione spagnola di natura altera et superba, ma vile et cupide

ents plus que la clémence et le pardon (1). Lisbonne, -il encore, est à peu près dépeuplée, depuis que le Portugal a perdu son indépendance : de 700 vaisseaux qu'elle ait, elle en a conservé à peine 200, les autres ayant été is par les Anglais.

A propos des Indes, Vendramino fait remarquer que, ns les trois dernières années, le roi en a retiré dix millions d'or, y compris ce que rapportent les bulles de la *cazada*, tandis que, du temps de Charles-Quint, l'extraction de l'or ne faisait pas entrer, dans les coffres de l'État, ns de 500,000 écus.

La Flandre est, aux yeux de l'ambassadeur, le corrélatif s Indes, en ce que tout l'or qui vient de celles-ci se pense là (2). Charles-Quint, dans ses guerres, obtint des peuples de Flandre plus de vingt-quatre millions d'or; le ui ne reçoit d'eux que très-peu de chose.

Philippe II avait perdu Groningue, l'année précédente (3). Vendramino envisage comme des plus funestes pour la cause royale les conséquences de cette perte. A tte occasion, il rappelle que plusieurs fois il a été fait s tentatives pour conclure la paix avec les révoltés (4),

---

a si cura d'essere odiata, purchè sia temuta : usando un certo decoro che amano sussiego et compostura; sendo ripiena di gran simulatione, et mostrandosi, nelli carichi che essercita, più severa sopra delli suoi proprii sopra degl' altri. » (MS. 221 Miss. étrang.)

(1) « ..... Domando et riducendo quella gente più con la severità et con il tigo che con la clementia ovvero il perdono. »

(2) « La Fiandra è apunto il correlativo dell' Indie, poichè tutto l'oro che cava dall' Indie, si spende nelle guerre che si fanno in Fiandra. »

(3) Le comte Maurice de Nassau était entré dans cette ville, par capitulation, le 22 juillet 1594.

(4) Notamment en 1591, 1592 et 1594. Voy. Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, liv. XVI et XVII, fol. 332-v°, 340 et 358 de l'édition de 1618.

mais qu'elles ont échoué, les Flamands (1) ne voulant pas être gouvernés par la nation espagnole, ni renoncer à la liberté de conscience. Il ajoute que, en dernier lieu, le roi leur a fait offrir pour gouverneur un archiduc, ou le duc de Savoie; qu'il leur a même proposé de les laisser vivre dans la religion qu'ils ont adoptée, et qu'ils ont répondu par un nouveau refus (2).

Les négociations n'ayant abouti à rien, il a fallu, poursuit l'ambassadeur, reprendre les préparatifs de guerre. Le roi a 40,000 payes, pour lesquelles il donne, chaque mois, 250,000 écus, outre ce que produit le pays. En dernier lieu, il a emprunté à Gênes quatre millions, afin de pousser les opérations militaires avec plus de vigueur. C'est le cardinal archiduc d'Autriche (Albert) qui va maintenant les diriger.

L'idée d'une cession des Pays-Bas à l'infante Isabelle était déjà répandue parmi les hommes d'État, au moment où Vendramino écrivait sa relation. Voici l'observation qu'il fait : « On tient que cette guerre pourrait se » terminer, si S. M. donnait la princesse en mariage à » un des archiducs, en lui assignant la Flandre pour dot, » parce que les peuples de ce pays se soumettraient sans » difficulté à l'autorité de ce prince, moyennant toutefois » qu'ils conservassent leur liberté de religion (3). »

---

(1) On sait que, par *Flamands*, on entendait tous les peuples des Pays-Bas : il s'agit ici des *Hollandais* et de leurs associés.

(2) L'ambassadeur était mal informé quant à ce dernier point; jamais Philippe II n'avait voulu faire de concession en ce qui concernait le maintien exclusif de la religion catholique.

(3) « Si tiene che forse queste guerre potrebbono terminarsi, se S. M. desse per moglie la principessa ad uno di questi arciduchi d'Austria, et

Quelques réflexions sur la conduite de la guerre aux Pays-Bas, ainsi que sur les personnages qui y ont été et y sont employés, me paraissent devoir être reproduites :

« Entre les hommes que les troupes ont à leur tête dans les Pays-Bas, il en est deux qui ont acquis de la réputation : ce sont le comte de Fuentès (1), personnage de grande valeur, et le colonel Verdugo, qui est très-expérimenté dans les opérations militaires (2). Néanmoins cette guerre a produit peu de bons soldats, principalement à cause des fatigues et des difficultés dont elle est accompagnée. Par la mort du duc de Parme, les affaires ont perdu beaucoup, et elles vont encore en déclinant davantage de jour en jour : les Espagnols eux-mêmes en conviennent, quoiqu'ils se soient montrés si mal disposés pour ce prince.

» Le roi ne se sert volontiers d'aucun des chefs des différentes nations qui ont été employées dans cette guerre : il n'aime point les Espagnols, n'a pas confiance dans les Flamands, et ne veut donner aucune charge d'importance aux Italiens, pour ne pas trop les élever. C'est pourquoi il les tient tous abaissés, et n'accorde qu'à quelques-uns des grades ou des dignités principales. De là il résulte qu'il a à son service peu d'hommes de valeur et d'expérience, et,

---

gl' assegnasse la Fiandra per dote, poichè all' hora quei popoli s'acquitarebono all' obedienza di quel principe, restando però tuttavia con la libertà delle loro conscienze. »

(1) Voy. p. 212.

(2) Le colonel Francisco Verdugo s'était, en effet, acquis une grande réputation dans les guerres des Pays-Bas. Après une expédition en Champagne, il mourut à Luxembourg, le 2 septembre 1595. (Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, liv. XVIII, fol. 377 v°.)

par suite, que sa réputation dans les affaires de la guerre est fort diminuée (1). »

Vendramino, ayant discouru des États et des revenus du roi, s'occupe de ses ministres. Il dit que le conseil d'État a pour président le prince, qui y assiste chaque jour, mais pendant peu de temps; que les membres en sont le cardinal Albert, le comte de Fuensalida (2), le marquis de Velada, le duc de Chinchon, don Cristoval de Moura, don Juan Idiaquez (3), le prince Doria, et que le

---

(1) « Nelli carichi di quest' imprese sono riusciti famosi il conte di Fuentes, personnagio di gran valore, et il colonello Verdugo, assai sperimentato nelle cose della guerra; ma nondimeno questa guerra ha fatto pochi buoni soldati, il che è avenuto principalmente per le molte fatiche et dissagi che si patiscono in essa; ma con la morte del duca di Parma hanno le cose perso assai di riputatione, et vanno tuttavia maggiormente declinando a la giornata: il che anco lo confessano l'istessi Spagnuoli, et sebene sono stati così mal affetti verso di lui.

» Di tutte le nationi che si sono adoperate in quest' impresa, S. M. se ne sirve mal volontieri, perciochè non ama Spagnuoli, de' Fiamenghi non si fida, nè vuol dare alcun carico di portata all' Italiani, per non aggrandirli di soverchio, et però li tiene tutti bassi, et a pochi concede alcun grado overo dignità importante : da che principalmente nasce ch' ha pochi huomini d' valor et di esperienza al suo servitio, et va scemando di riputatione nelle cose della guerra. »

(2) Le MS. porte *di Jacelli*, nom qui ne répond à celui d'aucun ministre espagnol de cette époque.

En 1593, Philippe II appela à siéger au conseil d'État don Gomez d'Avila, marquis de Velada, gouverneur et grand majordome du prince, don Diego Fernandez de Cabrera y Bobadilla, comte de Chinchon, et le comte de Fuensalida, ces deux derniers ses majordomes.

En 1594, il y fit entrer le prince Giovanni Andrea Doria. (Herrera, *Historia general del mundo*, part. III, liv. IX et X, pp. 406 et 482 de l'édition de Madrid, 1612.)

(3) Voy. p. 215.

duc de Medina-Sidonia, général de la mer Océane, y entre également.

« Les deux premiers s'en rapportent ordinairement à l'avis des autres; mais les plus influents sont le duc susdit de Chinchon, don Cristoval de Moura, grand chambellan du prince, et avec eux don Juan Idiaquez. De ces trois ministres, le premier est peu entreprenant, même timide et irrésolu; le second n'a pas l'intelligence des affaires d'État; le troisième, don Juan, a peu d'habitude de l'administration : néanmoins, c'est ce dernier qui manie et conclut toutes les affaires majeures, et qui négocie avec les ambassadeurs des puissances étrangères; c'est avec lui qu'ont à négocier, en particulier, les ministres de Votre Sérénité.....

» Non-seulement une bonne intelligence et une union parfaite ne règnent pas entre tous ces conseillers, mais, ce qui est pire encore, ils sont entièrement opposés l'un à l'autre (1) : d'où résultent bien des délibérations qui sont grandement préjudiciables à l'État, et beaucoup de lenteur dans l'expédition des affaires d'une haute importance, de celles surtout qui exigeraient le plus souvent une prompte exécution.

» Toutes les matières qui sont soumises à ce conseil, qu'elles soient de peu ou de beaucoup de conséquence, se traitent avec un incroyable secret. L'intention formelle du roi étant que le silence soit gardé sur toutes choses, et principalement sur celles qui ont quelque gravité, ses

(1) L'exactitude de cette observation me paraît douteuse. Si on l'admettait, elle ne pourrait s'appliquer aux deux ministres principaux, Moura et Idiaquez. Voir ce que j'ai dit là-dessus p. 217.

ministres craindraient de commettre une faute, en divulguant même les plus insignifiantes : par ce motif, ils les taisent toutes indistinctement, et gardent, avec une fidélité digne des plus grands éloges, ce secret absolu qui est le vrai principe des matières d'État (1). »

L'ambassadeur nous apprend qu'au conseil de guerre entraient don Cristoval de Moura, don Juan de Idiaquez, don Juan de Cardona et don Pedro de Velasco (2).

---

(1) « Li primi duoi si riportano per il più al parere degl' altri; ma principalissimi in esso sono il duca sodetto di Chinchon et don Cristoforo Mora, maggior cameriere del principe, et insieme medesimamente don Giovanni Idiaquez, dei quali come il primo è poco animoso, anzi timido et irresoluto, così degl' altri due l'uno non è atto all' intelligenza delle cose di Stato, et l'ultimo, ch' è don Giovanni, è poco prattico de' maneggi et di governi; ma con tutto ciò, egli è quello che tratta et conclude ogni maggior et più importante negotio di quella corte, et è quello che negotia sempre con gli ambasciatori; con il quale hanno anco in particolare a trattare li ministri di Vostra Serenità.....

» Questi consiglieri non solo non hanno fra loro buona intentione overo intelligenza, col dimostrarsi uniti tra di loro, ma, quello ch' è peggio, sono contrarii affatto l'uno all' altro : onde ne nascono ben spesso deliberationi di gran pregiuditio a quel governo, et molta tardanza nelle cose di maggior importanza, et in quella massime che per il più havrebbero bisogno di presta esecutione.

» Tutte le materie poi che si trattano in questo consiglio, passano indifferentemente con incredibile et grandissima secretezza, et così quelle di poca come anco quelle di molta consideratione, poichè, essendo fermamente l'intentione di S. M. che tutte le cose passino con silentio, et quelle principalmente che sono di qualche importanza, dubitando essi di non errare con il palesarne alcuna, benchè lieve, tacciono per ciò indifferentemente et le grandi et le piccole, con grandissima lode et secretezza, ch' è la vera madre di tutte le materie di Stato. »

(2) Philippe II, en nommant conseillers d'État, en 1593, le marquis de Velada, le comte de Chinchon et le comte de Fuensalida, déclara qu'ils n'entreraient pas au conseil de guerre. Comme cela était contraire à l'usage, on chercha à en découvrir le motif : on ne put savoir autre chose, sinon que le

La dispersion de l'*invincible armada*, en 1588, n'avait pas découragé Philippe II : selon l'envoyé de Venise, le projet d'une nouvelle expédition en Angleterre venait d'être formé quelque temps avant son départ d'Espagne; on avait aussi conseillé au roi de s'emparer de la Grèce et de la Morée.

Sans méconnaître que la puissance de Philippe est grande, Vendramino aperçoit de nombreux obstacles à l'exécution de ses desseins; il les énumère ainsi : lenteur dans les résolutions; mauvaise administration des deniers; mécontentement des sujets; révolte de la Flandre; l'Espagne pleine de séditions à cause des priviléges abolis et du poids écrasant des impôts; les Italiens désireux d'un autre prince; les flottes anglaises et françaises menaçant d'attaques incessantes le littoral de la Péninsule.

La monarchie espagnole court d'ailleurs (c'est toujours l'ambassadeur qui parle) un danger qui seul suffit à causer les plus vives inquiétudes : le prince, fils unique du roi, est faible et d'une mauvaise santé (1). S'il venait à mourir, et que l'infante Isabelle manquât aussi, le trône reviendrait à l'infante, femme du duc de Savoie (2) : or, les Espagnols ne voudraient pas obéir à ce duc que les grands

---

roi n'avait pas voulu que les nouveaux conseillers s'occupassent des affaires de la guerre, afin de pouvoir donner plus de temps aux autres. (Herrera, *Historia general del mundo*, part. III, liv. IX, p. 406.)

Don Cristoval de Moura et don Juan de Cardona avaient été appelés à siéger au conseil en 1586. Don Juan de Idiaquez en faisait déjà partie à cette époque. (*Ibid.*, p. 44.)

(1) « ..... Debole, mal sano. »

(2) L'infante doña Catalina, fille de Philippe II, avait épousé Charles-Emmanuel I, dit le Grand, duc de Savoie. Elle mourut le 6 novembre 1597.

surtout détestent, et pour lequel ils n'ont aucune estime.

L'ambassadeur attribue aux soucis que donne au roi l'état de ses affaires et de sa famille, la retraite continuelle où il vit dans son magnifique et somptueux monastère de l'Escurial (1). Il paraît que le prince Philippe ne se plaisait pas autant que son père dans cette résidence, et que le roi en était vivement contrarié : aussi disait-il quelquefois au prince, pour la lui faire mieux apprécier, que c'était là un de ces édifices qui ne se bâtissent pas en un jour, puisque la construction de l'Escurial avait coûté trente-deux années (2).

L'impératrice Marie (3) continuait de demeurer à Madrid, « mais avec peu d'autorité, selon Vendramino, quoi-» que ce fût une dame d'une bonté singulière, et qu'elle » fût mère du sérénissime archiduc cardinal (Albert), qui » venait d'être nommé gouverneur des Pays-Bas (4). »

L'ambassadeur termine en exposant les rapports du roi avec les princes étrangers. Ce dernier point, observe-t-il, difficile à pénétrer dans toutes les cours, l'est plus encore dans celle du roi d'Espagne, qui est un souverain

---

(1) « .... Et per ciò se ne sta del continuo retirato alla sua superbissima et sontuosissima fabrica dell' Escuriale..... »

(2) « Et, come S. M. Cattolica sente diletto incredibile di questo suo tanto delitioso et ameno luogo, così prova et sente rammarico grande, anzi intollerabile, che il prencipe non scne diletti et non vi ponga cura et pensiero, usando di dire tal' hora, per fargline venire voglia, che queste son fabriche che non si fanno in un sol giorno, poichè a finirla vi sono andati trenta doi anni di tempo. »

(3) Voy. p. 226.

(4) « .... Ma con poca autorità, sebene è signora di bontà singolare ... et anco matre del serenissimo archiduca cardinale, il quale ha havuto hora il governo della Fiandra. »

plein d'artifice, et père, on peut le dire, de la dissimulation (1). Aussi il en raisonnera selon les inductions qu'il a pu tirer des événements journaliers arrivés du temps de son ambassade.

Il examine successivement les rapports avec le pape, l'Empereur, la France, l'Angleterre, le roi de Pologne, le sultan, les rois de Perse et de Maroc, le duc de Savoie, le grand-duc de Toscane, les ducs de Ferrare, de Mantoue, de Parme, d'Urbin, la république de Gênes, l'ordre de Malte, la seigneurie de Lucques, et enfin l'État de Venise.

Quoique lié par le sang à l'Empereur, le roi n'a pas de très-bonnes relations avec lui, à cause que S. M. I. a refusé

---

(1) « ..... Il quale è signore et prencipe pieno di artificio, et padre, si può dire, delle simulationi. »

Le Sr de Fourquevaulx, qui était ambassadeur de France à Madrid, cite un exemple notable de la dissimulation de Philippe II, dans une lettre qu'il écrivait à Catherine de Médicis, le 8 mai 1568. Au printemps de cette année, le roi envoya à Carthagène le grand commandeur de Castille, don Luis de Requesens, afin qu'il y fît armer et équiper une flotte dont le commandement était destiné à don Juan d'Autriche : voulant que la chose restât secrète, il annonça que le grand commandeur se rendait en Italie; on ne sut qu'au mois de mai le véritable objet de son voyage. « C'est ainsi, madame, » — mande Fourquevaulx à la reine mère, — c'est ainsi que ce roy tient » ses entreprises secrètes; lequel contoit, n'a pas quatre jours, à la royne, » qu'on pouvoit assez deviner qu'il n'iroit pas en Flandres ces deux années » passées, puisqu'il en faisoit si ostentations et semblants : car il faict pro- » fession de remédier à ses affaires sans mener grand bruit, ni s'en vanter » avant le coup : estant d'opinion que les grands princes qui dient ouverte- » ment qu'ils fairont quelque chose concernant leur service, que c'est en in- » tention de ne la faire point, car aussi seroit grand miracle qu'elle eust bon » succès. Il disoit cecy, sur le propos du chastiment qu'il a donné à ses re- » belles de Flandres, sans qu'il se soit vanté que le duc d'Albe y allast pour » celle fin : car, s'il l'eust faict, il n'en seroit venu à bout si facilement.... » (Bibliothèque impériale, à Paris, Suppl. franç. 225.)

la main de l'infante, aux conditions auxquelles elle lui a été offerte (1), et aussi parce que, en beaucoup d'occasions, elle ne lui a pas demandé ses conseils. En dernier lieu pourtant, les relations sont devenues meilleures entre eux, le roi ayant envoyé à l'Empereur 300,000 écus, pour l'aider à soutenir la guerre contre les Turcs, et S. M. I. l'en ayant remercié par une ambassade.

Pour les archiducs, les sentiments du roi sont divers : il estime peu Maximilien, hait Mathias, et aime beaucoup Albert, à qui il a donné récemment le gouvernement politique et le commandement des troupes aux Pays-Bas (2).

Les rapports avec la reine d'Angleterre ne sauraient être bons, car la couronne d'Espagne a en elle son plus grand ennemi (3).

L'ambassadeur ne trouve pas le roi très-bien disposé pour la sérénissime république dont il venait d'être le représentant auprès de sa personne (4). Quant aux Espagnols, s'ils l'estiment, ils ne l'aiment pas, ses relations avec Henri IV et Élisabeth leur donnant de l'ombrage.

---

(1) « ..... Con gli ordinarii partiti che seli sono proposti..... » (Voy. pp. 225 et 233.)

(2) Les patentes de l'archiduc Albert comme gouverneur général sont du 2 août 1595; mais, dès le 2 mai précédent, le roi l'avait désigné pour cette charge, en conférant, jusqu'à son arrivée aux Pays-Bas, le gouvernement intérimaire au comte de Fuentès.

(3) « ..... Il maggior nemico che provi hora la corona di Spagna..... »

(4) « ..... Dico che non sia molto ben disposto ad amarla..... »

APPENDICES.

I.

ÉTAT

DE

LA MAISON DE PHILIPPE II,

PENDANT SON SÉJOUR AUX PAYS-BAS, EN 1558 (1).

MAISTRES D'HOSTELZ.

Le duc d'Alve, grand maistre d'hostel.
Le marquis de las Naves.
Don Diego de Azevedo.
Le conte d'Olivarès.
Don Jehan Manrique de Lara.

---

(1) Nous publions cette pièce d'après un manuscrit du temps, conservé aux Archives du royaume.

Le titre qu'elle porte est : *Estat du roy d'Espaigne, lorsque Sa Majesté résidoit par deçà, en l'an* 1558, et on lit immédiatement avant le texte : *Le grand billet de l'hostel et maison du roi d'Espaigne, Angleterre, etc., par Hugues Cousin, fourrier de Sa Majesté.*

Dans la longue liste qu'elle contient, la plupart des noms sont estropiés : aussi nous avons dû renoncer à des rectifications qui auraient été par trop nombreuses.

GENTILZHOMMES DE CHAMBRE.

Le grand escuyer, don Anthonio de Toledo.
Le somlier de corps, Ruy Gomès de Silva, conde de Melito.
Don Jehan de Benevidès, marqués de Cortès.
Le marquis de Berghes.
Don Fadricque de Toledo.
Don Joan de Acunna.
Don Alonso de Agilar.
Don Juan Pimentel.

AYDES DE CHAMBRE.

Gilles-Sanches de Baçan, garde-joyaulx et garde-robbe.
Guizedo, Fonceca, François, ses aydes.
Bartholomé de Santoyo.
N. de Santoyo.
Jacques de Vandenesse.
Fransisco Ortis.
Francès Dias de Armandarès.
Juan d'Ostorga, barbier du corps.
Ayde de barbier.
Lavandière de corps, Turibia Sarabia.
Pedro Hernandès de la Crux.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS.

Le docteur de la Guilla.
El licenciado Almaçan.
El docteur Alva de Yvarra.

El docteur Andrés Vesalius.
El docteur Fernan Loppez.
Frans Van Utrecht, chirurgien.

LES PRINCIPAULX OFFICIERS D'HOSTEL ET DE LA MAISON, AVEC LEURS AYDES.

Le maistre des postes, Rémon de Taxis.
Le trésorier, Domingo de Orbea.
Le maistre de la chambre, Fransisco d'Espanna.
Jehan de Vandenesse, contrôleur, et Stanislau le Nou.
Luys Cigogney et Jehan Cigoney, greffiers du bureau.
Berlandino de Garte, fourier d'hostel.
François Annart, fourrier.
Les varletz suivantz : Charin et Desbarre, Ruy Gonçalès, Benoist, Gaspar de Fuensalida, Floris.

PANNETERIE.

Alonso Vasquès, somlier.
George de Luna, huissier de sale.
Bernabé de Casasola, fruictier.
Alonso de la Penna, oblieur.
Me Jehan Renault y Vitalles, boulengiers.
La lavandière de bouche, Anne Werporten.
Diego de Vilaran, Cornilles, aydes de panneterie.

ESCHANÇONNERIE.

Hernando de Medina, somlier de corps.
Antonio de Salines, Juan de Redondo, aydes.
Migel de Namur, son ayde.

Hernando de Midivilla, escuyr de cuisine.
Juan de Miedes.
Gil de Metz, Nicolas Jamart, Pedro Catelan, cuysiniers et compaignons.
Alonso et Antonio, porteurs.
Fransisco de Benevente de Buxa, portero.
Juan de la Torre, son ayde.
Pedro de Torres, potagier.
Hernando el buissier.
Pedro de Loncourt, pâtissier.
Guillame, maistre cuisinier de l'estat de la chambre et aguador.

SAULCERIE.

Pedro de Vergas, saulcier.
Michel Sanchès, maistre d'hostel de l'estat des maistres d'hostelz.
Diego di Espinosa, Baltazar Mosquera, aydes.
Juan de Caycedo, moço de limosna.

GUARDA-MENGER.

Fransisco Romero, despencier.
Alonzo Loppez, guarda-menger, et son filz.
Juan Gaillo, officier audict guarde-menger.
Les pourvéeurs.

CÉRERIE ET APPOTICARIE.

Fransisco de Benevidès, cérier mayor.
Juan Manera, Garcia.

Diego de Bourgos, appoticaire.
Juan Dárignon, son ayde.

TAPPISSERIE.

Jehennin Nicolay, maistre tapissier.
Juan Beltran.
Gutierre de Myer.
Fransisco de Mès.
Bauldichen.
Fransisco Soler.

HUISSIERS DE CHAMBRE ET SALÈTE.

Andrés de Vergara.
Juan Bauldoin.
Hernando Loppero, portero de sala y saleta.
Guerrera.
Diego d'Estalera.

OFFICIERS ET GENS DE MESTIER POUR LA PERSONE DU ROY.

Juan de Umances.
Roque de Texada.
Alonso Minea.
Juan de Bolañas.
Henrique le tailleur.
Juan Villadiego, chauseteur.
Daniel de Villazuida, brodeur.
Adrien Mateo, péletier.
Marco Amador, courdoynnier.
Manuel Correa, orphaivre.

Gillis de Billon, entailleur.
Loys de Lion, faiseur de matrax et litz.
Baltasar de Castillo, cordonnier et passementier.
Juan de Villeneuve, bonnetier.
Marie de Miraval, lingière.
Hernando de Frias, portero de palacio.
Garcia Saravia, son ayde.
Martin de Yvarra, cérurier.

LES GARDES DE CHEVAL ET DE PIED.

Le lieutenant des archiers.
Le chappelain des archiers.
Le fourier.
Cent archiers.

ALLEMANS.

Le lieutenant.
Le chappellain.
Le fourrier.
Cent hallebardiers.

ESPAIGNOLZ.

Le lieutenant.
Le chappellain.
Le fourrier.
Cent hallebardiers.

ESCUYRIE ET OFFICIERS.

Don Diego de Cordova.
Fransisco Halleman, à la genette.

Mendoça, la Geonchière, Baltazar de Vebra, massiers.
Claude Marion, Diego de Arroyo, Juan de Medrano, erre de Vernois, roy d'armes et héraulx.
Vincente Alvarès, gouverneur des paiges.
Les paiges, en nombre de LX, avecq leurs officiers.
Le chappellain des paiges.
La lavandière.
Le garde-harnaz, Diego de Rivera.
Daniel de Conche, armurier.
Jehan de Malynes, armurier.
Jehan filz, armurier.
Mᵉ Willem, armurier.
Trompettes, douze.
Atavaleros, II.
Lacuaix, XII.
Escuyers à pied, XII.
Christien d'Anvers, painctre.
Iehan del Moesa, premier fourrier de l'escuyerie.
Hernando Umances, Gerónimo Helwagien, Cornélis, les de fourrerie.
Migel de Sancta Cruz, prouveur.
Henrich Dias, tailleur.
El calcetero.
El çapatero.
Le barbier des paiges.
Le dorador.
Heredia Correas, Renaut du Bois, correo, Gamboa, rreo, postillons d'escuyrie.
Antonio de Lyvarès, somlier de cuysine.
Symon, somlier de cave.
Juan Metz, somlier de la paneterie.
Alonso de Migullo, ayuda del governador de los pages.

Fransisco de Ozeda, frenero.
Henry Colin, esperonier.
Juan Herrera, sellier.
Andrés de la Huerta, guarnisionero.
Miguel de Torrès, plumassier.
Me Lodvic, Me Frédéricq, marischal.
Fabian d'Avilla, cerregero.
Diego Loppez, verlet de corps.
Bénédict, maistre palafernier.
Pallaferniers, LX.
Fabian Gonzallès, maistre des lytières.
Me Jacques, Hernando Hellemay, picqueurs des chevaulx.
Pierre Fenet, maistre tantier.
Tantiers, LXX.
Gasparin, voltegeur.
Alexandre, jouueur d'instrument.
Hans Fouchier, faiseur d'acquebutes.
Les veneurs et les chasseurs.
Martin d'Asidie.
Les vuillons, IV.
Les couchiers, III.

LA GRAND'FOURRERIE.

Luys Vanegas, grand marischal de logis.
Juan Cornetto, fourrier du roy.
Andrés de Losada.
Fransisco de San Vicente.
Hernando de Frias.
Pedro de Moya.
Melchior de Resa.
Jehan Seguerre.

Hugues Cousin.
Pierre Red, anglois, fourrier du roy.
Thomas Noghe, anglois.
Jehan Garces, anglois.
Jehan Dias de la Peña.

LES GRANDS SEIGNEURS.

Le duc de Savoye, après la personne du Roy.
Le prince de Parme.
Le prince d'Orenge, de l'ordre et du conseil.
Le conte de Feria, capitaine de la garde espaignole.
Le conte d'Egmont, de l'ordre et du conseil.
Le conte de Lalaing, de l'ordre et gouverneur.
Le comte de Hornes, capitaine des archiers de corps.
Le conte de Schwartzbourg, capitaine des Allemans.
Le conte d'Aremberghe, de l'ordre et gouverneur.
Le Sr de Bynicourt, de l'ordre et gouverneur.
Le conte de Meghe, de l'ordre.
Le baron de Barlemont, de l'ordre et du conseil.
Monsr de Glajon, général de l'artillerie.
Le conte de Boussu, de l'ordre et du conseil.
Monsr l'admiral, de l'ordre.
Monsr de Corrières, de l'ordre.
Le duc d'Arschot, de l'ordre.
Le marquiz de Pescare.
Le marquiz de Sarria.
César de Gonzaga.
Vespasiano de Gonzaga.
Hercules de Gonzaga.
Le prince de Salmone.
Le marqués de Cámaras.

El marqués de Seralvo.
El marqués de Yrrachy.
El conde de Chinchon.
El conde de Fuensalida.
El marqués de Montemayor.
El conde de Rivagocia.
El marqués del Valle.
El conde de Ryvadama.
Don Antonio de Cordova.
Don Juan de Gonzaga.
Don Carlos de Vintemille.
Don Jerónimo Pinantello.
Le conte de Mansfelt, de l'ordre et gouverneur.

LE CONSEIL D'ÉTAT, CEULX DE LA LONGUE ROBBE.

L'évesque d'Arras.
Le président Viglius.
Le Sr Bermont.
Le conseillier Tisnacq.
Le conseillier Bruxelles.
Audiencier, d'Overloepe.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Vander Aa.
Courtewille.
Phintzing.
Scharemberghe.
Huissiers.

CONSEIL D'ESPAIGNE ET D'ITALIE.

Gonçalo Perez, secretario del Rey.
El regente d'Arragon.
El regente de Naples.
El regente de Cathalogna.
El regente de Cicilia.
El regente de Vallencia.
El regente de Milan.
El alcalde, don Fransisco de Castilla.
Erasso, secretario.
Vargas, id.
Oyos, id.
Sayas, id.
Escrivanos.
Aguazilles.
Carcelero.

CEULX DES FINANCES.

Monsr d'Achicourt.
Monsr de Berlaymont.
Trésorier Boisot.
Le commis Damhoudere.
Le commis Van Loo.
Le commis Vanden Berghe, et garde de l'espargne.
Le receveur général, Liévin Wouters.
Le trésorier des guerres, Molckman.
Le greffier Doolman.
Le greffier Me Jehan Gilles.
Huissier, Phillebert.

CONSEIL PRIVÉ.

L'évesque de Tournay.
Le chancelier de l'ordre, Nigri.
Le docteur Hermès de Winghene.
Messire Simon Renard, Sr de Bermont.
Messire Philibert de Bruxelles.
Messire Grandjan, Sr de Roman.
Le sieur d'Indevelde, messire Nicolas Micault.
Le conseillier Hontzode.
Le conseillier Christoffle d'Assonleville.
Le Sr de Faverney.

SECRÉTAIRES DUDICT CONSEIL.

Me Jehan de Langue.
Le Sr Bourgeois.
Le Sr de Vlierden.
Me Jacques de la Torre.
Praetz.
Berty.

HUISSIERS ORDINAIRES.

Pierre Lasne.
Pompille Numan.

AMBASSADEURS.

L'ambassadeur de Sa S^té le pape.
L'ambassadeur de la Sacrée Majesté Impérialle.
L'ambassadeur de France.

L'ambassadeur de Portugal.
L'ambassadeur d'Angleterre.
L'ambassadeur de Florence.
L'ambassadeur de Venise.
L'ambassadeur de Ferrare.
L'ambassadeur de Gênes.
L'ambassadeur de Rodes ou de la religion Saint-Jehan.
L'ambassadeur du roy de Pologne
L'ambassadeur du roy de Zwède.
L'ambassadeur du roy de Denemercque.

GENTILZHOMMES DE BOUCHE.

Don Gabriel de la Cueva.
El marqués de Falcès.
Don Berlandino de Mendoça.
Don Alonso de Tuar.
Don Pedro Manuel.
Don Rodrigo Manuel.
Don Luys de Caravajal.
Don Antonio de Velasco.
Don Diego de Azevedo Pimentel.
Don Alonso Osorio.
Don Fransisco de Mendoça.
Don Pedro de Avila.
Don Fradricque Henricque.
Don Berlandino Manricque de Lara.
El conde de Castillard.
Don Pedro de Velasco.
Don Migel de Luna.
Don Gomès Suarès de Figoroa.
Don Antonio de Cordova.

Don Rodrigo de Mescoso.
Estefano Doria.
Don Juan Tavera.
Don Hernando Carillo.
Don Alvaro de Mendoça.
Don Antonio de la Cueva.
Adrien de Bailleux.
Antonio de Rupemprel.
Jacques de Clarhout.
Pompeo Colona.
Jehan Baufremont, Sr de Sombarnon.
Don Garcia Sarmiento.
Garcilaso de la Vega.
Garcilaso Puertoquarrero.
Don Pedro Puertoquarrero.
Don Iñigo de Mendoça.
Don Luys de Cordova.
Don Fransisco Henriquès.
Carlos de Sango.
Luys, Sr de la Troullière.
Don Rodrigo de Benavidès.
George Howart.
Eduart Wandesort.
Thomas Percy, conte de Notombellart.
Thomas Harne.
Don Thomas Hastings.
Carlos á Howart.
Don Fradricque de Guzman.
Don Luys Henriquès.
Don Luys Mendès de Haro.
Don Gonzallo Chacon.
Don Juan de Fonceca.

Maximilien de Longueval.
Don Hernando de Toledo.
Don Luys d'Ayala.
Don Carlos d'Avalos.
Don Juan d'Avalos.
Don Pedro Henricquès.
Don Manuel Ponteleon.
Don Manrique de Lara.
Don Juan Pacheco.
Carlos Bridges.
François de la Baulme, conte de Morinel.
Pablo Siforcia.
Richardo Gelez.
Frederigo Perenot, Sr de Champaigné.
Pierre de Peloux, Sr de Vercel.
Don Berlardino d'Ayala.
Jehan, baron de Velwillers.
Don Berlandino Manrique de Salamanca.
Le conte Wolfz de Hizebourg.
Lelio Doria.
Le Sr de Rasinghem.
Adrien de Berghes.
Ulrich, conte de Montfort.
Le conte de Hoochstraten.
Le conte de Culenbourg.
Don Gonzallès de Guzman.
Le conte de Ligne.
Don Pedro de las Ruvellas.
Don Fransisco Manrique de Paredès.
Phelippe de Lannoy.
El conte Sforcia Morane.
Charles de Lannoy, Sr de Mingoval.

GENTILZHOMMES DE LA MAISON.

Don Fradricque de Caravajal.
Don Pedro de Quintana.
Don Pedro de Castilla.
Don Juan Mansino.
Don Juan de Toledo.
Don Juan de la Muza.
Don Juan Nino de Portugal.
Don Fransisco Velasco.
Ruy Dias de Mendoça.
Don Anthonio de Luna.
Don Rodrigo de Baçan.
Don Iñigo de Cordova.
Don Iñigo de Avila.
Don Fradricque de Cordova.
Don Luys de la Cerda.
Don Tristan de Leguizamo.
Don Juan de Castilla.
Carlos de Luna.
Don Diego de Leyva.
Don Sancho de Cordova.
Don Carlos de Arrelano.
Don Garcia de Ayala.
Phelippe de Ledoime.
Juan de Cicon.
Gerónimo de Mal.
Fransisco de Haeften.
Carlos Vander Noet.
Juan de Gilley.
Don Pedro de Reynoso.

Adrian Garcia.
Fransisco Marles de Mayla.
Don Migel de Valterra.
Don Martin de Goni.
Don Diego de Royas.
Don Pedro de Velasco.
Don Goutierre Delgadilla.
Don Phelippe de Silva.
Don Diego de Herera.
Don Pedro de la Cerda.
Don Joseph de Acuña.
Diego de Melo.
Jehan de Varluzey.
Frederico Ferrero.
Don Fransisco Manrique.
Phelippe Schoonhoven.
Don Antonio Perosoa.
Alvario de Mendoça.
Fransisco Mendès.
Guerry de Brecht.
Juan Polz.
Gomès Perès de las Marinas.
Don Fransisco Caraffa.
Don Antonio de Peralta.
Christofle de Villen.
Don Juan de Mendoça.
Robert Walgrave.
Juan Van Steenweghen.
Don Pedro de Padilla.
Juan Babtista d'Andelot.
Charles d'Ermestorfz.
Jehan, Sr de Mol.

Jacques de Castre.
Pierre de Morbecq.
Juan Fransisco Dolphino.
Arnoul de Groeninghen.
Don Pedro de Ulloa.
Andrés Vaszenere.
Andrés de Sucre.
Don Raphaël Manrique.
Phelippe de Chassey.
Gérard de Vateville.
Prospero de Laling.
Don Loppez de Acuña.
Godeffroy de Varembourg.
Don Phelippe Manrique de Valencia.
Phelippe de Vinancourt.
Charles de Longastre.
Don Antonio Enrique.
Don Manuel de la Zerda.
Phelippe Van Meere.
Jehan de Brancion.
Jehan de Herera.
Antonio de Vercèle.
Don Luys Wick.

COUSTILLIERS.

Jehan de Reulx.
Scipion de Tolfa.
Guillame de Platenbourg.
Galzeran Durael.
Don Garcia Manrique.
Don Antonio de Caravajal.

iel d'Espès.
m Ketteler.
lerico Papenhan.
Fradricque Henrique.
Pedro de Velasco.
Iñigo de Mendoça.
Nicolas de Rocaful.
Antonio de Portugal.
rigo d'Avallos.
hel Juan.
ı Migel de Pamier.
ı Fransisco Yrraracaval.
ıon Perreya.
ı Diego de Onando.
n Fernando.
ırge Wyte.
bert Colhit.
uardo Wagicham.
n Antonio Burza.
:ardo Lapton.
·los Wirtzberg.
n Phelippe Rocaberty.
n Juan de Vineros.
n Migel de Goni.
tavio Espinola.
n Migel de Monteleon.
n Juan de Herera.
n Fransisco de Gongara.
n Alvaro de Guzman.
n Jerónimo Chavez.
elippe de Chasteau.
:ques de Quarrey.

Ernoul de Bemelberghe.
Octavio de Nogarola.
Don Fransisco de Beamonte.
Salazar de Beaumonte.
Don Manuel de la Zerda.
Don Juan Velez de Medrano.
Pedro Faraon.
Fransisco de Erasso.

II.

LE DUC

EMMANUEL-PHILIBERT

DE SAVOIE.

I.

Emmanuel-Philibert, que le Piémont et la Savoie regardent, à juste titre, comme un de leurs plus grands princes, mérite d'occuper aussi une place distinguée dans les annales de la Belgique. Il gouverna nos provinces en des temps difficiles; sous les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, il exerça les charges militaires les plus élevées de l'État, et la victoire de Saint-Quentin, à laquelle la cavalerie belge et son illustre chef le comte d'Egmont eurent une part si brillante, le plaça au rang des premiers capitaines de son époque.

Comment se fait-il donc que nos historiens nous parlent si peu de ce prince; qu'ils ne nous apprennent rien de ses talents ni de son caractère, de ses qualités ni de ses défauts, de ses faits d'armes ni de son administration?

On lit, dans des documents qui viennent d'être publiés par les soins de la Commission royale d'histoire, que Philippe II, quoiqu'il eût de l'affection pour le duc de Savoie, ne le trouvait pas propre au gouvernement des Pays-Bas;

que les seigneurs ainsi que le peuple de ces provinces étaient mécontents de sa régence; que lui-même désirait en être déchargé (1). Mais on y voit aussi que la reine Marie de Hongrie avait d'Emmanuel-Philibert une tout autre opinion, et le jugement d'une telle princesse doit peser d'un grand poids dans la balance de l'histoire.

« Je ne doute point — écrivait-elle au roi — que, si V. A. reprend le duc, en lui donnant à connaître les points où il a erré, le dommage qui en résulte pour le service de V. A., le préjudice que souffriraient vos affaires, et la peine que vous ressentiriez, de la continuation d'une pareille manière d'agir, contrairement à la confiance que vous avez placée en lui, comme votre parent si proche et pour qui vous avez tant d'amitié, je ne doute pas, dis-je, qu'apprenant de la sorte la véritable volonté de V. A., il ne se garde de retomber dans les erreurs qu'il a commises, ne serve V. A. et ne lui obéisse en tout : car, selon ce que j'ai connu de lui, il a toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon gouverneur.

» Je craignais, en effet, et j'entendis exprimer la même crainte avant mon départ des Pays-Bas, que ce désir qu'il manifeste de n'en pas conserver le gouvernement — désir qui a dû le rendre plus faible dans ses actes — ne lui vînt de ce que V. A. ne lui donnerait pas les moyens de soutenir ces provinces, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, comme il convenait à son honneur et au service de V. A., et de ce qu'il désespérerait de satisfaire

(1) Instruction de Philippe II à l'archevêque de Tolède, envoyé en Espagne, datée du 5 juin 1558, à Anvers, dans *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste : lettres inédites*, etc., t. II, p. 432.

devoir de sa charge, voyant le pays à bout, les populations découragées, la licence extrême parmi le peuple, même parmi beaucoup d'autres, la justice tombée si bas qu'elle n'est plus ni respectée ni obéie.

» Si ce sont là les motifs qui le dirigent, il se conduit, sire, en homme loyal et bien intentionné, qui désire servir V. A. en sauvegardant son propre honneur, mais qui n'a pas l'ambition de gouverner sans savoir comment il en pourra sortir: car il est certain que, si V. A. ne met ordre aux affaires par des mesures efficaces, ni lui ni personne au monde ne saurait le faire; et V. A. doit tenir pour chose absolument vraie que la capacité ni l'autorité dans le gouvernement ne suffisent pas pour introduire de pareilles mesures. Alors que le mal est si grand, en présence de V. A., qui l'a toléré, vouloir y remédier en son absence serait donner lieu à des troubles et à des révoltes dans le pays. Tous ceux qui connaissent le caractère des peuples des Pays-Bas conviendront de ce que je viens de dire; et la même chose arrivera, s'il n'y a pas de justice, de police, d'obéissance ni de respect. V. A. ne doit pas penser que les États de là-bas se puissent gouverner comme ceux d'ici, sans mêler la sévérité parfois à la douceur; de plus, il importe que les vassaux y sachent que, quand le gouverneur est forcé d'user de rigueur envers les mauvais, il le fait conformément à la volonté et aux ordres du prince.

» Je l'éprouvai bien moi-même, sire, au temps de ma régence. Certes, madame Marguerite, notre tante, avait longtemps et fort bien gouverné les Pays-Bas; mais, devenue vieille et étant accablée de maladies, elle ne put plus régir ces provinces par elle-même, ainsi qu'il eût convenu et qu'elle l'avait fait jusqu'alors, et elle se vit forcée d'en confier le soin à d'autres. Il résulta de là et

des longues absences de l'Empereur que, lorsqu'il vint aux Pays-Bas après la mort de notre tante, il y trouva les principaux seigneurs divisés entre eux, la justice dégoûtée et sans force, tous les ordres de l'État mal disposés pour le service du souverain. Il mit incontinent la main à tout, fit refleurir la justice, rétablit l'ordre dans ses finances, pourvut à ce que son autorité fût respectée. Quand il le fallait, — et il le fallut souvent — il signifiait, avec la sévérité nécessaire, à ceux qui voulaient attenter à ses droits, qu'il ne le souffrirait point, et qu'il serait fait justice des grands de même que des petits; enfin, il me prescrivit de veiller à l'observation de ce qu'il avait ordonné. J'étais bien jeune, j'avais bien peu d'expérience et d'habileté pour un gouvernement si considérable; je n'eus de la sorte qu'à faire exécuter les ordonnances de S. M. I., et cette tâche fut encore pleine de difficultés et d'embarras.

» Que V. A. suive cet exemple; qu'elle pourvoie à la défense et au gouvernement des Pays-Bas par des mesures arrêtées en sa présence, et qu'elle les fasse elle-même mettre à exécution : alors le duc, qui est plus âgé que je ne l'étais en ce temps-là, qui a beaucoup plus d'expérience des affaires de guerre et d'administration que je n'en pouvais avoir, et une connaissance plus grande du pays, à qui l'on attribue enfin plus d'habileté et de capacité, sera beaucoup mieux en état, que je ne l'étais, de remplir les obligations de sa charge.... (1). »

Quelles étaient les erreurs, les fautes que Philippe II reprochait au duc de Savoie, et dont la reine Marie l'engageait à avertir ce prince? J'ai interrogé là-dessus les

(1) Lettre de la reine Marie à Philippe II, écrite de Cigalès, le 7 septembre 1558, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, etc., t. I, pp. 348-350.

Papiers d'État du cardinal de Granvelle, ce recueil si précieux pour notre histoire au XVIme siècle, et je n'en ai tiré aucunes lumières. J'ai consulté, avec aussi peu de fruit, les lettres de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, que Henri II envoya en ambassade aux Pays-Bas après la paix de 1559 (1). Je ne me suis pas contenté de recourir aux sources imprimées, mais j'ai aussi fouillé dans les archives : j'ai compulsé les correspondances de plusieurs personnages politiques du temps; elles ne m'en ont pas appris davantage.

Quelques-uns de nos documents manuscrits fournissent toutefois des indications qui peuvent aider à découvrir les griefs du roi contre Emmanuel-Philibert.

Il n'y avait pas encore neuf mois que le duc était à la tête du gouvernement des Pays-Bas, lorsque, en plein conseil (2), dans une séance où assistaient, avec la reine douairière de Hongrie, les principaux ministres espagnols et belges, il déclara au roi que, si ces pays n'étaient promptement et efficacement secourus par les autres provinces de la monarchie, il serait obligé de se démettre de sa charge (3). Quelque temps après (23 novembre 1556), dans une autre séance où Philippe était entouré des mêmes ministres, il insista sur sa déclaration précédente : les seigneurs belges (4) qui formaient son conseil étaient, comme

---

(1) *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, publiées par Louis Paris, 1841, in-4°.

(2) Au mois de juillet 1556.

(3) « Remonstrance faicte au roy, le mois de juillet XV^c^LVI, en la pré-
» sence de la royne et pluiseurs seigneurs principaulx du conseil d'Espaigne
» et de par dechà. » (Archives du royaume : papiers d'État.)

(4) Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Lalaing, les Srs de Berlaymont et de Glajon, l'évêque d'Arras et le président Viglius.

lui, résolus de se retirer, s'il n'était fait droit à leur requête.

Les remontrances qui furent présentées au roi dans ces deux occasions, font le plus triste tableau de la situation où les Pays-Bas se trouvaient à l'époque dont nous nous occupons ici. Le trésor royal était vide; les domaines avaient été pour la plupart engagés; le pays, ruiné, ne pouvait plus fournir de subsides; toutes les provinces étaient obérées, la Flandre seule devait près de trois millions de florins, et les impôts avaient été exorbitamment accrus; les troupes, n'étant pas payées, commettaient des désordres et des violences dont on ne saurait aujourd'hui se faire une idée; « les povres subjectz disoient ouverte» ment qu'ilz ne sçauroient estre pis, s'ilz fussent à l'en» nemy; » le mécontentement était universel, et la désaffection pour le nouveau souverain se manifestait par des signes non équivoques. Emmanuel-Philibert ne le laissait pas ignorer au roi : « A cest advénement de Vostre Ma» jesté, — lui disait-il dans sa remontrance du mois de » juillet — l'on troeuve le peuple fort desgoutté, lequel, » pour la mesme occasion, a prins une telle impression » contre ledict duc, qu'il ne sçait quelle affection il luy » pourra porter, pour estre maintenu et protégé par luy » au nom de Vostre Majesté, voyant les choses à son com» mencement si extrêmes et sans aucun remède : qui cause » joinctement que l'obéissance se diminue de jour en » jour, et que ledict duc craint très-fort qu'il se trouvera » bien empesché pour refréner et adompter les mauvaises » humeurs que pour lesdictes occasions se viendront » monstrer entre ledict peuple; et s'apperchoit-on clère» ment que aucuns manans des pays nouvellement ac» questez, comme Gheldres et aultres, entendans l'estat

» de ces affaires, commencent à tenir propos assez estran-
» ges..... » Les Belges étaient d'autant plus mécontents, que les guerres incessantes avec la France, dont ils portaient tout le poids, avaient pour motifs des intérêts qui leur étaient étrangers.

Emmanuel-Philibert et les seigneurs des Pays-Bas terminaient ainsi leur deuxième remontrance : « Sire, le-
» dict seigneur duc et ceulx de vostre conseil d'Estat, se
» trouvans au mytant de ces perplexitez, voyans qu'il n'y
» a fondement pour se povoir acquiter en la charge que
» Vostre Majesté leur a donnée respectivement, selon le
» désir qu'ilz ont, si ce n'est que Vostredicte Majesté y
» mecte la main, n'ont peu délaisser, pour leur debvoir,
» de remonstrer itérativement le tout, estans forcez de
» supplyer très-humblement à icelle, ou d'y vouloir pour-
» veoir de son costel, ou les déporter de la charge qu'il
» a pleu à Vostredicte Majesté leur donner. »

Soyons juste. Les embarras de Philippe II étaient extrêmes. Si les ressources de ses sujets des Pays-Bas étaient épuisées, celles de ses sujets de Milan, de Naples, de Sicile ne l'étaient guère moins; ses royaumes d'Espagne se montraient peu disposés, en son absence, à lui accorder les secours qu'il réclamait d'eux, et l'or que lui fournissait l'Amérique était chaque fois dépensé avant d'être reçu. Nous avons raconté ailleurs comment Charles-Quint se vit forcé de suspendre son départ pour l'Espagne, faute d'argent (1).

L'hiver de 1556 à 1557 fut, aux Pays-Bas, un des plus

---

(1) *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste :* Introduction, p. 108.

calamiteux dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. La récolte avait été mauvaise : la disette fut si grande que le blé s'éleva, à Amsterdam, jusqu'à 120 dalers le last; de mémoire d'homme, rien de semblable n'avait été vu (1). La rigueur du froid vint ajouter encore aux maux de la famine. La mortalité fut effrayante : à Bruxelles seulement, selon un historien contemporain, dix-huit mille individus, hommes, femmes, enfants, périrent de faim et de misère (2). Pour comble de malheur, la peste éclata dans la plupart des villes (3).

Ce fut au milieu de ces circonstances désastreuses que la guerre avec la France se ralluma. Philippe II, obligé de se défendre contre une agression qu'il n'avait pas provoquée, eut recours d'abord à ses sujets de Castille : il fit partir pour la Péninsule Ruy Gomez de Silva, celui de ses conseillers qui était le plus avant dans sa confiance; il sollicita l'Empereur, son père, de prêter son puissant concours à ce ministre, pour le succès de sa mission. Grâce à l'appui de Charles-Quint, qui, du fond du monastère de Yuste, stimula par des lettres pressantes le zèle de la gouvernante et du conseil d'Espagne, Ruy Gomez en rapporta des secours pécuniaires assez considérables (4). Ils

---

(1) Lettre du président Viglius à la reine Marie, du 4 juillet 1557.

Vers la fin de juin, le last tomba à 48 dalers, par l'arrivée de navires chargés de blés d'Oostlande.

(2) Le Petit, *Grande chronique de Hollande et Zélande*, in-fol., t. II, p. 6.

(3) « ..... Naguères sont icy survenues des maladies quasi universelles, et entr'autres la peste, ès villes tant de frontières que d'aucunes autres dedens le pays; et samble que Dieu nous veuille purger *per aquam et ignem*..... » (Lettre du président Viglius à la reine Marie, du 12 octobre 1557.)

(4) Sur cette mission de Ruy Gomez et ses résultats, on trouvera de nom-

ne suffisaient pas toutefois, et Philippe se décida à faire un nouvel appel au patriotisme des peuples des Pays-Bas : il les assembla en sa présence, à Valenciennes, le 3 août 1557.

L'issue de cette tentative était des plus incertaines : les états de Brabant n'avaient pu être amenés, après de longues négociations, à donner un vote unanime au subside réclamé d'eux lors de l'avénement du roi, et il avait fallu employer, envers les membres récalcitrants de Bruxelles et de Louvain, un moyen extra-constitutionnel, quoique autorisé par l'usage, celui de la compréhension (1). Aussi Philippe, selon l'avis de ses ministres, s'abstint-il de toute demande d'argent : il se contenta d'exprimer le désir que les états nommassent des commissaires pour examiner, avec ceux qu'il députerait lui-même, « les expédients par » lesquels les Pays-Bas se pussent conserver, et sortir de » l'extrême nécessité où ils se trouvoient. »

Des conférences furent en conséquence tenues à Bruxelles; elles durèrent plusieurs mois, et donnèrent lieu à de vives discussions. Enfin, le 3 mai 1558, les états généraux consentirent une aide annuelle de 800,000 livres Artois pendant neuf années. Cette somme était loin de répondre à ce que le roi s'était promis d'eux; les conditions auxquelles ils subordonnèrent leur consentement ne furent pas de nature à le lui rendre plus agréable. Ils exigèrent d'abord que, moyennant une indemnité de 1,200,000 florins, toutes

---

breux documents dans notre recueil de *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint.*

(1) En flamand *vervanckenisse.*

Les lettres expédiées à cet effet portent la date du 27 juillet 1557.

les aides existantes fussent supprimées : ils voulurent ensuite que la recette et l'administration des deniers par eux accordés fussent placées entre leurs mains; que les montres des gens de guerre se fissent en présence de leurs commis; que la solde des troupes fût payée par leurs propres receveurs; qu'aucune province ne pût être exécutée pour une autre; que, si tel ou tel corps d'états se refusait à payer la somme entière à laquelle il avait été cotisé, le déficit fût à la charge du roi, etc. Philippe II dut souscrire à toutes ces conditions, quelque répugnance qu'il y eût (1) : mais il n'oublia jamais l'espèce de violence qu'il s'était vu forcé de subir, ni le préjudice que son autorité en avait reçu. L'aide *novennale*, comme on l'appela, laissa dans son esprit une prévention ineffaçable contre ces assemblées où les représentants du pays osaient exprimer ses griefs, et revendiquer ses droits.

C'était après les états de Bruxelles, que Philippe parlait du duc de Savoie dans les termes que nous avons rappelés plus haut. Il est apparent que, aux yeux du roi, le grand tort d'Emmanuel-Philibert était de n'avoir pas su obtenir des états des subsides plus considérables, ni empêcher qu'ils élevassent des prétentions dont l'autorité du gouvernement était blessée.

II.

Les plaintes du roi contre Emmanuel-Philibert sont ainsi, ou paraissent du moins expliquées. Mais nous n'en

(1) Nous avons donné des détails sur les états généraux de 1557-1558, dans un travail consacré aux anciennes assemblées nationales de la Belgique, et que la *Revue de Bruxelles* a publié.

connaissons guère mieux pour cela le vainqueur de Saint-Quentin, le successeur de la reine Marie dans la régence des Pays-Bas.

Heureusement que ces peintres fameux auxquels nous avons emprunté déjà les portraits de Charles-Quint et de Philippe II, — nous voulons dire les ambassadeurs de Venise — nous ont laissé des descriptions non moins détaillées du prince qui a reçu de l'histoire, on ne sait trop pourquoi, le surnom de *Tête de fer*.

Il y a cinq relations des ambassadeurs vénitiens sur le duc Emmanuel-Philibert de Savoie.

La première est d'André *Boldù;* elle fut lue au sénat le 12 décembre 1561 (1).

La deuxième fut lue en 1564; Sigismond *Cavalli* en est l'auteur (2).

François *Morosini* rédigea la troisième, en 1570 (3).

La quatrième est due à Jérôme *Lippomano;* elle est de 1573 (4).

La cinquième enfin est l'ouvrage de François *Molino,* qui en donna lecture au sénat en 1574 (5).

La relation de Boldù a pour nous un intérêt particulier : Emmanuel-Philibert venait à peine de quitter les Pays-Bas, lorsque ce diplomate fut envoyé à sa cour (6), et Boldù put faire de lui un portrait d'autant plus ressemblant, que le duc l'avait admis à sa familiarité.

---

(1) Elle est insérée dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, 2me série, t. I, pp. 401-470.

(2) *Ibid.*, t. II, pp. 25-56.

(3) *Ibid.*, pp. 113-192.

(4) *Ibid.*, pp. 193-224.

(5) *Ibid.*, pp. 225-264.

(6) Il fut nommé le 31 janvier 1560. (*Relazioni*, etc., série 2, t. I, p. 407.)

Voici comment il s'exprime :

« Emmanuel-Philibert est né le 8 juillet 1528, à Chambéry en Savoie. Lorsqu'il vint au monde, on eut si peu d'espoir de le conserver, que, pendant plusieurs heures, la vie fut entretenue en lui par l'haleine de la sage-femme. Jusqu'à l'âge de trois ans, il resta estropié des jambes, tellement qu'il marchait avec beaucoup de difficulté : aussi pendant longtemps sa mère, par suite d'un vœu, le fit habiller en petit moine; et, comme il avait plusieurs frères, qui tous sont morts aujourd'hui, on pensa à faire de lui un homme d'Église. Son Excellence m'a dit, à ce propos, que Clément VII, à Bologne, promit au duc Charles, son père, de l'élever au cardinalat : c'est pourquoi on l'appelait le petit cardinal. Son esprit est resté, d'ailleurs, ce qu'on voulait que fût son habit, c'est-à-dire religieux. A deux ans et demi, Emmanuel-Philibert fut porté à Turin, où il demeura jusqu'à l'âge de sept ans; il passa ensuite une année, partie à Verceil, partie à Milan. La guerre étant survenue, il se retira avec sa mère à Nice, où il séjourna durant sept années consécutives. De là il partit pour Verceil, cinq jours seulement avant que Nice ne fût brûlée par l'armée navale des Turcs, en 1543. Peu après, il alla trouver l'empereur Charles-Quint, son oncle, duquel il eut, à différentes époques, ces charges et ces honneurs que tout à l'heure je dirai.

» Votre Sérénité saura cependant que la stature de ce prince est médiocre, et même petite ; qu'il est d'un aspect gracieux et aimable, on ne peut mieux pris dans sa taille, et d'une complexion bonne et saine, bien qu'il souffre de catarrhes, à cause qu'il boit ordinairement des vins d'Espagne, qui sont très-épais et très-forts. Il va la plupart du temps à pied. Il est adroit à tous ces exercices du corps

qui conviennent à un prince, et s'y montre presque infatigable : car il jouera à la paume et au mail pendant quatre et six heures, en plein soleil, et rarement, ou pour ainsi dire jamais, on le verra en sueur, quelque grande fatigue qu'il fasse. Il prend surtout un plaisir extrême à nager.

» Quant aux qualités de l'âme, il est fort religieux et dévot : c'est une vertu qu'il a héritée de ses ancêtres. La plupart, en effet, ont fondé des abbayes et bâti des couvents en grand nombre dans leurs États; ils ont fait plus encore, car ils sont allés dans le Levant combattre pour la foi du Christ contre les infidèles. De ses sentiments religieux je rapporterai un seul exemple, bien que j'en pusse citer plusieurs; lequel, de même qu'il est digne de Son Excellence, mérite d'être connu de Votre Sérénité et de Vos Seigneuries Excellentissimes. C'était la première fois qu'il fut chargé du commandement de l'armée de Flandre, quand l'Empereur l'envoya contre Hesdin. Il devait partir le lendemain dans la matinée : on le vit, à la tombée de la nuit, sortir du palais, accompagné d'un seul de ses serviteurs, avec autant de mystère que possible. Tous ceux qui le reconnurent, ou à qui cette sortie fut racontée, pensèrent, eu égard à son âge et à son goût pour le beau sexe, qu'il allait faire ses adieux à quelqu'une de ses maîtresses. On sut depuis, d'une manière certaine, qu'il était allé au monastère de Saint-Paul, y avait passé la nuit et s'y était confessé : le lendemain matin, après avoir communié et recommandé son âme à Dieu, il se mit en chemin, pour aller remplir sa charge de général.

» Ce prince est juste et très-porté à la clémence; en ce dernier point, il cède facilement aux prières de la du-

chesse, son épouse (1), qu'il aime et respecte autant qu'un mari puisse aimer et respecter sa femme; et, si cet amour qu'il lui témoigne est sincère, je le tiens pour le mari le plus amoureux qu'il y ait au monde; s'il est feint, je ne crois pas qu'il existe quelqu'un de plus artificieux que lui (2).

» A l'égard de sa libéralité, ses serviteurs prétendent qu'autrefois elle était plus grande qu'elle n'est aujourd'hui, si cependant on ne doit pas plutôt dire qu'alors il était prodigue : car, en maintes occasions, il a fait des dépenses excessives. Je citerai, notamment, ce qu'il dépensa, en dons, livrées et autres choses, pendant qu'il était en Flandre; son voyage d'Angleterre, et celui qu'en dernier lieu il fit à la cour de France, où il vint en poste, suivi de deux cents gentilshommes richement vêtus, et appor-

---

(1) Ce passage n'est pas clair dans le texte. Nous adoptons l'interprétation que lui a donnée l'éditeur des *Relazioni* : « Si vuol intendere forse — dit » M. Albèri — che si piega facilmente alle preghiere della duchessa sua mo- » glie. » Et cette interprétation nous paraît confirmée par ce que dit Sigismond Cavalli de l'influence que la duchesse avait sur son mari dans les matières de libéralité et de grâce : « È clemente ed umana, e perciò abbraccia » volentieri le cause de' poveri e delle vedove, e fa che presto sien spedite » dal duca e da' suoi magistrati; e se alcuno trova difficile il principe in » ottener qualche grazia, ricorre a Madama, con il mezzo della quale spesso » ottiene quanto desidera, non sapendo Sua Eccellenza quasi mai negarle » cosa che lei gli dimandi.... » (*Relazioni*, etc., 2re série, t. II, p. 55.)

Jérôme Lippomano s'exprime à peu près de la même manière : « Ogni » afflitto e sconsolato — dit-il — ricorre ad essa, la quale, e col danaro e » col raccommandare a giustizia ed a grazia, solleva ognuno e consola ogni » animo travagliato, al che fare ha il volere ed il potere uniti insieme, essendo » grandemente amata dal signor duca, il quale si può ben dire con verità » che non gli nega mai cosa che lei gli chiegga... » (*Ibid.*, p. 201.)

(2) Emmanuel-Philibert avait épousé, en 1559, Marguerite de France, sœur de Henri II.

tant des habillements royaux, tout ornés de pierreries, pour servir au roi Henri et aux personnages principaux de sa cour, jusqu'au nombre de seize, le jour que devait être célébré son mariage avec la princesse Marguerite. J'ai su depuis une chose qui me paraît démontrer irrésistiblement la prodigalité où il se laissait aller en ce temps-là : c'est que, suivant les comptes qui furent dressés au moment où il allait quitter la Flandre, il restait débiteur de 654,000 écus : il paya une partie de cette dette au moyen des rançons qu'il eut des prisonniers, de ce qu'il reçut de la dot de sa femme, et d'un donatif que lui fit le roi Philippe, à son départ; mais, avec tout cela, les comptes ne furent pas entièrement soldés.

» Dans les audiences, ce prince est très-attentif : lorsqu'il répond, et quelle que soit l'affaire dont on l'entretient, il dit peu de paroles, surtout quand on le prend à l'improviste : mais, s'il s'agit de choses dont il ait quelque connaissance, il se montre très-avisé, comme il l'est en effet. Il évite, autant qu'il le peut, les affaires qui l'ennuient, et celles-là le choquent au dernier point : mais, par contre, il a une grande disposition à s'occuper de celles qui lui plaisent, comme de la guerre et de ce qui s'y rapporte.....

» Il a un goût prononcé pour tout ce qui concerne l'armement des galères et les choses maritimes, et il aime à y donner ses soins plus encore qu'à ses forces de terre : aussi l'on voit qu'il réside plus volontiers à Nice qu'ailleurs, et il a établi un meilleur ordre dans ses galères que dans ses forteresses et ses troupes d'infanterie et de cavalerie, lesquelles pourtant il se propose de mettre sur un pied convenable....

» Il entre quelquefois dans une grande colère; mais il

sait la modérer tellement qu'il est rare qu'il s'emporte contre quelqu'un.

» Il est hautain et fier : pourtant, quand il veut, il se montre affable et plein de courtoisie, car avec moi il a été charmant et d'une douceur rare : je dis dans le temps que j'ai négocié pour Votre Sérénité, puisque, hors de là, il a usé d'une très-grande familiarité à mon égard.

» Il croit aisément aux avantages qu'on lui fait espérer de certaines entreprises, telles que fermes, mines, ainsi que de l'alchimie et d'autres choses semblables, auxquelles plusieurs personnes disent que peut-être il consacre trop de temps.

» Il prend un vif plaisir à l'étude des mathématiques, et il ne dédaigne pas de dessiner certains objets de sa main. Mais, ce qui est plus digne encore de remarque, il écrit lui-même chaque jour les faits notables de sa vie, en manière d'histoire, dans le genre des Commentaires de César.

» Ce seigneur duc a tous les principaux ordres de chevalerie qui existent aujourd'hui chez les princes chrétiens, et qui sont au nombre de quatre. Le premier est l'ordre de l'Annonciade de Savoie, par lequel je commence, comme étant le plus ancien (1); le second, la Jarretière d'Angleterre; le troisième, la Toison de Bourgogne; le quatrième, l'ordre de Saint-Michel de France. Il est le seul qui soit décoré de ces quatre ordres ensemble.....

» La première charge, les premiers honneurs qu'il eut de Charles-Quint, datent de la guerre contre les luthé-

---

(1) Ceci n'est pas parfaitement exact : l'ordre de la Jarretière existait déjà, quand celui de l'Annonciade fut créé. (Note de M. Albèri.)

riens (1546-1547), où l'Empereur le fit général de sa maison, c'est-à-dire de l'escadron de ses gentilshommes; il se trouva à l'affaire où fut pris le duc de Saxe. La guerre finie, il partit pour Verceil, et commanda les gens d'armes en Piémont, sous don Ferrante Gonzaga. Peu après (1551), il passa en Espagne, en compagnie du prince don Philippe, son cousin germain. S'étant arrêté à Barcelone, il y était encore, lorsque le prieur de Capoue, Strozzi, général de l'armée navale de France, se présenta en vue du port, à la tête de vingt-deux galères, dans l'intention de s'emparer de la ville et de la saccager : il s'était imaginé qu'on prendrait la flotte qu'il commandait pour celle du prince Doria, laquelle en effet était attendue à Barcelone, afin de conduire en Italie le roi et la reine de Bohême. Déjà la population s'enfuyait, abandonnant tout : le duc arrêta les fuyards; il fit réparer les murailles là où il en était besoin; il prit enfin des dispositions si vigoureuses, qu'on peut dire avec vérité que la ville fut par lui préservée du sac auquel le prieur l'aurait mise.

» Il retourna ensuite en Italie avec le roi de Bohême; puis il marcha avec l'Empereur contre Metz; il commandait, dans l'armée impériale, le corps de bataille. Après la mort du seigneur du Rœulx, qui était général des troupes belges, le pays demanda que cette charge lui fût conférée, et l'Empereur le créa général de toute l'armée. Il alla faire le siége de Hesdin, qui se rendit à discrétion; il tira alors des rançons des prisonniers beaucoup de milliers d'écus. Depuis, cette ville de Hesdin fut rasée, et l'on en construisit une autre à deux milles plus loin. Emmanuel-Philibert, pour laisser un souvenir de lui, appela la ville nouvelle *Hesdinfert*, joignant ainsi au nom

qu'elle avait porté auparavant les quatre lettres qui forment la devise de la maison de Savoie (1).

» Après le départ de l'empereur Charles et de la reine Marie de Hongrie (2), le gouvernement général de la Flandre fut donné à Emmanuel-Philibert, qui depuis devint encore généralissime du roi d'Espagne. A quelque temps de là, il passa en Angleterre, avec une brillante compagnie, pour baiser les mains à la reine (3) : il en était de retour depuis peu, lorsqu'il livra, près de Saint-Quentin, cette glorieuse bataille où il mit en déroute l'armée française, et fit prisonnier le grand connétable, avec une foule d'autres personnages et de seigneurs principaux. Sur cette affaire, j'ai recueilli de la bouche de Son Excellence ces propres paroles : « que la bataille avait » été gagnée sans de grands efforts de son armée, et que, » si ses hommes d'armes et sa cavalerie avaient été autant » de demoiselles, le même résultat eût été obtenu : car il » n'y avait eu qu'à poursuivre les fuyards, à tuer, à faire » des prisonniers, tant les troupes françaises étaient sai- » sies de peur. » Cette victoire ne valut pas seulement au duc d'innombrables rançons qu'il tira des prisonniers ; elle lui fit encore dans le monde la réputation du plus valeu-

---

(1) On ne paraît pas d'accord sur la signification des quatre lettres dont est formée cette devise : *fert*. Boldù les interprète ainsi : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, en expliquant cette devise par le secours qu'Amédée IV, comte de Savoie, donna à l'ordre de St-Jean contre les Turcs : mais M. Albèri fait observer que, sur la tombe de Thomas Ier, père d'Amédée, qui se trouve dans la cathédrale d'Aoste, on voit déjà gravé le *fert*.

(2) L'ambassadeur aurait parlé plus exactement, en disant : « après l'ab- » dication de l'Empereur, et la résignation, faite par la reine Marie, du » gouvernement des Pays-Bas. »

(3) Marie Tudor, épouse de Philippe II.

reux capitaine, et, par la paix qui fut conclue entre les deux Majestés et lui, il recouvra ses États, dont la conquête avait coûté à la couronne de France, dans l'espace de vingt-trois ans de guerre (les moments de trêve y compris), plus de cinquante millions de francs, sans compter la perte de tant de princes et de seigneurs des plus illustres.... (1) »

---

(1) « Nacque il presente Emmanuel Filiberto l'anno 1528 alli 8 di luglio in Chambery di Savoia, con così poca speranza di restar in vita, che per molte ore fu tenuto vivo dal fiato della comare. Restò però stroppiato fino all' età d'anni tre nelle gambe, in modo che con molta difficoltà camminava, onde per voto la madre lo mandò per molti anni vestito da fraticino. E come ch' egli avesse allora molti fratelli, de' quali al presente non ha più alcuno, così fu tenuta opinione di farlo uomo di chiesa; anzi mi ha detto Sua Eccellenza, che da Clemente VII in Bologna fu promesso al duca Carlo suo padre di farlo cardinale, onde lo chiamavano il cardinalino. Però è restato tale il suo animo, qual si disegnava che fosse l'abito, religioso. Di due anni e mezzo fu portata Sua Eccellenza a Torino, e vi stette fino all' età delli sette anni; poi dispensò un anno tra Vercelli e Milano; ma sopravvenendo la guerra, si ritirò con la madre in Nizza, dove stette per sette anni continui, e di là si partì per Vercelli cinque giorni soli prima che vi andasse l'armata turchesca che l'abbruciò, nel 1543. Non molto dopo andò Sua Eccellenza a trovare l'imperatore Carlo V, suo zio, dal quale ha avuto in diversi tempi quei carichi ed onori che poco appresso dirò a Vostra Serenità.

» La quale intanto saprà che la statura di questo principe è mediocre, e tende più presto al piccolo; è di grazioso e amabile aspetto, di vita dispostissimo, ben complessionato e sano, se non che patisce di catarro, per li vini di Spagna che beve ordinariamente, che sono gravissimi e forti assai. Va a piedi per la maggior parte, ed è atto ed esercitato a tutti quelli esercizi del corpo che a principe si convengono, in che si dimostra quasi indefesso, perciocchè giocherà quattro e sei ore alla palla o a pallamaglio, nel sole, e tuttavia rare volte e quasi mai suderà, per gran fatiche che faccia; e sopra tutto si diletta di nuotare.

» Quanto poi alle doti dell' animo, è religioso e devoto molto, la qual virtù portò seco fin da suoi progenitori : perciocchè la maggior parte di quelli sono stati tali, avendo fondate molte abbazie e fabbricati molti monas-

Ce portrait d'Emmanuel-Philibert, fait par André Boldù, est assez complet, pour nous dispenser de repro-

---

terj nello Stato loro, e più volte ancora essendo andati fino in Levante solo per combatter per la fede di Cristo contro gl' infedeli. Pur della religione di questo signor duca dirò d'un segno solo, con tutto che molti non ne mancheriano : il quale esempio, come fu degno allora d'essere operato da Sua Eccellenza. così sarà non indegno da sapersi da Vostra Serenità e dalle Signorie Vostre Eccellentissime. E fu la prima volta che questo signor duca avesse carico di generalato dell' esercito di Fiandra, quando l'Imperatore lo mandò sotto Hesdin. Nel qual tempo occorse, che dovendosi partir Sua Eccellenza la mattina seguente per andare all' esercito, fu veduto nell' imbrunire della sera innanzi uscir dal palazzo suo con un servitore solo, quanto incognito si poteva : onde ognuno che lo vide e intese ciò, giudicò, come giovane ch' egli era, e a cui non spiacevano le donne, ch' egli andasse a pigliar licenza da qualche sua innamorata. Niente di manco si seppe di certo poi, che Sua Eccellenza andò al monastero di San Paolo, dove essendo stato tutta la notte, si confessò, e la matina seguente, communicato che s' ebbe e raccommandatosi a Dio, s'avviò di lungo al carico suo del generalato dell' esercito.

« È giusto principe e clemente molto nel perdonare, in che si lascia pregare assai da madama sua, la quale ama e osserva quanto possa essere alcuna moglie amata e osservata da qualsivoglia marito : onde se è vero questo suo amore, il reputo io il più amorevol marito che viva; e se è finto, lo giudico artificiosissimo senza pari.

« Della liberalità di questo principe parlandosi, dicono li suoi che già tempo fa n' aveva maggior parte che ora, se però quella non era da domandarsi prodigalità, avendo Sua Eccellenza speso in molte occasioni profusamente : il che si è dimostrato in donazioni, livree e altre spese grandissime fatte nella Fiandra, e quando passò in Inghilterra, e così ultimamente nel venire alla corte di Francia in posta con duecento tutti vestiti riccamente, e portando abiti regj gioiellati per vestire il re Enrico e altri principali della corte, fino al numero di sedici, il giorno designato per il suo sposalizio : quali spese ascendono a quantità eccessiva. Ma io di più n' ho saputo un segno, che mi par necessariamente dimostrativo della profusa splendidezza sua di quel tempo : e questo è che nelli conti che furono tirati in resto, quando fu Sua Eccellenza per partirsi di Fiandra, andava quella debitrice di scudi seicento cinquanta quattro mila, parte de' quali pagò con le taglie che aveva avuto

duire ceux qu'après lui ont tracés les ambassadeurs Cavalli, Morosini, Lippomano et Molino. Nous tirerons

---

dai prigioni, con una porzione che ebbe della dote, e con il donativo che gli diede al partir suo il re Filippo; ma con tutto ciò non restarono saldati i detti conti.

» Nelle udienze stà Sua Eccellenza molto attenta; nel rispondere e in ogni negozio è di pochissime parole, e allora manco quanto più è pigliato all' improvviso; però nelle cose che gli sono in qualche parte note si dimostra molto accorto, come è in fatti. Fugge li negozj fastidiosi quanto può, offendendosi l'animo suo estremamente da quelli; ma all' incontro è di grandissima voglia di operare quelle cose che lo dilettano, come o guerre o quello che dipenda da quelle....

» Soprammodo si compiace di galere e cose di mare, anco più che di quelle di terra : onde si vede ch' egli stà più volontieri a Nizza che altrove, ed ha posto maggior ordine alle sue galere, che alle fortezze, ordinanze e cavallerie (alle quali cose ha però opinione di dar qualche buona forma)....

» S' adira grandemente alla volta questo principe; ma in modo tale modera la sua collera, che di rado si rompe con alcuno.

» È Sua Eccellenza d' animo elevato molto ed altiero, però, quando vuole, si mostra affabile ed umanissimo, imperocchè è stato piacevole meco e molto umano : dico nel tempo che ho negoziato per Vostra Serenità, perciocchè fuori di quello ha usato grandissima domestichezza con me.

» Crede assai questo principe a' partiti che gli son posti d' utilità e guadagno, come appalti, miniere, alchimie, o cose tali, alle quali dicono alcuni che vi perde forse troppo tempo dietro.

» Si diletta grandemente della matematica, e non resta di disegnare alcuna cosa di sua mano; ma quello che è di maggior considerazione, è che egli stesso scrive giornalmente li fatti egregj suoi, come un' istoria a guisa dei Commentari di Cesare.

» Ha questo signor duca tutti li ordini di cavalleria che siano oggi de' principali fra principi cristiani, che sono quattro. Il primo è l' ordine dell' Annunziata di Savoia, dal quale commincio per essere il più antico; secundo la Giarettiera d'Inghilterra; terzo il Tosone di Borgogna; quarto l'ordine di San Michele di Francia. Anzi dico di più che non è altri che gli abbia tutti quattro, fuori che Sua Eccellenza.....

» Il primo carico ed onore che avesse Sua Eccellenza da Carlo V fu nella guerra contro luterani (1546-1547), nella quale lo fece generale della casa

toutefois de ces derniers quelques particularités et quelques anecdotes.

---

sua, cioè dello squadrone de' suoi gentiluomini; e si trovò alla presa del duca di Sassonia. Finita la guerra, Sua Eccellenza venne a Vercelli, dove fu fatto generale della gente d'arme in Piemonte, sotto don Ferrante Gonzaga. Poco dopo (1551) passò in Spagna, in compagnia del principe allora di Spagna, suo cugino germano; e restato in Barcelona, vi si trovò nel tempo del prior di Capua, Strozzi, generale dell' armata di Francia, il quale vi andò con ventidue galere per pigliar il porto e saccheggiar quella città, con l'inganno di far credere che fossero le galere del principe Doria che dovevano capitar là per condurre in Italia il re e la regina di Boemia. Dove in modo si adoperò Sua Eccellenza, per le gagliarde provvisioni che fece in fermar le genti che, abbandonato il tutto, si fuggivano, e in far riparare le mura dove faceva bisogno, che si può veramente dire, che dal sacco che avrebbe dato il prior al sicuro a quella città l'ha liberata esso signor duca.

» Tornò Sua Eccellenza in Italia con il re di Boemia, e poi andò con l'Imperatore sotto Metz, generale della battaglia di quell' esercito; e morto che fu il signor di Roeux, che era generale di Fiandra, fu dal paese addimandato per quel carico il signor duca di Savoia, onde lo creò l'Imperatore generale di tutto l'esercito. E fu quando Sua Eccellenza andò sotto Hesdin, quale ebbe a discrezione, e ne cavò da' prigioni molte migliaja di scudi. Dapoi fu spianato questo Hesdin, e fabbricatone un altro due miglia lontano, nel quale parve a Sua Eccellenza di lasciar memoria di sè; imperocchè gli pose nome Hesdinfert, giungendo al primo nome le quattro lettere che sono l'impresa di casa sua.

» Partito l'imperator Carlo e la regina Maria d'Ungaria per Spagna, fu accresciuto a Sua Eccellenza il governo generale della Fiandra, e di più fatto generalissimo del re di Spagna. Passò poi in Inghilterra con una onorevolissima compagnia a baciar la mano a quella regina, di dove tornato, non molto di poi, fece quella onoratissima fazione presso San Quintino, nella quale ruppe l'esercito di Francia, restando prigione il gran contestabile e con lui tanti altri personaggi e gran signori. Intorno a che intesi già di bocca di Sua Eccellenza quasi queste precise parole: che era successo il fatto di quella giornata con non molto valore dell' esercito suo, perciocchè, se tante donzelle fossero stati gli uomini d'arme suoi e la sua cavalleria, avria fatto il medesimo, non essendo occorso far altro che seguir chi fuggivva, ammazzare e far prigioni, tanto erano impaurite quelle genti francesi. Con la qual

Suivant Molino, Charles-Quint aimait Philibert-Emmanuel comme s'il eût été son propre fils (1); suivant Morosini, le duc s'efforçait, dans toutes ses actions, d'imiter l'Empereur (2). Cette dernière observation avait déjà été faite par Frédéric Badoaro (3).

Lippomano rend d'Emmanuel-Philibert ce témoignage : qu'il était très-grand observateur de sa parole; ce prince lui avait dit plusieurs fois que, plutôt que d'y manquer, il perdrait ses États et la vie (4).

Le même diplomate assure que Philibert-Emmanuel possédait six langues; qu'il parlait l'italien, le français, l'espagnol, comme s'il était né dans le pays où chacune de ces langues formait l'idiome national; qu'il entendait et parlait aussi très-bien l'allemand, le latin et le fla-

---

vittoria si acquistó questo principe, oltre le numerosissime taglie de' prigioni, non pure una reputazione nel mondo di capitano valorosissimo, ma per la pace che per quella si concluse tra le due Maestà e Sua Eccellenza, la restituzione dello Stato suo : nell' acquisto del quale aveva speso la corona di Francia, in spazio d'anni ventitre che è durata la guerra, computando dentro il tempo delle tregue, più di cinquanta milioni di franchi, oltre tanto sangue che v'ha sparso con morte di tanti principi e signori illustrissimi..... » (*Relazione degli ambasciatori veneti al senato*, etc., 2e série, t. I, pp. 420-428.)

(1) « L'altre virtù sue si può dire che siano con lui, con essersi poi affinato nella scuola dell' imperatore Carlo V, dal quale, essendogli egli nipote, non fu amato manco che se gli fosse stato proprio figliuolo..... » (*Relazioni*, etc. 2e série, t. II, p. 238.)

(2) « ..... Procurando Sua Eccellenza in tutte le sue azioni d'imitar Carlo V.... » (*Ibid.*, p. 160.)

(3) Voy. p. 17.

(4) « ..... Fa grandissima professione della sua parola, e mi ha detto diverse volte che perderebbe prima lo Stato e la vita, che mancar della sua parola.... » (*Relazioni*, etc., p. 198.)

mand (1). Nous avons déjà cité Frédéric Badoaro : cet ambassadeur attribue au duc de Savoie seulement la connaissance de quatre langues; il ne dit mot du flamand ni de l'allemand (2). Morosini garde, comme lui, le silence sur ces deux derniers idiomes; il s'exprime de la manière suivante : « Le seigneur duc lit avec plaisir tous les livres » d'histoire, mais surtout ceux qui sont en langue espa- » gnole, laquelle il parle et écrit aussi parfaitement que » s'il était né en Espagne; et il m'a dit souvent que, s'il » avait à faire un long discours sur des choses sérieuses, » c'est en espagnol qu'il le ferait le mieux. Il parle de » même en perfection le français, qui est, on peut le dire, » sa langue naturelle, puisque tous les ducs, ses prédé- » cesseurs, ne parlaient que français, comme lui-même » il parle presque toujours italien..... Le latin, je sais » qu'il ne le parle pas, et je crois qu'il l'entend peu, car » toutes les lectures qu'il se fait faire, il les veut en » langue italienne, et, à ce que j'ai pu comprendre dans » mes entretiens avec lui, il n'oserait risquer une phrase » tout entière en latin, de crainte de commettre quelque » faute contre les règles grammaticales..... (3). »

---

(1) « ..... Parla non solamente italiano, ma francese et spagnolo così bene che par nato in mezzo di ognuna di queste provincie, intendendo e parlando anche il tedesco, il latino e il fiammingo benissimo, che sono in tutto sei lingue..... » (*Relazioni*, etc., p. 198.)

(2) Voy. p. 89.

(3) « ..... Legge con piacere tutti i libri d'istorie, ma molto più volentieri quelli che sono in lingua spagnuola, la quale parla e scrive così eccellentemente come se fosse nato in Spagna; ed a me ha detto più volte che se gli occorresse dover far un lungo ragionamento di cose serie, non lo sapria far meglio in alcuna lingua, che nella spagnuola. Parla anco eccellentemente francese, essendo si può dir quella la sua lingua naturale, poichè

Morosini, Lippomano, Molino, sont d'accord avec Boldù pour témoigner de l'activité infatigable d'Emmanuel-Philibert (1). D'après Morosini et Molino, il ne s'asseyait, dans toute la journée, que pour ses repas, qui étaient très-courts, et c'était en se promenant dans son jardin qu'il expédiait les affaires de l'État : le soleil, la pluie, la neige ne le faisait pas s'écarter de cette coutume (2).

Morosini raconte le trait suivant, pour faire voir de quelle forte constitution la nature avait doué ce prince. Une fois qu'il chassait dans les environs de Bourg en Bresse, le cerf le mena si loin qu'il dut rester à cheval pendant neuf heures consécutives, franchir dix montagnes toutes plus âpres l'une que l'autre, et faire cinquante milles de chemin sans s'arrêter : aussi, de cent cinquante

---

tutti li duchi passati parlavano sempre francese, così come parla ora Sua Eccellenza quasi di continuo italiano..... Del latino io so che non lo parla, e dubito che l'intenda poco, perchè tutte le lezioni che si fa leggere le vuole in lingua italiana; e per quello ch' io ho potuto comprendere in ragionamenti avuti con Sua Eccellenza, vedo che non si fida in dire mai una sentenza latina tutta intiera, dubitandosi forse di far qualche errore in grammatica.... » (*Relazioni*, etc., p. 158.)

(1) *Ibid.*, pp. 151, 158, 200, 238.

(2) « ..... Dall' ora che si leva dal letto sino a quella che si ritorna a dormire non siede mai, se non quando mangia, e subito fornito di mangiare, si leva. Negozia sempre in piedi, passegiando per un suo giardino, e il più delle volte al sole, ne resta di far il medesimo nei tempi nuvolosi, seben va anco piovendo qualche poco, overo della più densa nebbia che sia, della quale in Torino e grandissima abbondanza..... » (Morosini, *Relazioni*, etc., p. 151.)

« ... Sino al dì d'oggi non potria vivere se non travagliasse col corpo e con lo spirito, perchè mai sta in riposo, mai è veduto sedere, se non quel poco di tempo che sta a tavola, dal che si spedisce prestissimo, sicome anche sta molto poco in letto; non sente sole, caldo, nè freddo; sempre negozia in piedi o camminando, etc. » (Molino, *ibid.*, p. 238.)

cavaliers qui l'avaient accompagné à son départ, il n'en avait plus auprès de lui que quatre ou cinq, entre lesquels était l'ambassadeur de Venise. La chasse finie, le duc se vit obligé de chercher un gîte dans le château le plus voisin, qui n'était qu'une mauvaise bicoque, et où des œufs furent toutes les provisions qu'il trouva, sans feu pour les cuire ni bois pour en faire : il n'y avait que quelques grosses bûches qu'un paysan fut chargé de fendre. Comme il procédait trop lentement à cet ouvrage, le duc lui prit la hache des mains, et, avec une adresse et une vigueur incroyables, il fendit le bois nécessaire à la préparation du souper. Il suait à tel point que sa chemise en était mouillée. Il se mit à table dans cet état-là, prenant seulement la précaution de s'envelopper d'un manteau. Il n'était assis que depuis quelques instants, lorsque tout à coup il se leva et sortit pour aller s'exercer dans une prairie à tirer de l'arbalète et jeter des pierres, absolument comme s'il n'avait rien fait de la journée. Cet exercice l'occupa jusqu'à ce que la nuit fût venue : pendant qu'il s'y livrait, ses compagnons avaient toute la peine du monde à se tenir sur leurs jambes. L'ambassadeur lui ayant témoigné son étonnement de ce qu'il voyait, il répondit : « Je » suis habitué aux fatigues de la guerre; souvent j'ai sué » sous le harnais; il m'est même arrivé de dormir trente » jours de suite avec la même chemise toute trempée de » sueur, sans ôter mes éperons ni mes bottes, et, grâce à » Dieu, je n'en ai jamais éprouvé de mal. En ce moment, » il ne me paraît pas que j'aie fait aucune fatigue (1). »

---

(1) « .... Di che maravigliandomene io con Sua Eccellenza, mi disse quella : « Io son uso alle fatiche della guerra, e ho molte e molte volte sudato

Ce fut en 1545, à Worms, où la diète avait été convoquée, qu'Emmanuel-Philibert alla trouver l'empereur Charles-Quint, son oncle (1); il était alors âgé de dix-sept ans. Molino, qui rapporte le fait, en commettant une erreur de date (2), y ajoute quelques détails que nous allons lui emprunter. Le jeune prince, dit-il, était suivi d'une cour brillante et d'un grand nombre de gentilshommes, auxquels il avait promis un traitement honorable, quoique le duc, son père, privé de ses États pour avoir suivi le parti de l'Empereur, ne pût lui fournir les moyens de soutenir le rang qui lui appartenait. Il fut accueilli avec des marques d'amour et d'honneur extraordinaires : mais, trois jours après son arrivée, l'Empereur lui signifia que sa dépense était trop grande, qu'il fallait tailler le manteau selon la longueur du drap (3), et qu'il ne pouvait lui assigner que 6,000 écus de pension. Se voyant ainsi hors d'état de tenir les promesses qu'il avait faites aux gentils-

---

» sotto l'armi, e dormito con la medesima camicia bagnata senza mutarmi » nè cavarmi stivali nè sproni i trenta giorni alla fila, nè ho mai, grazia a » Dio, sentito nocumento alcuno, ed ora non mi è parso aver fatto alcuna » fatica.... » (*Ibid.*, p. 153.)

(1) « Le jeudi, XXVIIIme de juillet, entra à Worms le prince de Piedmont, fils unique du duc de Savoye, nepveu de la feue impératrice, au-devant duquel furent, de la part de S. M. I., le seigneur de Boussu, grand escuyer, le prince de Gavre, conte d'Egmont, le maistre d'hostel de S. M. don Jehan Manricque, et plusieurs ducs, marquis et gentilshommes; et vint descendre en cour faire la révérence à Sadicte Majesté, puis après fust vers le roy des Romains, et, ce fait, s'en retourna en son logis.... » (VANDENESSE, *Journal MS. des voyages de Charles-Quint.*)

(2) « . . . . . Essendo andato nel 1544 d'anni sedici in Vormasia a trovare l'Imperatore.... » (*Relazioni*, etc., p. 240.)

(3) « . . . . Che con tanta spesa non si potendo mantenere, gli bisognava tagliare il mantello secondo la quantità del panno... » (*Ibid.*)

hommes de sa suite, Emmanuel-Philibert leur déclara que, s'il y en avait parmi eux qui voulussent s'attacher à sa fortune, sans attendre de lui plus qu'il ne serait en son pouvoir de donner, il tiendrait toujours d'eux un compte particulier et leur garderait un souvenir reconnaissant; que, du reste, ceux qui désireraient partir étaient libres de le faire. Tous l'abandonnèrent alors, à l'exception de trois, au nombre desquels était le colonel Gui Piovene, gentilhomme vicentin (1).

Je citerai un dernier fait, et celui-ci c'est encore Morosini qui me le fournira, Morosini dont la relation est à bon droit considérée, par le savant éditeur de la collection de Florence (2), comme un des plus importants documents qu'on puisse consulter sur le grand personnage de la maison de Savoie auquel la présente notice est consacrée (3).

Emmanuel-Philibert, bien différent en cela de Charles-Quint (4), n'aimait aucune sorte de fruits, et le raisin en particulier était pour lui l'objet d'une répugnance invincible. Un jour, en Allemagne, un landgrave qui connaissait cette répugnance, lui porta un toast avec un grain de raisin. Emmanuel-Philibert refusa d'abord avec opiniâtreté d'y répondre; mais il finit par céder aux instances des personnes qui étaient présentes, et de l'archiduc Ferdinand

---

(1) *Relazioni*, etc., p. 240.

(2) M. Albèri.

(3) « Nessuno potrà interamente ritrarre questa bella figura storica di Emmanuel Filiberto senza l'attenta lettura di questa relatione che durerà per uno dei più importanti documenti relativi a questo gran personaggio della real famiglia di Savoja... » (*Relazioni*, etc., 2e série, t II, p. 114.)

(4) Voy. nos *Lettres sur la retraite et la mort de Charles-Quint*, t. Ier, pp. 166, 178; t. II, pp. 36, 399, 458.

surtout, qui lui firent sentir que, par un tel refus, il commettait une impolitesse envers le landgrave. Il prit alors, tout irrité, le grain de raisin, et dit qu'il voulait bien se conformer à la coutume du pays, mais qu'on devrait lui rendre la pareille, car, dans le cas contraire, les choses se passeraient d'une autre façon. Tous l'ayant assuré qu'il en serait ainsi, il mit le grain de raisin dans sa bouche, et l'avala comme il eût fait d'une pilule, non sans en être incommodé, et sans que plusieurs fois il lui prît des envies de vomir. Incontinent après, il fit apporter un grand vase plein d'eau, tosta avec cette eau le landgrave qui l'avait invité à manger le raisin, et vida le vase tout entier; ensuite il le fit emplir de nouveau et présenter au landgrave. Ce fut en vain que celui-ci, ne pouvant se décider à boire tant d'eau, essaya de résister à l'invitation; l'archiduc Ferdinand lui tint le même langage qu'il avait tenu au prince de Piémont, et d'ailleurs Emmanuel-Philibert disait hautement que, s'il ne lui faisait pas raison, il aurait à se battre avec lui, pour avoir manqué à sa parole. Le pauvre homme fut donc obligé, quoi qu'il en eût, d'avaler toute l'eau, qui lui parut pire que si c'eût été du poison. Depuis, les Allemands ne s'avisèrent plus jamais de proposer des toasts au duc Emmanuel-Philibert.

C'était de la bouche même de ce prince que l'ambassadeur vénitien tenait l'histoire que je viens de raconter d'après lui (1).

---

(1) « Sua Eccellenza aborrisce i pomi e tutte le frutte in universale, ma tra l'altre l'uva, la quale non può in modo alcuno sentire; di maniera che ritrovandosi in Germania (come ella stessa mi ha raccontato), un langravio, ch' era informato di questo, le fece un brindisi d'un sol grano d'uva; il quale ricusando ella molto constantemente di voler mangiare, fu da tutti

quelli ch' erano presenti, e specialmente dall' arciduca Ferdinando, persuasa a mangiarla, per non far discortesia a quel signore : onde ella più che mediocremente alterata, avendo preso in mano il grano d'uva, disse che non voleva mancar di soddisfare al costume del paese, ma che avvertissero bene di far ancora loro il medesimo, altrimenti la cosa saria passata ad altra maniera ; e confermando tutti che non mancheriano, prese quel grano in bocca e lo mandò giù come se fosse stata una pillola, e per quanto dice sentì un infinito travaglio, e fu più volte per rendere quanto aveva nello stomaco. Però si fece di poi subito portare un gran vaso pieno d'aqua, e con quello fece brindisi al langravio, che l'aveva invitato a mangiar l'uva, e lo bevè tutto; di poi fattolo riempire lo fece presentare al suddetto, il quale non potendo inclinar l'animo a beverlo, fece gagliarde resistenze, se bene l'arciduca Ferdinando, che aveva esortato il signor duca a pigliar il grano d'uva, faceva il medesimo ufficio di persuader il langravio a bever l'acqua, tanto più che il signor duca diceva apertamente, che, quando lui non la bevesse, avria voluto combatter seco, e fargli conoscer che aveva mancato della sua parola. Onde al pover uomo convenne bever tutta l'aqua, a suo dispetto, che le parve peggiore che il tossico : il che causò poi che mai più Tedeschi si volsero impacciare con Sua Eccellenza in far brindisi..... » (*Relazioni*, etc., 2e série, t. II, pp. 154-155.)

III.

RELATION

DE

MARC-ANTOINE DA MULA

SUR PHILIPPE II,

FAITE AU SÉNAT DE VENISE LE 23 SEPTEMBRE 1559.

Nous avions suspendu l'achèvement de ce volume, jusqu'à ce que la bibliothèque royale de Bruxelles eût reçu les tomes VIII et IX des *Relazioni* (1) : nous voulions enrichir nos relations sur Charles-Quint et Philippe II des nouveaux documents que les dernières publications de M. Albèri auraient pu nous fournir.

Nous avons aujourd'hui ces deux tomes sous les yeux.

Le VIIIme, qui a paru en 1853, et qui forme le troisième de la première série, contient les relations suivantes :

I. Relation d'Angleterre, de Louis *Falier*, retourné de son ambassade à cette cour, en 1531 ;

II. Relation d'Angleterre, de Jacques *Soranzo*, retourné de son ambassade à cette cour, le 19 août 1554 ;

---

(1) Voy. le *Post-scriptum* de notre préface.

III. Relation de Marin *Cavalli*, retourné de son ambassade auprès du roi des Romains, au mois de décembre 1543;

IV. Relation sur Ferdinand, roi des Romains, lue au sénat par Paul *Tiepolo*, le 12 octobre 1557;

V. Relation des personnes, du gouvernement et des États de Charles-Quint et de Philippe II, lue au sénat par Frédéric *Badoaro*, en 1557;

VI. Relation sur Philippe II, roi d'Espagne, lue au sénat par Michel *Suriano*, en 1559;

VII. Relation sur Philippe II, lue au sénat par Marc-Antoine *da Mula*, le 23 septembre 1559;

VIII. Relation de France, faite au sénat par Jean *Michiel* ou *Micheli*, en 1561.

Le tome IX, publié en 1855, forme, comme nous l'avons dit dans la préface, le 3me volume de la série des relations sur l'Empire ottoman, lesquelles sont par là complétées pour le XVIme siècle. L'éditeur, M. le docteur Vincent Lazari, directeur du musée Correr, à Venise, les a fait précéder d'une notice historique, pleine d'intérêt, sur les légations que la République envoya, dans le cours de ce siècle, à la Porte ottomane, ainsi que de la série chronologique des *bailes*, ambassadeurs et résidents extraordinaires à qui elles furent confiées; il y a joint, de plus, de nombreux renseignements biographiques sur les auteurs des relations qu'il donne.

Une de celles-ci, la relation d'André *Gritti*, faite au sénat, le 2 décembre 1503, sur son ambassade extraordinaire auprès de Bajazet II, était restée ignorée jusque dans ces derniers temps (1); elle a été trouvée par le savant éditeur

(1) Voy. notre mémoire sur *les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 27.

dans un des manuscrits de la collection *Contarini*, à la bibliothèque de Saint-Marc.

Nous avons signalé déjà (1) la découverte, due à M. Foucard, l'un des conservateurs des archives de Venise, d'une relation de Zacharie *Contarini*, envoyé par la République au roi de France Charles VIII, en 1492. On ne connaissait pas, auparavant, de relation plus ancienne que celle de Paul *Cappello*, lue au sénat, le 28 septembre 1500, sur son ambassade à Rome (2).

Nous avons donné, d'après des manuscrits comparés avec soin, les relations de Frédéric Badoaro et de Michel Suriano. Il ne nous reste qu'à faire connaître celle de Marc-Antoine da Mula.

Le sénat de Venise envoya da Mula, en ambassade extraordinaire, à Philippe II, pour féliciter ce monarque sur la paix de Câteau-Cambrésis et sur son mariage avec la princesse Élisabeth, fille du roi de France (3). Une dépêche de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, nous apprend que da Mula arriva à Gand, où était le roi, dans le mois de juillet 1559, et qu'il eut sa première audience le 30 de ce mois (4).

Philippe II quitta Gand, pour aller s'embarquer en Zé-

---

(1) Préface, p. LXXVII.

(2) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, l. c.

(3) *Les Monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 19. — *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc., p. 55.

(4) *Négociations, lettres*, etc., l. c.

lande, le 10 août (1); da Mula prit congé de lui avant son départ. Sa mission ne dura donc que quelques jours. Aussi dit-il, en commençant sa relation, après avoir énuméré tous les points dont les ambassadeurs avaient coutume d'entretenir le sénat : « Je serai affranchi de la plus grande » partie de ces obligations, et VV. SS. EE. libres bientôt » de l'ennui de m'entendre, parce qu'une légation courte » n'exige pas un long rapport (2), et qu'il y a d'ailleurs peu » de temps qu'une relation particulière et détaillée leur a » été faite par le très-illustre et très-diligent messer Michel » Suriano (3). Il ne conviendrait pas que je vinsse leur dire » ce que je puis avoir appris d'une manière insuffisante, » ni ce que VV. SS. peuvent parfaitement se rappeler (4). »

« Il n'est donc pas besoin de rapporter — poursuit-il — que le roi Philippe est petit de taille, mais bien proportionné et très-robuste; qu'il a la peau blanche, de belles manières, une constitution saine; qu'il prend plaisir à la chasse et aux tournois.....

» Quant à son caractère, il est difficile d'en juger avec certitude, non-seulement parce que les rois ont dans le

---

(1) Vandenesse, Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II.

(2) Celui de da Mula ne fait que 16 pages d'impression.

(3) Ceci confirme la conjecture que nous avons formée (p. 100, note 1), sur la date de la relation de Suriano.

(4) « .... Io sarò libero della maggior parte di questo peso, e le SS. VV. EE. presto libere della fatica di udirmi, perchè una breve legazione non richiede una lunga relazione, e perchè poco tempo fa che Elle hanno avuta una particolar e minuta relazione dal clarissimo et diligentissimo messer Michele Surian. Però non accade che io dica nè quello che io posso aver malamente inteso, nè quello che le SS. VV. memoriosissime si possono benissimo ricordare... » (Pag. 393.)

cœur mille antres et cavernes inaccessibles où le regard de Dieu seul peut pénétrer, mais encore parce que celui qui veut bien sonder le cœur des hommes doit observer leurs actions : par les œuvres il connaîtra la volonté, comme on connaît l'arbre par le fruit. Or, ce roi est jeune; il n'y a que quatre ans qu'il est monté sur le trône, et le temps peut aisément changer ses dispositions : les événements heureux et les adversités ont presque toujours amené de pareils changements dans l'esprit des princes. Sa justice éclate tant en ce qui touche la religion, pour laquelle il témoigne une très-grande ardeur, que par le soin avec lequel il veille à ce que ses ministres tiennent la balance égale entre ses sujets; il reçoit toutes les suppliques, écoute un chacun, et fait compte des pauvres et des opprimés. Dans son langage il se montre réservé et courtois; il est d'une grande circonspection, et jusqu'à présent il s'est gouverné en tout et partout par l'avis d'autrui, c'est-à-dire de ses conseillers : mais, dernièrement, quand j'étais à la cour, il a dit qu'il voulait lui-même à l'avenir diriger ses affaires, et ne plus s'en rapporter à d'autres. Il a raison en cela, bien qu'un jeune homme chargé d'une aussi vaste administration que la sienne ne puisse avoir toute la prudence qui serait nécessaire; mais il est doué d'un esprit distingué, quoique lent, comme l'est celui de tous les flegmatiques. On assure qu'il est très-tempérant, aussi bien sous le rapport des sens que sous celui des aliments qui peuvent lui nuire. Il n'a pas donné de grandes preuves de courage; mais on ne le voit jamais en colère.

« C'est là ce qu'il m'a paru devoir dire de son caractère. J'ajouterai que, dans le commencement de son règne, il a fait mille actes de libéralité, mais qu'aujourd'hui que la paix est conclue, il s'est beaucoup restreint à cet égard,

reconnaissant qu'il a trop donné précédemment (1). »

L'ambassadeur parle, en quelques mots seulement, des États de Philippe II, de ses revenus et de ses dépenses. Il prétend que l'Empereur et le roi avaient tiré de l'État de Milan, depuis l'année 1550, quatorze millions de ducats, et des Pays-Bas vingt millions et demi d'écus, outre les aides ordinaires. Il évalue à un million d'or ce que l'Amérique rapportait chaque année. On a vu (2) que, selon

---

(1) « E così non fa bisogno narrare che il re Filippo....., nè delle parti del corpo è da dire che sia piccolo, bianco, ma ben proporzionato, e assai robusto, e con belle maniere, sano, e si diletti di caccia e di correr all' incontro.....

» Dell' animo di re e mal fare conclusione ferma, così perchè i re hanno nei loro cuori mille antri e spelonche inaccessibili, che solo Dio lo può sapere, come perchè chi vuol ben penetrar nel cuore delli uomini, guardi pur alle operazioni loro, e conoscerà la volontà dalle opere, come si conosce l'arbore dal frutto. Ma questo re è giovane, che da quattro soli anni in quà è re, e si può facilmente mutare col tempo; e i felici e li avversi successi sono stati quasi sempre grandi instromenti a mutar li animi de' re. La sua giustizia è grande, così nella religione, della qual si mostra ardentissimo, come nel voler che i suoi ministri tengano la bilancia diritta; prende ogni supplica, ode ognuno, e tien conto de' poveri ed oppressi. Mostra prudenza nel parlare e umanità; è molto riservato, e fin al presente si è governato in tutto e per tutto per consiglio d'altri, cioè de' suoi consiglieri; ma ultimamente, essendo io alla corte, ha detto che da quì innanzi vuol egli stesso regger le cose sue, e non più riportarsi ad altri, ed è ragionevole, sebben un giovane di un tanto maneggio come è il suo non possa esser così prudente come saria bisogno; ma egli ha buon ingegno benchè tardo, come sono tutti i flemmatici come egli è. Si dice che è molto temperante, come dalle donne e dai cibi che li possono nuocere. Della fortezza dell' animo non ha fatto gran prove, ma non si vede mai in collera. Tanto mi è parso di dir dell' animo suo, aggiungendo che nel principio del suo regno egli ha usati mille atti di liberalità; ma al presente, fatta la pace, ha ristretto molto le mani da quello che facea prima, conoscendo aver nel principio donato pur troppo. » (Pag. 394.)

(2) Pag. 112.

Suriano, Philippe faisait fabriquer de l'argent faux à Malines; da Mula confirme la chose, et nous apprend le nom du fabricateur : « Je ne veux taire — dit-il — que le roi » fait faire, depuis plusieurs mois, de l'alchimie à Mali- » nes. Quoique l'opération soit conduite avec le plus grand » secret par le confesseur de S. M., j'ai eu moyen, pen- » dant que j'étais à la cour, de parler avec celui qui y est » employé, et qui est un allemand nommé *Pierre Stern- » berg*. Il a reçu alors 2,000 ducats du roi : 1,200 pour » lui, et 800 pour Calderon, secrétaire de Ruy Gomez, » qui surveille l'opération à Malines, de la part de S. M. » Le roi a vu l'essai qu'on a fait de la poudre mêlée avec » du mercure, et l'on en a fabriqué de bon argent : mais » on ne sache pas que personne se soit jamais enrichi par » ce moyen (1). »

Da Mula passe aux ministres du roi. Il s'exprime ainsi :

« Le conseil de tous les États du roi est composé du duc d'Albe, bien connu de Votre Sérénité, personnage honorable et tenu pour prudent et expérimenté, mais lent à prendre les résolutions qui exigent de la promptitude; du seigneur Ruy Gomez, qui fait tout; du comte de Feria, de don Antonio de Tolède, de don Juan Manrique, gentilshommes de naissance, mais médiocrement expérimen-

---

(1) « Non voglio tacer che il re fa in Malines già più mesi lavorar di alchimia; et essendo io alla corte, benchè la pratica si tenga secretissimamente trattata dal confessore di Sua Maestà, nondimeno io ho avuto mezzo di parlar con colui che lavora, che è un Tedesco chiamato Piero Sternberg, che in quei giorni ebbe duemila ducati dal re, mille dugento per suo conto, e ottocento per Calderon, secretario de Ruy Gomez, che sta per nome del re a Malines a veder lavorare. E Sua Maestà ha veduta la prova della polvere con argento vivo, et fattone buon argento; ma però non si sa che alcuno mai si facesse ricco per questa via.... (Pag. 397.)

tés dans les affaires d'État, qu'ils ne manient que depuis peu. Ces trois derniers passent pour très-affectionnés à Votre Sérénité, dans l'intérêt de leur roi.

» Monsieur d'Arras fait aussi partie du conseil : il n'est pas besoin de parler de ce ministre, qui est doué d'un génie sublime, et qui se distingue par une rare connaissance de tous les États ; aussi je dirai seulement qu'il est merveilleux, et qu'il révère Votre Sérénité. Il est haï des Espagnols, surtout du seigneur Ruy Gomez, qui le dissimule, et du confesseur du roi (1), qui entre également dans les conseils. Monsieur d'Arras reste en Flandre, et l'on peut dire qu'il vaut plus à lui seul que tous les autres ensemble. Mais il est l'objet de beaucoup d'envie.

» Outre monsieur d'Arras et le comte de Feria, qui, sous prétexte de ses affaires particulières et de celles de sa femme (2), demeure aux Pays-Bas, madame de Parme a, pour conseillers d'État, le prince d'Orange, le comte d'Egmont, Boussu, Hooghstraeten et Arenberg (3), tous seigneurs de ces pays, lesquels n'ont pas une grande expérience du monde, et s'appliquent à se faire bien venir de

---

(1) Don Bernardo de Fresneda. Voy. pp. 36, 106, 150, 179.

Charles de Tisnacq, garde des sceaux des Pays-Bas à Madrid, écrivait à la duchesse de Parme, le 11 avril 1562 : « S. M. a donné à son confesseur » l'évesché de Coinca, avec les charges de la commissarie de la croisade et » trésorie des deniers des galères de l'Esglise. » (Archives du royaume, papiers d'État : reg. *Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme*, fol. 55.)

(2) Il avait épousé une Anglaise.

(3) Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Boussu étaient du conseil d'État ; mais les comtes de Hooghstraten et d'Arenberg n'en faisaient point partie : ils étaient chevaliers de la Toison d'or. Le comte d'Arenberg, Jean de Ligne, était, de plus, gouverneur des provinces de Frise, Overyssel et Groningue.

ces peuples, pour pouvoir leur commander et les mener à leur guise. Si le roi veut obtenir quelque chose, il faut que d'abord il gratifie ces seigneurs, afin qu'ils persuadent aux peuples ce qu'il leur paraît et plaît; et eux en profitent, pour accommoder leurs affaires avec le roi, de qui ils reçoivent des dons extraordinaires, des grades, des prééminences, des faveurs; et ainsi les peuples en sont victimes. Mais ils ne peuvent pourtant supporter deux choses : l'une est d'être gouvernés par une femme; l'autre est d'être gardés par des Espagnols, comme je dirai tout à l'heure.

» La duchesse de Lorraine, cousine du roi, qui est une dame d'une grande bonté, et à l'entremise de laquelle surtout est due la paix faite avec la France, est extrêmement mécontente que madame de Parme lui ait été préférée pour ce gouvernement, et entre elles il y a débat pour la préséance. Mais la duchesse doit partir pour la Lorraine (1)..... »

---

(1) « ... Del consiglio di tutti li Stati sono il duca d'Alva, ben conosciuto da Vostra Serenità, da ben signore, riputato prudente e pratico, ma tardo ai subiti partiti; il signor Ruy Gomez, che fa il tutto; il conte di Feria, don Antonio di Toledo, don Giovanni Manrique, gentiluomini cavalieri, ma di poca esperienza nelli governi di Stato, perchè non li hanno maneggiati se non da poco in quà, e questi tre ultimi si tiene che siano molto affezionati a Vostra Serenità per l'utile del loro re.

» Vi è monsignor d'Arras, nobilissimo ingegno, pratichissimo di tutti li Stati, del quale non è bisogno parlare, ma è mirabilissimo, e porta riverenza a Vostra Serenità; è odiato da' Spagnuoli, massime dal signor Ruy Gomez, che lo dissimula, e dal confessore del re, che entra anche esso nelli consigli; ma monsignor d'Arras resta in Fiandra, e si può dir che vale più lui solo che tutti li altri insieme; mà è invidiato assai.

» Restano nei Paesi Bassi, presso a madama di Parma, per consiglieri di cose di Stato, oltra monsignor d'Arras e il conte di Feria, che sotto specie e

L'ambassadeur s'occupe ensuite des chefs de l'armée.

« Le roi catholique — dit-il — n'a d'autres chefs espagnols, revêtus de la charge de général, que le duc d'Albe, que n'est ni hardi, ni amoureux du métier, et qui l'a fait souvent comme par force. Le duc de Sessa, qui est à Milan, n'est rien moins que soldat. Quelques-uns, d'un talent médiocre, remplissent d'autres charges. Des Allemands, le roi pourrait en avoir, mais il n'oserait se fier à eux ; à cause de la haine qu'ils portent à la nation espagnole; néanmoins il s'est servi et se peut servir, quoique avec quelque défiance, de colonels et de chefs des noirs harnas. Entre les Italiens, il a le seigneur Jean-Baptiste Castaldo, général des gens d'armes, qui est dans sa soixante-seizième année; le marquis de Pescaire, jeune homme plein d'audace et quelque peu expérimenté; le seigneur Vespasien Gonzaga, jeune homme sage, et qui s'est fait beaucoup d'honneur; le duc d'Urbin, qui est très-bien entretenu sur la caisse de l'armée, et qui ne peut recevoir d'ordres que du roi; le comte Sforza Santa Fiora, bon sol-

---

nome di cose sue particolari e della moglie resta in quelle parti, il principe d'Oranges, il conte d'Egmont, Bossu, Ostrat e Arenberg, tutti signori di quei paesi, li quali non hanno più che tanta pratica del mondo, et attendono a farsi benevoli quei popoli per poterli comandare, e farli fare a lor modo; e volendo il re qualcosa dai popoli, gli conviene prima gratificar questi signori, che persuadano a quelle genti ciò che a lor pare e piace; ed essi attendono ad acconciar i fatti loro col re, dal quale ricevono donativi non più usati, gradi, preminenze e favori, e così i popoli ne vanno di mezzo. Ma non possono però patire due cose : l'una il governo di donna, l'altra la guardia di Spagnuoli, come dirò da poi.

» La duchessa di Lorena, donna di gran bontà, germana del re, che in gran parte è stata mezzana alla pace, si trova malissimo satisfatta che le sia preferita madama di Parma in quel governo, e contendono tra esse di precedenza; ma la duchessa anderà in Lorena..... » (Pag. 398.)

dat; Marc-Antoine Colonna, et quelques autres assez médiocres du royaume de Naples.

« Dans les Pays-Bas, le roi a tous ceux qui sont nommés ci-dessus; mais aucun n'est revêtu de la charge de général. Le comte d'Egmont s'est tant élevé et il a un si grand crédit, qu'il ne veut céder ni au prince d'Orange ni au duc d'Arschot; et il s'est plus élevé par sa bonne fortune que par ses talents militaires. Sous ce dernier rapport, les autres lui sont peut-être encore inférieurs..... (1). »

Après les chefs, les soldats.

« Le roi — continue da Mula — a en Espagne une pépinière d'hommes patients, forts de cœur et de corps, disciplinables, propres à la campagne, aux marches, aux assauts, à la défense des places; mais ils sont si insolents, si avides des biens et de l'honneur des personnes, qu'on

---

(1) « Non ha il re cattolico capi spagnuoli da carico generale altri che il duca d'Alva, conosciuto da Vostra Serenità, ma non ardito nè volonteroso del mestiero, e l'ha fatto sempre come per forza. Il duca di Sessa, che è a Milano, è ogn' altra cosa che soldato. Per altri carichi importanti ne ha ben alcuni di mediocri. Di Alemanni ne potria avere, ma non se ne può fidare per il grande odio che portano alla nazione spagnuola : pur di colonnelli e capi ferrajuoli si è servito e si può servire, ma con qualche sospetto. D'Italiani ha il signor Giambatista Castaldo, che cammina per li settantasei anni, general della gente d'arme; il marchese di Pescara, giovane assai ardito e alquanto pratico; il signor Vespasiano Gonzaga, giovane savio e che si è fatto onore assai; il duca d'Urbino, trattenuto benissimo con le genti pagate, e che non può esser comandato da alcuno se non dal re; il conte Sforza Santa Fiora, buon soldato; Marcantonio Colonna, e qualche altro del regno mediocri.

» Nei Paesi Bassi, ha tutti li nominati, ma non da carico generale; il conte d'Egmont si è fatto tanto grande e in tanto credito, che non vuol cedere nè al principe d'Oranges nè al duca d'Arschot; ed è fatto grande più con la buona fortuna che con la virtù militare, della quale li altri ne hanno forse manco di lui. » (Pag. 399.)

doute si ces braves soldats ont été plus utiles à leurs souverains, qu'ils ne leur ont fait de tort dans ces dernières années : car, de même qu'ils ont été les instruments de leurs victoires, de même ils leur ont fait perdre les cœurs et les volontés des peuples, en maltraitant ceux-ci, et le cœur des sujets est la meilleure forteresse qu'ait un prince. Il s'est élevé, à ce propos, une grande difficulté entre le roi et les seigneurs des Pays-Bas : le roi voulait laisser 3,000 Espagnols dans les places frontières, et eux ne le voulaient absolument pas. Si les Espagnols restaient, ils seraient taillés en pièces, ou bien ils aliéneraient au roi l'esprit des peuples, et pourraient causer de grands embarras à S. M.

» Le roi se peut servir de quelques régiments d'Allemands catholiques : ce sont des gens solides dans une bataille, et dont la discipline est exacte; mais leur solde est excessive, car un simple soldat a jusqu'à 20 ou 25 florins par mois. Il se peut servir encore de noirs harnas, jusqu'au nombre de 6,000; mais là où il y a des fossés, cette milice ne vaut rien.

» Il se sert de gens de pied wallons, frisons, flamands, triste troupe et mal armée; il a 630 hommes d'armes en Flandre, chacun d'eux avec cinq chevaux, y compris ceux des archers, qui forment une pauvre et chétive cavalerie.... (1).

---

(1) Da Mula parle ici comme Badoaro (voy. p. 85); nous lui opposons également le témoignage de Suriano (voy. p. 115).

On peut admettre, toutefois, que les compagnies d'ordonnance n'avaient pas, lorsque Badoaro et da Mula les virent, l'aspect brillant qu'elles avaient offert à d'autres époques, à cause du dénûment dans lequel on les laissait. On lit, dans la remontrance que le duc de Savoie présenta à Philippe II, au mois de juillet 1556, et que nous avons citée p. 275 : « Ne fault faire son compte » des iii^m chevaulx que s'entretiennent par dechà, car, oultre le mauvais

» Il emploie très-peu d'infanterie italienne, qui ne lui inspire pas de confiance.... (1). »

Suivant l'usage des ambassadeurs vénitiens, da Mula termine sa relation, en examinant la nature des rapports qui existent entre le roi d'Espagne et les autres princes et États de l'Europe. Mais auparavant il fait, au sujet de la paix que Philippe II venait de conclure avec la France, des observations qui méritent d'être reproduites.

« Sur cette paix, — ainsi s'exprime-t-il — je veux dire

» payement, ilz sont esté tant traveillez par les camps passez, que la plus-
» part est demouré; et, encoires que l'on leur baillast quelque payement, si
» ne sera-ce que pour se remectre en ordre, et non pour en tenir garnison;
» et par ainsi, au lieu de faire le service qu'ils doibvent, ilz s'esgareront
» incontinent sur le plat pays, et feront mil désordres.... »

(1) « Ha il re una miniera d'uomini in Spagna, pazienti, forti dell' animo e del corpo, disciplinabili, atti alla campagna, al cammino, alli assalti, alle difese; ma sono tanto insolenti e rapaci della roba e dell' onor degli uomini, che è dubbio se questa brava gente abbia dato più utile o più danno ai suoi signori da parecchi anni in quà : perchè, si come sono stati causa di donarli delle vittorie, così hanno fatto perder loro di molti cuori e volontà de' popoli col maltrattarli, e il cuore de' sudditi è la maggior fortezza che habbia il principe. Gran difficoltà è stata tra il re e i signori de' Paesi Bassi : il re voleva lasciar da tre mila Spagnuoli nelle piazze di frontiera, e quelle genti non li vogliono a patto niuno, e, se restassero, sariano tagliati a pezzi, ovvero alienariano dal re li animi di quei popoli, e potriano esser causa di qualche gran travaglio di S. M.....

» Si può servir il re di qualche reggimento di Tedeschi cattolici, e son buona gente da star in ordinanza e assai disciplinata, ma le paghe loro sono eccessive, che danno fino venti o venticinque fiorini al mese a un soldato privato. Si può servire etiam di buon numero, fin di sei mila, ferrajuoli; ma dove son fossi, quella milizia non vale.

» Si serve di fanti valloni, frisoni, fiaminghi, trista gente, male armata, e tiene seicento trenta uomini d'arme in Fiandra, con cinque cavalli per uno computati li arcieri, trista e debile armata.....

» Di fanti italiani molto poco si serve, per non si fidare.... » (P. 400.)

quelques paroles, qui avec raison peuvent être réputées importantes, parlant d'après des personnes bien informées. Les neuf années de guerre continuelle avaient tellement épuisé les revenus du roi et de tous ses États, avaient occasionné la mort et la ruine de tant de monde, qu'il n'aurait pu la continuer, sans donner lieu au soulèvement des peuples, et déjà quelques indices s'en étaient vus aux Pays-Bas. En Espagne même, d'où, chaque année, il se tirait un si grand nombre de gens et des sommes si considérables, sans qu'elle en revît jamais rien, il y avait eu, sous couleur de religion, des mouvements auxquels de grands seigneurs n'étaient pas étrangers. Il est vrai, selon que j'ai appris, que le roi très-chrétien se trouvait dans les mêmes et peut-être dans de plus grandes difficultés : car, ainsi que Votre Sérénité l'a su, par un écrit que M. de Codognat porta au roi catholique, une grande partie de la France, si le roi Philippe avait voulu y porter ses armes, s'était engagée à se prononcer contre son souverain : M. de Codognat lui-même m'en a montré les preuves, dont j'ai donné connaissance à VV. SS. EE. Le roi catholique ne voulut pas prêter l'oreille à l'ouverture qui lui fut faite, et il chargea ses ambassadeurs à Câteau-Cambrésis de montrer cet écrit aux Français. Les Espagnols disent que ce fut sa bonté qui le fit agir ainsi ; il est vrai que, de sa nature, le roi est bon, qu'il est propre et enclin à la paix, qu'il abhorre la guerre : mais, en y regardant de plus près, on verra que sa propre nécessité l'engageait à se montrer ainsi généreux envers le roi de France, afin de conclure la paix à son avantage, comme il l'a fait : la même nécessité le contraignait à se rendre dans ses royaumes d'Espagne, parce que le nombre des protestants s'accroît dans ces royaumes, dont plusieurs ne lui ont pas encore prêté

serment de fidélité (1), où les peuples le demandent, où les cortès, qui ne se sont pas réunies depuis tant d'années, réclament sa présence. Il résulte de tout cela que S. M. ne pouvait plus soutenir la guerre; et c'est ce qui explique aussi comment elle s'est tant hâtée de partir pour l'Espagne (2). »

L'ambassadeur croit que la paix avec la France durera, malgré la défiance qui règne entre les deux nations, et il donne les motifs de cette manière de voir.

---

(1) Il s'agit ici des royaumes d'Aragon, de Catalogne et de Valence, où Philippe II ne fut reçu et juré qu'en 1564.

(2) « ..... Sopra la quale (pace) voglio dir alcune parole, che con ragione si posson riputare d'importanza, avendole io da persone che lo ponno sapere. Le guerre di nove anni continui hanno così esauste le entrate del re e di tutti i suoi Stati, hanno fatta morir tanta gente e andarne in ruina, che le forze del re potevano poco più durar alla guerra, senza manifesta sollevazione de' popoli; e già se ne son visti qualche segni nelli Paesi Bassi; e la Spagna, dalla quale ogni anno si è cavata tanta gente e tanti denari senza tornargliene mai, ha già sotto specie di religione fatto qualche moto, e di gran signori si accordano con loro. Vero è che, per quanto ho inteso, il re cristianissimo si trovava nelle stesse e forse maggiori difficoltà, perchè, come Vostra Serenità ha inteso, per una capitolazione che monsignor di Codognato portò al re cattolico, gran parte della Francia, irrompendo il re Filippo, aveva congiurato contro il suo re, con li capitoli che le SS. VV. EE. avranno intesi, ed esso monsignor di Codognato mi ha mostrati. A questi il re cattolico non diede orecchie, ma li mandò a mostrar a Francesi a Cambresis, dove si trattava la pace, e dicono che lo fece per sua bontà : ed è vero che il re da sè è buono, e atto ed inclinato alla pace, e aborrente dalla guerra; ma chi penetra più addentro mi dice che la sua necessità lo persuase a mostrar al re di Francia quella liberalità, mostrandogli i capitoli, per concluder la pace con suo vantaggio, come ha fatto. La stessa necessità lo costrinse ad andar in Spagna, perchè i protestanti crescono in quei regni, gran parte de' quali non gli ha ancora giurata fedeltà, e i popoli lo dimandano, e le corti, che già tanti anni non si son tenute, lo richieggono, si che S. M. non potea più far guerra : ond' è con tanta fretta partito per Spagna.... » (Pag. 401.)

Il trouve que les rapports de Philippe II avec l'Empereur sont excellents, mais qu'entre lui et le roi de Bohême il n'y a aucune amitié (1); qu'avec l'Angleterre il est obligé de vivre en bonne intelligence, à cause des avantages qu'il en tire; qu'il est grandement haï des princes et des villes libres d'Allemagne (2); qu'il est parfaitement disposé, ainsi que ses ministres, pour la Seigneurie, et qu'ils se servent toujours de termes honorables en parlant d'elle. Je laisse de côté les rapports avec le grand Turc, les ducs de Florence et de Ferrare et les autres petits États d'Italie.

Da Mula, en concluant, se loue beaucoup de l'accueil qui lui a été fait à la cour de Philippe II : « Le roi — » dit-il — témoigna d'avoir pour très-agréable la mission » que Votre Sérénité m'avait donnée vers lui, et bien deux » fois il me répondit qu'il était bon, pour l'un et pour » l'autre, que chacun connût la mutuelle amitié existante » entre eux. En outre, Sa Majesté, parlant de cela avec » ceux de son conseil, entre lesquels étaient le seigneur » André Doria et don Alonso d'Aguilar, qui couche dans » sa chambre et est grand ami à moi, loua l'office que j'a- » vais rempli, et s'exprima sur le compte de Votre Séré- » nité dans des termes très-affectueux et très-honorables : » c'est ce que m'ont rapporté M. d'Arras et les susdits » Doria et d'Aguilar, chacun séparément. Toute la cour » d'ailleurs a vu avec plaisir une telle ambassade de la » République pour se réjouir avec le roi de ses prospérités, » et y a trouvé un témoignage d'honneur et de faveur pour

(1) « ..... Con Massimiliano re di Boemia non è amicizia niuna ..... » (Pag. 403.)

(2) « Dai principi d'Alemagna è grandemente odiato, e dalle terre ancora. » (*Ibid.*)

» ce monarque. Tous les ministres, ainsi que les duches-
» ses de Lorraine et de Parme, ont usé avec moi des pa-
» roles les plus aimables et les plus gracieuses. Et, lorsque
» je pris congé de Sa Majesté, elle me dit deux fois qu'elle
» me chargeait beaucoup d'être, auprès de Votre Sérénité,
» l'interprète de sa bienveillance, etc., et elle me parla de
» Votre Sérénité avec une vive affection (1). »

---

(1) « Il re mostrò aver gratissimo questo officio, e si poteva ben comprendere etiam per i movimenti che se ne dilettava, e ben due volte replicò che era buono per l'uno e per l'altro che ognun sapesse questa mutua corrispondenza. Ma, oltre di ciò, parlando S. M. con li suoi del consiglio, ove era etiam il signor Antonio Doria e don Alonso d'Aguilar, che dorme nella sua camera ed è molto amico mio, laudò l'officio da me fatto, e disse parole di Vostra Serenità molto amorevoli ed onorate; e mi sono state d'un medesimo tenore riferite da monsignor d'Arras e dai sopradetti Doria e Aguilar, separatamente l'uno dall' altro. Poi a tutta la corte è piaciuto veder una tale ambasciata di Vostra Serenità a rallegrarsi delle felicità del re, e l'han riputata onore e favore a S. M. Mi fu amorevolissimamente corrisposto da tutti li signori consiglieri e dalle duchesse di Parma e di Lorena, con parole affettuosissime. E. S. M., nel tuor commiato, due volte mi disse che m'incaricava molto di dir à Vostra Serenità della benevolenza, etc., e ne parlò con grande affetto ed allegrezza. » (P. 405.)

FIN.

VARIANTES

DES

RELATIONS DE BADOARO ET SURIANO (1).

RELATION DE BADOARO.

Pag. 21, lig. 15 : In tutta la vita sua ha udita la messa ogni giorno, et già gran tempo due et tre, una per se, una per l'anima, etc.

— 30. lig. 10 : Fece ciascuno sì animoso, etc.

Ib., lig. 16 : Nel mangiare ha sempre Sua Maestà la mattina osservato, fin dal tempo ch' ella partì di Fiandra per Spagna, svegliata che era, etc.

— 31, lig. 14 : Ma altri vogliono che questo sia stato a fine di ritirare in molti doppi più utile servizio.

Ib., lig. 28 : Non si può assolutamente affermare che sia stato magnanimo, specialmente, etc.

— 32, lig. 31 : Et pigliare ad interesse, il quale, se tal volta è stato grande, è stato perchè, etc.

— 33, lig. 20 : Soleva Sua Maestà Cesarea, già sei anni, essere in quella maggior riputazione che non pur all' età nostra, ma già molti secoli, sia stato altro imperatore o principe del mondo, per le tante gloriose vittorie havute, etc.

---

(1) Les textes des relations de Frédéric Badoaro et de Michel Suriano, publiés dans le tome VIII des *Relazioni*, diffèrent, en beaucoup de passages, de ceux des manuscrits que nous avons été à portée de consulter. Nous indiquons ici les variantes principales. En général, les textes dont M. Alberi a fait usage, nous ont paru plus corrects que les nôtres: en quelques endroits pourtant, nous donnerions la préférence à ceux-ci.

Pag. 34, lig. 1 de la note 1 : Monsr di Arras mi disse apertamente, e fa con tutti il medesimo, etc.

— 40, lig. 5 : Porta la barba corta e pontuta, all' uso della nazione spagnuola; è di pelle bianca e di pelo biondo.

Ib., lig. 12 : Fa ancor dare, così ordinariamente che per accidente, elemosine, come in Brusseles avvenne l'inverno passato, che morendo per le strade i poveri di fame, di freddo e di disagi, fece fare alcuni coperti di tavole per ottocento di loro, mandandoli carne, cervosa, pane, legna e paglia, etc.

— 41, lig. 15 : Veste fuori di casa cappa e saio per il più, e alcune volte robette alla francese con bottoni, e penne alla berretta.

Ib., lig. 27 : Nel tempo del mangiare, che le vengono buffoni, etc.

— 42, lig. 4 : Ed è in Sua Maestà considerazione, che quando parla con uomini, etc.

— 47, lig. 5 : Perchè pare che non sia stato mai alcun privato con principe del mondo di tanta autorità e così stimato dal signor suo come egli è da questa Maestà....

Ib., lig. 28 : Ma l'ha poi, o per l'importunità de' negocj, etc.

— 49, lig. 1 : Alle cose della guerra non mostra di avere inclinazione, nè le intende per studio che n'abbia fatto, nè perchè si sia ritrovato in alcuna espedizione, ma per ragionamenti avuti di essa, mediocremente ne parla.

— 50, lig. 1 : Vuol intendere e vedere tutto quello che fa ogni ministro pubblico, usando coi più onorati il nome, etc.

— 66, lig. 3 : Et essendogli stata donata una biscia molto grande, etc.

Ib., lig. 9 : Il figliuolo che di lor due nascesse, etc.

— 71, lig. 19 : .....dallo sdegno ed ira; e mentre che intendendo a qualche fine si fanno vili, e pensano concetti e parole che facciano loro ottenere l'intento suo, quando non hanno oggetto, sono contro ciascuno dispettosi. Si vantano, etc.

— 72, lig. 3 : Et per le grate parole che usano Spagnuoli, etc.

— 76, lig. 1 : Per vicerè vi si trova ora il duca di Medinaceli, del più illustre sangue di Spagna, e di quelli che sono nominati grandi. Ha d'entrata 15,000 scudi in circa, ed è d'anni circa 46, tenuto, etc.

— 80, lig. 3 : Et per tal peccato son condotti ad abnegare, o vogliam dire abiurare, della qual pena per la ritrattazione non vengono liberati, ma, etc.

Pag. 82, lig. 1 de la note 2 : Nel mangiare non eccedono molto, ma nel bere s'imbriacano ogni giorno, e le donne in molti luoghi poco meno degli uomini; i quali il tempo che loro avanza dagli ordinarj affari, stanno in balli, suoni e canti, e le donne in molti luoghi similmente, et sono quasi, etc.

— 83, lig. 36 : Di che è cagione l'intemperanza, l'aere cattivo, e l'acque in tutto il paese salmastre.

— 86, lig. 1 de la note 3 : Di capitani non ve n'ha alcuno che sia segnalato, non solo come generale d'un esercito, ma come conduttore d'una buona banda di cavalli e fanti, come si è in questa guerra conosciuto; tuttavia, etc.

— 88, lig. 3 : Ella vive et opera secondo quello, etc.

— 91, note 2 : Genova è camera dell' Impero.

RELATION DE SURIANO.

Pag. 108, lig. 12 : Quello che non poteva tenere con honore, etc.

Ib., lig. 15 : Ma ciò non gli successe, essendovisi ritrovato due difficoltà, etc.

Ib., lig. 24 : Che è uomo molto diestro, et era grato, etc.

— 109, lig. 23 : Non si doveva haver rispetto al dispiacere d'una donna.

— 113, lig. 2 : La quale, perchè è poco honorevole, vien però tenuta segreta.

Ib., lig. 7 : Con un oncia di certa sua polvere e sei di argento vivo fa sei oncie di argento, etc.

— 118, lig. 4 : Il Castaldo è in gran stima di prudenza e di giudizio, e per lunga esperienza vale sopra tutti in questi tempi in allogiare ed ordinare un esercito, etc.

— 127, lig. 3 de la note 2 : per usanza del paese e per volontà della madre, etc.

— 128, lig. 4 : Alla quale è inclinato per natura e per costume, non è pero manco grato, anzi queste fanno parere maggiore, etc.

TABLE.

PRÉFACE.

§ Ier. Objet de ce volume. — Résumé du mémoire sur les Monuments de la diplomatie vénitienne, I. — Relations nouvelles recueillies et analysées par l'auteur, III.

§ II. Relations concernant Charles-Quint publiées dans la collection de Florence. — Relations spéciales sur ce monarque, de Gaspard Contarini, Nicolas Tiepolo, Bernard Navagero, Marin Cavalli, V. — Autres relations qui peuvent être consultées avec fruit sur la personne, le caractère, la politique, la puissance de Charles-Quint: discours de la négociation de la paix de Bologne par Nicolas da Ponte, relation de Rome de Gaspard Contarini, relation du congrès de Nice par Nicolas Tiepolo, relation de Laurent Contarini sur le roi Ferdinand, VI. — Extraits, donnés par M. Bucholtz, d'une relation de N. Mocenigo sur Charles-Quint faite en 1548, VIII.

§ III. Discours de la négociation de la paix de Bologne, en 1529, par Nicolas da Ponte. — Importance de ce document, VIII. — La république de Venise charge son ambassadeur auprès du saint-père, Gaspard Contarini, de traiter de la paix avec l'Empereur, X. — Arrivée à Bologne du chancelier Gattinara, X. — Arrivée de l'Empereur, *ib.* — Détails sur son entrée, XI. — Audience donnée par Charles à l'envoyé de Venise, XIII. — Gattinara et les seigneurs de Praet et de Granvelle commis pour négocier avec lui, XIV. — Contarini va trouver l'Empereur : paroles notables de Charles, *ib.* — Arrivée à Bologne de François Sforza; discours qu'il adresse à l'Empereur; réponse de celui-ci, XVII. — Charles veut une ligue des princes d'Italie; Clément VII entre dans ses vues; les Vénitiens y résistent; langage qu'il tient à Contarini, XVIII. — La république

cède, xx. — Satisfaction de l'Empereur, xxi. — Ses projets par rapport au duché de Milan, *ib.* — Ils ne sont pas approuvés du pape, xxii. — Conclusion et publication de la paix, *ib.* — Ambassadeurs extraordinaires nommés par le sénat de Venise pour complimenter le pape et l'Empereur, xxiii.

§ IV. Relation de Rome, faite par Gaspard Contarini, en 1530. — Elle n'a rien de commun avec les dépêches du même ambassadeur, xxiv. — Portrait de Charles-Quint, xxvi. — Dispositions de ce monarque pour la République, xxviii. — Le roi de France, *ib.* — Le roi d'Angleterre, xxix. — Le roi Ferdinand, *ib.* — Du pape, *ib.* — Quelques autres princes, *ib.* — Portraits des ministres de l'Empereur : le chancelier Gattinara, le commandeur Covos, M. de Granvelle, le comte de Nassau, M. de Beaurain, l'archevêque de Bari, l'évêque d'Osma, don Garcia de Padilla, xxx.

§ V. Relation de Laurent Contarini sur le roi Ferdinand, faite en 1548. — Cet ambassadeur a l'occasion d'observer de près Charles-Quint, xxxiii. — Conclusions qu'il tire de la guerre d'Allemagne contre les protestants, *ib.* — Fautes qu'il reproche à l'Empereur, xxxv. — Il ne trouve pas que ce monarque ait atteint au degré de puissance que certaines personnes disent, xxxix. — Sentiments hostiles à son égard du comte palatin, du duc Maurice, du marquis de Brandebourg, du duc de Bavière, du duc de Wurtemberg, du duc de Prusse, des ducs de Poméranie et des ducs de Saxe, xl. — Princes allemands qui seuls lui sont favorables : le duc Henri de Brunswick, les marquis Albert et Jean de Brandebourg, xlii. — Mauvaises dispositions des villes, xliii. — Réponse à une objection, et résumé, xliv. — Charles-Quint est obligé de renoncer à une confédération des États de l'Allemagne qu'il désirait ardemment, xlvi. Craintes qui restent néanmoins à Contarini, xlvii. — Observation finale sur le caractère de l'Empereur, xlviii.

§ VI. Relation d'Angleterre de Jean Micheli, faite en 1557. — Portrait du roi Philippe : son physique, l. — Ses manières, li. — Son langage, lii. — Sa libéralité, liii. — Ses sentiments religieux, *ib.* — Son amour de la tranquillité et du repos, lv. — Ce qu'il faut penser de son courage et de son ardeur pour la guerre, lvi. — Autorité qu'il a en Angleterre, sans s'en prévaloir, lxi. — Comment il s'y est acquis l'affection de la cour et des grands, lxiii. — Attention qu'il a de remettre toutes les affaires à la reine et aux ministres, lxiv. — Conclusion, lxv.

§ VII. Relation du voyage en Espagne de dom Jean Sarrazin, en 1582.

Motifs de ce voyage, LXVII. — Sarrazin s'y fait accompagner par dom Philippe de Caverel, auteur de la relation, LXIX. — Portrait de Philippe II, LXX. — Portrait du cardinal de Granvelle, LXXII. —

§ VIII. RELAZIONI DEGLI AMBASCIATORI VENETI AL SENATO. — Crainte, exprimée dans les *Monuments de la diplomatie vénitienne*, d'une interruption prolongée de cette collection, LXXV. — Lettre de M. Albèri annonçant qu'elle a été reprise, LXXVI. — Nouvelles découvertes qui serviront à l'enrichir, LXXVII. — Addition qu'elle doit recevoir, LXXVIII.

POST-SCRIPTUM. — Publication récente des tomes VIII et IX des *Relazioni*, LXXIX. — Indication sommaire de leur contenu, *ib.*

RELATIONS.

I. RELATION DE FRÉDÉRIC BADOARO, FAITE AU RETOUR DE SON AMBASSADE AUPRÈS DE CHARLES-QUINT ET DE PHILIPPE II, EN 1557. — Renseignements biographiques sur Badoaro, 1. — Importance de sa relation, 5. — Éloge qu'en fait le docteur Marsand, *ib.* — Énumération des points dont elle traite, 6. — Description de l'Allemagne, 8. — Pourquoi la secte luthérienne s'y est propagée, 9. — Caractère et aptitudes de la nation allemande, 10. — Durée de la vie en Allemagne, maladies, population, 11. — Aucun prince de ce pays ne mérite le nom de capitaine; portrait de plusieurs d'entre eux, *ib.* — Les Mansfelt, le comte de Schwartzbourg, Schwendy, 12. — Médiocre opinion qu'a Charles-Quint des Allemands comme hommes de guerre, *ib.* — Observations sur la cour de ce monarque au monastère de Yuste, 13. — Sentiments réciproques de l'Empereur et des princes de sa famille : le roi Philippe, 14. — Anecdote sur D. Carlos, *ib.* — D. Juan d'Autriche, 15. — Le roi Ferdinand et ses enfants, 16. — La reine Marie, *ib.* — La reine d'Angleterre, 17. — Le duc de Savoie, *ib.* — Dispositions des électeurs, des princes et des villes libres de l'Allemagne pour l'Empereur, 17. — Portrait de Charles-Quint, 19. — Examen du point de savoir s'il abdiquera la dignité impériale, 30. — L'ambassadeur se prononce pour la négative, 31. — Double erreur qu'il commet, 34. — Portrait de Philippe II, 36. — Description de sa cour, 41. — Pratiques religieuses qui y étaient observées, 43. — Vices des Espagnols, *ib.* — Principaux officiers de la cour, 44. — Composition du conseil d'État, *ib.* — Portraits des ministres : Ruy Gomez de Silva, 45. — Le comte de Feria, 51. — D. Bernardino de Mendoza, 52. — M. d'Arras, 53. — D. Antonio de Tolède, 54.

— D. Juan Manrique, 55. — Conseil de justice, 56. — Alcade de la cour, 57. — Secrétaires du roi : Gonzalo Perez, 59. — Erasso, 60. — Hoyos, *ib.* — Sagante, 61. — Vargas, *ib.* — Pfintzing, *ib.* — Description des divers États de Philippe II, *ib.* — La princesse doña Juana, gouvernante d'Espagne, 62. — Portrait de Don Carlos, 63. — Sentiments opposés des Castillans et des Aragonais pour le roi, 66. — Sentiments des Siciliens; rivalités entre Palerme et Messine, 67. — Sentiments des Napolitains, 68. — Portrait des Espagnols, 69. — Contentement donné par Charles-Quint à cette nation, en se retirant en Espagne, 71. — Remarque sur l'inquisition, 72. — Population de l'Espagne et du royaume de Naples, *ib.* — Portrait du duc d'Albe, 72. — Jugement peu flatteur sur ses qualités militaires, 73. — L'opinion de Badoaro à cet égard est confirmée par celle de Laurent Contarini, 74. — Et de Mocenigo, 75. — Portrait du duc de Medinaceli, 76. — Description des Pays-Bas : division géographique, température, productions du sol et de l'industrie, *ib.* — Nombre et population des villes, 77. — Toiles, tapisseries, draps, etc., 78. — Excellence des Belges dans la peinture et la musique, *ib.* — Dévotion, 79. — Hérésies, *ib.* — Mœurs, habillements, ameublements, complexion, etc., 80. — Commerce d'Anvers, 83. — Louvain et son université, 84. — Forteresses, *ib.* — Souterrains pratiqués du côté de la Picardie, pour la conservation des personnes et des biens dans les temps de guerre, *ib.* — Munitions de guerre, troupes d'infanterie et de cavalerie, compagnies d'ordonnances, 85. — Principaux seigneurs du pays; leurs sentiments pour le roi, 86. — Portrait du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, 89. — Relations de Philippe II avec les autres princes, 91. — La reine d'Angleterre, *ib.* — Le roi de France, 92. — Le pape, *ib.* — La seigneurie de Venise, 93.

II. Relation de Michel Suriano, faite au retour de son ambassade auprès de Philippe II, en 1559. — Renseignements biographiques sur Michel Suriano, 95. — Variantes dans la date de sa relation, 99. — Description des États de Philippe : remarque au sujet de Milan, 100. — Grief que les Napolitains faisaient au gouvernement espagnol, 101. — Description des Pays-Bas : leur agriculture, leur commerce, leur industrie, etc., 102. — Digression sur l'Angleterre et les révoltes qui y ont éclaté, 104. — Efforts infructueux du roi Philippe pour y acquérir de l'autorité, *ib.* — Projet conçu par lui de marier le duc de Savoie avec la reine Élisabeth, 105. — Le cardinal Polo, 106. — Le comte de Feria envoyé en Angleterre, 107.

— Revenus du roi, leur insuffisance, 109. — Invention fiscale d'un Florentin nommé Benavente, 110. — Le roi fait fabriquer de l'argent faux, 112. — Armée de mer; le prince Doria et Antoine Doria, 113. — Armée de terre; qualités des troupes espagnoles, italiennes, wallonnes et allemandes, 114. — Capitaines principaux de l'armée royale : le duc de Savoie, Castaldo, les ducs d'Albe et de Sessa, le comte d'Egmont, 116. — Capitaines secondaires, italiens et espanols : le marquis de Pescaire, Vespasien et César Gonzaga, Marc-Antoine Colonna, César de Naples, le comte de Santa Fiora, Ascagne della Cornia, D. Alvaro de Sande, 118. — Capitaines flamands : le prince d'Orange, les comtes d'Arenberg et de Meghem, le marquis de Renty, M. de Hooghstraeten, D. Fernande de Lannoy, 119. — Capitaines allemands : Lazarus Schwendy, George Van Holl, le baron de Polweiler, *ib.* — Parallèle entre la puissance du roi d'Espagne et celle du roi de France, 120. — Portrait du roi Philippe, 122. — Composition du conseil, 128. — Observations sur Ruy Gomez, le duc d'Albe, D. Juan Manrique, D. Antonio de Tolède, le comte de Feria, le duc de Francavilla, 129. — Division du conseil en deux partis, 130. — Supériorité de Granvelle sur tous les autres ministres, *ib.* — Relations du roi avec les princes étrangers, 131. — Caractère pacifique de Philippe, *ib.* — Bonnes dispositions de ce monarque et de ses ministres pour la seigneurie de Venise, 132. — Conseils sur la conduite à tenir envers eux; éloge des ambassadeurs Badoaro, Micheli, Tiepolo et Mocenigo, 133. — Conclusion : peines que s'est données l'ambassadeur, *ib.*

III. Relation d'Antoine Tiepolo, retourné de son ambassade auprès du Roi Catholique, en 1567. — Renseignements biographiques sur Tiepolo, 135. — Variantes dans la date de sa relation, 139. — Éloge de la loi qui obligeait les ambassadeurs à faire rapport, à leur retour, 140. — Description des États de Philippe II : avantages qu'il retire de la possession des Pays-Bas, 141. — Causes et origine des troubles de ces provinces, 142. — Comment le roi aurait pu les prévenir, 145. — Réflexions de Tiepolo sur la défaite des gueux, *ib.* — Prévisions qu'il forme touchant la charge donnée au duc d'Albe, 147. — Ce que le roi retire de l'Amérique, *ib.* — Prédilection de Philippe II pour les Espagnols, *ib.* — Autorité absolue qu'il exerce dans la Péninsule, 148. — Appui qu'il donne à l'inquisition, *ib.* — Difficulté qu'il fait de laisser partir l'archevêque de Tolède pour Rome, 149. — Revenus du roi, *ib.* — Composition de son conseil, *ib.* — Rivalité entre le duc d'Albe et Ruy Gomez, 150. — Portrait

de D. Juan d'Autriche, 151. — Portrait de D. Carlos, *ib.* — Chefs de l'armée navale, 153. — Chefs de l'armée de terre, 154. — Portrait du roi, *ib.* — Rapports du roi avec les princes étrangers, 161. — Dispositions bienveillantes dont il est animé pour la seigneurie de Venise, 162.

IV. Relation de la cour d'Espagne faite, en 1572, par un gentilhomme de la suite d'Antoine Tiepolo, ayant été ambassadeur auprès du Roi Catholique. — Observation préliminaire, 163. — Itinéraire de l'ambassade vénitienne, 164. — Remarque sur les agrandissements de Madrid, *ib.* — Victoire de Lépante; un courrier venu de Venise en apporte la nouvelle à Madrid, *ib.* — Don Lope de Figueroa, envoyé par D. Juan d'Autriche, n'arrive que trois semaines après, 165. — Joie de Philippe II, *Te Deum*, procession, réjouissances de la noblesse, 166. — Portrait de la reine Anne d'Autriche, 167. — Détails sur sa cour, 168. — Elle accouche d'un prince, 169. — Audience donné par le roi à l'ambassadeur extraordinaire de Venise, *ib.* — Portrait du roi, 171. — Portrait de la princesse doña Juana, 173. — Les deux princes de Bohême, 174. — Les ministres principaux du roi, *ib.* — Portraits du cardinal d'Espinosa, de Ruy Gomez de Sylva et de D. Antonio de Tolède, 175. — Estime du roi pour le duc d'Albe, 176. — Le duc de Sessa, 177. — Baptême du prince, *ib.* — Grand étendard des Turcs pris à Lépante, 177. — Grands officiers de la maison du roi, 178. — Conseils, *ib.* — Composition du conseil d'État et du conseil de guerre, *ib.* — Présidents des conseils de Castille, d'Italie et des finances, 179. — Éloignement du confesseur du roi, 179. — Départ de la légation vénitienne pour le Portugal, 180.

V. Relation d'Espagne, en 1577, par un anonyme. — Conjecture sur l'auteur de cette relation, 181. — Portrait de Philippe II, 182. — Observation sur le saint-office, 184. — Composition et attributions du conseil d'État, 185. — Et du conseil de guerre, 186. — Maison du roi, 187. — Portraits des principaux ministres : D. Juan d'Autriche, *ib.* — Le duc d'Albe, *ib.* — Le duc de Francavilla, *ib.* — D. Antonio de Tolède, 188. — Le marquis de los Velez, *ib.* — Le marquis d'Aguilar, 189. — L'évêque de Cordoue, *ib.* — L'archevêque de Tolède, *ib.* — Le président Covarubbias, *ib.* — Antonio Perez, 190. — Gabriel Çayas, *ib.* — Désertion de la cour par les seigneurs qui n'appartiennent pas à la chambre ou au conseil, 191. — Division des ministres en deux partis, *ib.* — Remarque sur la brièveté des renseignements fournis par l'auteur en ce qui

concerne don Juan d'Autriche, 192. — Portrait de ce prince, emprunté à la relation de Jérôme Lippomano, faite au sénat de Venise en 1575, 194. — Desseins attribués à D. Juan sur la ville de Gênes, 201. — Paroles de D. Juan à ce sujet, *ib.* — Lippomano y croit, 204. — Mot de D. Pedro de Tolède sur les lenteurs d'Espagne, *ib.* — Sentiments de D. Juan pour la seigneurie de Venise, le roi de France, l'Empereur, le duc de Savoie, le grand-duc de Toscane, *ib.* — Sa conduite envers la couronne d'Espagne, 205.

VI. Relation de Thomas Contarini, faite au retour de son ambassade en Espagne, en 1593. — Renseignements biographiques sur Contarini, 207. — Objets dont il traite dans sa relation, 209. — Capitaines généraux de l'armée navale de Philippe II, *ib.* — Généraux de terre ferme : observations sur le duc de Parme, 210. — Embarras du roi pour remplacer ce prince, 211. — Le comte de Fuentès : haine qu'il inspirera aux peuples des Pays-Bas, 212. — Antonio Perez : sa disgrâce, 213. — Ministres principaux du roi : D. Juan de Idiaquez et D. Cristoval de Moura : leurs portraits, 215. — Portrait de Philippe II, 218. — Portrait du prince Philippe, 224. — Portrait de l'infante Isabelle, 225. — L'impératrice Marie : vie qu'elle menait à Madrid, 226. — Le cardinal archiduc Albert, 227.

VII. Relation de François Vendramino, faite au retour de son ambassade auprès de S. M. Catholique en 1595. — Renseignements biographiques sur Vendramino, 229. — Portrait de Philippe II, 230. — Portrait du prince Philippe, 232. — Portrait de l'infante Isabelle, 233. — Description des États du roi, 234. — Mécontents en Espagne, 236. — Portrait de la nation espagnole, 238. — Moyens par lesquels Philippe la maintient dans l'obéissance, *ib.* — Remarques sur ce que rapportent les Indes et coûtent les Pays-Bas, 239. — Guerre dans ces dernières provinces, *ib.* — Personnages qui y ont été et y sont employés, 241. — Composition du conseil d'État, 242. — Influence du comte de Chinchon, de D. Cristoval de Moura et de D. Juan de Idiaquez, 243. — Secret gardé par les ministres, *ib.* — Composition du conseil de guerre, 244. — Réflexions sur la puissance de Philippe II, 245. — Goût de ce monarque pour l'Escurial, non partagé par son fils, 246. — L'impératrice Marie, *ib.* — Rapports du roi avec les princes étrangers, spécialement avec la maison impériale, la reine d'Angleterre et la seigneurie de Venise, 247.

APPENDICES.

I. État de la maison de Philippe II pendant son séjour aux Pays-Bas, en 1558. — Maîtres d'hôtel, 251. — Gentilshommes de la chambre, 252. — Aides de chambre, *ib.* — Médecins et chirurgiens, *ib.* — Officiers principaux de l'hôtel, 253. — Panneterie, *ib.* — Échansonnerie, *ib.* — Saucerie, 254. — Garde-manger, *ib.* — Cirerie et pharmacie, *ib.* — Tapisserie, 255. — Huissiers, *ib.* — Officiers et gens de métier, *ib.* — Garde wallonne, allemande et espagnole, 256. — Écurie, *ib.* — Fourriers, 258. — Grands seigneurs, 259. — Conseillers d'État de longue robe, 260. — Secrétaires d'État, *ib.* — Conseils d'Espagne et d'Italie, 261. — Conseil des finances, *ib.* — Conseil privé, 262. — Ambassadeurs étrangers, *ib.* — Gentilshommes de la bouche, 263. — Gentilshommes de la maison, 266. — Coustilliers, 268.

II. Le duc Emmanuel-Philibert de Savoie. — Comment ce prince appartient à l'histoire de la Belgique, 271. — Opinion défavorable sur son compte, exprimée par Philippe II, *ib.* — Opinion contraire de la reine Marie de Hongrie, 272. — Ce qu'elle écrit à ce sujet au roi, *ib.* — Recherches faites pour découvrir les griefs de Philippe contre le duc, 274. — Offres de démission faites par Emmanuel-Philibert en 1556, 275. — Triste situation des Pays-Bas à cette époque, 276. — Embarras du roi, 277. — Hiver calamiteux de 1556-1557, *ib.* — Renouvellement de la guerre avec la France, 278. — Envoi de Ruy Gomez en Espagne, *ib.* — Convocation des états généraux des Pays-Bas à Valenciennes, 279. — Discussion entre eux et les ministres du roi, *ib.* — Conditions auxquelles Philippe souscrit à contre-cœur, 280. — Tort probable du duc de Savoie aux yeux de ce monarque, *ib.* — Relations des ambassadeurs vénitiens sur Emmanuel-Philibert, 281. — Portrait détaillé que fait de lui André Boldù, 282. — Particularités et anecdotes tirées des relations des autres ambassadeurs, 292. — Tendresse de Charles-Quint pour Emmanuel-Philibert, qui s'efforce de l'imiter en tout, 293. — Emmanuel-Philibert grand observateur de sa parole, et possédant six langues, *ib.* — Activité infatigable dont il est doué, 295. — Anecdote sur une chasse faite par lui dans les environs de Bourg en Bresse, *ib.* — Son arrivée à Worms, auprès de Charles-Quint; accueil qu'il reçoit; nécessité où il se trouve de donner congé aux gentilshommes qui l'avaient suivi, 297. — Plaisante histoire d'un toast qu'un landgrave lui porte en Allemagne, 298.

III. Relation de Marc-Antoine Da Mula sur Philippe II, faite au sénat

DE VENISE LE 23 SEPTEMBRE 1559. — Relations contenues dans les tomes VIII et IX, récemment publiés, de la collection de Florence, 301. — Objet de l'ambassade de Da Mula, 303. — Son arrivée à Gand, *ib.* — Courte durée de sa mission, 304. — Observation qu'il fait là-dessus, *ib.* — Portrait de Philippe II, *ib.* — Revenus de ce monarque, 306. — Argent faux qu'il fait fabriquer à Malines; nom du fabricateur, 307. — Ministres du roi : le duc d'Albe, Ruy Gomez, le comte de Feria, D. Antonio de Tolède, D. Juan Manrique, M. d'Arras; leurs qualités et leurs défauts, *ib.* — Seigneurs belges : le prince d'Orange, Boussu, Hooghstraeten, Arenberg; influence qu'ils ont dans le pays, 308. — La duchesse de Lorraine, rivalité existant entre elle et la duchesse de Parme, 309. — Chefs de l'armée : le duc d'Albe, le duc de Sessa, Castaldo, Pescaire, Vespasien Gonzaga, le duc d'Urbin, Santa Fiora, Marc-Antoine Colonna, le comte d'Egmont, 310. — Portrait des soldats espagnols: 311. — Les seigneurs belges s'opposent à ce qu'il en reste aux Pays-Bas, 312. — Soldats allemands, *ib.* — Soldats belges, *ib.* — Infanterie italienne, 313. — Rapports du roi Philippe avec les princes étrangers, *ib.* — Observation sur la paix de Câteau-Cambrésis, *ib.* — Rapports avec l'Empereur, le roi de Bohême, l'Angleterre, les princes et villes d'Allemagne, la seigneurie de Venise, 316. — Accueil bienveillant que l'ambassadeur a reçu du roi et de ses ministres, *ib.*

FIN DE LA TABLE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Pag. VIII, lig. 6. Dans la description qu'il donne des manuscrits de Marc Foscarini conservés à la Bibliothèque impériale, à Vienne (*Archivio storico italiano*, t. V, 1843, p. 366), M. Gar cite une « Relatione di M. Alvise Mocenigo, cav., che fu » poi principe, ritornato di Germania, dove fu ambascia- » tore presso Carlo V, letta in senato l'anno 1549. ».

— 24, note 1, lig. 1. Ce n'est pas Marin Giustiniano qui était ambassadeur de Venise auprès du roi Ferdinand, en 1540, comme nous l'avons dit, d'après M. Albèri, c'est François Sanuto. M. Albèri indique lui-même cette rectification dans le t. VIII des *Relazioni*, p. 90.

— 30, note, lig. 12, alcunò, *lisez :* alcuno.

— 41, note 1, lig. 21, nè s'inteso, *lisez :* nè s'è inteso.

— 50, note 3, lig. 2, in Spagna, *lisez :* in Spagna, è.

— 59, lig. 2, Lopez, *lisez :* Hoyos.

— 60, lig. 14, Lopez, *lisez :* Hoyos.

— 112, lig. 6. Selon le texte des *Relazioni*, Benavente, au lieu d'avoir eu 200,000 ou 300,000 ducats pour son invention, recevait, à ce titre, 3,000 ducats chaque année : ce qui paraît beaucoup plus admissible.

— 118, lig. 11 de la note, l'oltra, *lisez :* l'altra.

— 133, note 2. Paul Tiepolo ne succéda pas à Micheli en Angleterre : il remplaça, en 1557, Léonard Mocenigo à la cour du roi Ferdinand. (V. le t. VIII des *Relazioni*, p. 144.) Mocenigo s'arrêta probablement aux Pays-Bas, en revenant de son ambassade, et Tiepolo en y allant.

— 229. Une copie de la relation de Vendramino est à la Bibliothèque impériale, à Vienne, dans le fonds de Foscarini : là cette relation est datée du 14 novembre 1596. (*Archivio storico italiano*, t. V, p. 365.)

3 6105 006 034 081

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE
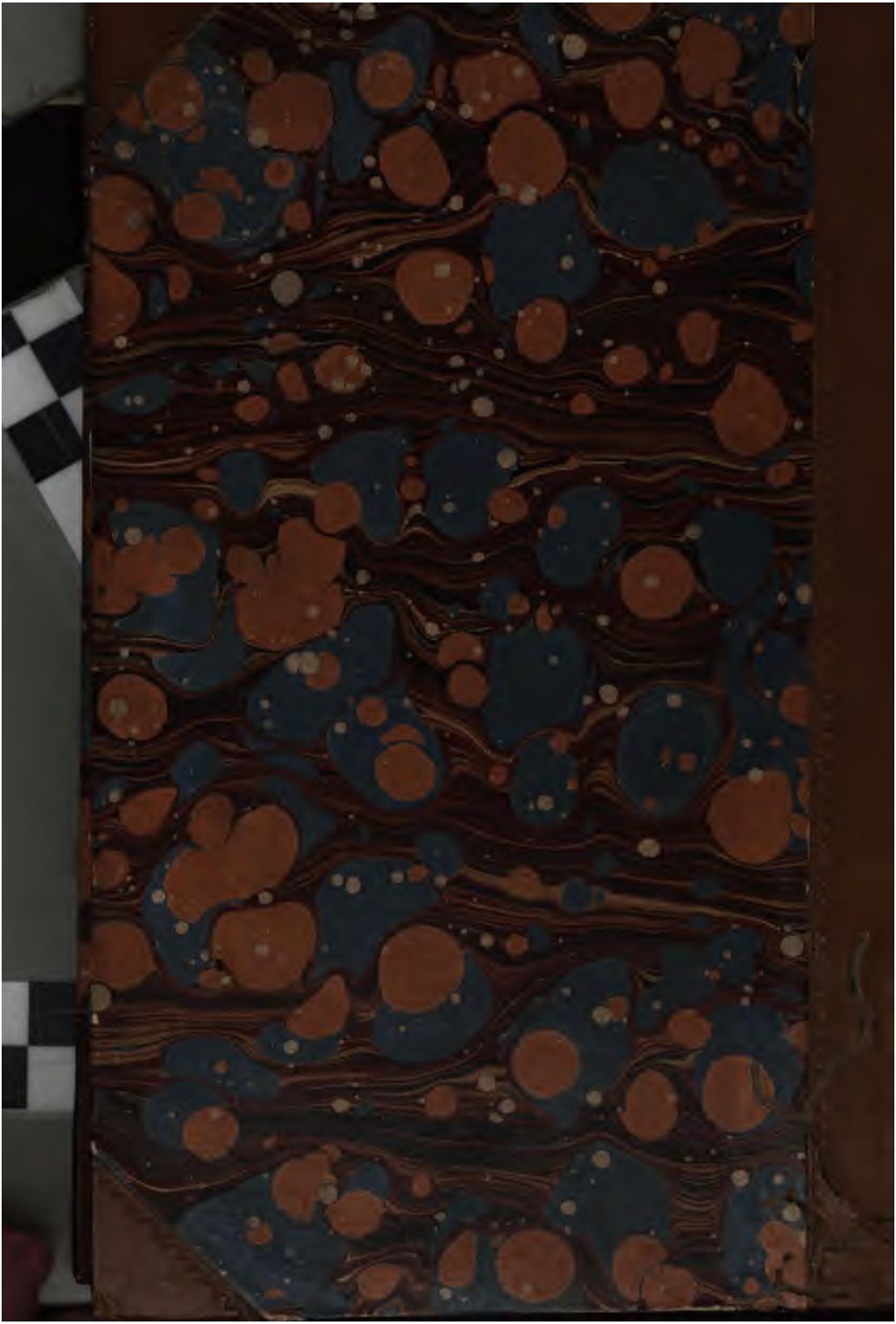
MAY 3 1 1999
MAY 1 4 1999